DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12629 — 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   — VENDREDI 6 SEPTEMBRE 1985

Une nouvelle équipe au Caire

La démission du gouvernement égyptien dirigé par M. Kamal Hassan Ali ne constitue pas à proprement parler une surprise. Tout le monde au Caire s'attendait au départ, à plus ou moins brève échéance, de ce militaire de carrière, ancien chef des services de renseignement, qui avait été nommé en mai 1980 à la tête de la diplomatie par le président Sadate. Si M. Hassan Ali avait été un bon ministre des affaires étrangères, il n avait montré en revanche aucune disposition particulière pour régler les graves problèmes économiques auxquels fait face l'Egypte depuis qu'il avait été désigné par M. Moubarak, il y a environ un an, pour présider le gouvernement.

Le prestige de M. Kamal Hassan Ali avait d'ailleurs été récemment atteint par le scandale des « égouts d'Alexandrie », qui ont coûté des millions de dollars et qui ont fini par polluer les plages de la capitale balnéaire en pleine période estivale.

Le fait que le président Moubarak ait choisi un économiste de renom pour lui succéder démontre, si besoin est, toute l'importance que le raïs attache au règlement des graves problèmes « d'intendance » de son pays.

La situation économique et financière de l'Egypte est jugée fort préoccupante par tous les créanciers de ce pays — principalement les Etats-Unis et la France — comme par les experts du Fonds monétaire international. La richesse soudaine liée à l'éclosion de la production pétrolière, aux retombées du développement des pays voisins du Golfe et à la manne américaine depuis la signature de l'accord de Camp David a entraîné la multiplication des grands projets d'infrastructure, souvent indispensables mais ruineux, et une forte augmentation de la consommation.

Masqués pendant un temps, tous les maux de l'économie égyptienne se sont révélés avec la chute des recettes du pétrole. La baisse des cours mondiaux et la croissance rapide de la demande intérieure de produits pétroliers ont en effet tari partiellement le principal poste d'exportation. Or, dans le même temps où la consommation explosait, le maintien de prix de vente extrêmement bas pour les produits de première nécessité (farine, riz, huile, sucre, etc.) décourageait la production. Il est vrai que, dans le passé, chaque tentative de relever ces prix s'était traduite par de violentes manifestations, et tout le monde au Caire a encore à l'esprit les « émeutes de la faim » des 18 et 19 janvier 1977.

Résultat de cette nouvelle conjoncture : en 1984, la seule facture des achats de denrées alimentaires à l'extérieur dépassait les recettes pétrolières. Dès lors, l'endettement du pays ne pouvait que s'accroître ; il serait à l'heure actuelle de 31 milliards de dollars. Comment réduire cet endettement sans affecter pour autant le niveau de vie de la population ? Telle est la tâche redoutable à laquelle devra s'attaquer le nouveau chef du gouvernement.

Le temps presse pour le président Moubarak, qui va entrer dans la cinquième année de son mandat présidentiel inauguré le 13 octobre 1981. S'il veut préserver l'avenir, il devra obtenir quelques résultats dans le domaine économique, ne serait-ce que pour faire face à la montée de la vague islamiste, essentiellement alimentée par la détérioration des conditions de vie qui frappe — comme par hasard — avant tout les couches les plus défavorisées de la population...

(Lire nos informations page 3.)

LES PROJETS DU GARDE DES SCEAUX ET DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

M. BADINTER : une réforme de l'instruction

Les juges d'instruction ne seront plus des hommes seuls. Ils prendront désormais à trois la décision d'incarcérer ou non un inculpé. Et dans le cas où un magistrat unique continuera à mener l'enquête proprement dite, il pourra se faire épauler par des collègues.

Telle est la réforme que M. Robert Badinter, garde des sceaux, a décidé de soumettre rapidement au Parlement et dont il expose le détail dans l'article ci-dessous.

Depuis longtemps — mais particulièrement ces derniers mois, — des critiques de plus en plus vives s'élèvent contre le système français de l'instruction. Certains dénoncent son caractère trop inquisitorial, d'autres contestent les pouvoirs qu'ils déclarent excessifs des juges d'instruction, ou leur reprochent le nombre élevé de mises en détention provisoire, d'autres s'en prennent à leur jeunesse ou à leur inexpérience. Bref, l'instruction est de toute part critiquée, sans que ceux qui l'attaquent ainsi mesurent sa nécessité et les mérites de nos magistrats instructeurs.

Car je le dis tout net : les juges d'instruction français — que je connais bien — sont, dévoués et compétents, scrupuleux et attentifs aux règles de droit et aux intérêts des justiciables. Ils assument, femmes et hommes de justice, une mission difficile. Leur vie professionnelle est exigeante au point d'entamer parfois leur vie privée. Et l'on ne saurait méconnaître les risques qu'ils prennent — et dont témoigne la mort cruelle des juges Renaud et Michel. En vérité, les juges d'instruction méritent reconnaissance plutôt que dénigrement.

Quant à la nécessité de l'instruction dans toute affaire judiciaire complexe, elle est évidente. L'instruction permet d'éclairer les faits et la personnalité de l'accusé. Elle permet de trier le bon grain de l'ivraie, de prononcer un non-lieu en présence de charges qui se révèlent trop légères pour motiver une comparution en justice, toujours dommageable au prévenu même en cas d'acquittement. L'instruction permet aussi d'éviter que l'audience ne se perde dans des détours inutiles.

En réalité, si l'instruction aujourd'hui suscite tant de reproches, volontiers excessifs, c'est que son régime, conçu sous Napoléon, et confiant à un juge d'instruction des pouvoirs considérables qu'il exerce dans la solitude, ne répond plus aux exigences de notre temps.

On a beaucoup répété le mot célèbre *« le juge d'instruction est l'homme le plus puissant de France »*.

ROBERT BADINTER.

(Lire la suite page 10.)

M. CHEVÈNEMENT : des objectifs au-delà de 1986

M. Jean-Pierre Chevènement a présenté, jeudi 5 septembre au cours d'une conférence de presse, les principales innovations, qui marqueront cette rentrée scolaire, fixée aux 6 et 7 septembre pour les enseignants et au lundi 9 septembre pour les élèves. Il a fait un long bilan des actions entreprises depuis son arrivée rue de Grenelle en juillet 1984 et des réformes prévues pour cette année, notamment dans les collèges, les lycées et l'enseignement technique.

S'il est un ministre qui n'a pas l'intention de se laisser démoraliser par les incertitudes électorales à venir, c'est bien celui de l'éducation nationale... A voir la quantité de réformes ambitieuses, de projets foisonnants, d'objectifs lointains qu'il aligne avec une gourmandise souriante, on le croirait installé rue de Grenelle pour l'éternité. Pour lui mars 86 n'existe pas. Il le dit carrément : *« J'ai inscrit mon action dans la longue durée. »* Ce qui va de soi quand il s'agit de l'éducation — *« la formation d'un jeune Français s'étale sur une période de dix à vingt ans »*, rappelle-t-il avec raison — mais est plus difficile à concilier avec une carrière politique, forcément soumise à un rythme plus syncopé.

C'est pourquoi cette action ne saurait être soumise aux aléas des péripéties politiques. *« La politique que je conduis* dit-il tranquillement, *n'est pas dictée par les échéances de la vie politique. Les prochaines élections législatives ne doivent pas troubler la vie de l'école. Et j'ai d'ailleurs la conviction que, quels qu'en soient les résultats, des options fermes ont été prises. J'ai la faiblesse de croire qu'elles sont durables et qu'il ne se trouvera pas une majorité de Français pour souhaiter revenir en arrière. »*

Le message est clair. Un changement de majorité ne devrait pas provoquer un changement de politique éducative (ni — pourquoi pas ? — de ministre...). L'éducation est un domaine qui échappe aux clivages gauche-droite. Elle peut être l'occasion de ce qu'un ancien ministre fameux de l'éducation nationale — M. Edgar Faure — aimait à appeler une *« majorité d'idée »*. Elle peut être aussi un excellent terrain d'application pour une politique de rassemblement peut-être plus large demain.

Et effectivement cette politique — qui s'attaque par touches plus ou moins importantes à l'ensemble du système d'enseignement du cours préparatoire au baccalauréat et qui a reçu, la veille à la télévision, l'appui insistant du premier ministre — semble plutôt bien passer dans l'opinion, à en croire un sondage BVA commandé par Europe 1.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 10.)

Quatre attentats d'Action directe à Paris

L'organisation clandestine d'extrême gauche Action directe a revendiqué quatre attentats commis simultanément, dans la nuit du mercredi 4 au jeudi 5 septembre, à Paris et dans la banlieue parisienne contre des établissements en relations avec l'Afrique du Sud : l'Association technique de l'importation charbonnière (ATIC), Aluminium-Pechiney, Renault et SPIE-Batignolles. Selon les responsables de cette dernière, la SPIE-Batignolles n'a actuellement aucune activité en Afrique du Sud ; ses équipes qui ont travaillé à la centrale nucléaire de Koeberg ont quitté le chantier depuis trois ans.

Deux personnes ont été blessées légèrement, mais les dégâts provoqués par les attentats sont importants.

Dans un texte déposé près du siège de l'Agence France-Presse à Paris, Action directe déclare : *« C'est dans les ministères parisiens que commencent à mourir les Noirs des ghettos achevés par Pretoria. Finissons-en avec les acteurs français de l'apartheid. »* Le document daté du 4 septembre est intitulé *« Machoro-Mandela : même combat »*, et se réfère donc à Eloi Machoro, dirigeant du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS) tué par des gendarmes du GIGN (groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) en Nouvelle-Calédonie, et à Nelson Mandela, dirigeant de l'African National Congress (ANC), principale organisation clandestine noire en Afrique du Sud, emprisonné depuis vingt ans.

« Assassiner Machoro, détenir Mandela, c'est de la part de Fabius et Botha une tentative forcenée pour maintenir des rapports sociaux faisant de la France et de l'Afrique du Sud les pays des droits capitalistes de l'homme blanc », ajoute Action directe.

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, qui rentrait de l'université d'été des policiers organisée à Poitiers par la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), s'est rendu sur les lieux des attentats, en compagnie de M. Guy Fougier et du préfet Robert Broussard. Depuis le début de l'année, Action directe a revendiqué douze attentats, dont l'assassinat, le 25 janvier, de l'ingénieur général Audran et la tentative d'assassinat le 26 juin, de M. Henri Blandin, contrôleur général des armées. Le 8 août dernier, Action directe s'était associée à la Fraction armée rouge allemande (RAF) pour revendiquer l'attentat contre la base aérienne de Francfort ; deux personnes avaient été tuées et vingt blessées.

(Lire nos informations page 10.)

D'un Fabius à l'autre

par JEAN-MARIE COLOMBANI

Le premier ministre, M. Laurent Fabius, était, le mercredi 4 septembre, l'invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2.

Vivement Fabius ! Tel était le slogan implicite d'une émission consacrée à la promotion d'un seul homme, le premier ministre. Il y a lui et les autres. Tous les autres, qu'il s'agisse de MM. Barre, Giscard d'Estaing et Chirac, ou de MM. Mitterrand, Jospin et Rocard.

Lui joue bien, sans aucun doute. Au reste, seul un critique dramatique aurait pu rendre compte de sa prestation, tant celle-ci fut maîtrisée. Un exemple : je vais vous dire quelque chose de grave, annonce-t-il, et qui n'a jamais été dit à la télévision... Silence. Chacun retient son souffle. Vient le « quelque chose » : pour réduire durablement et sensiblement le chômage, il faut mener de front une politique de croissance et d'aménagement du temps de travail. Ceux qui prônent uniquement la croissance (le PC et la CGT), comme ceux qui ne jurent que par l'aménagement du temps de travail (CFDT) induisent l'opinion en erreur. Soit. M. Fabius transforme en scoop ce que dit le commissariat (et le ministre) du Plan depuis quatre ans ! Mais c'est bien joué, et bien fait.

A ce savoir-faire télégénique s'ajoute l'audace. La stratégie politique sous-jacente est claire : elle vise davantage l'échéance présidentielle que les élections législatives. Les sondages le montrent : les candidats socialistes pour mars 1986 représentent au mieux le quart du corps électoral ; le ou les candidats socialistes pour 1988 (ou plus tôt) frôlent les 50 %. Il est donc plus efficace de se préparer pour une présidentielle que l'on peut gagner plutôt que pour des législatives que l'on s'apprête à perdre. A moins, dit M. Fabius, de rétablir le courant entre le pouvoir et l'opinion. Lui seul, pense-t-il avec quelque raison (à condition d'oublier M. Michel Rocard), peut permettre à ce courant de passer.

La situation de M. Fabius peut être comparée à celle de deux autres premiers ministres de la Vᵉ République qui ont exercé leurs fonctions en temps de crise. Crise politique pour Georges Pompidou en 1968 et crise économique pour M. Raymond Barre dix ans plus tard. Le premier a gagné les élections législatives pour le compte d'un président de la République, le général de Gaulle, dont les Français — qui ont substitué l'un à l'autre en 1969 — ne voulaient plus. Le second a aussi gagné des élections que l'on disait perdues, mais a battu des records d'impopularité.

(Lire la suite page 6.)

Lire pages 5 et 6
les extraits de l'intervention
du premier ministre
et l'article de PAUL FABRA
« Un curieux raisonnement sur l'emploi. »

AU JOUR LE JOUR

Horizon

Laurent Fabius, qui ne sera peut-être plus premier ministre dans sept mois, n'a pas l'air stressé. Il donne au contraire l'impression d'avoir l'éternité devant lui. Cette insistance mise à parler de l'an 2000 comme d'une échéance familière pour lui est une manière de suggérer que beaucoup d'autres, d'ici là, auront fait leur temps.

Foin des péripéties qui occupent ses concurrents et préoccupent ses concitoyens : Laurent Fabius voit loin, très loin. Il est le premier à prendre date pour le troisième millénaire. Songeons qu'il pourra être candidat à l'Elysée en 2002, 2009, 2016. Et même en 2023 : il n'aura jamais, cette année-là, que soixante-dix-sept ans.

La longévité, en politique, cela ne s'improvise pas.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

Le Monde DES LIVRES

étranger

EUROPE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE EN NORVÈGE

Une gauche taraudée par le pacifisme

De notre envoyé spécial

Oslo. – Dans la dernière ligne droite avant les élections norvégiennes des 8 et 9 septembre, les conservateurs de M. Kaare Willoch ont repris l'initiative. Leurs adversaires travaillistes, guidés par Mme Gro Harlem Brundtland, avaient très habilement mené l'offensive pendant les premières semaines de la campagne, sur les questions sociales.

La Norvège a du pétrole, disaient-ils en substance, mais elle manque de personnel dans les crèches et dans les hôpitaux ! Cinquante mille malades sont sur les listes d'attente, affirmaient les travaillistes, qui promettaient un effort particulier pour les établissements de soins et la création de dix mille emplois dans les garderies s'ils arrivaient au pouvoir. La tactique a été payante : le parti est remonté dans les sondages, et l'issue du scrutin paraît beaucoup plus indécise qu'il y a un mois encore.

Il était de bonne guerre, pour les conservateurs au pouvoir, de contre-attaquer dans la dernière phase de la campagne électorale sur un terrain peu favorable à l'opposition : celui de la politique de défense et des rapports de la Norvège avec l'OTAN. Traditionnellement, la gauche norvégienne patauge dans ce domaine, où elle a du mal à masquer ses divisions internes.

Entre 1973 et 1981, lorsqu'ils étaient au pouvoir, les travaillistes s'étaient violemment disputés sur la question du stockage de matériel militaire américain sur le sol norvégien *(voir article ci-contre)*, puis au sujet de la « double décision » prise par l'OTAN en 1979 de déployer des Pershing II et des missiles de croisière en Europe en cas d'échec des négociations américano-soviétiques à Genève. Ces querelles, qui opposaient les tenants d'une politique modérée « traditionnelle » à une forte aile gauche pacifiste, voire franchement anti-atlantiste, furent en grande partie à l'origine de la défaite de la gauche aux élections de 1981.

« L'enfant le plus sage de la famille »

Mme Gro Harlem Brundtland, ancien premier ministre, a, depuis, fait preuve d'autorité et réussi l'exploit de mettre une sourdine aux controverses. Il est vrai que dans l'opposition, il devenait plus facile aux travaillistes norvégiens, comme aux sociaux-démocrates danois ou ouest-allemands, de condamner l'installation « prématurée » des euromissiles, alors que les possibilités de négociations fructueuses avec l'URSS à Genève n'étaient pas, à leurs yeux, entièrement épuisées.

Le compromis laborieusement mis au point ensuite entre les tendances rivales au Congrès de 1983 réaffirmait la nécessité pour le pays de rester dans l'OTAN, mais il préconisait le *« gel des arsenaux nucléaires »*, la création d'une zone dénucléarisée en Europe du Nord et une stratégie *« différente »* de l'alliance visant à restaurer le climat de détente des années 70.

Aujourd'hui, les travaillistes réclament aussi une participation plus active de la Norvège au sein de l'Alliance atlantique contre un simple alignement sur les thèses de Washington. *« Il faut choisir, pour simplifier, entre la politique de Ronald Reagan et celle de Willy Brandt »*, écrit l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Knut Frydenlund.

Les conservateurs se sont au contraire employés depuis 1981 à *« restaurer la crédibilité de la Norvège au sein de l'OTAN »* au point, selon certains, d'avoir fait de ce pays *« l'enfant le plus sage de la famille »*. Ils mettent en garde contre un retour des travaillistes au pouvoir qui ferait resurgir les querelles, engendrerait la méfiance chez les alliés et au bout du compte, l'affaiblissement de l'OTAN. *« Si les pays occidentaux veulent tirer quelque chose des négociations avec l'URSS, ils doivent former un front commun uni et non se comporter comme des individualistes à moitié neutralistes »*, déclare le ministre de la défense, M. Anders Sjaastad.

La cible préférée des conservateurs dans ce débat embarrassant pour la gauche est le vice-président des travaillistes, M. Einar Förde, en qui beaucoup voyaient un futur ministre des affaires étrangères. Ce brillant intellectuel de quarante-deux ans a longtemps milité contre l'OTAN ; il appelle de ses vœux la création d'une zone dénucléarisée nordique, avec la Suède et la Finlande, et promet de mener une lutte au *« corps à corps »* au sein du pacte atlantique pour la réalisation de ce projet. Il se démarque ainsi de la position officielle de son parti qui ne conçoit cette zone que dans le cadre d'un accord préalable et hypothétique entre l'OTAN et le pacte de Varsovie.

Mme Gro Harlem Brundtland a déclaré que M. Förde ne serait pas le chef de la diplomatie norvégienne en cas de victoire de la gauche. Cela montre à quel point le parti est sur la défensive. On sait aussi que dix-huit des candidats travaillistes qui sont quasiment sûrs d'être élus le 9 septembre sont connus pour leur hostilité plus ou moins marquée à l'alliance atlantique, leur engagement dans le mouvement antinucléaire et leur attachement à la zone dénucléarisée en Europe du nord. Le député Guttorm Hansen n'a pas facilité la tâche de Mme Gro Harlem Brundtland en déclarant dernièrement qu'il était conscient de *« l'impossibilité pour la Norvège de quitter l'OTAN dans un avenir proche et que le processus de retrait demanderait sans doute une décennie »*.

L'offensive des conservateurs a montré que l'« unité » était factice parmi les travaillistes. L'opération pourrait toutefois gêner les deux autres partis membres de la coalition, les chrétiens-populaires et les centristes, qui comptent parmi leurs électeurs un bon nombre d'adversaires du nucléaire et de la politique américaine.

ALAIN DEBOVE.

Un arsenal de l'OTAN dans le fjord de Trondheim

Trondheim. — La Norvège, membre de l'OTAN depuis 1949, est le seul pays de l'alliance atlantique, avec la Turquie, à avoir une frontière commune avec l'URSS. Elle n'autorise pas le stationnement de troupes étrangères ni d'armes nucléaires et chimiques sur son territoire en temps de paix. Ce choix est soutenu par environ 80 % de la population.

Pour assurer, en cas de conflit, la défense d'un territoire aussi vaste que l'Allemagne de l'Ouest et le Benelux, les quelque quatre millions de Norvégiens ont besoin de renforts rapides de leurs alliés. C'est la raison pour laquelle le gouvernement travailliste de M. Odvar Nordli engagea en 1976 des pourparlers avec les Etats-Unis sur le « prépositionnement » de matériel militaire américain en Norvège. Le renforcement des bases navales et aériennes soviétiques, à Mourmansk et dans la presqu'île de Kola, rendait en effet les transports de ce matériel par voie maritime particulièrement vulnérables. Les militaires norvégiens désiraient que ces équipements soient stockés dans le nord du pays. Mais, pour des raisons politiques — le gouvernement ne voulait pas que l'opération soit considérée par Moscou comme une provocation, — le choix se porta sur la province de Troendelag, dans le centre du pays. L'accord signé par Oslo et Washington fut finalement entériné par le Parlement, en janvier 1981, après de longues discussions au sein du groupe travailliste.

Le matériel entreposé autour du fjord de Trondheim est destiné à équiper une brigade d'infanterie de marine de 10 à 12 000 hommes répartis en unités aériennes (75 avions et autant d'hélicoptères), terrestres et de maintenance. Il comprend 24 canons de 155 mm, environ un millier de véhicules de transport dont 250 camions lourds, des remorques pour l'artillerie, des appareillages pour pistes d'atterrissage ainsi que munitions, carburant et produits alimentaires. Le stockage est prévu en divers endroits, souvent dans le roc, et les travaux d'infrastructure qui ont commencé cette année devraient être achevés en 1989-1990. Le financement est couvert par l'OTAN.

De cette façon, les troupes américaines, qui seraient acheminées en renfort par avion en cas de crise, trouveraient sur place le matériel dont elles ont besoin. Moins d'une semaine après une éventuelle décision politique de la Norvège de demander le soutien de ses alliés, la brigade serait opérationnelle. Par voie maritime, l'opération prendrait sept semaines. Selon le général Torbjoern Bergersen, commandant de la région militaire du Troendelag, *« il ne faut pas négliger l'effet dissuasif et psychologique de cette mesure. En cas de conflit, soldats soviétiques et américains risquent ainsi de se retrouver rapidement face à face, ce que sans doute ni Washington ni Moscou ne souhaitent »*.

A.D.

Grèce

Le gouvernement socialiste en vient à son tour à l'austérité

Les socialistes grecs ne voulaient pas entendre parler de « politique d'austérité » il y a quelques mois encore, au moment de la campagne pour les élections législatives du 2 juin. L'expression, disait-on dans l'entourage du premier ministre, M. Papandréou, sentait trop le néo-conservatisme et on persistait à lui opposer celle de *« politique de développement »*. En dépit des déclarations du gouverneur de la banque de Grèce sur le caractère inéluctable de certaines *« mesures pénibles »* (rigueur monétaire et fiscale, politique des revenus plus sévère), en dépit de l'évolution alarmante de certains indices, le Pasok s'était gardé pendant toute la campagne d'annoncer aux Grecs une période de vaches maigres.

L'économie cependant a ses raisons, auxquelles M. Papandréou vient de faire droit dans le discours qu'il a prononcé le 30 août à Salonique. Usant d'un vocabulaire nouveau, le premier ministre a parlé de la nécessité de *« stabiliser l'économie »* en cette période *« critique »*. Le discours était bien sûr ponctué d'arguments plus familiers à M. Papandréou, comme la mise en garde contre des mesures *« qui seraient imposées à la Grèce de l'étranger »*, c'est-à-dire la menace d'une intervention du Fonds monétaire international. Mais c'était la première fois que le virage dans la politique que mène le gouvernement socialiste depuis octobre 1981 était aussi clairement annoncé.

Les maux dont souffre l'économie grecque ne datent pas de 1981, même si certains se sont aggravés. La dette extérieure atteint 14 milliards de dollars et les remboursements cumulés auxquels devrait faire face le pays au cours des deux prochaines années exigeront vraisemblablement la négociation d'un rééchelonnement. Le taux d'investissement, déjà faible sous le précédent gouvernement, ne s'est pas redressé, en dépit de certaines incitations.

Une partie difficile

L'investissement public pèse sur le budget de l'Etat. La productivité industrielle est à très bas niveau, alors que les produits grecs doivent subir depuis 1982 une concurrence accrue des autres pays membres de la CEE. Le taux d'inflation reste parmi les plus élevés des pays européens (17,7 %).

M. Papandréou s'est fixé deux priorités : la réduction du déficit croissant de la balance des paiements et la diminution de l'inflation. *« Nous devons tous ensemble admettre une vérité simple*, a-t-il dit. *Nous ne pouvons consommer plus que ce que nous produisons. »* Il a invité tout particulièrement les syndicats à modérer leurs revendications salariales et il a laissé présager l'abandon de l'échelle mobile des salaires, qu'il se flattait jusque-là d'avoir maintenue, bien qu'avec certains aménagements. C'est donc une partie difficile que M. Papandréou a engagée dans un pays assez peu disposé au sacrifice collectif. Le mouvement syndical grec est largement dominé par les communistes, et il se peut que ces derniers cherchent à compenser sur le plan social le recul qu'ils ont subi aux dernières élections.

M. Papandréou a également précisé à Salonique que les socialistes grecs *« ne sont pas opposés au profit des entreprises »* quand il se situe à un niveau raisonnable. Il a fait appel aux investissements étrangers, qui sont, a-t-il dit, *« les bienvenus »*. Cette rupture avec le discours fortement idéologique qui prévalait jusque-là risque elle aussi d'attirer les foudres des communistes, toujours prompts à dénoncer *« le grand capital et les multinationales »*.

CLAIRE TRÉAN.

Irlande du Nord

TRENTE BLESSÉS DANS L'ATTAQUE D'UN COMMISSARIAT

Belfast *(AFP)*. — L'IRA a revendiqué l'attaque au mortier d'un commissariat qui a fait trente blessés le mardi 3 septembre, à Enniskillen (sud-ouest de l'Ulster). Les tirs sont partis d'un camion, volé à une famille qui avait été retenue en otage à son domicile pendant toute la nuit.

Les blessés — dix-neuf policiers et onze civils — ne sont que légèrement atteints, mais, selon la police, l'attentat aurait été meurtrier si le commissariat n'avait pas été fait d'épais murs de granit.

En février, une attaque similaire de l'IRA contre le commissariat de Newry avait fait neuf morts.

URSS

Josyf Terelja à nouveau lourdement condamné

Un Ukrainien de quarante-trois ans, Josyf Terelja, responsable d'une revue catholique clandestine, a été condamné le 20 août à une peine de sept ans de camp prolongée de cinq années de relégation par un tribunal d'Oujgorod, a annoncé la mission slave de Stockholm.

Josyf Terelja a déjà passé dix-huit années de sa vie en détention. Sa dernière arrestation date du 8 février dernier, alors qu'il était soigné dans un hôpital. Il fut transféré dans un hôpital psychiatrique au mois de mars.

D'autre part, l'Association internationale contre l'utilisation de psychiatrie à des fins politiques (IAPUP) a lancé récemment de Genève un appel en faveur de dix écrivains, poètes et journalistes, détenus dans des hôpitaux psychiatriques en Union soviétique. Il s'agit de MM. Nizametdin Akhmetov et Vladimir Gershuni, détenus à Alma-Ata, Viktor Rafalsky et Pavlo Skochok, internés à Dnepropetrovsk, du docteur Algirdas Statkevicius, à Chernyakovsk, M. Anatoli Lupinos, à Orel, Grigori Alexandrov, à Tachkent, MM. Alexandre Skobov et Gregory Ribak, tous deux détenus à Leningrad, et Oleg Okhapkin, à Moscou.

L'IAPUP demande à M. Markov, premier secrétaire de l'Union des écrivains soviétiques, d'intervenir pour la libération des hommes de lettres internés. — *(AFP.)*

● *Le sort des Sakharov.* — L'appartement de l'académicien soviétique dissident Andrei Sakharov à Gorki n'est plus gardé et semble déserté depuis la fin août, a annoncé, mercredi 4 septembre, l'organisation de défense des dissidents soviétiques La terre et le monde. Citant des témoignages d'habitants de Gorki parvenus à des *« sources indépendantes »* à Moscou, l'organisation indique que les rideaux sont tirés aux fenêtres et qu'aucune lumière n'est plus allumée dans l'appartement du Prix Nobel de la paix. Selon l'organisation, des « rumeurs » circulent à Gorki sur le transfert du couple Sakharov dans un autre appartement de la ville ou dans une autre ville. La presse occidentale avait diffusé, le 29 juillet dernier, un film vidéo fourni par des sources soviétiques officieuses montrant l'académicien quittant une clinique de Gorki apparemment en bonne santé.

RFA

Les soixante-dix ans en fanfare de M. Franz-Josef Strauss

Il fallait faire confiance à M. Franz-Josef Strauss, ministre-président de l'Etat libre de Bavière, pour que son entrée dans le club des septuagénaires ne passât pas inaperçue. La discrétion et la modestie n'étant pas la caractéristique principale de celui qui se définit lui-même comme *« l'Hercule de la politique allemande »*, c'est avec un faste rappelant la défunte monarchie bavaroise que M. Strauss fête, à partir du jeudi 5 septembre, son soixante-dixième anniversaire.

La date officielle de la venue au monde du petit Franz est le 6 septembre 1915 ; mais l'ampleur du programme jubilaire est telle que les festivités s'étaleront sur deux semaines.

Des réjouissances, il y en aura pour tous les goûts. Côté folklore, les amateurs de musique populaire bavaroise seront comblés, puisque le député au Landtag Karl Kling (CSU), par ailleurs président de l'association des sociétés musicales de Bavière et du Allgaü, a convoqué ses ouailles sur la place de l'Odéon à Munich : plus de mille cinq cents musiciens en costume régional feront sonner les cuivres et battront tambour en l'honneur du premier des Bavarois. Les hommages officiels du gouvernement de Bonn seront particulièrement solennels : le chancelier Helmut Kohl et le président de la République, M. Richard von Weizsäcker, se rendront, vendredi 6 septembre, à la réception organisée dans le jardin d'hiver de la résidence du gouvernement provincial bavarois.

C'est à la CSU (Union chrétienne sociale), branche bavaroise des chrétiens-démocrates, qu'il appartiendra d'organiser les réjouissances populaires : trois mille cinq cents personnes sont attendues au Kaiserhof. Inutile de dire que la bière coulera à flots, faisant de cette fête un prélude impromptu à la fameuse fête d'octobre de Munich, sans doute la plus grande fête populaire d'outre-Rhin...

Mais M. Franz-Josef Strauss aura également droit à une célébration « haut de gamme » de son soixante-dixième anniversaire. D'éminents universitaires et historiens lui ont fait un cadeau dans la grande tradition de l'université allemande : un volume intitulé *Mélanges en l'honneur de Franz-Josef Strauss* a été rédigé sous la direction de l'historien Golo Mann. Les signatures des contributions nous invitent à un tour du monde de la Weltpolitik : Ronald Reagan, Henry Kissinger, Margaret Thatcher, Yasuhiro Nakasone, Bruno Kreisky, et, naturellement, les vieux rivaux ou adversaires que sont Helmut Kohl et Helmut Schmidt... Cela afin de ne pas oublier que, sous des dehors de politicien populiste, M. Franz-Josef Strauss est un fin lettré, spécialiste de langues anciennes, qui aime agrémenter ses discours de citations latines.

Faiseur de rois

Dans le paysage politique ouest-allemand, M. Franz-Josef Strauss occupe une place à part. Ses partisans comme ses adversaires lui reconnaissent une dimension, une personnalité, qui touchent au mythe. Lorsque, aujourd'hui, la RFA a des problèmes, l'opinion publique est plutôt attentive aux bruits venant de Munich (ou de Hambourg, où réside son vieil adversaire Helmut Schmidt) qu'aux commentaires officiels de Bonn...

Mais le faste déployé au cours de la « quinzaine bavaroise » ne saurait faire oublier que l'heure de M. Strauss n'est pas près de sonner à Bonn. Elle a définitivement passé ce jour de 1980 où il vint, l'air accablé, reconnaître sa défaite électorale devant le chancelier Schmidt.

M. Franz-Josef Strauss a toujours fait peur, provoquant par son conservatisme musclé un phénomène de rejet de la part des électeurs modérés et de ces indécis qui font les majorités.

Mais, même s'il est maintenu par son rival Helmut Kohl dans son exil munichois, l'ombre de M. Franz-Josef Strauss plane sur la vie politique de la République fédérale. S'il n'a plus l'ambition d'être roi lui-même, il sait qu'il peut être un faiseur de rois. Chaque faux pas du chancelier Kohl est pour lui l'occasion de lancer une pointe acérée contre le *« géant noir du Palatinat »*. S'il advenait que, à force d'accumuler gaffes et manifestations d'*« incompétence »* ou de *« dilettantisme politique »* (ce sont là des amabilités straussiennes envers son partenaire de la coalition au pouvoir), M. Helmut Kohl ne soit plus un candidat présentable pour les prochaines élections au Bundestag, en 1987, nul doute que M. Strauss ne favorise l'ascension de son voisin et ami Lothar Späth, ministre-président (CDU) du Bade-Wurtemberg...

Jusqu'à présent, M. Kohl a accepté les coups de griffes de son rival avec son imperturbable sourire. Une seule fois, pourtant, il est sorti de ses gonds, cruellement : *« Lorsque le vieux lion rugit, on ne craint que sa mauvaise haleine »*, s'était-il exclamé peu après les élections, victorieuses pour lui, d'octobre 1983.

LUC ROSENZWEIG.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

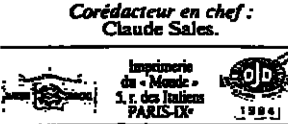
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

AMÉRIQUES

Chili

Trois manifestants ont été tués au cours de la « protesta »

Santiago *(AFP)*. – De violents incidents ont marqué, le mercredi 4 septembre, la journée de protestation organisée par le Commandement national des travailleurs (CNT), le principal syndicat du pays. Selon un bilan provisoire, trois personnes ont été tuées par balles, dont un jeune homme de seize ans, et plusieurs dizaines de blessés ont été transportés dans divers hôpitaux de la capitale. La police a procédé à plus de quatre cents arrestations.

Dès la matinée, les mots d'ordre lancés par le CNT, malgré l'avis de l'opposition modérée, qui est restée à l'écart de cette journée d'action, ont entraîné une paralysie progressive des transports urbains de Santiago. A la mi-journée, les commerces et la plupart des services publics avaient fermé leurs portes, tandis que l'absentéisme scolaire atteignait, selon le CNT, environ 65 %.

Dans plusieurs quartiers populaires, les manifestants ont érigé des barricades et lancé des bombes incendiaires contre des autobus. D'autres attentats ont été commis contre une banque, des magasins et des transformateurs électriques. Dans le quartier ouvrier de la Victoria, où, il y a un an, le prêtre français André Jarlan avait été tué par balles, plusieurs centaines de personnes ont rappelé son souvenir et assisté à une messe.

Des affrontements entre manifestants et policiers ont également eu lieu à Concepcion (à 520 kilomètres au sud de la capitale), où les carabiniers ont fait irruption sur le campus de l'université, à Arica, Antofagasta et Valparaiso. *« Le pays a répondu à notre appel et démontré pacifiquement son désaccord avec l'immobilisme politique et la grave situation économique »*, a déclaré le leader du CNT, M. Rodolfo Seguel.

Pour sa part, le général Pinochet a menacé l'opposition d'employer la manière forte si l'agitation se poursuivait. Parlant devant un élégant club de Santiago, au moment même où se produisaient dans la rue des heurts violents, le chef de l'Etat, jouant sur les mots, a déclaré que son régime n'avait jamais été une *« dicta-dure »*, mais était au contraire une *« dicta-douce »*. Il a ajouté : *« Peut-être qu'on va nous obliger à prendre des mesures dures, et alors ça va changer pour de bon. »* A la fin de cette réception, le général Pinochet a traversé à pied les jardins de la Moneda, le palais présidentiel. Des passants l'ont applaudi sur son passage.

Nicaragua

● *Nouveau ministre de la justice.* – Le Front sandiniste, au pouvoir, a attribué, mercredi 4 septembre, le poste de ministre de la justice à M. Rodrigo Reyes en remplacement de M. Ernesto Castillo, nommé ambassadeur en Union soviétique. – *(Reuter.)*

Guatemala

En dépit des concessions du gouvernement la tension reste vive dans la capitale

Le gouvernement militaire du général Mejia a décidé, mercredi 4 septembre, d'abandonner son projet de hausse des prix des transports urbains. Cette mesure, annoncée à la fin du mois d'août, avait déclenché, depuis plusieurs jours, des troubles, qui ont amené l'armée à intervenir dans la capitale guatémaltèque, quadrillée mercredi *matin* par la troupe. Depuis lundi, les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre ont fait au moins dix morts.

Dans une déclaration lue, mercredi, à la radio nationale, le chef de l'Etat a rendu publics un gel des prix des principaux produits de consommation courante, ainsi que des *« ajustements »* de salaires à court terme pour les fonctionnaires. En même temps, le général Mejia a confirmé l'occupation par l'armée de l'université de la capitale, la fermeture des écoles, et il a menacé de prendre *« toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre »*.

Une crise économique sans précédent

L'explosion populaire qui, depuis une semaine, secoue le Guatemala est révélatrice de la crise sans précédent que traverse ce pays, dont l'économie passait naguère pour l'une des plus stables d'Amérique centrale. Venant se greffer sur un malaise social de plus en plus profond, cette brusque flambée de violence traduit à sa manière l'exacerbation des tensions à l'approche des élections prévues pour début novembre.

Les caisses sont vides

Le ressentiment populaire est à l'image de la constante détérioration des conditions d'existence de la majorité des Guatémaltèques. Selon un responsable de la Banque centrale, le revenu par habitant en 1985 serait sur le point de retomber au niveau enregistré en 1972. Avec une industrie qui ne fonctionne plus qu'à 60 % de sa capacité installée, près de la moitié de la population active souffre du chômage et du sous-emploi. Pour la quatrième année consécutive, le produit intérieur brut est en baisse. Le taux d'inflation, qui s'inscrivait officiellement à 10 % en 1984, a déjà fait un bond de plus de 60 % depuis le début de l'année, et est en train de prendre des proportions jamais atteintes dans le pays.

Aujourd'hui, le marasme économique est devenu le talon d'Achille des militaires. S'ils ont acquis une certaine expérience depuis un quart de siècle qu'ils luttent contre la guérilla, les généraux ne sont pas habitués à affronter une crise de l'ampleur de celle que traverse actuellement le pays. Les caisses de l'Etat sont vides ; le déficit budgétaire est alarmant et, par manque de devises, le Guatemala a récemment connu une grave pénurie d'essence.

Parallèlement, la dette extérieure est rapidement passée à plus de 2,5 milliards de dollars, et les autorités ne parviennent pas à enrayer la fuite des capitaux. La monnaie nationale, le quetzal, dont la parité est artificiellement maintenue à égalité avec le dollar, s'échange à 3,5 quetzals pour 1 dollar sur le marché libre.

Jusqu'ici les militaires n'ont pu qu'assister impuissants à l'effondrement de l'économie et se sont révélés incapables de prendre les mesures qui s'imposent pour redresser la barre. Pour la deuxième fois cette année, le général Mejia a été contraint par la pression populaire de faire marche arrière. En avril déjà, l'hostilité des milieux d'affaires à l'introduction de nouveaux impôts l'avait obligé à renoncer à son plan d'assainissement et à se séparer de deux de ses ministres. Pour parer au plus pressé, le gouvernement avait ensuite dû procéder à des compressions budgétaires et vendre de l'or pour payer les importations de pétrole.

Les augmentations de l'essence de près de 50 %, décidées fin juillet n'ont pas manqué de se répercuter sur les prix en général, et notamment sur les tarifs des transports publics, rendant des troubles sociaux presque inévitables. Ces explosions de colère dans la capitale et à Quetzaltenango, la deuxième ville du pays, ne sauraient toutefois faire oublier une situation encore bien plus critique dans les zones rurales. La population indienne, majoritaire et traditionnellement marginalisée, est la principale victime des affrontements entre l'armée et la guérilla sur les hauts plateaux de l'ouest du pays.

La campagne électorale

Signe des temps, l'économie est devenue le principal thème de la campagne électorale, supplantant dans les discours le problème d'une violence toujours récurrente. Les trois candidats du centre et de droite à la présidence promettent d'ailleurs tous de stimuler la production pour sortir de la récession.

Reste à savoir si le climat pourra continuer à se détériorer sans menacer le prochain scrutin. Déjà certains secteurs d'extrême droite cherchent à tirer profit des incidents actuels pour pêcher en eau trouble. Le général Mejia n'ignore pas que les Etats-Unis font dépendre l'accroissement de leur aide de la poursuite du processus de démocratisation. Mais les militaires entendent conserver une bonne partie de leurs prérogatives et, instruits par l'expérience, les Guatémaltèques demeurent sceptiques tant que l'armée n'aura pas cédé le pouvoir aux civils.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

PROCHE-ORIENT

Liban

L'attentat à la voiture piégée de Zahlé a fait une quinzaine de morts

De notre correspondant

Beyrouth. – Au moment où une légère décrispation se produisait à Beyrouth avec la réouverture d'une voie de passage entre les deux secteurs de la ville, la tension se déplaçait a Zahlé, où un attentat à la voiture piégée a fait, mercredi après-midi 4 septembre, de dix à quatorze morts et de quarante-deux à cinquante blessés. Quatre attentats similaires en août, deux dans chaque secteur de Beyrouth et un cinquième à Tripoli avaient fait, au total, cent quarante morts et deux cent cinquante blessés.

L'attentat de Zahlé paraît d'autant plus gratuit qu'un accord venait d'être conclu entre les autorités militaires syriennes de la Bekaa et les représentants de cette ville, dont l'effet politique était de mettre fin au statut particulier dont jouissait Zahlé, depuis 1981 en plein territoire sous contrôle syrien. Les Forces libanaises (milice chrétienne) avaient mis fin à leur présence armée vendredi dernier, et une commission de sécurité incluant trois officiers syriens venait de s'y réunir lorsque l'attentat s'est produit. Celui-ci vise-t-il l'accord christiano-syrien, comme le suggèrent les médias du camp chrétien, ou s'inscrit-il dans le cycle de violence multiforme dont le but est d'accentuer la déstabilisation du Liban et de terroriser sa population ? Aucune hypothèse ne saurait être hasardée...

Autre acte de violence dans la Bekaa : l'aviation israélienne a bombardé des positions palestiniennes d'un groupe pro-libyen, faisant six morts et dix blessés. Les troubles mettant en scène les Palestiniens se sont multipliés au cours des derniers jours avec des liquidations d'arafatistes à Saïda et, surtout, des combats chiito-palestiniens au camp de Borj-Barajneh, dans la balieue sud de Beyrouth, qui ont fait cinq morts et vingt blessés, réveillant aussi le spectre de la « guerre des camps » de mai et juin derniers. Amal accuse ses adversaires chiites du Hezbollah de collusion avec le Fath de M. Arafat.

L. G.

RETENU EN OTAGE

Michel Seurat a pu rendre visite à sa famille vendredi dernier

Beyrouth *(AFP)*. – Mme Mary Seurat, la femme du chercheur français Michel Seurat enlevé le 22 mai à Beyrouth, a confirmé à l'AFP mercredi soir 4 septembre qu'elle avait pu rencontrer son mari vendredi dernier à l'occasion du premier anniversaire de leur fille Laetitia. M. Akef Haidar, membre du bureau politique du mouvement chiite Amal, avait révélé peu avant que Michel Seurat avait été *« voir sa femme et qu'il était revenu »*.

« Michel est venu à la maison (à Beyrouth-Ouest) à 21 h 30 et il est resté une heure et quart exactement », a déclaré Mme Seurat. Le chercheur était accompagné d'un garde *« qui n'était même pas armé. Il y avait une très bonne ambiance, nous avons eu une discussion à trois* (...), *ils ont bu un café glacé »*. M. Seurat a vu sa fille cadette Laetitia, qui vient d'avoir un an, mais ses parents ont décidé de ne pas la réveiller.

L'aînée, Alexandra, trois ans, a vu son père. *« Elle a eu un peu peur de son père parce qu'elle l'a vu avec une barbe »*, a raconté Mary Seurat. La discussion a ensuite porté sur la libération de Michel Seurat, trente-huit ans, et du journaliste Jean-Paul Kauffmann, quarante-trois ans, enlevé en même temps que lui.

« Les responsables d'Amal avec qui j'étais en contact depuis trois mois ont toujours affirmé que la libération dépendait de celle des prisonniers retenus dans la prison israélienne d'Atlit. Dans ma tête, il n'y avait aucun doute que c'était Atlit. On attend ça pour la semaine prochaine », a ajouté la jeune femme.

Le premier ministre israélien M. Shimon Pérès, a annoncé mardi dans une interview télévisée que les derniers détenus d'Atlit seraient libérés *« dans une semaine ou dix jours tout au plus »*.

Egypte

Le nouveau gouvernement devra se consacrer à la remise en ordre de l'économie

De notre correspondant

Le Caire. – Le gouvernement égyptien du général Kamal Hassan Ali a présenté sa démission dans la soirée du mercredi 4 septembre, à l'issue d'une brève réunion du conseil des ministres. Le président Moubarak, qui l'a acceptée, a aussitôt chargé M. Ali Loutfi, ancien ministre des finances sous Sadate, de la formation du nouveau cabinet. La prestation de serment du nouveau gouvernement est prévue pour samedi 7 septembre.

Aucun revirement spectaculaire n'est attendu de ce remaniement ministériel surprise. M. Loutfi a déjà indiqué qu'aucun changement n'affectera les postes-clés. Le maréchal Abdel Halim Abou Ghazala notamment conservera ses prérogatives de vice-président du conseil et de ministre de la défense et de la production militaire. Il bat ainsi un record de longévité à un poste ultra-sensible. Seul le maréchal Abdel Hakim Amer, ministre de la guerre sous Nasser, qui s'était donné la mort à la suite de la défaite de juin 1967, était resté plus longtemps à la tête des armées.

M. Loutfi a indiqué d'autre part que M. Esmat Abdel Meguid restera vice-premier ministre et chef de la diplomatie. Le nouveau cabinet comprendra deux autres vice-présidents : MM. Kamal El Ganzouri, ministre du plan, et M. Youssef Wali, ministre de l'agriculture.

L'habitat et la santé

On indique par ailleurs de source informée que la plupart des ministres du cabinet sortant demeureront en place. Le changement, selon ces sources officieuses, ne concernerait que les portefeuilles de l'habitat, de la santé, du tourisme, de la culture, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, et de l'émigration. Les ministres occupant ces postes dans le cabinet sortant ont fait l'objet de violentes attaques de la presse officieuse ou d'opposition au cours de ces derniers mois. A titre d'exemple le ministre de l'habitat a été critiqué à l'issue de l'effondrement de plusieurs immeubles neufs, destinés aux logements populaires, avant même leur occupation. Le ministre de la santé, quant à lui, a affirmé que la mer à Alexandrie était *« parfaitement saine »* alors que des centaines de personnes ont contracté diverses maladies sur les plages polluées par les égouts.

La nomination de M. Loutfi vise surtout à mettre de l'ordre au sein de l'équipe économique. En effet, des dissensions assez importantes opposaient les ministres du plan, de l'économie et des finances. Elles concernaient principalement le recours aux bons offices du Fonds monétaire international (FMI) pour sortir l'Égypte d'une crise croissante au niveau de la balance des paiements. Le déficit a atteint près de 1,3 milliard de dollars selon l'opposition à la suite de la baisse des revenus des exportations pétrolières, de la chute des virements des travailleurs égyptiens à l'étranger et de la baisse du tourisme.

Le gouvernement sortant a déjà commencé à appliquer la recette classique du FMI concernant la levée progressive des subventions : le prix de l'essence a été augmenté de plus de 30 % la semaine dernière tandis que ceux de plusieurs autres produits devaient suivre.

Le Caire éprouve, d'autre part, depuis un an des difficultés croissantes en ce qui concerne le règlement de ses dettes extérieures. Des négociations ont été engagées avec les principaux créditeurs occidentaux pour un rééchelonnement de la dette civile et militaire estimée à près de 20 milliards de dollars.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

M. ALI LOUFTI : UN ÉCONOMISTE DE RENOM

Le Caire. – M. Ali Loufti, que le président Moubarak a chargé de la formation du nouveau cabinet, est un économiste égyptien de renom. Agé de cinquante ans, il a obtenu un doctorat d'économie à l'université de Lausanne en 1963. A son retour de Suisse, M. Loufti a été nommé professeur d'économie à la faculté de commerce de l'université d'Ein Chams. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages économiques. Il a ensuite été membre du conseil d'administration de la Banque d'Alexandrie, un des principaux établissements financiers égyptiens.

Partisan de l'infitah, la politique de libéralisme économique instaurée par le président Sadate en 1975, M. Loufti a été ministre des finances dans le cabinet de M. Moustapha Khalil d'octobre 1978 à mai 1980. Il était jusqu'à présent un des principaux responsables de la définition de la politique économique et financière du Parti national démocrate (PND) du président Moubarak. M. Loufti est marié et père d'un fils, lui aussi membre du PND.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

● NOUVEAU LEADER POUR L'OPPOSITION. – Le Parti libéral (opposition) australien s'est choisi, le jeudi 5 septembre, un nouveau leader. Il s'agit de M. John Howard, qui remplace M. Andrew Peacock dont la réélection était pourtant attendue.

Etats-Unis

● M. MURDOCH DEVIENT AMÉRICAIN. – M. Rupert Murdoch, magnat australien de la presse, a acquis le 4 septembre la nationalité américaine et juré, comme le veut la coutume, *« d'abjurer toute allégeance à tout prince, protentat, Etat ou royaume dont il était citoyen auparavant »*. M. Murdoch, qui vit aux Etats-Unis depuis 1973, devait changer de nationalité pour acquérir le plus important groupe de stations de télévision indépendantes des Etats-Unis, Metromedia. Il va désormais se heurter à la même législation en Australie.

AFRIQUE

République sud-africaine

Violents affrontements dans les cités métisses du Cap

Les violentes émeutes qui ont secoué, mercredi 4 septembre, pour le septième jour consécutif, les banlieues métisses du Cap se sont prolongées tard dans la soirée, selon l'état-major de la police à Pretoria qui fait état de trois jeunes métis blessés au cours d'affrontements avec les forces de l'ordre.

Au moins onze personnes ont été arrêtées, indique la police, qui déclare ne pouvoir confirmer la mort de deux jeunes métis après que des civils blancs eurent ouvert le feu sur une centaine de manifestants. Le porte-parole de la police s'est borné à déclarer que les Blancs avaient tiré à coups de fusil sur des jeunes qui venaient d'investir les rues de la banlieue du Cap et qui jetaient des pierres sur des maisons.

Le porte-parole a, par ailleurs, refusé de commenter les informations selon lesquelles quarante personnes auraient été blessées par la police, au cours des émeutes dans d'autres cités noires et métisses des alentours de la ville.

Devant la multiplication des troubles, des rumeurs insistantes selon lesquelles le gouvernement allait imposer l'état d'urgence circulaient, mercredi, au Cap. L'état d'urgence règne déjà dans trente-six des deux cent soixante-cinq districts du pays, depuis le 21 juillet dernier, couvrant les régions de Johannesburg et de l'est du Cap.

L'ensemble du système éducatif pour les métis est d'autre part complètement paralysé par le boycottage des cours dans l'ouest de la province du Cap, a reconnu, mercredi, le département de l'éducation. Les cours n'ont lieu normalement que dans un seul des quatre-vingt-six lycées de la région.

Recours possible aux réserves d'or

D'autre part, le gouverneur de la Banque centrale sud-africaine, M. Gerhard De Kock, a déclaré mercredi soir à New-York, après avoir rencontré les responsables des grandes banques américaines, de la Réserve fédérale et du Fonds monétaire international, que l'Afrique du Sud pourrait engager ses réserves d'or pour obtenir de nouveaux prêts bancaires indispensables au fonctionnement de son économie. *« Nous savons parfaitement que nous pourrions facilement échanger tout notre or si nous le voulions »*, a-t-il précisé.

M. De Kock a indiqué que le montant de la dette extérieure sud-africaine, dont les remboursements seront exigibles dans les douze prochains mois, s'élève à 12 milliards de dollars, dont 6 milliards de prêts bancaires à court terme, comprenant 2 milliards pour les banques américaines.

« Nous remplirons tous nos engagements, a-t-il ajouté, *mais, bien sûr, pas en trois mois. »* Après un raffermissement temporaire en début de semaine, le rand sud-africain a brutalement fléchi mercredi 4 septembre, revenant de 0,41 dollar à 0,35 dollar, avant de remonter un peu, à 0,38 dollar, sur l'intervention de la banque centrale sud-africaine. C'est dire que les craintes sont toujours vives vis-à-vis d'un pays et d'une situation dont nul ne se hasarde à prévoir l'évolution.

La fin de la grève dans les mines d'or et de charbon semble être la seule bonne nouvelle pour les milieux économiques. Techniquement, il ne s'agit que d'une suppression, le syndicat des mineurs noirs (NUM) ayant levé son ordre de grève temporairement après avoir saisi un tribunal pour faire stopper les licenciements *« illégaux »* des mineurs grévistes. La loi autorise en principe les employeurs à licencier les employés en grève en invoquant une *« rupture de contrat »* de la part des grévistes.

La grève a été très peu suivie. La plupart des arrêts de travail ont eu lieu dans des mines non touchées par le mot d'ordre. Des débrayages illégaux ont en particulier touché la mine d'or de Deelkraal de la compagnie Gold Fields, ainsi que les mines de la société Gencor. Gold Fields a annoncé avoir levé sa menace de licenciement d'environ 6 000 mineurs à Deelkraal et la situation est redevenue normale, selon la direction. En revanche, Gencor n'a pas assoupli sa position, annonçant le licenciement de 128 mineurs à Marievale, l'une des cinq mines d'or où la grève était légale, et indiquant qu'elle s'apprêtait à en licencier 800 autres. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

● *Un satellite de télécommunications pour l'Afrique du Sud.* – Des experts sud-africains, rassemblés à Johannesburg au sein d'un groupe connu sous le nom de Syncom et soutenu par la Chambre d'industrie fédérée d'Afrique du Sud, ont récemment recommandé, selon le quotidien *The Star*, que soit mis sur pied un projet de satellite de télécommunications sud-africain entièrement financé par des fonds privés. Les contrats définitifs pour la réalisation, par des firmes américaines, de ce programme de 360 millions de rands (1,2 milliard de francs environ) pourraient être signé dans le courant de l'année prochaine. Le groupe Syncom pense qu'il serait plus facile à l'Afrique du Sud d'accéder actuellement à des technologies de pointe comme celles utilisées dans les télécommunications spatiales si les demandes étaient faites par un groupe privé plutôt que par le gouvernement.

A L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DES NON-ALIGNÉS

Le président dos Santos (Angola) a prononcé une diatribe contre l'« axe Washington-Pretoria »

Luanda *(AFP, Reuter)*. – La conférence des ministres des affaires étrangères des pays non-alignés s'est ouverte mercredi 4 septembre à Luanda par un discours du président angolais, M. José Eduardo dos Santos, qui a vivement pris à partie les Etats-Unis à propos de leur politique en Afrique australe. Le chef de l'Etat a notamment dénoncé l'action de l'*« axe Washington-Pretoria »*, accusé d'avoir lancé contre son pays *« une agression extérieure multiforme, par le truchement de quelques traîtres ambitieux angolais »*.

M. dos Santos a estimé que les Etats-Unis et l'Afrique du Sud violaient les engagements pris en 1984 pour ramener la paix dans cette région du monde, et que l'attitude américaine encourageait Pretoria à *« poursuivre la déstabilisation des pays environnants »*. Il a par ailleurs justifié par la nécessité de *« garantir la paix et la stabilité »* la présence des forces militaires cubaines dans son propre pays.

M. dos Santos, en outre, a condamné *« la recrudescence des activités belliqueuses de l'impérialisme et la course aux armements »*, qui résulteraient, selon lui, des projets de défense spatiale de M. Reagan.

Le ton employé par le président angolais pour prononcer cette diatribe anti-américaine n'a pas fait l'unanimité parmi les délégués présents à Luanda. Plusieurs représentants de pays d'Asie, en particulier, ont indiqué qu'ils s'opposeraient à toute motion condamnant formellement la politique des Etats-Unis en Afrique australe ou l'IDS. Le ministre yougoslave, M. Raif Dizdarevic, s'est prononcé de son côté contre un soutien systématique des non-alignés au camp soviétique.

Aucune décision n'avait encore été prise ce jeudi matin à propos de la prochaine présidence du mouvement. Les noms du Zimbabwe, de la Yougoslavie et de l'Indonésie (*le Monde* du 5 septembre) faisaient toujours partie de ceux qui étaient le plus fréquemment avancés dans les couloirs de la conférence.

LE CONFLIT ENTRE TUNIS ET TRIPOLI

M. Mzali a annoncé le rappel de tous les Tunisiens vivant en Libye

Le chef des opérations navales américaines, l'amiral James David Watkins, arrivé mercredi 4 septembre à Tunis, pour une brève visite, a déclaré, à l'issue de son entretien avec le président Bourguiba que *« Tunis pourrait être assuré de l'appui continu de Washington en ce moment critique »*.

D'autre part, le chargé d'affaires algérien accrédité à Tripoli a été convoqué, mardi soir, par le comité populaire des liaisons extérieures (ministère libyen des affaires étrangères). Cette convocation intervient deux jours après la courte visite du président algérien Chadli Benjedid en Tunisie qui a, sans nul doute, irrité les Libyens.

De notre correspondant

Tunis. – La Tunisie va rapatrier l'ensemble de sa colonie en Libye, qui, avant le début des expulsions (elles ont atteint le chiffre de 29 000) comptait quelque 90 000 personnes.

Le premier ministre, M. Mzali, a annoncé officiellement, et non sans quelque solennité, cette décision mercredi 4 septembre devant les cadres politiques et administratifs du pays, réunis au siège du Parti socialiste destourien à Tunis. *« le gouvernement*, a-t-il déclaré, *a décidé de retirer tous les travailleurs mais aussi tous les techniciens de Libye afin de ne plus être à la merci du chantage qui était exercé à partir de leur présence. Nous avons déjà demandé aux enseignants exerçant dans les établissements libyens qui se trouvent en vacances de ne pas regagner leur poste. »*

Dans l'esprit de M. Mzali, une commission d'experts tunisiens et libyens devra être constituée pour programmer et organiser ces retours, examiner l'indemnisation des expulsés et établir les modalités de remboursement des industriels dont les commandes n'ont pas été honorées. Encore faudra-t-il obtenir un accord pour engager cette procédure. Il semblait acquis voici quelques jours à la suite de la médiation koweïtienne, mais un premier groupe d'experts tunisiens qui se préparaient à partir mardi pour Tripoli ont dû subitement renoncer à ce voyage.

La position ferme que vient d'opposer le gouvernement pour ses ressortissants se traduit aussi par un gel de la coopération dans différents domaines *« qui se poursuivra tant que les Libyens n'adopteront pas une position civilisée*, a dit M. Mzali, *car nous sommes décidés à faire face à cette crise avec calme, détermination, fermeté et confiance totale en nous-mêmes »*.

D'autre part, le premier ministre a accusé la Libye de mener parallèlement à ces tentatives d'*« étouffement »* de l'économie une action permanente de déstabilisation pour renverser le régime. Il a révélé que des ressortissants libyens avaient été arrêtés porteurs d'*« engins explosifs »*, ils auraient reconnu être chargés de se livrer à *« des actes terroristes »* dont M. Mzali n'a pas précisé la nature. Ces saboteurs devraient être présentés prochainement à la télévision.

Dans son discours, qui a duré près d'une heure et demie, M. Mzali a longuement évoqué les multiples péripéties qui émaillent depuis seize ans les relations tuniso-libyennes mettant plus d'une fois les rieurs de son côté en brocardant le colonel Kadhafi pour son *« utopie unitaire »*, son *« manichéisme politique »* ou sa *« cyclothimie »*. Mais le premier ministre a surtout insisté sur la vigilance – des comités ont d'ailleurs été mis en place – que doivent observer tous les Tunisiens en cette période dangereuse car *« un terroriste peut toujours frapper comme au Koweït »*.

De même, il s'est apesanti sur la nécessité de renforcer la solidarité nationale afin de faire face aux problèmes économiques et sociaux posés par la crise avec Tripoli. A ce propos, il s'est montré très amer à l'égard de la centrale syndicale UGTT, qui, refusant une trêve sociale menace de déclencher de nouvelles grèves. Et tout en se défendant de vouloir porter un jugement, il a relevé la coïncidence entre les menées libyennes et le regain de tension sociale.

MICHEL DEURÉ.

Côte-d'Ivoire

Graves incidents entre Ghanéens et Ivoiriens à l'issue d'un match de football

Abidjan (AFP). – De nombreux ressortissants ghanéens vivant en Côte-d'Ivoire souhaitent regagner leur pays après les violents incidents qui se sont produits lundi 2 et mardi 3 septembre, tant à Abidjan que dans plusieurs villes de l'intérieur. A l'origine de ces incidents, un match de football opposant les Eléphants ivoiriens aux Black Stars ghanéens, dimanche à Kumasi, dans le cadre de la Coupe d'Afrique des nations, à l'issue duquel certains supporters des « Eléphants » se sont plaints de *« sévices »*.

En guise de représailles, de nombreux Ivoiriens devaient s'en prendre aux Ghanéens et à leurs biens. Mardi déjà, une source ghanéenne à Abidjan avait fait état de la disparition de quatre femmes ghanéennes, dont une enceinte, qui auraient été jetées dans la lagune, à Abobo-Doume, par un groupe d'Ivoiriens.

Plusieurs milliers de Ghanéens se sentant menacés, selon une source diplomatique ghanéenne, se sont alors réfugiés dans les différents commissariats d'Abidjan, qui ont été vite débordés. La police a donc décidé de les regrouper dans un vaste camp du commissariat du quartier de la zone 4 à Abidjan. Ils étaient trois mille, de source ivoirienne officieuse, et six mille, selon une source ghanéenne. Mercredi, toutefois, l'évacuation de ce camp avait commencé, et en fin d'après-midi, d'après des témoins, il n'y restait plus qu'une centaine de personnes. Cependant, beaucoup de ces réfugiés, totalement démunis, ne savaient plus où aller, et leur situation posait de sérieux problèmes à l'ambassade du Ghana à Abidjan, où l'on se montre particulièrement préoccupé par ces événements.

Mardi, le bureau politique du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI, parti unique) avait lancé un appel au calme et condamné *« les actes de pillage et de vandalisme »* perpétrés à l'encontre des membres de la communauté ghanéenne en Côte-d'Ivoire, estimée à environ trois cent mille personnes.

DIPLOMATIE

Moscou menace de répondre aux essais américains par un « déploiement d'armes antisatellites dans l'espace »

De notre correspondant

Moscou. – L'Union soviétique a indiqué mercredi 4 septembre qu'elle pourrait à son tour déployer des armes antisatellites dans l'espace si les Etats-Unis procèdent, comme ils l'ont annoncé, à l'expérimentation d'un intercepteur antisatellite lancé à partir d'un avion F-15. Cette mise en garde a pris la forme d'une déclaration de l'agence Tass. *« En cas d'essais par les Etats-Unis d'armes antisatellites sur un objectif dans l'espace, l'Union soviétique se considérera déliée de son engagement unilatéral concernant le non déploiement d'armements antisatellites dans l'espace »*, affirme l'agence soviétique. Moscou avait proclamé ce moratoire en août 1983.

L'URSS a mis au point un système antisatellite relativement fruste qui serait opérationnel depuis 1977 ; il consiste en missiles tirés directement du sol. Ceux-ci mesurent environ 45 mètres, se mettent en orbite, se rapprochent du satellite-cibles, et explosent à proximité en projetant sur lui des débris métalliques. L'administration Reagan, de son côté, apparaît totalement décidée à expérimenter dans les jours qui viennent l'engin, nettement plus perfectionné, qui consiste en une torpille de 30 centimètres, lancée par un missile de 6 mètres, lui-même largué d'un avion F-15 volant à haute altitude, et qui détruit le satellite adverse par simple impact. La déclaration de Tass coïncide avec l'expiration du délai légal imposé par le Congrès au président américain pour ce type d'essais. Le Pentagone ne peut, en effet, y procéder que quinze jours au moins après que le président en a informé le législateur. M. Reagan a accompli cette formalité le 20 août dernier. L'URSS entend manifestement exercer une ultime pression sur la Maison Blanche pour la dissuader d'aller de l'avant en matière d'armes antisatellites (ASAT).

La déclaration de Tass lie, en effet, cette question à celle de l'ensemble du projet américain de « guerre des étoiles ». *« Les États-Unis ne cherchent pas seulement à s'équiper d'armes antisatellites, mais aussi, sous prétexte d'essais de systèmes antisatellites, à élaborer des armes antimissiles déployées dans l'atmosphère et ailleurs, ce qu'interdit le traité ABM »* [de 1972], écrit l'agence soviétique. *« Cela révèle de nouveau leur véritable position vis-à-vis des négociations de Genève sur les armes nucléaires et spatiales et montre qu'ils ne sont ni prêts ni désireux de s'entendre* [avec l'URSS] *pour empêcher la course aux armements dans l'espace et l'arrêter sur la Terre »*, ajoute Tass.

Une fois de plus, Moscou fait peser une menace sur les négociations de Genève, qui doivent reprendre le 19 septembre. Celle-ci est cependant suffisamment vague pour qu'il n'y ait pas lieu de craindre qu'elle soit prochainement mise à exécution. Plus inquiétante peut-être apparaît la formulation de Tass à propos des armes antisatellites. L'agence soviétique évoque leur « déploiement dans l'espace ». Ainsi les « expériences » américaines entraîneraient déjà un « déploiement » soviétique, mais, jusqu'à présent, on ne créditait les Soviétiques que d'engins antisatellites basés au sol. Peut-être ont-ils, eux aussi, et plus discrètement que les Américains, fait des progrès dans ce domaine.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *Lord Carrington à Paris.* – Le secrétaire général de l'OTAN, lord Carrington, a été reçu à déjeuner, mercredi 4 septembre, au Quai d'Orsay par M. Roland Dumas. Après son entretien avec le ministre des relations extérieures, il s'est rendu à l'Élysée pour évoquer avec M. Mitterrand *« les affaires de l'OTAN, les relations Est-Ouest et les rencontres diplomatiques de l'automne »*, a-t-il indiqué à l'issue de l'entrevue.

M. MERMAZ A BERLIN-EST

Le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, en visite en RDA, a défendu mardi 3 septembre les principes de la libre - circulation et du libre - établissement des personnes, lors de la réception offerte en son honneur à Berlin-Est par M. Horst Sindermann, président de la Chambre du peuple de RDA.

M. Laurent Fabius avait de la même manière évoqué la conférence d'Helsinki et l'importance que la France attache à l'application de ses conclusions lorsqu'il s'était rendu à Berlin-Est au mois de juin. La presse est-allemande avait rapporté ces propos. M. Mermaz a rappelé les engagements pris par la France et la RDA, lors de la visite de M. Fabius, de porter leurs échanges à 15 milliards de francs en 1988 et 20 milliards en 1990. *« Il est souhaitable que les résultats du premier semestre 1985, qui ne sont pas aussi bons qu'on pouvait l'espérer, ne compromettent pas notre ambition commune »*, a-t-il ajouté.

M. Mermaz s'est ensuite rendu à Dresde. M. Pierre Bérégovoy avait, de son côté, visité la foire de Leipzig en début de semaine.

ASIE

Inde

Les extrémistes sikhs multiplient les attentats

New-Delhi *(Reuter, AFP, AP.)*. – D'importantes mesures de sécurité ont été prises à New-Delhi à la suite de l'assassinat, mercredi matin 4 septembre, d'une personnalité du Parti du Congrès I proche du premier ministre, M. Rajiv Gandhi. M. Arjun Dass, membre du conseil métropolitain de la capitale, a été attaqué dans son bureau par trois hommes qui ont aussitôt ouvert le feu en criant *« longue vie au Kalhistan »* (nom de l'État sikh indépendant dont les séparatistes réclament la création). Le garde du corps de M. Arjun Dass a également été tué, et six personnes se trouvant dans le bureau ont été blessées.

Selon l'agence indienne *PTI*, qui cite des sources sûres, les militants sikhs ont établi, après les émeutes anti-sikhs qui ont suivi en novembre dernier l'assassinat d'Indira Gandhi, des listes noires de personnalités à abattre. Le nom d'un parlementaire tué le mois dernier à New-Delhi, M. Lalit Maken, figurait sur l'une de ces listes. Comme M. Arjun Dass, il avait été accusé d'avoir encouragé les violences contre les Sikhs.

Au Pendjab même, la police a annoncé que huit attentats ont été commis à Chandigarh, capitale de l'Etat, lundi soir en l'espace d'une heure. Dans chaque cas, des sikhs sont arrivés en moto devant le domicile de leur victime et ont ouvert le feu. Quatre personnes ont été tuées et neuf autres blessées.

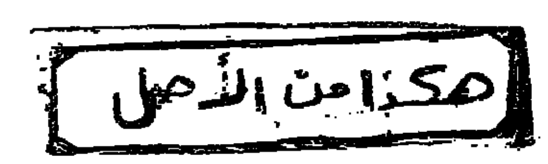
La police estime que les terroristes tentent de saboter les élections prévues pour le 25 septembre au Pendjab.

Sri-Lanka

COUVRE-FEU DANS LE NORD-EST APRÈS DES INCIDENTS MEURTRIERS

Colombo *(AFP)*. – Le gouvernement sri-lankais a ordonné, mercredi, un couvre-feu de seize heures et confié aux forces armées le maintien de l'ordre dans le nord-est du pays, à la suite d'incidents entre forces de police, militants tamouls et cinghalais, qui ont fait au moins vingt-huit morts, a annoncé, mercredi 4 septembre, le porte-parole du gouvernement.

Des gangs armés non identifiés ont attaqué, mercredi, des habitations tamoules de la ville de Trincomalee (nord-est de Sri-Lanka), tuant quelque quinze personnes, a-t-on appris de source diplomatique.



politique

LES DÉCLARATIONS DE M. FABIUS SUR ANTENNE 2

« Si le courant passe... »

Si les résultats des élections législatives de l'année prochaine donnaient raison à M. Laurent Fabius, il faudrait accrocher un nouveau personnage à la galerie des portraits politiques traditionnels, à côté, par exemple, du grand Mamamouchi ou du grand Inquisiteur, celui du grand Commutateur (au sens électrique du terme), tel que le premier ministre a inauguré lui-même ce nouvel emploi, mercredi soir 4 septembre, sur Antenne 2.

En dépit des pronostics alarmistes pour ses partisans, le chef du gouvernement s'accroche, en effet, à une lapalissade : *« si le courant passe »* entre les socialistes et les électeurs, dans les six mois à venir, la majorité sortante a une chance de conserver le pouvoir en 1986. Pour lui, il convient donc de convaincre les Français que les options socialistes, quoi qu'on en dise, valent bien mieux que les perspectives ouvertes par l'association *« SOS revenants »* que constitue, à ses yeux, le trio Valéry Giscard d'Estaing-Jacques Chirac-Raymond Barre.

M. Fabius a ainsi réaffirmé que le retour de la droite au pouvoir provoquerait une triple crise institutionnelle, économique et sociale. Il avait déjà usé de cet argument dans son fameux discours du 14 juin à Marseille, fameux parce que cette intervention avait été à l'origine de sa querelle avec le premier secrétaire du Parti socialiste sur la conduite de la campagne électorale. Mais, cette fois, M. Fabius a pris la précaution de bien préciser qu'il s'agit, dans son esprit, de rallier les électeurs aux positions et aux *« valeurs »* de son parti, non pas de verser dans un quelconque laxisme idéologique pour « ratisser » large. Car le reproche lui avait été fait, dans son propre camp, d'adopter une attitude trop ambiguë pour que la gauche puisse espérer remobiliser son électorat potentiel.

La prestation de M. Fabius laisse une impression mitigée. Au début de l'émission, dans ses réponses à plusieurs questions personnelles, le premier ministre a fourni des arguments à ceux qui, à gauche comme à droite, voient surtout dans son habileté et dans le soin qu'il met à incarner un socialisme au profil bas le souci de préserver son avenir personnel. Quand il souligne que *« les hommes politiques s'usent très vite »*, M. Fabius dit clairement que, pour sa part, il entend bien durer, au-delà des échéances de 1986 et 1988. Quand il fait indirectement l'éloge de l'adresse politique, son sourire en dit tout aussi long.

Mais M. Fabius se moque des impressions télévisuelles des analyses politiques. Ce n'est pas avec eux qu'il veut établir le « contact » et ses silences calculés, ses hésitations spontanées, – si parfaitement au point qu'il use du petit écran encore plus savamment que M. Giscard d'Estaing naguère – peuvent se révéler efficaces dès lors que, dans un tel exercice superficiel, l'objectif est de faire prévaloir l'image sur le fond.

Sans doute le « courant » est-il donc passé, un peu plus tard, entre le premier ministre et certaines couches de l'opinion publique, adroitement visées, lorsque M. Fabius a mis toute la gomme – comme dirait un électro-mécanicien – pour marteler sa conviction que la lutte contre le chômage doit nécessairement combiner le retour à une meilleure croissance économique et un nouvel aménagement du travail. Sans doute est-il passé aussi quand le chef du gouvernement a chaleureusement exprimé son sentiment sur la situation en Afrique du Sud, insistant d'autant plus sur sa volonté de voir la France prendre *« la tête de la croisade »* pour le respect des droits de l'homme dans ce pays que ce dossier lui permet de parler en homme de gauche sans retenue tout en embarrassant l'opposition.

Toute la question est de savoir si, par la seule magie de l'image et du verbe, l'« effet Fabius » peut espérer connaître un regain de puissance, alors que ses limites sont déjà apparentes dans beaucoup de domaines de la vie publique.

ALAIN ROLLAT.

Une grande ambition : gagner, gagner

Comme cela avait été le cas un an auparavant, presque jour pour jour, sur la même chaine, M. Fabius a été successivement interrogé par François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Michel Tardieu et Albert du Roy. Il a aussi répondu à plusieurs questions posées par les téléspectateurs.

Depuis qu'il est premier ministre, quel est son « plus mauvais souvenir » ? *C'est, dit-il,* « la succession de catastrophes qu'il y a eu le mois dernier, la semaine dernière, avec le chemin de fer. Voir des corps déchiquetés, des jeunes ou des moins jeunes qui avaient pris le train comme cela, sans penser à rien et dont la vie s'arrête, des familles qui, tout d'un coup, voient leur horizon s'arrêter, avec une peine terrible, c'est un souvenir dur, non pas comme premier ministre mais simplement comme citoyen. »

Son « meilleur souvenir » ? *M. Fabius évoque sa visite dans la petite commune de Montgaillard, en juillet dernier, près de Tarbes, à l'occasion de son « tour de France » sur la préparation de l'opération « informatique à l'école » :* « J'ai visité l'école, il y avait des enfants qui tapotaient, qui apprenaient l'informatique. Et puis après on m'a emmené prendre le verre de l'amitié ; je me rappelle qu'il y avait un ciel magnifique, les enfants se sont mis là, ont commencé à chanter avec une petite voix une chanson du pays, il y avait le maire, il y avait la population, une cinquantaine de personnes qui étaient là, et cela fait partie de ces instants qui sont du bonheur. »

Comment accueille-t-il son entrée prochaine au « Bébête show » de Stéphane Collaro sous la forme d'un écureuil ? « Je suis surtout curieux de voir la réaction de mes enfants, *répond-il.* Qu'est-ce qu'un écureuil ? C'est un petit animal, bien sympathique, qui a un peu des poils partout et qui grimpe aux arbres ; cela dit, appliquer cela à la politique, ce n'est pas très facile. »

Comment réagit-il aux critiques le dépeignant comme essentiellement préoccupé de « protéger » *son avenir personnel et de se décharger des dossiers les plus difficiles ?* « Le premier ministre, c'est quelqu'un qui doit pas mal réfléchir, s'entourer de conseils, décider, mais cela ne doit pas être un bateleur d'estrade. Il y a beaucoup d'autres personnes qui s'agitent, moi je travaille. C'est ma conception du rôle de premier ministre...

Ses décisions sont-elles celles « d'un premier ministre socialiste » ? « Je ne regarde pas le petit livre tous les matins, avant de me lever, mais je crois que oui ! *dit-il.* Ce qui est vrai, c'est qu'à l'heure actuelle il y pas mal de brouillage de notions. Auparavant, on avait le sentiment qu'il y avait des choses très clivées, très séparées, et sur certains points il y a des rapprochements *(...).* Cela étant dit, il y a tout de même deux ou trois grands principes qui séparent la gauche et la droite.

» Premier principe : égalité des chances. Cela commence à l'école. Il faut œuvrer pour que chacun, quelle que soit son origine, puisse donner le meilleur de lui-même. Concrètement, cela veut dire que nous faisons le maximum pour la formation, pour l'éducation, pour l'égalité des chances.

» Deuxième principe : solidarité. Nous n'avons pas de recettes-miracles. Nous devons faire des efforts. Nous, j'entends tous les Français, mais nous nous attachons à ce que les efforts soient répartis le plus justement possible ou le moins injustement possible.

» Troisième principe : là c'est plus complexe et j'hésite presque à en parler, je crois que dans l'action qui est la nôtre, il y a une certaine recherche d'exigence morale *(...).* Ce sont trois éléments que l'on retrouve vraiment au plus profond de la gauche et qui peuvent, bien sûr, rassembler beaucoup d'autres gens qui ne sont pas de gauche (...). »

Pénaliser fortement le cumul emploi-retraite

Le chef du gouvernement a ensuite longuement traité des affaires économiques et sociales en évoquant plusieurs dossiers particuliers.

● **Le règlement des retraites :** *M. Fabius indique que le règlement mensuel des pensions entrera en vigueur* « l'année prochaine ».

● **La limitation du cumul emploi-retraite :** « Depuis 1982 *(...),* les personnes qui cumulent emploi et retraite paient une certaine cotisation. Les salariés paient une certaine cotisation, et les employeurs paient une certaine cotisation, qui est de 5 %. Ces 10 % là vont à l'indemnisation des chômeurs, mais, probablement à cause de la modestie de la somme, cela n'a pas été très efficace ; j'estime que, compte tenu de la situation dans laquelle nous sommes, il faut modifier ce système ; j'ai donc décidé de renforcer la lutte contre les cumuls emploi-retraite. Un projet de loi sera déposé à la prochaine session parlementaire *(...).*

» Ce qui veut dire concrètement que la contribution à laquelle sont soumis ces cumuls sera fortement majorée. »

> **UNE MESURE**
>
> Les retraités qui cumulent pension et salaire devront contribuer davantage au financement de l'assurance-chômage à partir de 1986 : un projet de loi sera déposé cet automne. Il devrait augmenter la contribution versée par les retraités qui ont repris une activité. Mais le taux de cette augmentation n'est pas précisée.
>
> Actuellement, le cumul emploi-retraite n'est pas interdit. L'ordonnance du 30 mars 1982 sur la retraite à soixante ans a prévu, en effet, que ceux qui prennent leur retraite doivent abandonner totalement leur activité, mais ils peuvent en reprendre une autre, chez un autre employeur par exemple. Dans ce cas, une contribution de solidarité de 10 % (5 % employeur, 5 % salarié) est prélevée sur sa rémunération et versée au régime d'assurance-chômage. Elle n'est due que par les retraités dont les ressources totales dépassent le SMIC, majoré d'un quart par personne à charge, ce qui exclut en fait les titulaires de petites retraites.
>
> Mais cette mesure a eu un effet assez limitée. Faute de pouvoir vérifier les conditions du cumul retraite-activité, ce qui exigerait des contrôles complexes, on se fie donc aux déclarations des intéressés. Le problème concerne avant tout les fonctionnaires qui peuvent prendre une retraite avant soixante ans, notamment les militaires qui entament une deuxième carrière.

Négocier l'aménagement du travail

● **La lutte contre le chômage et l'aménagement du temps de travail :** « Je voudrais dire quelque chose que, je crois, on n'a jamais dit à la télévision et qui est assez grave : *si* nous voulons, dans les quinze ans qui viennent, assurer durablement une réduction du chômage, revenir, par exemple, au niveau de chômage qui existait avant la crise : 500 000-600 000, il faut que nous puissions créer, chaque année, entre 200 000 et 400 000 emplois. Or, dans les meilleures années de sa croissance, la France, en moyenne, n'a jamais créé plus de 100 000 à 150 000 emplois.

» Il faut arriver à 200 000 ou 400 000 et nous ne l'avons jamais fait, y compris dans les années 60, plus de 150 000. Ce qui veut dire, que non seulement il faut pousser au maximum la croissance, – j'en suis un partisan farouche, – mais que si l'on veut résoudre durablement le problème du chômage, il faut aussi se poser la question de l'aménagement du travail.



» Ceux qui ne se posent pas l'un et l'autre problèmes, ne se donnent en aucun cas les moyens de résoudre le chômage. Il y a des partisans de la croissance qui disent : « Je ne veux pas entendre parler de l'aménagement du travail » ; ceux-là, – même si la croissance était à 5 %, 6 %, 7 %, – n'arriveraient pas ; et les autres qui disent : « Je veux uniquement entendre parler de l'aménagement du travail et la croissance ne m'intéresse pas » racontent des sottises.

» Il faut donc aller hardiment dans ces deux routes à la fois. En ce qui concerne la croissance, il faut continuer, – et j'en supplie les chefs d'entreprise – un énorme effort d'exportation, non seulement au plan de la France, mais qu'il faut absolument développer la logique européenne *(...).*

» Il faut tenir compte des contraintes économiques, de la différence entre les entreprises, de la spécificité de chacun, mais cela étant dit, je demande vraiment aux entreprises d'aller souplement, en discussion avec leurs salariés et leurs syndicats, vers une négociation sur l'aménagement du travail. Et il faut que l'Etat donne l'exemple : je pense désormais qu'à chaque fois que ceci sera possible, lorsqu'il y aura des aides publiques à l'investissement ou à la modernisation, il faudra les donner en priorité aux entreprises qui auront accepté de commencer à négocier sur l'aménagement du travail. »

● **La Sécurité sociale :** « J'ai fait refaire les comptes : pour une fois, je crois que les surprises sont plutôt positives, car l'excédent de réserves, pour la fin de l'année, sera plus élevé que prévu. Il y a eu un effort indéniable de responsabilisation des assurés et des praticiens, de sorte que, d'après les chiffres qui m'ont été donnés nous devrions finir l'année avec des réserves supérieures à 20 milliards de francs. Alors que les prévisions étaient d'un déficit d'exploitation à la fin de l'année, je crois qu'il y aura un excédent. Je pense donc, d'après les informations dont je dispose, qu'actuellement le problème de mesures exceptionnelles, pour la Sécurité sociale, ne se pose pas. Je ne dis pas qu'il ne se posera pas dans le grand futur mais il ne se pose pas à court terme. »

● **L'inflation et le pouvoir d'achat :** « Je me suis aperçu qu'il y avait deux choses simples que les Français ne connaissaient pas beaucoup. La première est la hausse des prix : cette année 1985, le chiffre de l'inflation sera le meilleur que la France ait connu, depuis quatorze ans. *(...)* Lorsque M. Barre a quitté le pouvoir, la différence d'inflation avec l'Allemagne était de 8, à la fin de l'année, elle sera de moins de 3. La deuxième est celle-ci : on parle souvent du pouvoir d'achat, on a raison, cela concerne les Français, mais quand on regarde sur la période 1981-1985, quelle a été l'évolution du pouvoir d'achat moyen ?... Il y a eu une augmentation de plus de 4 %. En Allemagne, il a reculé de 2 %... »

● **L'avenir de la régie Renault :** « J'espère que l'on n'aboutira pas à des licenciements. Ou bien l'on réagissait comme on l'a fait et, dans ce cas-là, on peut et l'on va sauver l'entreprise, j'en suis persuadé, parce qu'il y a là un savoir-faire et une volonté farouche. Ou bien on laissait aller au bout de la nuit, et, dans ce cas-là, Renault serait devenu ce que sont devenues les entreprises anglaises, c'est-à-dire aurait disparu, aurait été vendu à l'étranger. Je crois aux chances de Renault, je sais que ce n'est pas facile, je sais qu'il faut l'adhésion du plus grand nombre, je sais que cela doit passer par des discussions, pour rien n'imposer comme cela, d'en haut ou par la violence, mais je crois à l'avenir de la régie Renault et je me battrai pour elle. »

● **L'attitude de la CGT :** « Il y a ici et là mécontentement, il est normal qu'il y ait des discussions, qu'il y ait des négociations, mais la violence, aucun Etat républicain ne peut l'accepter parce qu'elle est dangereuse. »

« SOS-Revenants »

M. Fabius a ensuite évalué les chances du PS aux élections législatives en ces termes : « A lui seul le Parti socialiste pourra-t-il obtenir la majorité ? Cela me paraît très difficile ! Mais si le Parti socialiste peut en lui-même, autour de lui-même trouver assez d'alliés pour gouverner ensuite sur ses positions, la question de fond est celle-là : ou bien il y a un courant qui passe, ou bien il n'y en a pas ! Le courant ne passe pas entre maintenant et les élections, le Parti socialiste sera battu ; si le courant passe, il y aura une dynamique et d'autres gens, qui, aujourd'hui, ne sont pas socialistes, se rallieront. *(...)*

» Si le Parti socialiste n'a pas assez de sièges, ni assez d'alliés pour gouverner sur ses positions, à partir de ses valeurs, sur une politique de gauche, il sera dans l'opposition *(...)* Il faut un certain temps pour que l'on prenne conscience des enjeux. Au fond, aujourd'hui la question qui est posée aux Français n'est pas tellement : « Voulez-vous SOS Revenants, c'est-à-dire Barre, Chirac, Giscard, etc... ? » ou bien « Voulez-vous que les socialistes continuent ? » La question qui est posée est plutôt : « Les socialistes sont-ils conformes aux attentes que vous aviez ? » Je dis que le choix, il est finalement assez simple : ou bien une équipe qui continue avec les difficultés qu'elle a eues, qu'elle a encore, mais un projet : moderniser la France dans le sens de la justice ; ou bien une équipe que l'on a déjà connue avant, qui revient avec les difficultés institutionnelles, économiques et sociales. Les Français choisiront comme ils veulent mais au moins que ce choix là soit posé. »

A propos des débats internes au PS, le premier ministre a souligné : « Aussi bien Lionel Jospin que Michel Rocard reconnaissent qu'il y a eu sur certains points des erreurs et des changements. Mais l'une des différences, c'est que dans un cas – c'est le cas de Lionel Jospin – on estime que ces changements n'ont pas porté sur l'essentiel, ce qui est mon avis et que ces erreurs n'empêchent pas le bilan soit bon, c'est également mon avis. L'autre cas est beaucoup plus douteux ! Donc, il n'y a sur ce plan aucune confusion, j'ai toujours fait partie de la majorité du parti et je continuerai...

(Lire la suite page 6.)

« Anesthésiste » ou « maquilleur » ?

Lorsqu'il paraît à la télévision, M. Laurent Fabius veut s'adresser directement aux électeurs et non pas à la classe politique. Est-ce pour cela ou parce qu'ils ont actuellement d'autres sujets de préoccupation (la préparation des listes électorales) que les responsables des partis ont été bien peu nombreux à réagir aux propos du premier ministre ?

Parmi les « grands » de l'opposition, le PR est intervenu par la voix de M. Alain Madelin, son délégué général ; il a trouvé l'« Heure » de M. Fabius bien vide. Impression confirmée par M. Alain Juppé (RPR), pour lequel le discours de M. Fabius n'est qu'« *une coquille creuse* ». M. Patrick Gérard, président national des Jeunes Giscardiens, a donné un conseil au premier ministre : lorsqu'il aura quitté l'hôtel Matignon, « *il pourra se reconvertir comme anesthésiste : il parle, il endort, il ne règle rien, il ne propose rien* ». Le PCF se contente de la réaction de *l'Humanité.* Dans son édition du jeudi 5 septembre, le quotidien communiste titre « Fabius : ça va mal, continuons », ou encore « l'heure de maquillage ».

Comme il convient, les socialistes sont satisfaits. M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du PS, accorde au premier ministre un brevet de fidélité à la ligne de son parti, puisque, dans « *les principes* » et dans « *les actes* » du gouvernement, « *les socialistes reconnaissent les valeurs auxquelles ils croient* », et que les décisions sur le cumul emploi-retraite, sur le règlement mensuel des pensions, sur le cumul des mandats « *montrent qu'*[ils continuent] *à être fidèles aux engagements pris devant les Français avant 1981* ».

Malgré cette fidélité au socialisme traditionnel, M. Olivier Stirn, député non inscrit et ex-UDF du Calvados, « *se sent conforté dans son choix de participer à un vaste rassemblement mettant en œuvre les objectifs et les propositions qui viennent d'être rappelés par le premier ministre* ».

M. Fabius a eu beau affirmer ne pas vouloir se mêler de politique politicienne, certains de ses « amis » socialistes jugent qu'il leur est très utile dans les querelles internes de leur parti. M. Jean-Paul Bachy, secrétaire national aux entreprises du PS, trouve que M. Fabius a « *parlé vrai mieux que personne* », et qu'ainsi, « *manifestement, Michel Rocard a trouvé son maître* ».

Le premier ministre ayant surtout voulu parler d'économie, et ayant insisté sur la nécessité de l'aménagement du temps de travail, c'est en ce domaine que les réactions sont les plus nombreuses. M. Serge Dassault, président du Parti libéral, considère que ses propositions sont insuffisantes : « *Je ne pense pas que la réduction des horaires apporte la moindre solution au dramatique problème* » du chômage. Ce chef d'entreprise aurait souhaité que M. Fabius annonce une réduction de la fiscalité des entreprises et un accroissement de la « *flexibilité de l'emploi* ».

Les syndicats, très attachés à une politique contractuelle, comme la CFTC et FO, sont particulièrement heureux que le premier ministre ait « *renvoyé les discussions sur l'aménagement du temps de travail aux partenaires sociaux* », pour reprendre la formule de M. Jean Bornard, président de la CFTC. M. André Bergeron, secrétaire général de FO, a dit la même chose. M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, est déçu. Sur FR 3, il a déclaré : « *Alors qu'on s'attend à des remèdes profonds on a une ou deux toutes petites mesures (...). C'est profondément déconcertant (...). Il y a divorce entre le cancer d'un côté et des remèdes homéopathiques au mieux.* »

L'appui des syndicats réformistes est très mesuré. M. Bornard, contrairement à M. Fabius, pense que « *la réduction du chômage est avant tout liée à une reprise de l'activité* ». Et M. Bergeron est « *beaucoup moins optimiste* » que le premier ministre sur le déficit de la Sécurité sociale.

Th. B.

D'un Fabius à l'autre

(Suite de la première page.)

A l'évidence, le calcul de M. Fabius s'inspire de l'expérience de Georges Pompidou. Seul le premier ministre, en l'état actuel de l'opinion, peut permettre aux socialistes de se maintenir, ou de sauver les meubles. Mais M. Fabius va bien au-delà, lorsqu'il demande aux Français de lui donner « *les moyens politiques* » de son ambition.

De M. Raymond Barre, M. Fabius paraît avoir retenu le goût pour un langage devenu très « mode » depuis qu'est apparu un certain rejet de la classe politique et de son discours : je travaille, moi, pendant que les autres – les « *bateleurs d'estrade* », les « *maladroits* » – amusent la galerie. M. Laurent Fabius, M. Raymond Barre, ou comment faire de la politique sur le dos de la politique.

De Georges Pompidou, il retient une leçon : comment recueillir l'héritage du « père » en se débarrassant des scories qui l'ont rendu impopulaire. Ce père le presse, de temps à autre, de « gauchir » un peu son image, afin que ce fameux « peuple de gauche » que le PS aspire désormais à ressembler tout entier se reconnaisse aussi en lui. Le premier ministre a donc esquissé ce passage d'un Fabius à l'autre : désormais la « *modernisation* » n'est plus seulement économique, elle devient « *sociale* » : le voilà qui sacrifie aux « *droits acquis* » et assure que, lui premier ministre, on ne touchera pas au SMIC. Le voilà enfin qui distingue la gauche de la droite ; et définit « son » socialisme « moderne ».

Ce socialisme-là, à coup sûr, rappelle irrésistiblement le républicain de gauche que fut, et qu'est toujours, M. Mitterrand. Il évoque la doctrine d'un Parti social-démocrate, voire du Parti démocrate américain, plus que celle du PS tel qu'il est.

C'est bien cela, en fait, qui est à l'œuvre ; c'est peut-être, après tout, la seule modernisation dont on soit sûr qu'elle s'accomplira sous ce pouvoir. Petit à petit se mettent en place les conditions d'une alternance douce, entre une grande famille libérale conservatrice et une grande force social-démocrate classique, l'une et l'autre n'étant plus séparées que par l'« égalité des chances » ou la « solidarité ».

Modernisation politique, pour les uns, banalisation idéologique, diront les autres.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

POLITIQUE

LES DÉCLARATIONS DE M. FABIUS SUR ANTENNE 2

Les hausses de prix se sont ralenties mais la croissance est faible

M. Fabius a une façon bien à lui de dresser les bilans et de faire parler les statistiques. Et l'on ne peut pas dire que cette façon soit tout à fait objective malgré l'apparence gentillesse des propos.

Les résultats obtenus par les socialistes dans la lutte contre l'inflation sont positifs, et sur ce point le premier ministre ne s'est pas privé d'insister. C'est de bonne guerre, et les chiffres lui donnent raison.

Le taux d'inflation devrait être *cette année de 5 % environ. Il* faut remonter à 1971 pour trouver un résultat comparable (+ 5,5 % cette année-là en moyenne annuelle). L'année prochaine les pouvoirs publics prévoient une hausse de 3,5 % qui semble un peu optimiste, mais n'est pas complètement hors de portée.

Ces bons résultats — qu'on retrouve d'ailleurs dans presque tous les autres pays industrialisés — ont cependant plusieurs contreparties négatives. D'abord pour les chefs d'entreprises, qui depuis l'été 1982 ne sont pas libres de fixer leurs prix ou leurs *tarifs aux niveaux où ils l'entendent*, ce qui est un cas unique dans les pays occidentaux. Depuis un an et demi, un certain nombre d'industriels ont, il est vrai, retrouvé la liberté des prix. Mais globalement une grande partie de l'économie française est encore sous surveillance.

Autre contre partie : le pouvoir d'achat du revenu des ménages a baissé en 1983, puis encore en 1984 (de 1,4 % au total). Certes,au cours de la période 1981-1982,le pouvoir d'achat avait augmenté et même assez fortement : de 2,9 % puis de 2,7 %. Le bilan des quatre der*nières années reste donc globale*ment positif. Mais c'est précisément parce que l'équipe socialiste au pouvoir avait mené une politique beaucoup trop généreuse en matière de revenus et de pouvoir d'achat que deux plans de rigueur ont dû corriger radicalement un tir initial mal ajusté : *en juin 1982 puis en* mars 1983. Il n'est donc pas correct de raisonner en oubliant les erreurs de 1981-1982, qui ont entraîné un dérapage dont l'économie française supporte encore les conséquences.

Surtout, M. Fabius, quand il critique le mauvais bilan du septennat précédent en matière d'inflation — et ce bilan était effectivement mauvais, — oublie deux choses importantes. La première est que, si la France de 1974 à 1980 était effectivement fortement inflationniste, elle était aussi *championne de la croissance* économique avec, pour cette période, de six années, une progression de sa production nationale de 20 % en valeur *réelle. Seule l'Italie avait fait* aussi bien que nous, Japon mis à part, bien entendu. Cette croissance a permis à l'économie française de continuer à créer des emplois même si le chômage augmentait beaucoup.

Enfin,il n'est pas tout à fait juste d'accabler M. Barre, qui, c'est vrai, a obtenu de mauvais résultats avec les prix en 1980 (+ 13,6 %). Les calculs économétriques très fouillés qui ont été *faits depuis montrent* que le second choc pétrolier a été — comme le premier — responsable d'une partie importante de la hausse des prix : 4,9 points en 1980. En d'autres termes, sans les hausses décidées par l'OPEP au début de 1979, le bilan de M. Barre aurait été beaucoup plus acceptable, avec une hausse des prix de 8,7 %.

Il n'en reste pas moins vrai que la gauche a eu le courage de s'attaquer à partir de 1982 à certaines causes véritables de l'inflation et notamment aux hausses excessives de salaires. Là n'est pas le moindre paradoxe *d'une expérience qui aura réservé* bien des surprises. La gauche ne combattait-t-elle pas énergiquement quand elle était dans l'opposition l'idée que les salaires pouvaient être, au moins en partie, responsables de l'inflation en France ?

ALAIN VERNHOLES.

Sécurité sociale : le problème de 1986 demeure

Pour la Sécurité sociale, le gouvernement a choisi provisoirement la douceur. M. Fabius n'a pas jugé nécessaire des mesures exceptionnelles : il a donc tranché — *pour l'instant* — contre ceux qui, notamment au ministère des affaires sociales, préconisaient l'annonce dès la rentrée d'un plan de financement comportant des mesures importantes et notamment le relèvement de la cotisation vieillesse, le déficit du régime de retraites devant *s'accroître fortement en 1986. Il* a donné raison à ceux qui préfèrent poursuivre la politique d'économies et jouer sur la trésorerie.

Les raisons de ce choix provisoire sont à la fois économiques et politiques. Mais le premier ministre s'est appuyé aussi, sur les résultats de 1985. Pour la fin de l'année, il a annoncé un excédent et des réserves de 20 milliards de francs, alors que l'on prévoyait un déficit comptable de 1,5 milliard de francs, et une trésorerie de 16 milliards. La différence s'explique par la situation de la trésorerie : celle-ci s'élevait en moyenne à 35 milliards de francs *en août — au lieu des* 25 milliards prévus, par suite des rentrées supérieures aux prévisions (+ 7,38 % par rapport à l'an dernier alors qu'on attendait + 7,03 %). Surtout les mesures décidées récemment vont permettre d'« *effacer* » le déficit : le décalage du versement des prestations familiales doit apporter 2 milliards de francs ; la modulation des versements aux hôpitaux peut en donner autant. Mais ces opérations ne règlent en rien le problème pour 1986.

Nationalisées : un redressement à double sens

« Je crois que l'un des plus grands torts qui a été fait à la nationalisation, c'est qu'on a identifié entreprise nationale et déficit. (...) Une entreprise concurrentielle nationale ne doit pas être en déficit. (...) Mise à part la sidérurgie, en 1985, j'avais fixé pour objectif à leurs PDG d'être en équilibre. Elles le seront. » Bien dociles les nationalisées qui obéissent ainsi au doigt et à l'œil, mais en toute autonomie de gestion, à M. Fabius, leur tuteur quand il était ministre de l'industrie en 1983. La droite fait peut-être du tort à la cause des *nationalisations* en les assimilant à des gouffres financiers. Mais M. Fabius ne leur en fait-il pas tout autant en laissant croire que *leur réussite est uniquement* fonction de leurs bénéfices ?

Le succès ou l'échec d'une entreprise industrielle ne se juge pas sur trois ans. Et son existence n'est pas assurée par ses seuls *résultats* financiers. Bull devrait être en équilibre à la fin de l'année : ce n'et pas pour autant que l'*informatique* française sera une des réussites de l'industrie de notre pays.

Renault va sans doute se *redresser* grâce à M. Georges Besse, mais la France sera désormais absente de l'électronique automobile, un secteur en expansion rapide et à l'avenir prometteur. Et le problème n'est pas que Framatome, constructeur français de chaudières nucléaires, désormais dans le giron du groupe nationalisé CGE (Compagnie générale d'électricité), continue à dégager 200 millions de bénéfices par an, mais qu'à l'horizon 1995, la France ait encore une industrie nucléaire forte et performante, à l'image de celle que l'on considère aujourd'hui comme un de nos plus beaux fleurons industriels.

M. Fabius, comme tous les hommes politiques, de droite ou de gauche, a le tort de vouloir faire des nationalisées — qui sont avant tout des entreprises commes les autres — un argument électoral. L'industrie et la politique ne font pas forcément bon ménage.

C.B.

Une grande ambition : gagner, gagner

(Suite de la page 5.)

Interrogé sur la vive réaction de M. Pierre Mauroy au projet de fermeture de l'usine sidérurgique de Trith-Saint-Léger, M. Fabius a indiqué : « Il y a eu des délibérations, et même des décisions, à un moment envisagées par l'entreprise, *qui n'étaient pas conformes* à ce qu'étaient les engagements pris l'année précédente, et je crois que s'il y a une personne qui devait être attachée au respect de ces engagements, c'est moi, dans la mesure où je suis le successeur de Pierre Mauroy. Ma tâche a donc été, elle est de faire en sorte que ces engagements soient tenus, tenant compte bien sûr de la difficulté des problèmes et de la réalité du terrain.

» D'ailleurs, je pense que la situation du Nord-Pas-de-Calais est suffisamment *difficile pour que cela* mérite une attention d'ensemble et j'ai l'intention de prendre des décisions ce mois-ci à ce sujet »

Le premier ministre a confirmé, d'autre part, le dépôt d'un projet de loi visant à limiter le cumul des mandats : « Il y a une autre modernisation qui est importante, c'est la *modernisation politique, et l'une des* conditions, c'est que l'on ne trouve plus ce que l'on trouve aujourd'hui, c'est-à-dire un cumul excessif des mandats, que la même personne soit à la fois sénateur, maire de ceci, président de ceci, président de cela. J'ai donc décidé qu'à cette session parlementaire sera déposé et discuté un projet portant limitation du cumul des mandats. »

Afrique du Sud : « la tête de la croisade »

Le premier ministre rend ensuite hommage à Mgr Desmond Tutu, évêque noir sud-africain, invité en France au mois de mai dernier avec « un certain nombre de combattants des droits de l'homme ».

« J'ai parlé avec lui longuement et au *mois de mai, j'ai dit : « Si dans* un délai de dix-huit à vingt-quatre mois, je crois, le régime d'Afrique du Sud ne se modifie pas, alors nous stopperons les investissements.

» Voilà la position que j'avais prise au mois de mai. Puis il y a eu l'état d'urgence, puis on a tiré sur la foule, et puis, comme c'est le cas *aujourd'hui, on emprisonne* les enfants qui ont dix ans. A ce moment-là, en liaison avec le ministre des affaires étrangères et François Mitterrand, nous avons dit : « La France ne peut pas rester comme cela, il faut qu'elle prenne le devant du combat. »

» Je ne dis pas que les sanctions économiques sont un moyen miracle, mais je dis que, lorsqu'on exclut des hommes à cause de la couleur de leur peau, lorsqu'on fait vivre dans des ghettos, parce qu'ils sont noirs, des hommes et des femmes, lorsqu'on interdit encore, quelles que soient les modifications de la loi, des contacts entre eux, lorsqu'on les bat, lorsqu'on leur donne des coups de fouet, la mission de la France est de dire « non » et de prendre la tête de ce genre de croisade. »

SIDA : ne pas dramatiser

Interrogé sur le SIDA, M. Fabius répond : « En termes de nombre, ce n'est pas un mal qui atteint, heureusement, beaucoup de gens, mais c'est un mal qui, d'abord, aujourd'hui, n'est pas soigné, on ne connaît pas le remède, c'est un mal *qui, en plus, du point de vue psycho*logique, mine vraiment, non seulement ceux qui en sont atteints, mais la société parce qu'il lie la mort, le sexe, ce qu'il y a de plus profond dans l'homme et dans la femme. »

» Ce serait une faute grave que de rejeter tel ou tel parce qu'il est atteint du SIDA, et, en particulier, je comprends que cela crée une psychose dans les groupes homosexuels. Mais je crois que la tâche de la France, qui est au premier plan dans cette recherche, est d'essayer de ne pas dramatiser et de prendre toutes les mesures de recherche et de prévention pour éviter que le mal ne gagne. De grâce, il ne faut pas tomber *dans une dramatisation, qui* serait désastreuse pour tout le monde. »

A l'avenir, estime encore le premier ministre, on ira « vers une société où, dans des domaines comme la biologie, la bio-éthique, il y aura une espèce de rapprochement entre les autorités politiques et les *autorités scientifiques* pour prendre ensemble les bonnes décisions. »

Eviter « la pagaille » en Nouvelle-Calédonie

A la question d'un téléspectateur : «après avoir donné l'indépendance à *la* Nouvelle-Calédonie, allez-vous faire la même chose pour la Guadeloupe et la Martinique? », *M. Fabius répond :* « Nous n'avons rien donné du tout à la Nouvelle-Calédonie *(...)*, nous avons simplement constaté un problème très grave (...).

Mon objectif a été que les communautés *différentes apprennent* à vivre ensemble. Pour cela il fallait fixer un objectif, aller aux élections, les élections auront lieu à la fin du mois et d'après ce que tout le monde a déclaré, tous les partis participeront aux élections. Je ne sais pas du tout quels seront les résultats... Mais si nous arrivons déjà à la fin de ce mois, par rapport à la situation que nous avions l'an dernier à ce que — je l'espère dans le calme et je lance un appel aux leaders politiques pour qu'ils ne viennent pas mettre la *pagaille, — dans le calme*, les citoyens aillent aux élections, votent pour qui ils l'entendent, alors je crois que ce sera, non seulement pour la Calédonie, mais pour la démocratie, un grand succès.

» Deuxièmement, est-ce que pour la Guadeloupe et la Martinique, le problème est celui de l'indépendance? *Pas du tout (...)* ».

Le voyage récent de M. Léotard, les voyages à venir de M. Le Pen ou de M. Chirac en Nouvelle-Calédonie peuvent-ils contribuer à mettre la pagaille, demande-t-on un peu plus tard à M. Fabius qui répond : « Les voyages de MM. Le Pen et Chirac, je n'en sais rien, ils sont devant nous, ce sont des citoyens français, ils sont libres d'aller où ils l'entendent et j'espère qu'ils feront preuve de responsabilité.

» Le voyage de M. Léotard c'est un petit peu autre chose, il m'a d'ailleurs surpris, puisque d'habitude il était plutôt mesuré et là il était vrai*ment tout à fait excessif, de plu*sieurs manières, d'abord avec M. Médecin et M. Chinaud, ils sont allés dans une tribu sans avoir prévenu qu'ils iraient dans cette tribu et sans se plier à la coutume des tribus qui est de prévenir le chef, etc., de sorte que c'est un peu comme l'on débarque, on heurte tout le monde et puis cela s'est mal fini *(...)* première chose *(...)*. Deuxièmement, sur ce qui s'appelle l'appel à la revanche ou la vengeance vis-à-vis de tel ou tel fonctionnaire, je n'aime pas cela. J'espère que M. Léotard reviendra à une pratique plus calme, finalement je le préfère quand il fait le marathon. »

L'affaire Greenpeace

Pour M. Fabius, le sabotage Rainbow Warrior *est* « évidemment » *un crime. Il ajoute :* « Tant qu'on n'aura pas trouvé qui est à l'origine, qui est le coupable du coulage du bateau, toutes les hypothèses continueront, et cela ne sera pas terminé... »

» C'est pour cela que j'ai demandé à M. Tricot de faire son rapport. M. Tricot est un homme très honnête, je lui ai demandé de ne couvrir personne et j'ai écrit aux ministres concernés en leur disant : je lève le secret-défense, vous avez l'obligation de dire tout ce que vous savez. *M. Tricot a remis son rapport*, et je l'ai dit : des interrogations subsistent. Alors, à partir de là, j'ai fait une déclaration.

Déclaration qui n'a pas, selon le premier ministre, été «très bien lue» : « D'une part (...), je demandais aux Néo-Zélandais de fournir toutes les preuves qu'ils peuvent avoir et *(...) si, dans ces preuves, il* y avait de quoi poursuivre des Français, je le ferai. »

» J'ai demandé à M. Hernu, d'une part, de poursuivre ses investigations et, d'autre part, de regarder le fonctionnement de la DGSE. M. Hernu va le faire; s'il y a des choses qui le troublent, il me les communiquera, et, s'il y a des choses qu'il me communique, je les rendrai publiques.

» Voilà ma première ligne de conduite, il n'y en a pas d'autre. Des interrogations subsistent, j'ai des doutes, je demande la vérité.

» *Deuxième* élément : cela pose le problème plus général du contrôle des services secrets dans une démocratie. Pour éviter que les services secrets, qui sont secrets, échappent à tout contrôle, j'ai décidé une procédure, c'est que, désormais, les commissions de la défense et les Assemblées auraient un compte rendu d'activité.

» *Troisièmement*, cela pose le problème de la politique nucléaire de la France, et, sur ce point, je vais être très net, et le président de la République a été extrêmement net : il n'appartient à aucun pays et à aucun groupement de dicter à la France sa politique de défense. C'est clair, c'est net, et cela ne changera pas. »

⁂

En conclusion, M. Fabius a déclaré : « Au fond, tout ce que j'ai dit se résume à une chose, j'ai une grande ambition pour notre pays, elle porte un très beau nom : gagner, gagner ! »

Un curieux raisonnement sur l'emploi

Pourquoi faut-il à tout prix toujours avoir des idées en France ? Cela expose chacun, fût-il premier ministre, à adopter *celles* de tout le monde. Dans ce climat de fausse exigence, l'originalité, comme on a pu le constater mercredi soir, s'apparente à un exercice scolaire : il s'agit de faire une synthèse aussi élégante que possible des idées dans le vent. Celle qu'à présentée le premier ministre est habile, notamment dans *sa partie consacrée à l'emploi*, qui était le sujet sur lequel il pensait pouvoir exposer *« des choses assez graves jamais encore dites à la télévision »*. Mais on y cherche en vain l'inspiration qui pourrait lancer, sur ce terrain particulièrement sensible, la *« dynamique »* qu'il estime indispensable pour *« gagner »*. Parlant des principes qui continuent selon lui de séparer la gauche de la droite, il ne s'est pas exprimé très différement.

A propos des meilleures méthodes pour combattre le chômage, le raisonnement du chef du gouvernement paraît solidement étayé sur quelques chiffres irréfutables. Ce réalisme, acquis à la dure épreuve des faits, n'est-il pas préférable aux promesses non tenues du passé ? Un autre discours n'aurait aucune chance de passer, comme en font l'expérience le Parti communiste et la CGT, dont les arguments ne semblent convaincre qu'un nombre de plus en plus restreint de Français.

Il n'empêche que l'analyse du premier ministre est incomplète et ses conclusions partielles. Il commence par affirmer, sur la foi d'études faites par le commissariat du Plan, que, pour en revenir au niveau de chômage existant *avant la crise, soit* 500 000 à 600 000 chômeurs — un chiffre qui, compte tenu de la nécessaire mobilité de la main-d'œuvre, correspondrait à une situation de *plein emploi, — « il faut créer chaque année entre 200 000 et 400 000 emplois »* d'ici à la fin du siècle. Or, continue-t-il, dans les meilleures années de sa croissance, la France *n'a jamais, en moyenne*, créé plus de 100 000 à 150 000 emplois. Le cheminement de la pensée offre les beautés du syllogisme. S'il en est vraiment ainsi, la croissance, qu'il *convient de « pousser au maximum »*, ne suffira pas à elle seule. Il faut lui ajouter quelque chose. Ce « plus », c'est l'aménagement du temps de travail.

L'imprécision des chiffres qui servent de point de départ devrait susciter la méfiance : comment s'explique l'ampleur de la « fourchette » ? La *raison tient en un fait* constamment perdu de vue, d'où la confusion dont souffrent beaucoup de travaux économiques : le chômage, de même que la croissance, l'inflation, etc., c'est à la fois une réalité — en l'occurrence une réalité dramatique — et une... statistique. Or il est plus facile de parler de celle-ci que de celle-là.

Deux facteurs viennent en particulier jeter une grande incertitude sur les prévisions relatives au chômage et donc au nombre d'emplois à créer pour le diminuer. Le premier est qu'il est extrêmement difficile de savoir à plusieurs dizaines de milliers près combien de femmes chercheront un travail, et, faute de pouvoir s'en assurer un de stable, auront la possibilité de s'inscrire à l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi).

Le deuxième facteur tient au fait *qu'il faut, comme le dit fort* bien l'économiste Jean-Jacques Rosa (en en tirant des conséquences sans doute trop abruptes), se représenter le nombre des chômeurs comme autant de personnes qui attendent dans un hall de gare : ils se renouvellent constamment, et, dans la mesure où il existe par le jeu de l'indemnisation une certaine faculté de choix entre accepter un emploi qu'on estime peu satisfaisant ou prolonger l'inscription dans l'espoir d'en trouver un autre, une marge d'incertitude existe. Une prolongation de deux ou trois mois augmente considérablement la statistique. A cela s'ajoute, malheureusement, cet autre fait qu'un nombre croissant de personnes en attente *ne trouvent* tout simplement pas à s'employer.

Adjuvant

M. Fabius voudrait réduire le phénomène en invitant les partenaires sociaux à négocier l'aménagement du temps de travail. Mais à l'espoir ainsi placé dans cet adjuvant, on peut objecter au moins deux arguments. Le premier est qu'il est pour le moins étonnant de considérer l'aménagement en question comme un élément susceptible de s'« ajouter » à l'effet de la croissance sur l'emploi, comme si la croissance n'impliquait pas déjà, elle-même, une constante réorganisation du travail et un *réaménagement quasi* permanent des tâches à accomplir, obtenus par voie contractuelle ou non. On oublie trop souvent que les vingt-cinq années de prospérité se sont traduites, dans l'industrie surtout, par une très importante réduction du temps de travail, spontanément provoquée par le progrès technique. Faut-il comprendre qu'en rendant en quelque sorte conscient le processus, on le rendra plus efficace ? On peut craindre un renversement de l'ordre des facteurs : la *réduction du temps de travail* n'étant qu'une conséquence de l'amélioration de la productivité et de la croissance, elle ne peut en être la cause.

Conception malthusienne

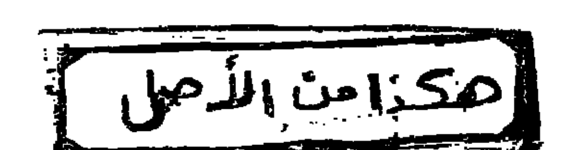
C'est ici qu'on rencontre la deuxième objection *au raisonnement* apparemment impeccable du premier ministre : personne n'a jusqu'à ce jour chiffré l'impact sur l'emploi de l'aménagement du temps de tra*vail. M. Fabius s'est bien gardé* de le faire. La raison n'en serait-elle pas qu'il s'agit d'un problème posé à l'envers ? Il est vrai que M. Fabius n'a pas seulement fait allusion à la réduction du temps de travail. Son « aménagement » est beaucoup plus vaste, il englobe, à certaines exceptions près, tout ce que recouvre l'expression de « flexibilité », que Mme Edith Cresson, moins pusillanime, n'hésite pas à employer, malgré sa connotation négative auprès des syndicats. L'une des exceptions visées par M. Fabius concerne le SMIC, auquel M. Fabius ne veut pas toucher, l'autre l'autorisation préalable au licenciement qu'il reproche au patronat de mettre constamment en avant. Or, s'il existe quelques calculs — pas forcément justes — pour chiffrer l'effet d'une flexibilité accrue, ils concernent précisément l'effet supposé d'une modification du SMIC (son abaissement pour les jeunes) et la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, dont M. Gattaz a dit en juillet 1984 avec une grande témérité qu'elle pourrait être suivie immédiatement par la création de 471 000 emplois.

La doctrine à laquelle se réfère implicitement le premier ministre, il l'a révélée en annonçant d'entrée de jeu qu'il allait faire voter un texte destiné à pénaliser beaucoup plus fortement les nouveaux cumulards *retraités qui continuent à exercer un* métier. Il ne vient pas à l'idée de M. Fabius qu'en travaillant, un homme, fût-il retraité, offre sur le marché une richesse supplémentaire qui appellera la création d'une autre richesse qui sera échangée contre elle. Telle est la façon dynamique d'envisager le phénomène du point de vue *économique. Le premier* ministre préfère s'en tenir à la conception malthusienne selon laquelle en occupant un emploi, on le retire à quelqu'un d'autre.

Selon M. Fabius, ce qui *distingue*, aujourd'hui, la gauche de la droite est d'abord le souci de l'égalité des chances. Le temps n'est pas lointain *où la gauche* se gaussait de ce principe que les Américains, sans distinction de partis (y compris les plus conservateurs), ne sont pas loin de considérer comme le plus fondamental de leur société. La critique s'appuyait sur cette constatation qu'assurer l'égalité des chances, c'est aussi, par définition, laisser... sa chance à quiconque, y compris celle de devenir plus riche et plus puissant, ce qui peut compromettre, pour la génération suivante, l'égalité du point de départ telle que la conçoivent les hommes de gauche.

Le deuxième principe, celui de la solidarité s'inscrit évidemment dans le droit fil de la tradition de gauche favorable à une redistribution plus *ou moins large* des revenus. Que dire du troisième, à savoir dans l'action *« une certaine recherche d'exigence morale »*. Est-ce en vertu de ce principe que le premier ministre a chargé de la prolongation de l'enquête sur l'affaire Greenpeace, le ministre de la défense, celui précisément qui aurait pu, directement ou indirectement, être mis en cause ?

PAUL FABRA.



La préparation des élections législatives

LES NÉGOCIATIONS ONT REPRIS À L'UDF

La « commission Gaudin », qui regroupe autour du président du groupe UDF de l'Assemblée nationale le responsable des élections de chacune des composantes de la confédération, s'est réunie mercredi 4 septembre pour examiner les candidatures pour les élections législatives. Cette rencontre, la première depuis l'interruption des vacances, a permis de recenser dans cinq régions – l'Alsace, l'Aquitaine, l'Auvergne, la Bourgogne et la Bretagne – les têtes de liste ou les chefs de file selon qu'il y aura des listes d'union ou des listes séparées.

Une vingtaine de décisions ont été prises, notamment dans des départements où une personnalité s'impose. C'est le cas de l'Ille-et-Vilaine, avec M. Pierre Méhaignerie, du Morbihan, avec M. Raymond Marcellin, du Puy-de-Dôme, avec M. Giscard d'Estaing, de la Haute-Loire, avec M. Jacques Barrot, de l'Yonne, avec M. Jean-Pierre Soisson. Les membres de la « commission Gaudin » doivent se retrouver à nouveau dans la matinée du 11 septembre avant de rencontrer dans l'après-midi leurs partenaires du RPR qu'ils tenteront de convaincre, preuves à l'appui, de la nécessité de listes d'union dans une majorité de départements.

Au terme de la réunion du bureau politique de l'UDF qui a, lui aussi, repris ses activités, mercredi, M. Jean Lecanuet a plaidé à nouveau en faveur des listes d'union dans le plus grand nombre de départements. Il a expliqué notamment : « *Les Français sont pour une volonté d'entente qui sera la preuve concrète que le RPR et l'UDF sont capables d'assumer ensemble le gouvernement de la France.* » Cette entente entre le RPR et l'UDF, a-t-il ajouté, « *nous préserve, dans les circonstances actuelles, des listes marginales et concurrentes qui pourraient se créer* ». Le président de l'UDF s'est dit convaincu qu'un tel « *courant* » d'union « *aspirerait davantage l'opposition que des listes séparées pouvant être interprétées comme une invitation à la dispersion* ». Un facteur de « *pure arithmétique* » joue aussi selon lui : « *Une trentaine de sièges sont perdus si on généralise les listes séparées. L'ampleur du succès exige que ne soient pas méconnus ces trente sièges qui peuvent être décisifs.* »

M. Lecanuet a aussi remarqué que « *la question de la cohabitation recevra pour une large part sa solution en fonction de l'ampleur du succès et de la fermeté de la cohésion UDF-RPR* ».

Au cours de cette journée, les différents responsables de l'UDF n'ont pas paru décidés à publier les noms des têtes de liste le 24 septembre, comme l'avait souhaité le RPR avant les vacances.

C. F.-M.

● *M. Pierre Bernard-Reymond (CDS), tête de liste d'opposition dans les Hautes-Alpes.* – M. Pierre Bernard-Reymond (UDF-CDS), ancien secrétaire d'Etat, député à l'Assemblée européenne et adjoint au maire de Gap, a annoncé qu'il conduirait, aux prochaines législatives, la liste d'union de l'opposition dans les Hautes-Alpes. Au terme de l'accord conclu avec les instances départementales du RPR, M. Georges Chabas, président départemental du RPR et vice-président du conseil général figurerait en seconde position sur cette liste.

● *M. Patrick Balkany, maire de Levallois-Perret, candidat en Seine Maritime.* – M. Patrick Balkany, maire RPR de Levallois-Perret et vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine, envisage d'être candidat aux législatives en Seine-Maritime. Il a indiqué que les instances nationales de son parti lui avaient demandé d'être, soit tête d'une liste RPR, soit de figurer en position d'éligible sur une liste d'union de l'opposition. M. Balkany, qui a précisé que rien n'était encore tranché a ajouté qu'il n'avait pas « *l'intention de polémiquer avec M. Antoine Ruffenacht* » ancien député RPR du département, pressenti en juillet pour être second d'une liste d'opposition conduite par M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, sénateur et maire de Rouen.

Propos et débats

M. Pierre Bérégovoy : l'union du PC et de la droite

M. Pierre Bérégovoy dénonce la « *cohabition des communistes et de la droite* ». Dans une interview à l'hebdomadaire *l'Evénement du Jeudi*, le ministre de l'économie et des finances estime que « *dirigeants communistes et leaders de droite s'épaulent mutuellement pour que les socialistes perdent les élections* ». Dénonçant également le comportement de « *certains dirigeants de la CGT qui recherchent l'incident* », M. Bérégovoy rappelle à M. Henri Krasucki les positions de la CGT en 1968, qui réclamait alors qu'« *une avant-garde gauchiste qui s'éloigne des masses n'a aucun avenir* ».

M. Henri Fiszbin : la place naturelle d'un militant communiste

M. Henri Fiszbin, deuxième de la liste socialiste dans les Alpes-Maritimes, a déclaré qu'il se situait « *à gauche avec le président de la République et le gouvernement, c'est-à-dire à la place naturelle d'un militant communiste* ». Satisfait de constater que « *les instances nationales et départementales du PS ont manifesté concrètement leur attachement à l'union des forces de la gauche en offrant à un communiste dissident une place en position d'éligible* », M. Fiszbin a affirmé : « *Je suis candidat pour gagner, j'ai rompu avec le PCF pour demeurer fidèle au socialisme* ».

M. Marcel Debarge : non à la division

Les socialistes « *ne peuvent pas se présenter divisés aux prochaines échéances électorales. L'opinion ne l'admettrait pas* », affirme M. Marcel Debarge dans une interview à *Paris-Match*. Evoquant le prochain congrès de Toulouse, le secrétaire national du PS déclare : « *La diversité du PS est un élément positif (...) mais dans toute la mesure du possible il convient qu'à l'issue de ces échanges nous parvenions à une motion de synthèse* ». « *Ceux qui refuseraient tout accord seraient lourdement coupables,* ajoute-t-il. *Ils seraient responsables d'une division qui pénaliserait terriblement l'action du PS.* »

● *M. Le Gallou adhère au Front national.* – M. Patrick Devedjian, maire RPR d'Antony, et délégué national du RPR a, par arrêté, en date du 4 septembre, retiré sa délégation de maire adjoint chargé de la culture à M. Jean-Yves Le Gallou, dixième adjoint. cette décision, précise-t-il, a été prise après contact avec les instances du Parti républicain auquel appartenait jusqu'à présent l'ancien secrétaire général du Club de l'Horloge. M. Le Gallou avait été élu conseiller municipal en septembre 1983 avec l'étiquette UDF-PR dans le cadre d'un accord d'union de l'opposition qui ne comprenait pas le Front national. Or il vient d'adhérer au Front national et a confirmé, mercredi, son ralliement à M. Le Pen. « *Ce retrait de délégation,* indique M. Devedjian, *est conforme à la morale politique qui exige que le contrat passé devant les électeurs soit respecté, au pacte de gouvernement passé entre le RPR et l'UDF, à la volonté de ne pas cautionner, même indirectement l'activité idéologique d'un élu chargé de la culture et développant des idées propres à créer la haine entre les hommes, même si le problème de l'immigration est bien réel.* »

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 4 septembre 1985. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

● LA DOTATION GLOBALE D'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la dotation globale d'équipement des communes.

Résultat d'une concertation approfondie entre le gouvernement, les associations représentatives des élus locaux et le comité des finances locales, ce texte vise à adapter les modalités de répartition de la dotation globale d'équipement aux besoins des communes petites et moyennes.

En effet, le mécanisme actuel d'une aide de l'État proportionnelle à l'ensemble des investissements réalisés convient bien aux collectivités importantes (départements et grandes communes) en raison de la régularité et du volume de leurs investissements. En revanche, il est mal adapté à la situation des communes petites et moyennes dont le rythme d'investissement n'est pas toujours régulier, en particulier lorsqu'elles réalisent un équipement important (construction d'une école, réalisation d'un équipement sportif ou d'une opération de voirie...).

Aussi le projet de loi prévoit-il, pour l'ensemble des communes et groupements de communes de moins de deux mille habitants, ainsi que pour les communes et groupements de deux mille à dix mille habitants qui opteront pour cette solution de répartir les crédits de la dotation globale d'équipement sous forme de subventions spécifiques attribuées, en concertation avec une commission composée exclusivement d'élus locaux, par le représentant de l'Etat dans le département.

Cette réforme, en permettant de concentrer l'aide de l'Etat sur les catégories d'opérations jugées prioritaires par les élus locaux, assurera aux communes dont les opérations auront été retenues un niveau d'aide de l'Etat très sensiblement supérieur au taux de concours actuel de la dotation globale d'équipement.

LIMITER LE SAUPOUDRAGE

2,55 milliards de francs (en autorisations de programme) seront répartis aux communes en 1986 au titre de la dotation globale d'équipement (DGE), au lieu de 2,64 milliards en 1985.

L'objectif du projet de loi est de mettre un terme à un excessif saupoudrage qu'occasionnait la distribution automatique et garantie, selon le système des fonds de concours, de crédits d'État aux petites communes de moins de 2 000 habitants. Saupoudrage, donc, mais aussi inefficacité relative des sommes ainsi versées (le taux d'aide n'était que de 2,2 %). Le texte gouvernemental veut introduire une sélection plus rigoureuse des projets communaux qui seront aidés. Moins d'équipements seront subventionnés, mais ils le seront plus fortement (10 à 50 % selon les cas).

Pour éviter que ne s'instaure une tutelle d'une collectivité locale (conseil général) sur une autre (commune), ce qui est interdit par la loi de décentralisation du 2 mars 1982, le gouvernement a désigné le commissaire de la République pour faire, en dernière analyse et après avis d'une commission d'élus, les arbitrages sur la liste des projets prioritaires à subventionner. Au nom de l'efficacité et du pragmatisme, le gouvernement n'en commet pas moins une entorse à la décentralisation, reprenant d'une main en 1985 ce qu'il a donné de l'autre par la loi du 7 janvier 1983 sur la DGE et la répartition des compétences.

F. Gr.

● LA COOPÉRATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES AVEC LE TIERS-MONDE

Le ministre délégué chargé de la coopération et du développement a présenté au conseil des ministres une communication sur la coopération des collectivités locales avec le tiers-monde.

1) Mise en œuvre par les régions, les départements et les communes avec le concours des organisations non gouvernementales et d'un grand nombre de partenaires, tels que les chambres de commerce et d'industrie, les universités, les organismes socio-professionnels, les entreprises et les médias, la coopération décentralisée est devenue une composante à part entière de l'effort de coopération de la nation en faveur des pays en développement.

Le gouvernement s'attache à faciliter les initiatives prises en ce domaine et à renforcer leur cohérence, dans le cadre de la politique extérieure de la France.

2) Un dispositif d'information, d'animation et d'appui, la bourse des projets de coopération décentralisée, a d'ores et déjà été mis en place. Une enveloppe de plus de 5 millions de francs a été dégagée sur les crédits du fonds d'aide et de coopération pour financer les premiers projets.

3) Le gouvernement a arrêté les mesures complémentaires suivantes :

– Des conventions pourront être conclues entre l'Etat et les collectivités territoriales pour la réalisation et le financement en commun d'actions de coopération.

– Une meilleure mobilisation de l'épargne privée et de certaines ressources des collectivités territoriales en faveur de la coopération décentralisée sera encouragée. Les besoins de financement en France de ces collectivités, liés à des actions de coopération, pourront être couverts dans le cadre des procédures de financement de la Caisse des dépôts et consignations.

– L'accès des collectivités territoriales aux concours du Fonds européen de développement et des autres crédits communautaires d'aide au développement sera recherché.

– Les projets de coopération décentralisée pourront bénéficier, y compris à l'étranger, du concours de jeunes volontaires.

– La participation des professions agricoles et alimentaires aux actions de coopération décentralisée sera encouragée, notamment à partir des conclusions du rapport remis par M. Neeser au ministre de l'agriculture.

– Pour l'exercice 1986, l'effort de l'Etat en faveur de ces actions sera nettement marqué dans le budget de la coopération avec une enveloppe spécifique de crédits de 25 millions de francs.

● LE DEVELOPPEMENT DU PLAN CABLE

Le ministre délégué chargé des PTT a présenté au conseil des ministres une communication sur le développement du plan de câblage de la France.

1) Le gouvernement a pris dès 1982 la décision de mettre en place dans notre pays, par la réalisation d'un programme de câblage destiné à s'étendre progressivement à l'ensemble du territoire, une vaste infrastructure moderne de communication.

Cette décision a permis de mobiliser tous les partenaires concernés (collectivités locales, investiseurs privés, industriels, servoces des PTT) et de créer une dynamique conduisant à l'ouverture, dans les prochains mois, des premiers services de vidéocommunication.

2) D'ici à la fin 1985, vingt collectivités locales importantes auront signé une convention-cadre avec le ministère des PTT, conduisant à court terme à l'installation de réseaux câblés pouvant desservir 2 millions de foyers. A la même date, cinquante-trois autres collectivités locales, représentant 3,5 millions de foyers, auront, dans un protocole d'intention, exprimé leur volonté de conduire des études détaillées dans ce domaine.

Dès 1986, le rythme des investissements réalisés par les PTT sera sensiblement accéléré pour atteindre 2,8 milliards de francs. Le plan câble prendra ainsi sa pleine dimension commerciale, industrielle et culturelle.

3) Les réseaux de vidéocommunication en cours d'installation permettront de distribuer en zone urbaine, dans des conditions techniques et économiques optimales, non seulement de nouveaux services audiovisuels, mais aussi des services interactifs d'information et de formation à l'usage du grand public et des professionnels.

Le plan câble accompagne et complète l'essor des nouvelles télévisions. Il apporte, de plus, la dimension audiovisuelle au nouveau mode de communication créé par la télématique.

Adoption du projet de « loi littoral »

La « loi littoral » est prête. Après deux ans de consutations, de dépouillement d'une enquête minutieuse et d'incessants remaniements de textes, le conseil des ministres a adopté, mercredi 4 septembre, le projet de loi « *relatif à la protection, l'aménagement et la mise en valeur du littoral* » présenté par M. Guy Langagne, secrétaire d'État à la mer. Cette « loi littoral » est rendue indispensable par l'adoption, en début de législature, de la loi de décentralisation qui confie notamment aux maires la délivrance des permis de construire pour préserver ce qui peut encore l'être du littoral. Plus de la moitié des 7 000 kilomètres de côtes françaises sont urbanisées ou « mitées » par des constructions isolées. Il fallait un garde-fou. La future « loi littoral », dont le projet devrait être déposé à l'Assemblée dès cette session d'automne, se propose d'en être un.

Dans les communes littorales, c'est-à-dire riveraines de la mer, d'un grand lac (plus de 1 000 hectares), d'un estuaire ou d'un delta, l'État conservera un certain nombre de prérogatives dérogatoires au droit commun. C'est lui qui continuera à attribuer les zones d'exploitation en mer (huîtres, moules, etc.). Il conservera la propriété du domaine public maritime et des fonds marins sur douze milles nautiques, bien que ces terrains soient de fait inclus dans le territoire de la commune littorale (en revanche, une commune pourra percevoir une taxe professionnelle pour l'exploitation du pétrole en mer sur son territoire, par exemple).

La loi imposera une série de contraintes particulières pour les plans d'occupation des sols, qui devront être conformes aux nouvelles règles : pas d'urbanisation en continu du littoral, mais « en profondeur », c'est-à-dire vers l'intérieur des terres; préservation obligatoire des espaces naturels côtiers; réseau d'assainissement évitant toute pollution des eaux de baignade ou d'aquaculture, etc. Une bande littorale de 100 mètres devra être préservée tout au long des rivages en cours d'urbanisation et le passage du public assuré. Les concessions de plages ne seront pas abolies mais plus sévèrement réglementées, de sorte que l'accès de la plage soit toujours libre.

La loi, en revanche, permettra à toutes les communes littorales de percevoir une taxe de séjour, et pas seulement à celles classées stations touristiques. Enfin, elle les dégage de leur responsabilité civile sur la partie « liquide » de leur territoire. Ainsi, la police municipale des communes littorales s'arrêtera à la limite des eaux – mais les maires conserveront la responsabilité des activités nautiques jusqu'à 300 mètres du rivage.

Le plus difficile sans doute sera d'établir la liste des communes tombant sous le coup de cette loi lorsqu'elles sont seulement riveraines des estuaires « *à la limite de salure des eaux* » (limite souvent fluctuante). Cette liste sera établie par décret en Conseil d'Etat, « *après consultation des conseils municipaux intéressés* ».

R. C.

Les effectifs demeurent stables

- *Moins d'élèves dans l'enseignement élémentaire*
- *Davantage dans les maternelles et les lycées*

Les effectifs d'élèves scolarisés dans les établissements publics et privés en France métropolitaine augmenteront assez faiblement cette année par rapport à la rentrée de 1984. Quelque 41 000 de plus rapportés aux 12 300 000 enfants attendus de la maternelle aux classes terminales, c'est peu. La progression (0,34 %) est inférieure à celle de l'an dernier.

Les projections nationales du ministère sont effectuées à partir de celles fournies par les chefs d'établissement corrigées par les services statistiques des rectorats. Des différences importantes peuvent exister entre les prévisions et le nombre d'enfants réellement scolarisés. Ainsi, l'an dernier, il y a eu 17 600 élèves de moins dans l'enseignement primaire que les statistiques ne le laissaient prévoir.

PAS LA PEINE DE COURIR
Y'A DE LA PLACE !

ÉCOLE PRIMAIRE

MATERNELLE

Pessin

Dessin de PESSIN.

• MATERNELLES : TOUS LES ENFANTS DE TROIS ANS

Les effectifs de l'enseignement pré-élémentaire (classes maternelles) continuent d'augmenter. Le *ministre souhaite scolariser tous* les enfants de trois ans quand les parents le désirent. L'an dernier, 92,62 % des enfants de cet âge étaient scolarisés dans le public et le privé. Ils devraient être, à cette rentrée, près de 94 %. Tous les enfants de quatre et cinq ans devraient (en moyenne) être scolarisés cette année. Des difficultés subsistent néanmoins dans certaines zones récemment urbanisées accueillant une population jeune.

• ÉLÉMENTAIRE : LA BAISSE CONTINUE

Dans l'enseignement élémentaire – du cours préparatoire (CP) au cours moyen (CM), – le nombre d'élèves diminue. Entre la rentrée de 1983 et celle de cette année, la baisse des effectifs a été de 210 800. Les spécialistes du ministère estiment qu'après une perte d'un demi-million d'élèves dans les cinq dernières années, un léger redressement est à prévoir d'ici à 1990-1991 à la suite d'une augmentation des naissances à partir de 1979. Conséquence de cette baisse des effectifs : le nombre d'élèves par classe diminue. L'an dernier, 52,6 % des classes de cours préparatoire comptaient entre 21 et 25 élèves et 37 % 20 élèves au moins.

• COLLÈGES : STABILITÉ

Tant attendue, la stabilité des effectifs dans les collèges semble en bonne voie. Les générations nombreuses des années 1960-1970 ont *maintenant quitté les bancs des* collèges, mais il y aura encore beaucoup de jeunes dans ces établissements. Le nombre moyen d'élèves par classe reste stable, autour de 24. Les divisions de 26 à 30 élèves risquent toutefois d'augmenter encore ; elles représentaient presque 30 % des classes l'an dernier.

• LEP : 400 NOUVELLES CLASSES

Suivant les directives gouvernementales en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes, le ministère de l'éducation nationale a engagé des « actions » pour organiser l'accueil de quelques dizaines de milliers de jeunes de seize à vingt et un ans. Pour permettre à des élèves d'achever leur premier cycle d'études secondaires, 400 nouvelles classes de quatrième et troisième expérimentales seront créées à cette rentrée, qui s'ajoutent à la centaine déjà existantes. Maintien des jeunes dans le système éducatif ou retour en formation des plus de seize ans contribuent à l'augmentation des effectifs dans les lycées d'enseignement professionnel (LEP). Dans ces établissements, seulement 52 % des classes comptent 25 élèves et moins ; 21 % en comptent 31 et plus.

• LYCÉES : PLUS DE TRENTE ÉLÈVES PAR CLASSE

L'objectif souvent affirmé par le ministre est d'augmenter le nombre de lycéens. Cette volonté rejoint la préoccupation de parents qui souhaitent que leurs enfants poursuivent leurs études jusqu'au baccalauréat. Conséquence : moins d'abandons en fin d'année scolaire et plus de redoublements, ce qui provoque une augmentation des effectifs dans les lycées. Ces établissements connaissent un pourcentage d'augmentation supérieur à tous les autres niveaux de l'enseignement (4,57 %). La faiblesse des créations de nouvelles sections, malgré le recrutement de professeurs supplémentaires, entraîne une hausse des effectifs par classe. La barre des 31 élèves est franchie dans plus de la moitié des classes (58,8 % du total l'an dernier). Le nombre moyen d'élèves ne cesse d'augmenter depuis quelques années.

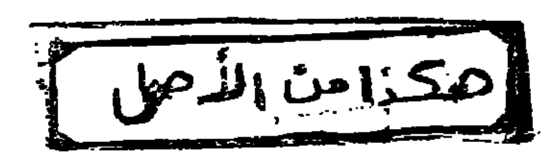
• ENSEIGNEMENT PRIVÉ : DES ÉLÈVES REFUSÉS

L'an dernier, pour la première fois de son histoire, l'enseignement catholique a dépassé le million d'élèves, de la classe de sixième à celle de terminale. 1 129 565 élèves *ont été recensés dans le second* degré, soit un accroissement de 4 % par rapport à la rentrée de 1983. Dans les collèges, l'augmentation des effectifs est du même ordre de grandeur. Dans l'enseignement primaire, la tendance est à la baisse, comme dans le public.

Le gonflement des effectifs dans l'enseignement secondaire privé semble encore se poursuivre cette rentrée. Les responsables des établissements expliquent qu'ils doivent *« refuser des élèves faute de place »*, bien qu'ils bénéficient de 275 emplois nouveaux d'enseignants.

SERGE BOLLOCH.

	Effectifs en 1984-1985	Prévisions pour 1985-1986	Variations	%
Pré-élémentaire	2525400	2556200	+ 30800	+ 1,22
Élémentaire et enseignement spécialisé	4203700	4132500	– 71200	– 1,70
Total 1er degré	6729100	6688700	– 40400	– 0,60
1er cycle (collèges)	3456900	3463700	+ 6800	+ 0,20
2e cycle court (LEP)	817300	833000	+ 15700	+ 1,92
2e cycle long (lycées)	1287100	1346000	+ 58900	+ 4,57
Total 2e degré	5561300	5642700	+ 81400	+ 1,46
Total général	12290400	12331400	+ 41000	+ 0,34



ÉDUCATION

LES RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT

Nouveaux programmes, nouveaux horaires

Les réformes décidées par M. Jean-Pierre Chevènement entrent en application en cette rentrée 1985, la première véritablement préparée par le ministre. Nouveaux programmes, dans le primaire, poursuite de la rénovation dans les collèges, allégement des enseignements au lycée, introduction du nouveau baccalauréat professionnel dans soixante-deux établissements.

Telles sont les principales innovations de cette rentrée qui voit la rencontre de 12 330 000 élèves et de 700 000 enseignants.

• ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : SEPT MATIÈRES « FONDAMENTALES »

Les nouveaux programmes publiés en février par le ministre entrent en application et sont disponibles en livre de poche. Ils ont été adressés à chaque instituteur. Les activités d'éveil disparaissent et l'enseignement est réorganisé autour de *sept matières « fondamentales »* désormais dotées d'horaires et de contenus propres à chaque niveau, pour une durée totale hebdomadaire inchangée de vingt-sept heures. *Le français* est enseigné dix heures au cours préparatoire (CP) puis neuf heures au cours élémentaire première année (CE1) et huit heures au CE2 et au cours moyen (CM1 et CM2) ; *les mathématiques* six heures, *les sciences et technologie* deux heures au CP et au CE1 puis trois heures au CE2 et CM ; *l'histoire et la géographie* (dont les programmes avaient été modifiés dès l'an dernier) une heure puis deux heures aux CE et CM. Restent dans toutes les classes une heure pour *l'éducation civique*, une pour *l'éducation musicale*, une pour *les arts plastiques* et cinq heures pour *l'éducation physique et sportive*.

L'horaire de français, fixé auparavant à neuf heures dans chaque classe est augmenté d'une heure au CP pour favoriser l'apprentissage de la lecture, mais diminué d'autant au CE2 et aux CM.

La répartition de l'ensemble des horaires sur plusieurs semaines et selon des rythmes différents est possible, sous réserve du respect de l'horaire global par discipline.

L'éducation civique inclut, dès le cours préparatoire, l'apprentissage des principales institutions politiques et administratives, des principes de la vie démocratique et de la place de la France dans le monde. Les sciences et la technologie comprennent l'enseignement de quelques notions simples d'astronomie, de biologie, de physique, de chimie, de géologie et d'informatique.

Le plan « informatique pour tous » prévoit que chaque école disposera au moins d'un micro-ordinateur de type familial et d'une imprimante au cours de l'année 1985-1986. Dans plus d'une école sur cinq aura été installé un « nano-réseau », selon une technique qui consiste à relier un ordinateur professionnel à une « grappe » de six ou huit micro-ordinateurs familiaux afin d'en multiplier les capacités.

La composition des *conseils d'école* est modifiée : désormais parents et instituteurs siègent à parité. Jusqu'à présent, cette instance rassemblait le conseil des maîtres (tous les instituteurs de l'établissement) et le comité de parents (deux à cinq élus). Les compétences des conseils sont élargies : ils se réuniront désormais obligatoirement une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation du résultat des élections. Ils seront consultés sur les questions relatives au fonctionnement matériel et financier de l'école, les projets d'action éducative, l'intégration des enfants handicapés et les rythmes scolaires. Ils seront informés de la composition des classes et du choix des manuels. Sur proposition du directeur de l'école, qui préside le conseil, celui-ci votera le règlement intérieur. Le maire et le conseiller municipal chargé des affaires scolaires deviennent membres du conseil d'école.

La loi de *décentralisation* et ses textes d'application confèrent aux maires des responsabilités nouvelles en matière d'utilisation des locaux scolaires, de fixation des heures d'entrée et de sortie et d'organisation des activités périscolaires. Ils prévoient aussi l'institution de *conseils départementaux de l'éducation nationale* tripartites – élus, usagers, personnels – consultés notamment sur le règlement-type départemental des écoles et l'organisation des transports scolaires.

Des *conseils de secteur* réunissent des représentants de parents et d'enseignants d'un groupe d'écoles et du (ou des) collèges du même secteur. Ils sont consultés notamment sur les problèmes liés au passage école-collège et l'organisation du temps scolaire dans le secteur.

• COLLÈGES : RÉNOVATION ET EXAMEN

L'objectif de M. Chevènement est de mettre en place des « *collèges de la réussite* ». La transformation, ou plutôt la rénovation, de ces établissements est donc à l'ordre du jour. Désignés par les recteurs, après examen de projets d'établissement, 15 % des collèges qui s'ajoutent aux 10 % de l'an dernier vont donc bénéficier de moyens pour mieux former les enseignants, aider les élèves dans leur travail personnel et faciliter la concertation entre professeurs.

Nouveaux programmes. – Après ceux du primaire l'an dernier, les programmes des collèges seront revus cette année. Le ministre assigne trois objectifs généraux aux collèges : développer chez l'élève la pensée logique ; le conduire à maîtriser la trilogie écrit-oral-image ; lui donner des méthodes et une habitude du travail personnel. Pour atteindre ce but, de nouveaux programmes sont en cours d'élaboration. Ils prendront effet à la rentrée de 1986 et seront publiés en livre de poche. La révision des contenus (augmentation du nombre d'œuvres littéraires en français, des mathématiques plus concrètes) doit préciser pour chaque niveau d'enseignement « *quelles connaissances et quelles méthodes d'acquisition du savoir s'avèrent fondamentales pour tout collégien* ».

Brevet des collèges. – Le diplôme attribué après examen du livret scolaire est remplacé par un examen. La première session de l'épreuve « *simple et décentralisée* » souhaitée par M. Chevènement pour « *apprécier si les objectifs fixés au terme de la scolarité du collège ont bien été atteints et les connaissances fondamentales acquises* » aura lieu dans les derniers jours de l'année scolaire de 1986. Au programme, trois épreuves écrites, organisées dans l'établissement et anonymes : français (coefficient 4), mathématiques (4) et histoire-géographie (2). Les résultats obtenus par l'élève en cours d'année sont comptabilisés dans les autres disciplines avec des coefficients allant de 3 pour la première langue vivante à 1 pour l'éducation artistique. Pour être déclarés admis, les candidats doivent avoir obtenu au moins la moyenne aux épreuves écrites. Ce nouveau brevet vise à évaluer les connaissances des collégiens, mais aussi à « *renforcer pendant l'année leurs motivations à l'étude et les préparer à passer des examens* ».

• LYCÉES : ALLÉGEMENTS ET ASSOUPLISSEMENTS

Modification des programmes de mathématiques et de physique en seconde et en première. – Pour amener un plus grand nombre d'élèves vers les sections scientifiques, les objectifs et les contenus de ces programmes ont été précisés et des allégements apportés de façon à les rendre plus accessibles. En mathématiques, l'accent est mis sur les applications et la résolution de problèmes.

Horaires plus souples en première. – Poursuite dans cette classe des dispositions relatives depuis 1983 aux horaires de seconde. Pour chaque discipline, un horaire maximal et un horaire minimal sont établis. Les conseils d'administration des établissements peuvent décider d'affecter une partie des moyens d'enseignement à des activités autres que les cours : travaux en groupe, soutien aux élèves en difficulté...

L'informatique, nouvelle option en seconde. – Un enseignement optionnel facultatif d'informatique est introduit en seconde. L'horaire hebdomadaire est de deux heures et demie. L'enseignement dispensé est essentiellement à caractère général : connaissances techniques générales, méthodes de travail, aperçu des enjeux économiques, sociaux et culturels.

• TECHNIQUE : EN ATTENDANT LA LOI

Extension de l'enseignement de la philosophie. – Lentement, la philosophie devient une discipline de toutes les classes de préparation aux baccalauréats de technicien. L'an dernier, cette discipline avait été introduite au programme de quatre baccalauréats ; cette année, c'est la série F 3 (électronique) qui en bénéficie.

Rénovation des BEP. – Dans les lycées d'enseignement professionnel (LEP), la rénovation des formations pour restructurer les brevets d'enseignement professionnel (BEP) autour de champs professionnels homogènes se poursuit. Pour permettre aux jeunes de recevoir une formation générale et professionnelle et de s'adapter à l'évolution des techniques, les BEP vont être articulés plus étroitement avec les CAP. A cette rentrée, deux nouveaux BEP du secteur dela mécanique vont être mis en place : usinage et maintenance.

Premières sections de baccalauréats professionnels. – Bien que le projet de loi-programme sur l'enseignement technologique ne soit pas encore soumis au Parlement, des formations conduisant au baccalauréat professionnel sont ouvertes à cette rentrée. Réservés aux élèves titulaires d'un BEP (ou d'un CAP préparé en deux ans après la troisième), ces formations sont réparties dans soixante-deux établissements. Elles sont préparées sur deux ans et conçues en liaison étroite avec les professions. Elles comprennent une partie importante de stages en entreprise.

PHILIPPE BERNARD.

Premiers manuels « réformés »

Les nouveaux programmes de l'école élémentaire ayant été connus trop tard pour que les éditeurs puissent réagir, les petits écoliers de 1985 ne ploieront pas sous le poids des livres nouveaux. Bordas se contente de proposer pour l'automne un dictionnaire de Jean Girodet intitulé *le Tour du mot*. Conformément au vœu de M. Chevènement, les enfants de huit à douze ans pourront y apprendre à maîtriser la langue française.

Les éditeurs qui ont décidé d'aborder les nouveaux programmes concentrent leurs efforts sur des domaines limités. Un critère conditionne le choix des matières privilégiées : leur rapidité d'adaptation à la réforme l'histoire et la géographie s'y prêtant tout particulièrement. Déjà mises à l'étude sous le ministère d'Alain Savary, ces disciplines ont mobilisé depuis plus d'un an des équipes de réflexion. De nombreuses maisons sortent ainsi des nouveautés faisant toutes la part belle à la chronologie, même si les découpages par niveaux suivent des modalités différentes.

Avec la collection « Pour connaître la France », Hachette réunit l'histoire et la géographie dans un même ouvrage pour les cours élémentaires et les dissocie pour les cours moyens. Armand Colin procède de même dans une série dirigée par Victor Chagny et Gracia Dorel-Ferré.

Chez Nathan, la collection « Télémaque » groupe le CP et le CE 1 pour une initiation au temps et à l'espace, puis s'attache à l'histoire et à la géographie en CE 2 avant de séparer les matières en CM. Les deux premières années (CP et CE 1) sont également réunies par Belin, qui édite un volume unique pour l'histoire, la géographie et l'éducation civique. Hatier consacre trois ouvrages (histoire et géographie) aux cours élémentaires sous le titre *Etapes* et un seul à l'histoire en CM (*Images et mémoire des Français*).

Magnard, enfin, publie deux manuels d'histoire (CE2 et CM), deux de géographie (CE2 et CM) et deux d'histoire et géographie (CP et CE 1), tandis que Delagrave se concentre sur l'histoire avec deux livres (CE et CM) dirigés par M. Wirth.

L'éducation civique figure, elle, aussi parmi les nouveautés. La rapidité de réponse à la réforme a été particulièrement évidente chez Magnard, la maison ayant mis cette matière à l'étude dès 1983. Conçus comme une sorte de *Tour de France de deux enfants*, cinq manuels sont parus en mai 1985 sous le titre de *l'Ecole du citoyen*. Honnêteté, serviabilité, refus du racisme, telles sont aussi les valeurs mises en évidence par les cinq ouvrages de la série *Vivre ensemble* (Nathan) et par les fiches duplicables de Hachette.

Pour d'autres disciplines, en revanche, la mise au point accélérée de nouveaux manuels tient du vœu pieu. L'informatique, par exemple, qui n'a jamais été enseignée dans le primaire, est laissée de côté par beaucoup d'éditeurs, ceux-ci préférant souvent attendre les compléments d'information à venir.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

société

LES PROJETS DU GARDE DES SCEAUX ET CEUX DU MINISTRE DE L'EDUCATION

M. Chevènement : des objectifs au-delà de 1986

(Suite de la première page.)

Si les opinions sont indécises sur les changements apportés à l'école élémentaire, en particulier l'introduction de l'éducation civique (1), — une nette majorité se dégage en faveur de l'introduction de l'informatique dans l'enseignement. Ainsi ce serait l'image « moderniste » — plutôt que « républicaine » — de M. Chevènement qui serait le mieux reçue dans l'opinion. Image qui coïncide précisément avec celle mise en avant par le gouvernement Fabius.

Une mission historique

Que le thème de la modernisation soit un bon cheval de bataille ne peut donc qu'encourager le gouvernement à développer son slogan favori à la saveur nippone : 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat en l'an 2000. Objectif vraisemblablement irréaliste quand on sait qu'il reviendrait à quasiment doubler en quinze ans le nombre des lycéens (passant de 1,2 à 2 millions), à créer quatre cents lycées nouveaux et soixante mille postes d'enseignants. Objectif qui soumettrait, s'il était atteint, les lycées à des tensions probablement plus graves encore que celles qu'ont connues les collèges confrontés à l'enseignement de masse. Mais un objectif brandi comme un symbole de la « nouvelle frontière » proposée par les socialistes à une opinion — notamment de gauche et enseignante — en panne de grand dessein.

Ce thème, repris à satiété par le gouvernement, est le principe directeur qui fonde l'ensemble des dispositions annoncées : la loi sur l'enseignement technique, la réforme des collèges et des lycées. C'est le grand projet qui doit remobiliser l'école publique en lui confiant une nouvelle responsabilité historique et en donnant à l'enseignement secondaire une mission comparable à celle de l'école primaire sous la IIIe République.

Mission assurée par un ministre cher à M. Chevènement — Jules Ferry — qui eut un *cursus* politique particulièrement séduisant puisqu'il cumula, un temps, le portefeuille de l'instruction publique et le poste de président du conseil... Comme quoi il n'est pas interdit de penser que l'éducation peut conduire aux plus hautes destinées...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) 13 % des personnes interrogées sont hostiles à la réforme des programmes de l'école élémentaire (rétablissement de l'instruction civique et de programmes précis en histoire — géographie) ; 31 % l'approuvent ; 28 % pensent que ces mesures ne changeront pas grand-chose et autant n'ont pas d'opinion. L'introduction de l'informatique est approuvée par 59 % des Français et les deux tiers des parents d'élèves (sondage réalisé entre le 15 et le 20 juillet auprès de 974 personnes).

« Qualité et modernisation »

M. Chevènement, lors de sa conférence de presse, jeudi 5 septembre, a tenu à rappeler que les priorités qu'il avait définies il y a un an étaient devenues des « *actions largement engagées* ». Il a souligné avec une certaine satisfaction que, à propos de la formation des maîtres, de la rénovation des programmes de l'enseignement élémentaire et du développement de l'enseignement technologique, « *ce qui avait été annoncé avait été fait* ».

Mais M. Chevènement ne se félicite pas seulement d'avoir rempli son premier contrat après un an de présence rue de Grenelle. Il pense aussi à l'avenir, estimant qu'en matière d'éducation on ne peut agir que dans la longue durée. C'est cet objectif qu'il fixe à son action sous le double signe « *de la qualité et de la modernisation du service public* ».

Aux personnels de l'éducation nationale, M. Chevènement demande efforts, persévérance et dévouement pour participer à la bataille « *pour porter à 80 % la proportion d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat en l'an 2000* » (au lieu de 34 % actuellement).

Qualité dans le primaire, où de nouveaux programmes sont applicables, dans les collèges, où la rénovation des disciplines est en cours, dans les lycées enfin, où l'organisation et le contenu des études vont être réexaminés pour diversifier les voies d'accès aux baccalauréats. Rejetant l'accusation d'élitisme, le ministre aime à rappeler qu'un enseignement exigeant et rigoureux n'est pas réservé à une élite de bons élèves. Il entend mobiliser la recherche pédagogique et l'inspection générale pour accroître l'efficacité du système éducatif et renforcer l'aide et le soutien aux élèves en difficulté.

Selon le ministre, l'école doit aussi être modernisée. L'ouverture sur le monde économique, la maîtrise de l'audiovisuel, l'installation de matériel informatique, vont permettre aux établissements scolaires de remplir leur mission, qui est, à la fois, d'enseigner des savoirs fondamentaux traditionnels et d'accompagner les progrès de son époque.

UN CALENDRIER CHARGÉ

Le programme de M. Chevènement sera particulièrement chargé dans les deux mois à venir : — Les 23 et 24 septembre, il participera à un colloque sur la recherche en éducation, qui sera largement ouvert à la communauté scientifique mais aussi aux syndicats, aux organisations professionnelles et aux élus.

Il sera au même moment mobilisé par la sortie de son livre chez Flammarion (*le Pari sur l'intelligence*), le 25 septembre.

Dans les premiers jours d'octobre, il arrêtera les nouveaux programmes des collèges et fera une déclaration à ce sujet. Au même moment, il présentera au Parlement le projet de loi-programme sur l'enseignement technique.

Le 17 octobre, est annoncée une autre déclaration sur la réforme des lycées. En octobre aussi, il s'exprimera sur la scolarisation des enfants d'origine immigrée à l'occasion de la publication du rapport définitif de M. Jacques Berque, professeur au Collège de France.

Enfin, le mois se terminera par la conférence de presse du ministre sur la rentrée universitaire.

M. Badinter : une réforme de l'instruction

(Suite de la première page.)

Sans doute ses pouvoirs s'exercent, pour une bonne part, sous le contrôle de la chambre d'accusation, juridiction d'appel qui peut réformer les décisions essentielles du juge. Sans doute des lois successives ont largement réduit le caractère inquisitorial de l'instruction voulu par le code de Napoléon. La défense a la pleine connaissance du dossier, assiste l'inculpé ou la partie civile dans tous les interrogatoires, peut intervenir tout au long de la procédure. Et, s'agissant plus particulièrement de la détention provisoire, la loi nouvelle de 1984 a renforcé ces garanties par l'exigence d'un débat contradictoire entre le ministère public et l'inculpé, assisté de son avocat, devant le juge d'instruction.

Mais il demeure que les pouvoirs du juge d'instruction sont plus grands sur la liberté et l'honneur des justiciables que ceux d'aucun autre magistrat en France — à l'exception du juge des enfants, pour des raisons spécifiques liées au traitement pénal des mineurs.

Or, à les examiner, il apparaît que les missions du juge d'instruction sont de deux ordres, comme son titre l'indique. D'abord une fonction d'instruction : il appartient au juge d'établir les faits, de rechercher la vérité. En un mot, il y a du « Maigret » en lui !

Mais parce qu'il est un magistrat, l'enquêteur est doublé d'un juge, d'un homme qui a le pouvoir de rendre des décisions de justice — souvent essentielles puisqu'elles concernent la liberté individuelle. A cet instant, Maigret doit s'effacer, et Salomon seul doit décider. C'est ce qu'exprime d'une façon très générale le principe fondamental de la séparation de l'instruction et du jugement. Or, en la personne du juge d'intruction se confondent la fonction d'instruire et celle de juger.

L'indépendance des juges du siège

Les données d'une réforme de l'instruction apparaissent dès lors clairement posées.

1) Il est nécessaire, dans l'intérêt des justiciables, que toute affaire complexe fasse l'objet d'une instruction préalable confiée à des magistrats du siège. Eux seuls sont totalement indépendants du pouvoir exécutif — et n'étant pas, contrairement au parquet, partie au débat, eux seuls peuvent conduire objectivement l'instruction à charge et à décharge.

2) Il doit être porté remède aux inconvénients nés de la solitude du juge d'instruction au regard de l'ampleur de ses pouvoirs et de la nature de ceux-ci.

3) En conséquence, il paraît souhaitable que toute affaire soumise à l'instruction soit confiée non pas à un juge d'instruction assumant seul tous les pouvoirs et toutes les responsabilités de l'information, mais à une *chambre d'instruction*, organe collégial et véritable tribunal de l'instruction

Cette chambre d'instruction regroupera trois magistrats du siège. Dans les tribunaux importants, l'on comptera, bien entendu, plusieurs chambres d'instruction. Chacune sera présidée par un magistrat ayant le grade de premier juge d'instruction ou de vice-président du tribunal. Ainsi, au sein de la chambre d'instruction, les jeunes juges issus de l'Ecole de la magistrature bénéficieront tout naturellement de l'expérience de leurs aînés.

Lorsque le parquet requerra l'ouverture d'une information, la chambre d'intruction en sera saisie. Au sein de celle-ci, un juge se verra déléguer la mission de mener l'instruction proprement dite de l'affaire. Ce juge entendra donc les témoins, confiera les commissions rogatoires à la police judiciaire, décidera des perquisitions, ordonnera des expertises. C'est lui aussi qui décidera de l'inculpation, parce qu'il sera mieux à même que quiconque d'apprécier si les présomptions ou indices recueillis contre une personne appellent *à son profit* la mise en œuvre des droits de la défense.

Car il faut sans cesse le rappeler à l'opinion publique : l'inculpation n'est pas une première condamnation. Elle est à la fois le constat de certaines charges existant contre une personne, mais aussi l'expression des garanties juridiques renforcées qu'appelle à ce moment là la présomption d'innocence dont toute personne bénéficie. En bref, l'inculpation emporte à la fois l'expression d'un soupçon mais aussi l'exigence d'une protection. Au juge qui suit quotidiennement le dossier d'apprécier quand ce soupçon se fait jour et quand cette protection doit être mise en œuvre par la présence d'un avocat ayant accès au dossier.

Ainsi le *juge délégué* à l'instruction de l'affaire *assumera la mission d'instruction*. Il sera pleinement le juge-enquêteur à la recherche de la vérité. Mais sa solitude aura disparu, car, sans violer le secret de l'instruction, il pourra à chaque fois qu'il le jugera utile s'entretenir de telle ou telle difficulté de l'affaire avec ses collègues membres de la chambre d'instruction saisie de l'affaire.

C'est *la chambre d'instruction* qui *détiendra* collégialement le *pouvoir de décision* tout au long de l'instruction, lorsque des mesures essentielles concernant directement le sort du justiciable devront être prises. Ainsi, la chambre d'instruction décidera collégialement s'il y a lieu à placement en détention provisoire. C'est elle aussi qui prendra la décision de non-lieu ou de renvoi devant la juridiction de jugement. C'est elle qui refusera d'ouvrir une information ou de recevoir une constitution de partie civile.

Ce tribunal de l'instruction statuera collégialement après avoir recueilli les observations des parties. Quand il s'agira de décider de la détention provisoire, la chambre d'instruction entendra obligatoirement le ministère public et l'inculpé assisté de son avocat, dans un débat contradictoire. S'agissant des autres décisions, ce débat n'interviendra que lorsque la chambre d'instruction l'estimera indispensable au regard de la complexité de l'affaire.

Par ailleurs, dans le cas d'affaires très complexes, par exemple certaines infractions économiques ou des crimes commis par des bandes organisées, la chambre d'instruction pourra désigner plusieurs juges pour conduire ensemble l'instruction. Ainsi la procédure sera accélérée. Et le risque sera réduit de voir le juge d'instruction assassiné pour que disparaissent avec lui certains éléments de l'affaire qu'il était seul à connaître.

Enfin, la création de la chambre d'instruction permettra de remédier à deux défauts du système actuel.

Une meilleure gestion

Aujourd'hui, si le juge d'instruction personnellement saisi du dossier tombe malade — ou s'il part en stage de formation, — l'instruction s'arrête, parfois pendant des mois, avec les plus graves inconvénients pour la victime et l'inculpé placé en détention provisoire. Au contraire, dans la chambre d'instruction, la gestion organisée des dossiers entre les juges permettra d'éviter de tels blocages.

D'autre part, le secret de l'instruction ne pèse plus en fait que sur le juge. Les autres protagonistes judiciaires de l'affaire — avocats, parties, témoins — ne respectent guère ce secret.

Pareil état de choses est regrettable et parfois même dommageable pour la justice et les justiciables. Pour y remédier, du moins partiellement, il est un moyen dont le parquet dispose déjà : celui de publier, dans les cas où le rétablissement de la vérité s'impose, un communiqué rappelant les faits — ou dénonçant le mensonge. La chambre d'instruction bénéficiera de la même prérogative. Elle contribuera ainsi à éviter que s'accréditent dans l'opinion publique des contre-vérités préjudiciables.

∴

Cette évolution s'inscrit dans le mouvement de notre temps. Dans toutes les activités — et particulièrement dans les professions libérales — le travail en groupe remplace ou renforce le travail solitaire, la communauté d'efforts a succédé au labeur individuel. Ce n'est pas sans raison. La lumière naît plus facilement de la commune recherche et de la discussion. A ce titre aussi, la solitude du juge d'instruction, conçue au temps des diligences et de la marine à voile, apparaît comme un anachronisme face à un parquet structuré, aux effectifs parfois importants et à une défense organisée exercée par plusieurs avocats travaillant de concert.

Une telle réforme appelle nécessairement pour sa mise en œuvre un renforcement des moyens actuels de l'instruction. Les études réalisées à la chancellerie concluent à un accroissement des effectifs de l'ordre de cent cinquante magistrats et d'une centaine de greffiers. La nécessité de les recruter et de les former, la complexité des mesures à prendre, en concertation avec les cours et tribunaux et les organisations professionnelles, font qu'une telle réforme ne pourra être effective qu'à compter du 1er janvier 1988.

Concertation

Ce délai n'est point un motif pour différer la réalisation de la réforme puisque tout retard à l'entreprendre se répercuterait nécessairement sur sa mise en œuvre, au détriment des justiciables. Le premier ministre m'a donc demandé de soumettre sans délai ce projet à la réflexion des magistrats, des avocats et des fonctionnaires de justice. De cette concertation naîtra le texte dont le Parlement aura à connaître.

∴

Peut-être certains juges d'instruction goûtant l'étendue de leur pouvoir solitaire ressentiront-ils ce projet comme une atteinte à leurs prérogatives. Bien peu de femmes et d'hommes aiment à partager leurs pouvoirs, aussi grands soient-ils, serait-ce avec leurs pairs.

Une telle réaction méconnaîtrait la portée et la signification du projet. Il ne réduit pas l'importance de l'instruction dans le procès pénal. Au contraire, il en consacre la nécessité. Et il affirme que l'instruction doit demeurer la prérogative des magistrats du siège, contrairement aux vœux de ceux qui souhaitent réduire les pouvoirs des juges d'instruction au profit du parquet et de la police judiciaire.

Simplement, le projet entend mieux prendre en compte cette réalité de notre temps : toute entreprise humaine complexe — et l'instruction est de celle-là — est mieux conduite par une équipe d'hommes et de femmes conpétents agissant en commun dans un cadre organisé que par un seul. Et le projet consacre aussi cette exigence de justice : le pouvoir de juger, surtout quand il y va de la liberté des citoyens, gagne à être exercé collégialement, plutôt que par un seul magistrat. Ainsi, par cette réforme, pourront être mieux assurés le bon fonctionnement de la justice et les garanties des justiciables.

ROBERT BADINTER.

(Les intertitres sont de la rédaction.)

DANS LA REGION PARISIENNE

Action directe revendique quatre attentats contre des sociétés en relation avec l'Afrique du Sud

Peu avant 2 heures du matin, jeudi 5 septembre, quatre charges ont explosé à Paris et dans la région parisienne devant le siège d'entreprises travaillant avec l'Afrique du Sud : le premier était dirigé contre l'Association technique de l'importation charbonnière (ATIC), rue de Longchamp (16e). Un voisin, qui se trouvait dans son appartement, a été légèrement blessé. Le 29 août dernier, une association anti-apartheid, les Rencontres nationales contre l'apartheid, avait organisé une manifestation devant l'ATIC.

Trois autres explosions se sont produites devant les sièges de Aluminium Pechiney, rue Balzac (8e), des bureaux de la régie Renault chargés notamment de la sécurité rue Oradour-sur-Glane (15e) ; enfin devant SPIE-Batignolles, dans la tour Winthertur à la Défense, qui abrite aussi les bureaux d'une société d'assurances suisse où une deuxième personne a été blessée.

Les charges placées devant les porches des immeubles ont explosé simultanément. Les enquêteurs estiment qu'il a fallu plusieurs équipes pour monter l'opération, les terroristes n'ayant pas utilisé d'explosifs munis de systèmes à retardement, mais de mèches. L'explosif utilisé serait de la dynamite, provenant du vol de 800 kilos de cette substance, dérobée en juin 1984 à Ecaussines, près de Bruxelles, un stock dans lequel Action directe a déjà puisé, ainsi que la RAF allemande (Fraction armée rouge) et les CCC belges (Cellules communistes combattantes).

Vers 3 h 15, dans une communication téléphonique à l'Agence France-Presse, un homme déclarant parler au nom d'Action directe a annoncé le dépôt d'un texte de revendication dans un kiosque à journaux de la place de la Bourse, devant le siège de l'Agence. L'homme a précisé les quatre objectifs visés par son organisation.

Ce texte — daté du 4 septembre et signé Action directe — est intitulé « *Machoro-Mandela : même combat* », et se réfère donc à Eloi Machoro, dirigeant du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS), tué par des gendarmes du GIGN (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) en Nouvelle-Calédonie, et à Nelson Mandela, dirigeant de l'African National Congress (ANC), principale organisation clandestine noire en Afrique du Sud, emprisonné depuis plus de vingt ans. Action directe déclare que « *les Etats français et sud-africain sont prêts à tout pour assurer leur domination sur les peuples qu'ils exploitent. C'est dans les ministères parisiens que commencent à mourir les Noirs des ghettos achevés par Pretoria* ». Action directe conclut sa revendication par le slogan : « *Finissons-en avec les acteurs français de l'apartheid.* »

Selon Action directe, « *la haine à l'égard des peuples refusant d'être contrôlés par le capitalisme occidental est la même à Paris qu'à Pretoria : interventionnisme français au Tchad et au Liban, interventionnisme sud-africain en Angola et au Mozambique. Assassiner Machoro. Détenir Mandela, c'est de la part de Fabius et Botha une tentative forcenée pour maintenir des rapports sociaux faisant de la France et de l'Afrique du Sud les pays des droits capitalistes de l'homme blanc* ».

Action directe énumère ensuite les « *maquignons* » qui « *trouvent leur compte* » dans les « *bonnes affaires avec l'Afrique du Sud, considérablement renforcées depuis l'arrivée au pouvoir de la social-démocratie française : Les professionnels de l'or et du diamant, vingt-trois banques françaises, dont plusieurs nationalisées de 1981, la régie nationale Renault, les trafiquants d'armes du ministère de la « défense » — vente, coproduction, transfert de technologie pour des avions, hélicoptères, missiles, blindés, canons, mortiers, sous-marins, — les constructeurs et fabricants de nucléaire — Framatome, Alsthom, SPIE-Batignoles —, les entreprises impliquées dans l'extraction et le pillage (interdit par l'ONU) d'uranium en Namibie — PUK, CFP, Total, Minatome, — EDF qui utilise du charbon sud-africain dans ses centrales thermiques, grâce à l'action du « socialiste » Hubert Dubedout, président de l'ATIC.* »

Sur les lieux de l'attentat visant l'ATIC, les poseurs de bombe ont tracé à la peinture l'inscription : « *Liberté pour Nelson Mandela.* »

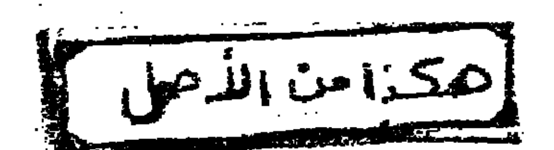
Les entreprises visées

● **Renault** : si la Régie n'a pas d'implantation industrielle en Afrique du Sud, elle livre à ce pays, à l'importateur Euromotors, des collections qui sont assemblées sur place par Wesco, à Durban, et par Leyland Afrique du Sud, au Cap. Environ 10000 véhicules Renault sont ainsi vendus, chaque année, en Afrique du Sud (9310 en 1984, essentiellement des R 5 et des R 9).

● **ATIC** : l'Association technique de l'importation charbonnière dispose, en France, du monopole de l'importation de charbon. Elle est présidée par l'ancien maire socialiste de Grenoble, M. Hubert Dubedout. En 1984, sur les 16,7 millions de tonnes de charbon importés hors la CEE, le tiers (5,6 millions de tonnes) provenait d'Afrique du Sud, ce qui représentait une augmentation de 35 % par rapport à 1983.

● **SPIE-Batignolles** : la société, présente dans une quinzaine de pays africains, n'a actuellement aucune activité en Afrique du Sud, ni aucun projet en cours ni en vue. Dans le passé, elle a travaillé sur la centrale nucléaire de Koeberg, mais ses équipes ont quitté ce chantier depuis un peu plus de trois ans. Les responsables de la firme se demandent si, parmi les nombreuses sociétés occupant la tour de la Défense, c'était bien SPIE-Batignoles qui était visée.

● **Pechiney** : la direction indique que l'entreprise n'a pas d'installation industrielle en Afrique du Sud. En revanche, le groupe français achète à ce pays, gros producteur de minerais de qualité entrant dans les fabrications de Pechiney, d'importantes quantités de manganèse et de vanadium.



Le Monde DES LIVRES

Bodard, Ben Jelloun, les hommes des femmes

L'Orient et la Méditerranée, l'énigme et la caresse : deux conteurs, deux séductions, deux hommes qui vivent « par les femmes ».

A l'entendre parler de sa mère, Anne-Marie, on soupçonne que « Lulu » est, sinon un homme à femmes, du moins l'homme des femmes, quelqu'un pour qui, dans la vie, l'essentiel a toujours été vécu par elles, pour elles. Avec les petits ratés et les grands emballements que cela suppose. Les vraies souffrances aussi, les désarrois d'un amour fou pour une mère mythique, les complications de longs attachements successifs – ou pis, simultanés, – les tendresses et les influences qui demeurent, les ruptures, les mariages – dont le dernier a quelques mois, – la paternité.

Comme on le sent maladroit avec les objets, encombré de son corps immense, pataud et gauche, parfaitement adéquat à la métaphore de l'éléphant dans le magasin de porcelaine (chinoise), on le voit, « Lulu », à travers son dernier livre, *la Chasse à l'ours*, empêtré dans ses histoires de femmes, racontant avec humour ce qu'il vivait dans l'angoisse : les tromperies, les déchirures, les méchancetés de « ses » femmes envers lui et entre elles ; bref, la vie, quand on ne parvient pas à y mettre un bémol d'un peu de salutaire indifférence.

Ces quatre cent soixante-dix pages sont loin d'épuiser l'existence amoureuse de Lucien Bodard qui, à soixante et onze ans, est un jeune marié, et semble n'avoir rien perdu de son étrange séduction.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 13.)


Lucien Bodard vu par Irmeli Jung

La leçon mérite le voyage

Il faut faire le « détour » que nous propose Georges Balandier, qui examine notre modernité à la lumière des cultures africaines.

GEORGES BALANDIER est l'une des grandes figures de l'anthropologie et de la sociologie de cette seconde moitié du vingtième siècle.

Pouvoir et politique sont au centre de sa réflexion, qui est axée sur les mutations sociales. Il a mis en lumière la dynamique opposant en toute société les facteurs d'ordre aux éléments générateurs de troubles et de perturbation. Il montre combien chaque culture est un équilibre instable où le pouvoir ne cesse de ruser avec les forces, extérieures ou intérieures, qui le mettent en cause. Son anthropologie politique réhabilite donc l'histoire, en faisant saisir qu'aucune société n'est figée, pas même celles qu'une tradition guide et paraît rendre immuables.

Dans *le Détour*, Georges Balandier tente d'éclairer notre modernité, son mouvement complexe et ses incertitudes multiples, par comparaison avec les cultures africaines. La leçon vaut le voyage. Ce texte s'annonce comme une référence majeure.

Pour que la photo soit bonne...

Vouloir comprendre les mues de tous ordres que notre monde engendre et subit, tenter de déchiffrer l'époque et proposer des clefs pour appréhender ses chambardements, voilà qui requiert pas mal d'audace.

Notre temps, en effet, vit de brouiller les pistes, de bouleverser les normes et d'innover sans fin. Croit-on le saisir ? Il est déjà ailleurs. Mobilité, désordre, incertitude, rendent flou le visage de notre histoire. Dans les mœurs comme dans les savoirs, dans les valeurs comme dans les techniques, dans les pouvoirs comme dans les croyances, on dirait que notre nouvelle peau n'est pas discernable, tandis que l'ancienne n'en finit pas de desquamer.

Le portrait ne peut donc être net. Doit-on renoncer à le tirer ? Le jeu de mots de Leiris sur la « *merdonité* » ou les propos du bistrot du coin (« *On n'y comprend plus rien* ») iraient en ce sens. Plus gravement, les grands systèmes explicatifs du dix-neuvième siècle n'ont plus de prise sur la fluidité présente. Du coup, on chante aux extrêmes de vieux refrains, celui de l'utopie (« *Tout est possible* », et nous aurons des lendemains informatiques) ou bien celui de l'Apocalypse (« *Tout est foutu* », *The Day After* est sans espoir). Pour que la photo soit bonne, décidément, il doit manquer quelque chose.

Une distance, dit Georges Balandier. Plus : un détour. Il nous faut aller voir ailleurs pour éclairer ici. L'anthropologie le permet.

ROGER-POL DROIT.

(Lire la suite page 17.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Les Noces barbares, de Yann Queffélec

Une grande réussite

VOICI un grand professionnel, d'emblée. Dès son deuxième roman – *le Charme noir* (Gallimard 1983) reparaît en « Folio », – Yann Queffélec domine la cohorte des débutants de cet automne, et devrait logiquement décrocher une timbale.

Enfin un roman, un vrai ! Pas une autobiographie bricolée en récit à la troisième personne, comme il en pleut ; pas le énième petit cri de fausset contre le sixième arrondissement ou sur le fier désarroi des jeunes... Un récit différent, des gens venus d'ailleurs, un personnage assez singulier et universel pour mériter de devenir le symbole d'une malfaçon de la vie, dans la lignée des innocents de Faulkner, du Poil de Carotte de Jules Renard, du Sagouin de Mauriac... L'impression délicieuse de ne pas savoir où l'on est mené et de l'être de main sûre, par un auteur cumulant sans effort l'art du dialoguiste et celui du poète.

LUDO est né d'un viol. A la fin de la guerre, sa mère, Nicole, a été prise de force par plusieurs militaires en partance : des Américains, semble-t-il, mais le village, dans sa crapulerie, a parlé de Boches, et de pute consentante. Nous sommes au pays d'une certaine mauvaiseté de cœur, dans le Sud-Ouest de Mauriac, entre Bordeaux et l'Océan, sans les hectares dont on fait les grandes âmes et les beaux mariages. Nicole est fille de petits commerçants, et son mari, Micho, « fait » mécano.

Première originalité des *Noces barbares* : nous ne sommes plus dans la bourgeoisie grande et moins grande dont le roman français n'en finit pas de chanter, fût-ce en grinçant, le charme réputé discret. On ne manque de rien, aux « Buissonnets », sinon de manières. La misère, de nos jours, n'est plus celle des estomacs creux, mais des cœurs vides, des violences à nu et des vocabulaires limités. Un enfant qu'on n'a pas voulu, c'est tant pis pour lui, on le lui crie, on le cogne, on le pousse au placard – cela s'est vu, il y a peu.

Lui manquait-il une case de naissance, à Ludo ? Qui le dira ? Nicole, elle, l'a décrété. « *Il est tombé tout seul* » et « *il a un grain* ». « *J'ai un singe au plafond* », consent Ludo, à l'âge où l'on croit encore que l'amour maternel se paie en acquiescements. Il en rajoute, avec la perversité des enfants rejetés dans ce premier élan d'où naissent tous les autres. Il s'enferme au grenier, torture des animaux, ses uniques partenaires.

Une certaine Nanette, seule à aimer l'enfant, va mourir. Micho, le beau-père, représente un vague recours, mais il est buveur, mal aimé lui aussi, bête d'une bêtise incurable, celle du sentiment. Et son fils Tatav, affreux Jojo à boules puantes, n'a qu'un plaisir au monde, enfoncer lâchement les faibles...

ON n'éveille pas une intelligence si le cœur a été rabroué à ce point. L'esprit ne sert plus qu'à quémander l'improbable tendresse. Il s'y épuise, s'y fêle. Ludo vole sa mère pour lui offrir un couteau, invente que son vrai père lui rend visite en secret, dessine aux murs des formes affreuses, mélange dans sa tête prières et slogans publicitaires, se réfugie dans l'imitation lancinante des trains ou des paquebots.

Il n'en faut pas davantage pour qu'un psychiatre trouve les mots qui enferment. « Dysfonctionnement paranoïde » fera l'affaire. Le curé nuance : « *Ludo n'est pas idiot, on dirait plutôt qu'il a peur.* » Mais les filles le trouvent dingo, « puisque » sa mère ne veut plus de lui. Les gendarmes sont formels : « *Mettez-le en maison* ». Cela s'appelle le consensus.

Par chance pour les parents encombrés, une cousine nommée Hélène Rakoff a hérité, d'un amant colonel, une « institution spécialisée », le centre Saint-Paul. C'est décidé : Nicole y placera Ludo, en qui, elle le lui avoue au passage, elle revoit ses trois violeurs – pères et mères de l'enfant, à ses yeux, puisqu'elle n'y fut pour rien !

Comment échapper à cette confusion ? Ludo a beau se taillader le visage – raison de plus, même, car dans la logique des exclusions tout se retourne contre vous, – il sera conduit de force au milieu de débiles plus ou moins profonds, avec l'honneur insigne, professe la directrice, de témoigner à la face des hommes de l'innocence voulue par Dieu.

A treize ans, Ludo mesure un mètre quatre-vingts. On retient que sa force physique se ramasse vers l'encolure avec « *une abondance barbare* » ; on note les traits « *mangés d'anxiété* », la « *bouche inquiète* »... Et, en bon raciste, on rejoint la clameur villageoise qui lui trouve du « singe ». Allons, il n'est pas le contraire du marquis nain à veston rouge, kapo des dortoirs et voyeur misogyne ! Ou de ces autres pensionnaires autistes, délirants, mélancoliques ou franchement dévastés par l'aberration chromosomique et que ne visite aucune lueur !

Le doute, pourtant, nous grignote. Que serions-nous devenus, quels hébétés baveux, si on nous avait soumis à la loi de madame Rakoff, menacés d'asile en cas d'écarts à ses diktats de refoulée mystique, si on nous avait abrutis de gardénal et d'injustice ?

LUDO lutte avec une obstination qui serre le cœur. Il écrit en vain à sa mère de venir le voir. Il lui envoie un collier de bigorneaux. Il vénère sa photo, s'indigne qu'on la lui vole. Quand Micho vient le voir, il parle de devenir apprenti. Où est la folie, là-dedans ?

(Lire la suite 17.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Le temps des fêlures

« *IL y a bien des années, un train de nuit nous ramenait chez nous, ma mère et moi, de retour d'une belle région ignorée de tous.* » Le livre d'Aharon Appenfledt s'ouvre par une évocation extraordinaire qui est bien plus qu'un souvenir d'enfance, car ce train annonce déjà tous les autres trains de l'existence de l'auteur. Ce train qui s'arrête en pleine campagne, tandis que le haut-parleur annonce : « *En raison de circonstances particulières, le service de sécurité demande à tous les ressortissants étrangers ainsi qu'aux Autrichiens qui ne sont pas chrétiens de naissance d'aller se faire inscrire,* etc. » C'est tout. L'engrenage est prêt à fonctionner jusqu'à ce train de marchandises « *qui faisait route vers le sud* » dans un voyage sans retour.

Cet épisode, qui pourrait être tiré de *Shoah* (le film), va inscrire sa marque sur *le Temps des prodiges,* cette période d'enfance choyée, gâtée, protégée, dans une famille d'intellectuels juifs autrichiens. Si peu juifs, en réalité. Assimilés. Ou croyant l'être. *(« Qui sont ces gens ? Ma mère se pencha en murmurant : « Des juifs ». Comme on explique un mot obscur récolté dans la rue. »)* Aucun rapport avec ces juifs de l'Est, habillés de vêtements bizarres et qu'on voit de plus en plus nombreux dans les gares.

Utopie de l'assimilation : « *Il y a juif et juif. Tous ne sont pas commerçants. Il faut établir une liste des intellectuels juifs qui ont apporté leur contribution à la culture autrichienne...* », disent les amis.

Des signes, imperceptibles, annoncent le cataclysme auquel nul ne veut croire : c'est le temps des fêlures ; on cesse de convoquer le père — un écrivain honoré, ami de Stefan Zweig — aux séances du conseil municipal, et la Société pour la compréhension entre juifs et chrétiens ferme ses bureaux... Les illusions se fissurent. Quand l'enfant reviendra, trente ans plus tard, dans la ville de son enfance, il y retrouvera des souvenirs momifiés, comme embaumés. La famille a été anéantie, le passé est mort, lui-même n'est plus qu'un étranger.

Aharon Appenfledt, dans *le Temps des prodiges,* son premier livre traduit en français, évoque une fois de plus, la MittelEuropa d'avant l'holocauste. Avec une pudeur, une discrétion qui donnent parfois envie de crier. Profondément européen, il écrit en hébreu, et c'est de là sans doute que vient cette distance, au-delà de la souffrance qui emplit tout, et ce sentiment d'être partout un étranger.

L'auteur, qui est professeur à l'université de Beer-Sheba, a connu une autre expérience : né en 1932 en Bucovine, province alors rattachée à la Roumanie — aujourd'hui à l'URSS, — il a été déporté à l'âge de huit ans, s'est évadé pour se cacher durant trois ans dans les forêts d'Ukraine. Depuis 1946, il vit en Israël. Mais il *transmet dans ce récit toute la douleur qu'on peut éprouver au souvenir d'un paradis perdu.*

N. Z.

★ **LE TEMPS DES PRODIGES, d'Aharon Appenfledt. Traduit de l'hébreu par Henriette Pierrot. Coll. « Voix juives », dirigée par Marianne Véron. Belfond, 226 p., 89 F.**

HISTOIRE

Un empereur bien ordinaire

Dans la galerie de portraits des premiers empereurs romains, Néron et Caligula tiennent la vedette côté monstres, Auguste étant seul, en face, à incarner le « bon » côté du pouvoir. D'avoir été empoisonné par Agrippine pour laisser le trône à Néron, Claude, érudit, bègue et lent, garde quelque notoriété. Tibère, le second César, reste dans l'ombre. Médiocre méthodique, quelques fantaisies sexuelles de sa vieillesse, avidement notées par Suétone, ne suffisent pas à lui créer une aura. Mais, des soixante-quinze années de son existence, il ne passa sur le trône « que » les vingt-trois dernières (14-37). Sa vie est aussi celle d'un noble romain sous Auguste, ce qui permet à Catherine Salles de peindre, en même temps qu'un personnage, une société avec son épaisseur.

Tibère est partagé entre les obligations militaires — de dures campagnes, en particulier contre les Germains, qu'il mène à bien avec son frère chéri Drusus, trop tôt perdu, — la tentation constante de la fuite, de l'exil (simple particulier à Rhodes, empereur à Capri) et enfin les inépuisables scandales des « julio-claudiens », sans doute la famille impériale la plus délurée qu'on ait jamais vue ! A ceux qui s'étonnaient, non sans sous-entendus, que ses enfants ressemblassent autant à son mari Agrippa, Julie, la propre fille d'Auguste, ne répondit-elle pas : « *Je ne prends de passagers que lorsque le navire est plein* » ? Toujours aussi provocants, ces Romains.

PIERRE CHUVIN.

★ **TIBÈRE, LE SECOND CÉSAR, de C. Salles, éd. Robert Laffont, 304 p., 89 F.**

● EN BREF

● **MORT DE DEUX ROMANCIÈRES. — Taylor Caldwell, romancière américaine d'origine britannique, est morte le 30 août à Greenwich (Connecticut). Elle avait quatre-vingt-quatre ans. Traduite dans une douzaine de langues, connaissant aux Etat-Unis des tirages plus que confortables, Taylor Caldwell s'était spécialisée dans un type de roman populaire que les séries télévisées ont paré d'un nouveau lustre : l'histoire des dynasties d'industriels et de milliardaires. Très conservatrice, anathémisant volontiers dans ses livres les plus légères manifestations de libéralisme politique ou moral, Taylor Caldwell avait également publié des biographies de Genghis Khan et de Richelieu et une version romancée de la vie de saint Luc. Quelques-uns de ses best-sellers (*Cœur à nu, la Dynastie des Ferrier, la Dynastie maudite, Tendre victoire*) ont été publiés en France aux Editions Press-Pocket.**

Anna Banti est morte le 2 septembre, à Rome, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Veuve de l'historien d'art Roberto Longhi, Anna Banti avait été l'une des premières romancières italiennes à traiter de la condition féminine et à réclamer *« le droit à une égalité d'esprit entre les deux sexes »*. Ni son roman le plus célèbre en Italie, *Artemisia,* ni son autobiographie, publiée il y a trois ans à peine, *Un grido lacerante* (« un cri déchirant ») n'ont été traduit en France.

● **ERRATUM. — *La Lettre internationale* nous est devenue à ce point indispensable que nous croyons la fréquenter depuis longtemps. Nous avons donc annoncé la semaine dernière son deuxième anniversaire alors qu'elle fête le premier. La revue, qui parait quatre fois l'an, publiera son prochain numéro le 4 octobre.**



LA RENTRÉE ROMANESQUE

Les livres-spectacles de Patrick Thévenon

Un romancier qui s'amuse, distribue avec maîtrise les cartes du jeu et nous fait passer de fausses noces en fausses funérailles.

PATRICK THÉVENON prend décidément un plaisir très malin à jouer les démiurges : dans les deux ouvrages qu'il vient de publier chez Grasset et aux éditions du Dilettante, il dispose des chapitres et des récits avec virtuosité. Scénariste et maestro en même temps, il agence ses deux livres comme de vastes jeux.

Des livres-spectacles, en quelque sorte, dont le premier, un roman intitulé *l'Air des cartes* (à l'instar de ce morceau fameux de la *Carmen* de Bizet), tient de l'opéra tant il est musical et scénique à la fois.

La musique d'abord, partout rappelée ; douze personnages, représentant les douze figures d'un jeu de cartes, font l'objet de courts chapitres semblables à des partitions musicales. Comme les diverses voix d'un chœur, ces histoires se conjuguent autour des mouvements qui rythment l'ouvrage : « Allègre mais pas trop », « Andante furieux » et, en guise de clôture, le « Finale funèbre », qui voit la mort tragique des protagonistes.

La mise en scène, ensuite, est constamment burlesque. S'il s'agit d'un opéra, il ne peut être que bouffe et baroque à la fois ; agis comme des marionnettes, les personnages y sont des figures en trompe l'œil évoluant dans un décor qui ne l'est pas moins : l'église du « *Cœur-cramoisi* », épicentre du roman, abrite sous ses voûtes rococo de fausses noces et de fausses funérailles ; les héros eux-mêmes, avec leurs noms de pacotille *(« Dandy de Brelan d'As...),* ont l'air d'appartenir à ces bandes dessinées dans lesquelles on ne meurt jamais vraiment. Ne lit-on pas sur une tombe d'opérette l'inscription suivante : « *Hélas ! Nous n'étions pas faits pour être morts.* »

Eclat de rire

Ludique encore et très astucieusement bâti, le second ouvrage de Patrick Thévenon est doublement intitulé *Une intoxication alimentaire* et *le Palais de la découverte.* Ce petit opuscule, lisible dans tous les sens, contient deux courtes histoires (meilleures que *l'Air des cartes,* dont la virtuosité sonne parfois faux) placées tête-bêche. Comme le précédent, ce livre devient spectacle par ses récits emboîtés, antinomiques et similaires en même temps.

Antinomiques, puisqu'ils présentent (ne serait-ce que matériellement, car leurs impressions sont inversées) les deux faces d'un même décor : celui de la personne humaine, singulière ou plurielle. Singulière dans *Une intoxication alimentaire,* où, cherchant les moyens d'un « *trépas volontaire* », un homme (sans cesse désigné par un « *Il* » à la majuscule significative) passe en revue des suicides célèbres : Nerval ou Virginia Woolf, autant de personnalités irréductibles à la masse. Au contraire, *le Palais de la découverte* peint l'évolution d'une société vers l'anonymat.

Mais des similitudes se cachent derrière l'apparente opposition des deux textes, les rendant complémentaires et presque harmoniques ; l'un comme l'autre, ils se complaisent à énumérer, pris d'une sorte de fébrilité taxinomique et dépersonnalisante ; l'un comme l'autre, enfin, ils se referment sur un échec de l'uniformisation : l'entreprise d'égalisation n'aboutit jamais.

La boucle est alors bouclée de ces deux fables délectables qui sont l'envers et l'endroit d'un même éclat de rire.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

★ **L'AIR DES CARTES, de Patrick Thévenon, Grasset, 262 p., 72 F.**

★ **UNE INTOXICATION ALIMENTAIRE et LE PALAIS DE LA DÉCOUVERTE, éditions Le Dilettante, 39 p., 55 F.**

« Une femme traversée par le désir »

Sous la plume de Françoise Lefèvre, l'amour-passion redevient un sujet de roman. Et c'est fascinant, parfois terrifiant...

PEUT-ON lire un roman sans reconnaître le sexe de l'auteur ? Dans *l'Ecriture-femme,* paru en 1981 (PUF), Béatrice Didier suggère que le temps cyclique féminin n'est pas sans produire des effets sur le rythme de la phrase et qu'il y aurait une équivalence primordiale entre ces deux désirs, écrire et enfanter. Quoi qu'il en soit, un homme qui veut savoir comment aime, souffre, parle une femme doit absolument lire le roman de Françoise Lefèvre *Mortel Azur,* cette « *histoire d'une femme traversée par le désir* » (1).

« *Nuit de Reine contre mon homme nu* », « *Je ne suis plus aimée* » : entre ces deux expressions s'ouvre un abîme où sombre le miracle du désir, d'où resurgit le miracle du dire. C'est le passage d'une présence à une absence qu'Anne, la narratrice de ce roman, raconte de façon étonnante, opérant sur nous une saisie par une suite de formules magiquement scandées qui nous atteignent au plus profond. Comme si Françoise Lefèvre retrouvait, le long de la passerelle des siècles, les cris de stupeur, d'indignation, de fureur et de désespoir clamés par les grandes amoureuses en proie à la déréliction. Et tout au bout de cette chaîne s'énonce la peur : « *L'absence de désir est un pas vers la mort.* » Le charme des mots est-il d'une suffisante consolation ?

Dans un tel ouvrage, ce n'est pas l'intrigue qui importe, c'est la langue, et l'émotion qu'elle propage. Une femme rencontre un homme, a de lui amour, jouissance et enfant, puis découvre son progressif délaissement : « *Le chagrin s'est installé en moi comme un hibou dans un arbre.* » Appelée par lui dans sa maison, elle le voit peu à peu déserter cette maison, puis la trahir. Le monde s'écroule, il faut le reconstruire : « *Pour continuer d'être heureuse, il va falloir que je t'invente dans chaque chose* », murmure-t-elle à celui dont l'absence nourrit sa mémoire, son imagination, son écriture. Vertige de la sensation et de l'identité cherchant à coïncider avec les élans disparus : « *(...) Tu n'existes pas. Je t'invente.* » Cette invention bouleverse.

L'imposture du bonheur

D'abord Anne hurle son refus : « *Je n'accepterai pas de n'être plus aimée. (...) Je veux un amour fou et durable.* » Puis elle en appelle aux mots de la mémoire, elle pétrit, comme du pain ou de la terre, les mots qui rendent les images du bonheur, et se succèdent alors des scènes, des tableaux, des voyages, des étreintes que traversent les fulgurances de la pureté et de la crudité mêlées.

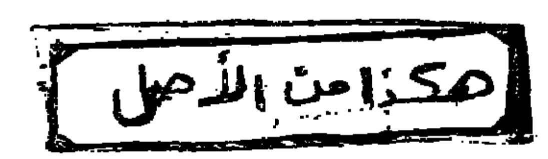
C'est fascinant, terrifiant : il y a de l'ogresse dans la femme, ou bien du lierre, elle attache, elle s'attache, elle veut tenir, retenir, trop tenir. Malentendu recommencé. L'obscénité dont rêve l'homme, quand elle s'incarne, le déroute, et c'est une débandade.

Pourtant, la beauté gît dans ce livre. L'imposture du bonheur aboutit à l'authenticité de la parole. Et que ne sait-elle recréer, cette parole de femme ? Le travail de l'enfantement, l'osmose de la chair enfantine et de la chair maternelle, les objets et les mets dans la cuisine d'une maison à la campagne, et ce « *goût désolant pour la merveilleuse brutalité du désir* ».

SERGE KOSTER.

★ **MORTEL AZUR, de Françoise Lefèvre, Ed. Jean-Jacques Pauvert, chez Mazarine, 155 p., 59 F.**

(1) Découverte par Jean-Jacques Pauvert, Françoise Lefèvre est un écrivain rare. De naissance aristocratique prussienne, elle vit en Bourgogne, élève ses trois enfants et publie par à-coups des livres qui laissent trace : *la Première Habitude,* qui a obtenu en 1975 le Grand Prix des lectrices de *Elle, l'Or des chambres* (1976), *le Bout du compte* (1977).



Lucien Bodard, Tahar Ben Jelloun, les hommes des femmes

(Suite de la page 11.)

Il n'a, certes, jamais eu un physique de don Juan de plage ou de magazine, et n'est pas de ces hommes « bien conservés » jusqu'à la caricature. Son visage lourd porte les traces violentes de ce qu'il nomme « *les périodes de ma vie un peu festives* ». Mais il manie – avec les femmes au moins – si subtilement l'euphémisme et la courtoisie, le récit torrentiel et le silence, qu'il intrigue et fascine à toute rencontre, si brève soit-elle.

Dans un monde où les rapports sociaux sont fondés sur le bavardage, où chaque « blanc » dans la conversation est ressenti comme une menace ou une agression que l'on éloigne précipitamment par n'importe quelle banalité, Lucien Bodard sait se taire. A une question qui ne lui « dit » rien, il ne répond pas. A une discussion qui lui est étrangère, il ne participe pas. Mais lorsqu'un mot déclenche une idée, un souvenir, une image, il est intarissable, incongru et drôle, se disant comme à lui-même, les yeux mi-clos, des bribes d'une très longue histoire qu'il n'en finira jamais de se raconter.

Chat est un de ces mots sésame. « *Avec les chats, mes rapports sont très compliqués et viennent de très loin*, explique-t-il. *Tout a commencé à Saigon, puis à Hongkong, avec un couple de ces animaux, Praline et Caramel. Praline était une femme-chatte parfaite et Caramel un don Juan fantastique. Ils ont eu beaucoup d'enfants. Certains disparaissaient, mais il restait toujours, dans la descendance, de quoi perpétuer le couple originel. Il y eut donc Praline II et Caramel II, Praline III et Caramel III, et ainsi de suite. Un jour, j'ai donné un de leurs enfants à une Américaine qui partait pour l'Afghanistan. Quand, à mon retour en France, s'éteignit la lignée des Praline et Caramel, l'Américaine m'a envoyé d'Afghanistan l'ultime Caramel existant. Je l'ai réceptionné à Londres. Il était énorme, et a vécu à Paris une vie très organisée. Il sortait deux nuits et un jour, et se reposait le jour suivant. Au début des années 60, c'en fut bien fini des Praline et Caramel. J'ai aujourd'hui deux chattes, qui viennent de New-York. Mais je n'entretiens pas du tout avec elles les rapports passionnels que j'ai eus avec tous les Caramel et Praline...* »

On attendrait plutôt de Lucien Bodard, ancien grand reporter, des récits épiques de guerre et d'aventure, des souvenirs héroïques de vieux baroudeur. Mais tout cela lui semble lointain depuis qu'il a décidé de ne pas être « *de ces vieux grands reporters qui se traînent. C'est un peu pitoyable, non?* », depuis que « *la trouille n'est plus excitante, peut-être parce que je suis devenu vieux. Jeune, j'avais la trouille un peu jouisseuse.* » Il se dit désormais « *plus tenté par la cruauté intime* ». L'actualité, le slalom entre massacres et carnages l'ont « *lassé* », lui donnant « *l'impression d'avoir tout vu* », « *alors qu'il me reste un domaine mystérieux, celui de ma propre vie* ».

« D'immenses dérives »

La Chasse à l'ours, après *Monsieur le consul* (Prix Interallié 1973), *Le Fils du consul*, *Anne-Marie* (Prix Goncourt 1981), poursuit l'exploration de ce mystère, le destin de Lucien Bonnard, dont le nom est à ce point transparent qu'on peut juger l'altération gratuite. « *Je fais des romans, pas une autobiographie,* se défend Lucien Bodard. *Une autobiographie, c'est quelque chose de précis. Il faut prendre des notes, stocker des informations. Moi, je vais jusqu'au bout de mon imagination, avec des souvenirs filtrés. J'écris d'immenses dérives sur des sentiments qui ont existé : une fiction à partir de la mémoire.* »

Il n'empêche. Tous ceux qui fréquentent le milieu journalistico-littéraire depuis la fin de la dernière guerre s'ingénient à déchiffrer les clefs. De Pierre Lazareff à Claude Gallimard, les portraits que croque avec jubilation et verve Bodard sont limpides pour les initiés. Et « Lulu », héros à la fois violent et attendrissant dans ses maladresses et ses mensonges mêmes, qui se cache autant dans les mots que dans le mutisme, avec son faux air de chat sommeillant, veut bien trop rester énigmatique pour n'être pas la réplique parfaite de son créateur.

Encore une fois, Lucien Bodard prend toute la place. Sans triomphalisme aucun. Sans souci affiché de convaincre, de justifier – voire d'excuser, ni lui ni les autres. Du coup, nul ne songerait à s'en plaindre. Pas même, sans doute, les femmes qui ont partagé sa vie, celles de ce livre, ou celles qui se retrouveront dans le prochain Bodard. Chasse de l'ours ? Chasse à l'ours ? Etonnante traque en tout cas, sans autre gibier peut-être que, luttant contre son propre engourdissement, la mémoire.

L'écrivain public

Tahar Ben Jelloun est lui aussi un « raconteur ». Et un séducteur. Mais aux charmes silencieux de l'Orient, que cultive Bodard, il oppose les débordements de la Méditerranée ; au secret du regard, il répond par la volupté de l'œil, large et noir. Il ne joue pas de l'énigme, mais de la caresse ; et ses affirmations, en apparence naïves – « *J'adore les femmes. C'est le plus beau et le plus grand mystère* », – cachent une question qu'il laisse sans réponse : « *Est-ce la seule chose qui me fasse écrire ?* »

A Fès, où il est né en 1944, il était l'enfant des femmes, comme tous les petits garçons arabes. Mais il n'a pas été gagné par le mépris de la féminité qui est de règle lorsque vient l'âge adulte. A la fin de l'enfance, il a découvert le désir « *et en même temps le respect et l'étonnement devant les femmes* ». « *C'était à Tanger vers 1955. J'ai eu deux révélations, le désir et le cinéma. Je voyais deux films par jour ; ça coûtait vingt-cinq centimes. Je ne songeais qu'au cinéma, je n'avais absolument pas l'ambition d'écrire.* »

Dix ans plus tard, à Rabat, « *en fac de philo, deux événements ont agi sur moi comme une sorte de déclencheur : un amour raté et les émeutes de mars 1965 brutalement réprimées* ». En 1966, dans le camp disciplinaire de l'armée où on l'avait envoyé, Tahar Ben Jelloun a soudain écrit un long poème, *l'Aube des dalles*, lui qui n'avait composé, « *comme tout le monde à l'adolescence, que des poèmes d'amour ridicules* ». *L'Aube des dalles* a été publié dans *Souffles*, la revue de l'écrivain marocain Abdelatif Laabi, et ce qui aurait pu n'être qu'un incident, une réponse à la violence, un moyen d'oublier l'enfermement et le camp militaire, est devenu un destin.

Poète marocain reconnu, Ben Jelloun l'a été dès 1969 après la parution de sa première plaquette. « *Peu à peu, j'ai senti monter en moi le besoin de témoigner* », explique-t-il. A partir de 1971, « *tout est allé très vite* ». Venu en France pour préparer une thèse, il s'y est installé et a commencé de collaborer au *Monde* : « *Je tiens Pierre Viansson-Ponté pour un de mes pères spirituels, et je sais bien que si, comme écrivain, j'ai un public fidèle, je l'ai eu grâce aux lecteurs du* Monde. »

En France, Tahar Ben Jelloun s'est imposé à la fois comme écrivain « professionnel », poète et romancier, et comme « écrivain public », pour tous les Maghrébins réduits au silence. De *la Plus Haute des Solitudes* (Seuil, 1977) – ouvrage né de trois ans d'entretiens en psychothérapie avec des ouvriers immigrés – à *Hospitalité française* (Seuil, 1984), Ben Jelloun s'est voulu leur scribe. En même temps il n'a cessé de témoigner sur sa propre condition d'immigré, bien qu'en apparence il soit préservé de la violence faite aux Maghrébins anonymes.

Une voix arabe

Parallèlement, d'*Harrouda* (Denoël, 1973, réédité cet automne) à *l'Enfant de sable*, qui vient de sortir *(voir la critique de J.-M. G. Clézio)*, Tahar Ben Jelloun a voulu exprimer, en français, un héritage littéraire arabe. Bilingue depuis toujours, il écrit en français « *sans culpabilité* » – « *me demander de créer dans une autre langue, ce serait me demander de me taire* ». Mais il est une voix arabe, avec son étrange ferveur, son rythme, ses incantations et ses psalmodies. Dans l'écriture en français, il fait passer la tradition orale de son autre langue. Et dans *l'Enfant de sable* plus que partout ailleurs : « *C'est peut-être*, dit-il, *mon premier roman absolument imaginaire, sans aucune source autobiographique.* » C'est pourtant celui où il se dévoile le plus comme le conteur arabe qu'il est à jamais : à la fois totalement dans la tradition et totalement en rupture avec elle, fasciné par le flou des identités, les frontières mouvantes du masculin et du féminin, de l'arabe et du français.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LA CHASSE A L'OURS, de Lucien Bodard, Grasset, 470 p., 118 F.

★ L'ENFANT DE SABLE, de Tahar Ben Jelloun, Le Seuil, 209 p., 79 F.

La parole vivante du conteur

par J.-M. G. LE CLÉZIO

L'ART du conteur est celui de l'ambiguïté. Pour cela, peut-être, cet art aujourd'hui fait tellement défaut dans notre littérature. Ce siècle est celui de l'incessante, harassante affirmation dans tous les domaines, du mépris pour l'incertitude, de l'absence d'humour. Pour cela aussi, sans doute, cet art fuyant est-il devenu aujourd'hui tellement nécessaire, précieux et nécessaire. Lisant *l'Enfant de sable*, le beau livre de contes et de rêves de Tahar Ben Jelloun, je songeais malgré moi à l'époque où, dans la France de l'Encyclopédie et des philosophes, on se délectait de retrouver l'art gratuit des contes, grâce aux *Mille et Une Nuits*, et aux parodies du *Cabinet des fées*.

Aujourd'hui, sous la menace de la mort atomique, devant le malheur des affamés et dans le déséquilibre des cultures, n'est-ce pas la voix du conteur que nous espérons entendre, cette voix fragile, éphémère, tour à tour emphatique et moqueuse, comme un obstacle à la dureté du monde ? S'il y a aujourd'hui un renouveau dans la littérature de l'Occident, il est là, sans aucun doute, dans la voix du conteur. Et il n'est pas indifférent qu'il ce renouveau vienne, non de cryptes littéraires parisiennes, mais d'ailleurs, d'Amérique latine, de Juan Rulfo par exemple, de Turquie avec Yachar Kemal, ou d'Afrique du Nord avec Azzédine Bounemeur, ou Mehdi Charef. D'ailleurs, de pays où brûle une lumière plus vraie, où le désordre et la fantaisie de l'existence, sa tragique noirceur parfois, sont plus sensibles.

L'Enfant de sable est de ces livres-contes qui nous apportent quelque chose d'autre, qui restituent la parole vivante du conteur sur la place publique. Sur le thème ancien de l'hermaphrodite lié aux mythes et aux religions de la Méditerranée, Tahar Ben Jelloun nous lance dans une aventure incroyable, mystérieuse, qui semble sortie tout droit des *Mille et Une Nuits* ; Ahmed, l'enfant au sexe incertain que l'orgueil de son père voulut transformer en homme, incarne toutes les ambiguïtés et tous les fantasmes de la vie humaine. Les fantasmes sont ambigus eux-mêmes, puisqu'il y a la femme dans l'homme et l'homme dans la femme, selon un principe qui est plus physique que philosophique. Ici encore on pense aux *Mille et Une Nuits*, à cet érotisme trouble de l'Orient, tout entier dans l'image du jeune prince évanoui dévoilant sa poitrine de femme. Fantasmes liés aux rêves, à la fluctuation des désirs, aux secrets de la caverne intérieure.

Désir et dérision

Ahmed, cherchant à échapper à la condition imposée par la brutalité orgueilleuse de son père – la prison de la culture patriarcale traditionnelle du monde arabe – pour rejoindre une autre liberté – peut-être la culture berbère – et, dans le rêve, l'exaltation des sens de l'Orient païen – on imagine Héliogabale – devient tour à tour l'*Homme aux seins de femme* et la *Femme à la barbe mal rasée*, objet de désir et de dérision, victime de la morale policière, et finalement simple monstre de cirque offert à la curiosité des badauds, puis livré à un viol physique et moral.

L'Enfant de sable, cet enfant rêvé né de l'absurde, qui retourne au mirage, c'est aussi le symbole de l'ambiguïté de toute culture. Il incarne cette incessante interrogation sur la vérité de l'être qui est la raison de l'imaginaire. Le doute et l'absurde sont au cœur de l'œuvre de Tahar Ben Jelloun, et ils expriment cette interrogation sur la vérité de la société maghrébine. A qui appartient le langage, qui est maître de sa vie ? Qui peut accomplir son désir, l'amour spirituel et l'amour charnel qui étaient autrefois unis, au temps d'Al Halladj ?

Conte philosophique, roman, incantation, poème de l'amour fou et du désir, critique de la morale traditionnelle, *l'Enfant de sable* nous rappelle aussi le commencement de toute littérature, qui est l'ivresse de la parole. Est-ce un hasard si, au fil du récit, nous retrouvons peu à peu la figure d'un des plus grands conteurs de notre temps, le Troubadour aveugle, cet Hacedor qui règne pour toujours au centre de sa bibliothèque infinie, à Buenos-Aires, cherchant à saisir dans son obscurité l'ultime image de la femme comme un mythe d'éternité ? Les *portes*, qui s'ouvrent les unes après les autres et nous introduisent dans ce labyrinthe, sont des trompe-l'œil, et c'est le conteur lui-même, cet insatisfait, qui devient le sujet de son histoire, qui est « *dévoré par ses phrases* ».

Dans cette bibliothèque universelle, le réel et l'imaginaire ne sont plus séparés, et la dérision et le mystère sont une seule expression. Le livre est une « *maison où chaque fenêtre est un quartier, chaque porte une ville, chaque page est une rue* ». Es-ser el Mekhfi, le Secret Suprême – celui qu'atteignaient les soufistes – est dans la découverte de la huitième naissance qui est la mort.

Peu de livres nous laissent une aussi durable impression de vie et de douleur, de vérité et de moquerie, nous semblent aussi proches de la racine de la création, mélange du mythe ancien et de l'inquiétude moderne. Nous sommes au même instant sur la place du marché, où règne l'âpreté de la vie, et dans l'universalité virtuelle de l'imaginaire. Borges aimerait entendre ce conte.

● BIOGRAPHIE

Jacques Attali, le « veilleur sagace »

Le théoricien de* Bruits *et d'*Histoires du temps *propose, cette fois, le portrait de Siegmund Warburg, un des grands banquiers du siècle.

JACQUES ATTALI a changé de terrain de chasse. Ce traqueur d'idées, à l'affût de tout ce qui bouge dans nos sociétés, s'est arrêté cette fois devant un portrait de famille. Pas l'un de ceux que l'on aurait trouvés dans le « Mallet et Isaac » ou dans les programmes de télévision. Il s'agit d'un financier de haut lignage, mort il y a trois ans, connu, bien sûr, du petit cercle de ceux qui s'intéressent au commerce de l'argent à travers le monde, mais dont la célébrité n'a jamais été à la mesure de l'influence : Siegmund Warburg.

Pourquoi lui, pourquoi tant de pages sur un homme qui ne ressemblait pas au baron de Nucingen, encore moins à Gobseck ou aux personnages de M. Sulitzer ? On ne met pas longtemps à comprendre. Dans ses *Histoires du temps* (Fayard), Jacques Attali avait choisi comme épigraphe une citation du prophète Jérémie, où il est question du « *veilleur sagace* ». Ces vigiles du monde, qui exercent un pouvoir sur le pouvoir, ces personnages souvent secrets, au réseau d'informations très dense, qui avancent sans jamais pousser les boutons qui déclenchent les mouvements de l'histoire, notre auteur les a toujours considérés de près. On ne s'en étonnera guère. Si on parcourt très vite les gros caractères de la couverture de ce dernier ouvrage, ne peut-on lire : « *Jacques Attali, un homme d'influence* » ? Ce qui intrigue davantage, c'est la manière dont le conseiller du prince peut tracer si richement son sillon d'homme de lettres. Siegmund Warburg avait renoncé, lui, faute de temps, à poursuivre son autobiographie...

Il eût été dommage que le sommeil de Jacques Attali fût plus exigeant, car sa dernière œuvre va bien au-delà de la biographie d'un des plus prestigieux banquiers anglais. Remontant fort loin dans les origines de la famille, l'auteur dresse d'abord une véritable saga des Warburg, qui permet de suivre la manière dont une lignée de « *banquiers par obligation* » – une des rares activités que les juifs pouvaient jadis exercer, – italienne d'origine, se ramifia de siècle en siècle en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, aux Etats-Unis, et tissa des liens avec d'autres établissements de crédit à travers le monde. On se rend compte alors à quel point, bien avant que le mot de « multinationales » fût inventé, la chose existait, les décisions financières concernant la firme étant très peu influencées par les pouvoirs régaliens, alors que ces derniers ne renâclaient pas, bien au contraire, à demander conseil aux banquiers. Par la même occasion, sont mieux compris les rapports des juifs et de l'argent, serviteurs du crédit et boucs émissaires.

Autre angle de vision passionnant : le déroulement de l'histoire économique, et parfois de l'histoire tout court, à travers un homme contraint par le nazisme à s'expatrier et à recommencer à zéro ou presque une carrière qui devait le propulser au sommet de la City.

L'inventeur de l'OPA

Cette coloration « subjective » de plus d'un demi-siècle de faits qui souvent prennent froid dans les manuels donne au lecteur le sentiment qu'il convient d'en savoir toujours un peu plus, si bien qu'il ne trouve jamais trop lourd le « pavé » qu'on lui propose.

Un double intérêt, plus particulier, s'affirme dans cet ouvrage. Des « hauts faits » de l'histoire financière et industrielle sont montés en épingle. Qui, sauf quelques initiés, connaissait la part prise dès le début par Siegmund Warburg dans le maniement des euromonnaies pour le financement de l'industrie, ce dernier lançant la première émission *réelle* en dollars hors d'Amérique en 1963 ? Qui se rappelait que, sur l'initiative de Siegmund Warburg, avait eu lieu en 1958-1959, dans le domaine de l'aluminium, une grande « première » dans l'histoire du capitalisme mondial, consistant à faire racheter une entreprise en Bourse par un étranger contre la volonté de ses dirigeants (Offre publique d'achat ou OPA). Enfin, vigile bien campé, Siegmund Warburg, comme Jean Monnet, songe dès 1946 à une Europe unie comprenant, bien sûr, la Grande-Bretagne.

Autre touche attirante : l'étude des ressorts d'un financier de cette trempe. Ce n'est ni l'argent qui l'anime, dont l'amour est pour lui « *une sorte de dérivation sexuelle de type nécrophile* », ni le pouvoir, mais la satisfaction du devoir accompli, dans la justice et l'héritage de la tradition, plaçant son nom au-dessus de ceux qui l'incarnent. « *Cette ambition-là... témoigne de ce qu'il y a d'essentiellement juif en lui, quoi qu'il en ait : la quête de ses espérances dans son propre passé.* »

Certes, au bout du rouleau, on s'est parfois perdu dans le labyrinthe familial. Il manque aussi un peu de chair autour du personnage, Jacques Attali ne s'attardant pas – volontairement – sur sa vie privée. Mais le récit ronfle bien, grâce à une plume qui sait faire passer l'émotion quand il faut et éclairer élégamment les îles Fortunées de l'Occident.

PIERRE DROUIN.

★ **SIR SIEGMUND G. WARBURG, UN HOMME D'INFLUENCE, de Jacques Attali. Fayard, 576 p., 120 F.**

L'intellectuel du prince

CONSEILLER spécial de M. François Mitterrand depuis 1981, Jacques Attali est partie prenante des plus hautes décisions prises au niveau de l'Etat. Ce n'est pourtant pas un homme politique et il ne dispose d'aucun autre pouvoir que celui de ses idées.

Cette fonction d'intellectuel du prince intrigue ; elle provoque chez nombre de ses pairs l'irritation et la jalousie. D'autant qu'Attali récuse l'*ombre dans laquelle on aimerait* que se cantonnent les hommes d'influence. Il écrivait avant mai 1981 de gros livres, lourds de théories et de références ; il n'a pas cessé depuis que son bureau de l'Elysée garde la porte de celui du président. D'où la rumeur : Jacques Attali n'a matériellement pas le temps d'écrire ses livres tout seul. Il a bien voulu répondre à quelques-unes de nos questions.

« Votre biographie de Sir Siegmund Warburg s'appuie sur deux cent vingt-deux ouvrages et sur de nombreux témoignages personnels. Avez-vous réuni une équipe pour vous préparer une telle matière ?

– Non. Je n'ai pas de collaborateur et j'ai tout lu et écrit seul. Simplement, comme je n'ai pas le temps de chercher les livres dont j'ai besoin dans les bibliothèques, c'est mon ancien assistant à l'université Dauphine – que je remercie d'ailleurs à la fin du livre – qui me sortait ces livres. Quelquefois, dans ce travail, il lui arrivait de découvrir un ouvrage que je ne connaissais pas et qu'il me signalait. C'est lui aussi qui m'a aidé dans la tâche considérable de rédaction de l'index final qui regroupe aussi plus de mille cinq cents noms.

» Pour rédiger cette biographie, j'ai rencontré énormément de gens. Les proches de Siegmund Warburg, ses collaborateurs, ceux qui l'avaient approché. Tout ce qui est écrit dans le livre a une source. Enfin, comme je ne connais pas l'allemand, j'ai fait traduire des passages de documents en cette langue.

Quatre heures chaque jour

– Mais c'est un travail énorme et qui occuperait tout le temps d'un universitaire diligent. Vos fonctions vous laissent-elles tant de loisirs ?

– Non. Mais j'y travaille tous les jours presque sans exception, de 4 heures à 8 heures du matin. J'ai toujours trois livres en chantier.

– Vous ne dormez jamais ?

– Moins que d'autres. J'ai commencé ce livre il y a six ans. Ce qui paraît aujourd'hui en est la dix-septième version. J'écris vite, je fais ensuite taper à la machine le texte, et je recommence jusqu'à ce que l'ensemble me satisfasse. Dans les dix-sept états successifs du manuscrit, je ne compte pas la correction sur épreuves. En quatre heures de travail, chaque jour, on peut faire beaucoup de choses.

– Après des ouvrages de théorie comme *la Parole et l'Outil* ou *Histoires du temps*, on pourrait penser que cette biographie introduit une rupture, un repos. Mais vous écrivez aussi que des hommes tels que Warburg sont comme des « bruits » de l'ordre, faisant ainsi allusion à vos recherches précédentes.

– *J'ai voulu d'abord raconter* une histoire, dévoiler une saga. De plus, dans mon travail théorique, je recherche les phénomènes qui se produisent en marge des tendances lourdes de l'histoire, ceux qui provoquent des mutations dans ce qui paraissait invariant. Il me semblait intéressant d'observer ces mutations à travers une famille, une entreprise financière qui s'est développée en Europe puis dans le monde entier depuis le début du seizième siècle. A la différence de l'artiste, le financier fait fonctionner le rationnel. C'est un vigile qui doit s'essayer à prédire les grands mouvements de l'histoire afin de pouvoir anticiper sur eux. C'est un homme de raison, donc opposé à la passion des hommes de pouvoir et à celle des hommes de spéculation.

Une histoire du peuple juif

– Il y a tout de même un paradoxe pour un homme de gauche à choisir comme modèle un banquier.

– Ce n'est pas un modèle, c'est le sujet d'un récit. Warburg est un financier, pas un spéculateur. Le profit ne l'intéressait guère que comme signe de la justesse de sa raison. C'était aussi, dans ses actes, un homme de gauche qui observait les dangers courus par l'humanité, faute d'une vision à long terme et d'une morale, et cherchait à les prévenir. J'ai tenté de cerner ce qu'est un juste. Siegmund Warburg était un homme façonné par l'éthique juive, une grande culture et la disponibilité à la modernité.

– Votre livre est également le commencement d'une réflexion sur les relations des juifs et de l'argent.

– J'ai entrepris depuis plusieurs années la *rédaction d'une* histoire économique et sociale du peuple juif. On peut donc aussi considérer cette biographie comme extraite d'un ensemble plus important.

– Warburg était « un homme d'influence », le conseiller de grands hommes d'Etat de ce siècle. Il est *difficile de ne pas voir dans* l'attention que vous lui portez une allusion à votre propre situation.

– J'aurai évidemment, plus tard, à réfléchir à la fonction d'influence. Mais, pour l'instant, je n'en suis pas capable, car cette fonction, je la vis. Pour l'heure, il me suffit de raconter une histoire, et de ne pas mêler cela avec mon rôle quotidien. »

Entretien avec
PIERRE LEPAPE.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Deux grandes romancières allemandes

Gabriele Wohmann et « le Cas de Marlène Z. »

Mme Bovary chez le docteur Freud, ou l'introspection poussée jusqu'au vertige...

EST-CE une conséquence de la crise ou simplement un changement de mode ? Toujours est-il qu'en Allemagne comme en France le féminisme bat de l'aile. Et si le « naturel » (ou plutôt l'ordre ancien), ne revient pas au galop, du moins perçoit-on en coulisse (et surtout en littérature) son ombre nostalgique. Il en est ainsi, dans *le Cas de Marlène Z.*, de la romancière allemande, Gabriele Wohmann. Certes, l'auteur se défend de prendre parti, de nous donner en exemple l'itinéraire de son héroïne, mais elle s'en déclare solidaire, voire complice.

« *J'ai tenté de présenter, sous l'angle féminin, des expériences, une réalité, où d'ordinaire les hommes tiennent la vedette, nous réservant le rôle de demi-portion* », nous a dit Gabriele Wohmann. Son ironie rétablira donc l'équilibre, dégonflant les outrances du sexe fort, sans pour autant épargner le sexe faible. Et cette Marlène Z., victime ô combien consentante de l'introspection, quêteuse éperdue d'identité, de raison d'être, pourrait être le fruit d'un adultère entre Mme Bovary et le docteur Freud.

A priori, pourtant, on s'étonne de trouver perclue d'états d'âme, comme d'autres de rhumatismes, une brillante psychothérapeute de trente-six ans, compagne d'un paisible professeur d'université. Succès, fortune, tendresse, que lui faut-il de plus ? L'amour fou ? Non, folies et névroses défilent dans son cabinet, elle veille à garder ses distances. Quant aux brèves *aventures qu'elle s'autorise* de loin en loin, elles lui procurent moins d'émotions et de plaisir qu'une virée au supermarché. Quoi qu'elle fasse, de quelque côté qu'elle se tourne, Marlène reste sur sa faim, une faim dont elle se sent coupable. « *Ah ! quelle chance que personne ne sache qui je suis !* », fredonne-t-elle.

L'ennui, c'est qu'elle ne se connaît pas davantage et respire mal, cousue dans le même sac qu'une étrangère dont les sautes d'humeur la déroutent. Il importe donc que la « *Marlène informée* », la professionnelle, se penche sur ce « cas » qu'elle abrite à son corps défendant, qu'elle le traite sous peine de sombrer avec lui.

Un style tourmenté et savant

Pour commencer, Marlène se prescrit le dépaysement, d'abord un séjour en Suisse, où elle remplacera un collègue, puis une tournée de conférences aux Etats-Unis. A nouveau décor, personnalité nouvelle. En empruntant les vêtements d'hôtes absents, en buvant leurs alcools et fouillant dans leurs tiroirs, Marlène entend apprendre à « *mener l'existence médiocre de tout le monde* ». Mais plus elle s'acharne, plus elle éveille de soupçons, plus elle inquiète ses patients, son entourage.

En désespoir de cause, elle a recours à la prière, « *expédiant de nocturnes télex à l'adresse des instances célestes* ». Pas de réponse. Alors, elle se bourre de drogues (euphorisants, tranquillisants), commet, par défi, de petits vols, écrit et téléphone un peu partout, l'œil braqué sur « *l'objectif qui s'appelle NORMALISATION. Ordre. Paix. Voire : conformité* » et qui se dérobe toujours. Aux déboires suisses succède l'échec américain. Marlène dérive, dérape, saisit au vol une offre de mariage et s'y accroche. A-t-elle enfin trouvé le salut ? « *Je n'en sais rien* », nous a confié l'auteur, *mais il fallait bien achever le livre.* »

C'est son premier roman traduit en français. Elle en a publié six autres outre-Rhin, qui l'ont classée parmi les best-sellers, virtuose de la langue et analyste magistrale de l'éternel féminin. Son traducteur, Pierre Villain, nous a scrupuleusement rendu les méandres d'un style tourmenté et savant dont la minutie écrase parfois. Mais comment ne pas admirer cette volonté de tout dire, d'éclairer la scène et les âmes jusque dans leurs ultimes recoins ? Si cérébrale soit-elle, Gabriele Wohmann a gardé le goût du gag et le génie de la métaphore. Ainsi, elle nous montre, au hasard d'une réception, une dame dont « *le collier trop serré ressemble à un appareil dentaire qui aurait choisi la liberté* ». Mieux que n'importe quelle thérapie, cet humour nous paraît susceptible de guérir Marlène.

GABRIELLE ROLIN.

★ **LE CAS DE MARLÈNE Z. de Gabriele Wohmann, traduit de l'allemand par Pierre Villain. Albin Michel, 367 p., 95 F.**

Le SOS d'Ingeborg Bachmann

Un dernier message pour dénoncer le « fascisme privé »

INGEBORG BACHMANN n'avait que quarante-sept ans, lorsque en 1973, elle mourut mystérieusement à Rome : on la retrouva brûlée sur son lit, laissant derrière elle le manuscrit inachevé de *Franza*. C'est seulement son troisième livre traduit en français, alors qu'en Allemagne les quatre tomes de ses œuvres complètes font figure de classiques. Héritière spirituelle de Musil, elle fouille, elle creuse pour attaquer le mal à la source.

Quel mal ? Simplement la souffrance qu'infligent les uns, que subissent les autres et dont nul ne se scandalise, ni ne s'étonne. Quoi de plus facile que de détruire son prochain ? Il suffit d'un mot, d'un silence, d'un geste pour semer l'angoisse. Encore un effort et la victime se sentira coupable, et peut-être la soignera-t-on pour l'achever. Tel est le thème de *Franza*, analyse d'un crime parfait, dénonciation du « *fascisme privé* », qui utilise l'« *intelligence comme moyen de torture* » et sévit donc en toute impunité.

Au départ, deux enfants orphelins guettant la fin de la seconde guerre mondiale dans leurs montagnes de Carinthie. La paix survient, portant l'uniforme britannique, les traits d'un « *captain* » vers qui la sœur se précipite pour lui crier : « *Sir, this village is yours* », sous les yeux ébahis de son petit frère. Franza ne le sait pas, mais elle a rencontré son premier amour, un père de remplacement qu'elle suivra comme une ombre jusqu'à ce qu'il retourne chez lui. Jamais elle ne guérira de cette illusion de bonheur.

« La peur de la peur »

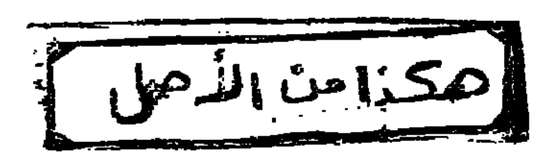
En quête d'un nouveau « *Sir* » à révérer, à aimer, à servir, elle épouse un « psy ». Est-il sadique ? Est-elle folle ? Nous n'entendrons que son réquisitoire, ne recevrons que le témoignage du frère qui vole au secours de sa sœur en perdition. « *Pourquoi ai-je été tant haïe ?* », murmure-t-elle. Cette question restera sans réponse. Pas de mobile à cette haine impalpable, presque abstraite, qui tue ceux qu'elle touche en les transformant en « cas ». Ainsi les Blancs anéantissent-ils les Incas ou les Papous, rongés d'un « *désespoir mortel* » au seul contact des dominateurs. « *Je suis une Papoue* », soupire Franza.

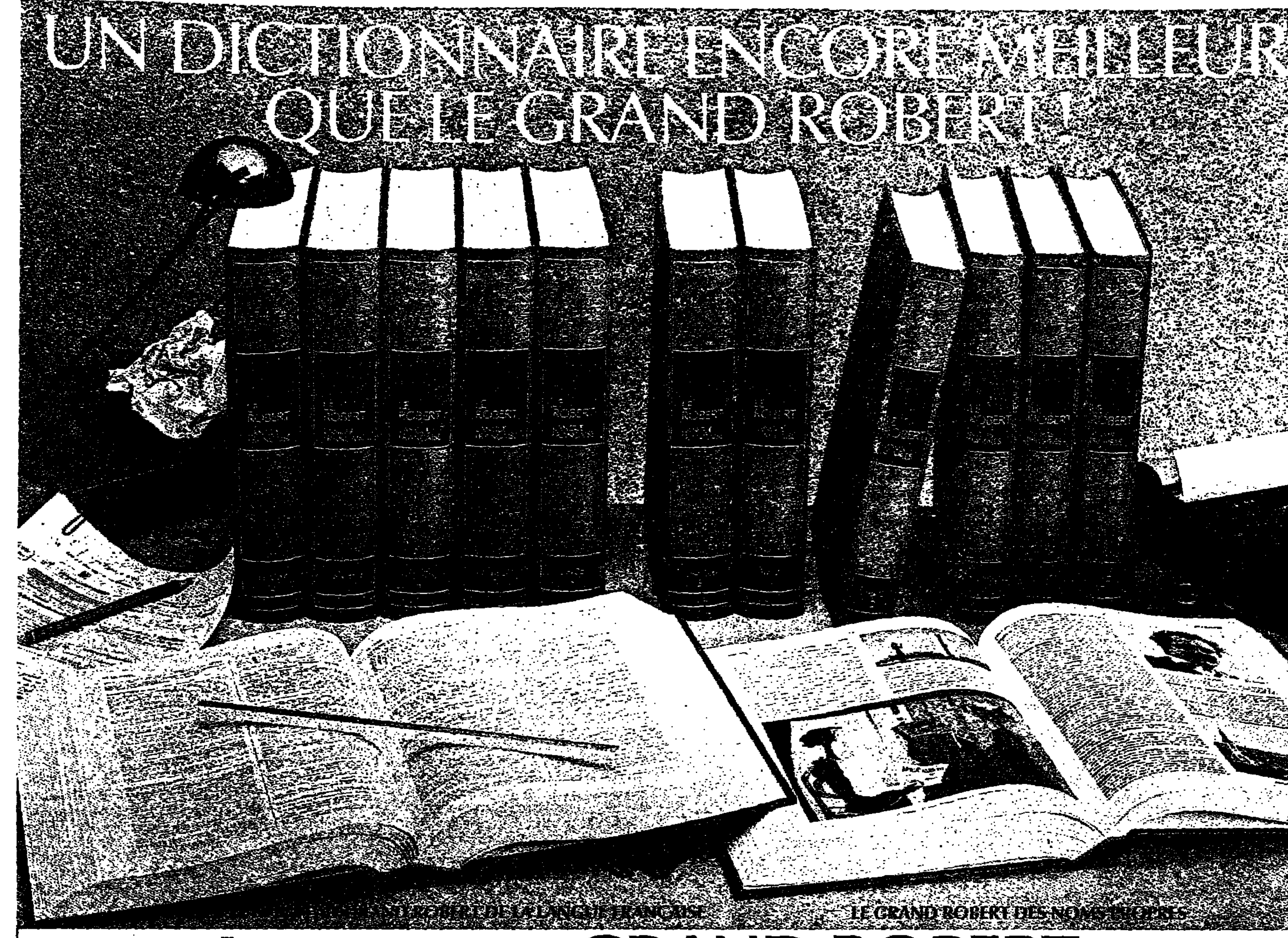
Dans l'espoir de changer de peur, d'échapper à cette angoisse ou à celle, plus atroce encore qui est « *la peur de la peur* », la jeune femme file vers le désert. Là, au moins, le danger attaque à visage découvert et promet à ses proies un repos définitif. Aspirée par cette menace, cet appel, Franza *sombre dans « les ténèbres égyptiennes qui, il faut leur accorder cela, sont parfaites »*.

Bien qu'interrompu par la disparition soudaine de l'auteur et se terminant sur un fragment de conclusion, le roman joint la fulgurance du premier jet à la plénitude de l'œuvre accomplie. Ingeborg Bachmann lance un dernier message, inachevé, certes, mais d'autant plus virulent. Il dénonce les abus d'une civilisation qui tourne à vide, broyant tout sur son passage.

G. R.

★ ***FRANZA*, d'Ingeborg Bachmann. Actes Sud, 169 p., 69 F. Du même auteur, TROIS SENTIERS VERS LE LAC, Sorbier. MALINA Seuil.**





Le nouveau GRAND ROBERT :

20 000 mots et 50 000 citations supplémentaires, 9 volumes au lieu de 7.

Le dictionnaire dont le Général de Gaulle a dit : « ...cette œuvre va rendre les plus grands services à tous ceux qui usent de la langue française avec le souci de la respecter et le désir qu'elle les inspire... », LE GRAND ROBERT change dans la continuité.

Dans le respect de son créateur Paul ROBERT, une importante équipe sous la direction d'Alain REY a entièrement remis à jour et considérablement enrichi le GRAND ROBERT.

Ce dictionnaire de langue française est unique en son genre car il appartient à la série des « ROBERT », les seuls dictionnaires à la fois alphabétiques et analogiques proposant un système de renvois qui font découvrir tout l'environnement d'un mot ou d'une idée.

Un accueil enthousiaste

« ...Ouvert aux différences, le Grand Robert récuse tout jacobinisme lexical. Il considère l'espace entier de la francophonie, offre les régionalismes à la dégustation, et traite les emprunts étrangers comme autant de témoignages de la mobilité des emprises, ou des vogues culturelles... »
Josyane SAVIGNEAU, Le Monde

« ...Merveilleux dictionnaire, qui restera toujours, si cela se peut, à portée de ma main, comme un radeau... »
J.M.G. LE CLEZIO

« ...J'en ai admiré la clarté, la richesse, et la présentation... »
Félicien MARCEAU, de l'Académie française.

« ...C'est un travail de titan qui comblera d'aise tous les amateurs de vocabulaire. Il reflète admirablement notre époque. Il est véritablement notre contemporain. En le feuilletant, on s'aperçoit combien il est indispensable, dans son ampleur et dans sa précision, à l'homme moderne, à l'écrivain d'aujourd'hui... »
Henri TROYAT, de l'Académie française.

Le nouveau GRAND ROBERT présente aujourd'hui une nomenclature de 80 000 mots (dont 20 000 supplémentaires) et 250 000 citations (au lieu de 200 000). C'est le plus grand recueil de citations littéraires, scientifiques, techniques et journalistiques, empruntées aussi bien aux écrivains classiques qu'aux auteurs contemporains. Il contient les derniers-nés des mots français, qu'ils soient savants ou familiers, techniques ou courants.

Pour accueillir ces nouvelles richesses, le GRAND ROBERT se présente en 9 volumes dont la consultation entraîne le lecteur dans un fantastique voyage au pays des mots.

A ces 9 volumes s'ajoutent les 5 volumes du GRAND ROBERT des noms propres, indispensable complément de GRAND ROBERT de la langue française, comportant 42 000 articles, 4 500 illustrations couleurs et noir, 210 cartes.

Bon pour une documentation gratuite

Je désire, gratuitement et sans engagement de ma part, être documenté sur le GRAND ROBERT en 9 volumes.

NOM : ____________________

PRÉNOM : ____________________

N° : ______ RUE : ____________________

____________________ CODE POSTAL ______

VILLE : ____________________

____________________ TÉL : ______

Bon à remplir, découper et renvoyer dès aujourd'hui à :
DICTIONNAIRES LE ROBERT
Service RP, 107, Avenue Parmentier, 75011 PARIS

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Jules Romains, ça vaut la peine ?

Jules Romains aurait cent ans. Il est né le 26 août 1885 à Saint-Julien-Chapteuil (Haute-Loire) et mort à Paris, le 14 août 1972. Si le triomphe des* Copains *ou de* Knock *ne s'est pas démenti,* les Hommes de bonne volonté *fait partie de ces massifs littéraires qu'on abandonne sans regrets aux manuels. Mais on a tort de ne pas s'y replonger...

UN soir d'octobre 1903, un khâgneux de dix-huit ans remonte la rue d'Amsterdam, étourdi par la beauté rose de l'automne. Il sort du lycée Condorcet, rentre chez son père à Montmartre. Poète, il contemple Paris, la ville « *du fleuve, des collines et des villages* », et la foule qui s'écoule. Il a une sorte de révélation, comme Claudel derrière son pilier. Il a « *l'intuition d'un être vaste et élémentaire dont la rue, les voitures, les passants forment le corps et dont lui-même, en ce moment privilégié, peut se dire la conscience* ».

C'est un épisode fondateur bien connu des familiers de Jules Romains, la clé d'une œuvre pléthorique et multiforme, le noyau de l'unanimisme, cette théorie qu'on accole instantanément au nom, au pseudonyme plutôt, de Louis Farigoule, dit Jules Romains. Mais qui connaît Jules Romains aujourd'hui ? On sait bien qu'il est le père de *Knock* et des *Copains*, qu'on le trouve dans les manuels à côté de Romain Rolland avec qui on le confond souvent. On se souvient d'un vieux monsieur pontifiant et plutôt réactionnaire qui donnait des chroniques à *l'Aurore* dans les années 60, fut académicien tout jeune (à soixante et un ans) et mourut fort vieux. Autant de bonnes raisons de ne pas lire *les Hommes de bonne volonté*, ce « pavé » de vingt-sept tomes et huit mille pages, et de se contenter d'un résumé qui vous campe l'auteur, un cerveau assurément, et ses créatures, dont les deux principales, Jallez et Jerphanion, normaliens comme leur père, sont ses porte-parole : Jallez l'idéaliste, épris de culture, qui devient *écrivain : Jerphanion, qui souhaite* transformer le monde et fait de la politique...

Seulement, un jour, on va voir pour de vrai du côté de ces *Hommes de bonne volonté*. On découvre qu'au moment de leur parution, entre 1932 et 1946, les gens attendaient avec fébrilité les deux tomes qui tombaient chaque année, qu'il vente ou qu'il pleuve (métaphore douteuse, la tempête faisait rage). Ils y trouvaient les plaisirs du feuilleton. Et même de quoi apprendre à vivre, pour les jeunes générations, à travers les centaines d'expériences humaines condensées dans cet immense roman « *déplié* » en vingt-sept morceaux et une seule fresque. La grande fierté de l'auteur étant d'avoir su éviter les facilités de la saga familiale et les grossièretés des rencontres mal ficelées entre personnages pas du même monde.

Un démiurge culotté

Le secret, l'atout maître, pour *Jules Romains, c'était sa théorie* unanimiste. L'espoir de dire d'un seul mouvement l'être collectif d'une histoire en marche sur un quart de siècle. Tout commence donc le 6 octobre 1908, et ça se termine le 7 octobre 1933. Un léger symbole au passage, celui d'une histoire qui, à travers ses convulsions, ses atrocités, ses bégaiements et ses gouffres, avance imperceptiblement du 6 au 7 octobre ! Le poids d'une journée, la vérité chancelante d'un quart de siècle. Jules Romains se targue donc de raconter leur passé immédiat aux gens qui le lisent, à peine remis du séisme de la Grande Guerre, peinte en deux épisodes fameux, dont un *Verdun* lyrique et puissamment documenté, d'autant plus impressionnant que son auteur, étant réformé, n'y mit jamais les pieds.

Peut-être, cependant, se fait-il davantage encore le reflet des états d'âme de ceux qui le lisent, et cela expliquerait l'engouement qu'il suscite. Historien de l'histoire immédiate, et tenant avant la lettre de la Nouvelle Histoire, il est précurseur, novateur. La vie quotidienne qu'il dépeint, à travers plus de trois cents personnages, dont cinquante ont une vraie présence et de l'épaisseur, c'est du journalisme de terrain comme peu de journaux d'aujourd'hui peuvent se vanter d'en pratiquer, c'est d'innombrables champs d'investigation, du travail de sociologue, historien, géographe, politologue, de la psychologie sociale, une entreprise de fourmi mégalomane.

Il fallait aussi un sacré sens de l'architecture pour venir au bout d'un pareil magma d'idées générales, de personnages, de milieux sociaux, de situations politiques, de descriptions annexes mais essentielles au projet... Annie Angremy, conservateur chargée du fonds Jules Romains à la Bibliothèque nationale, en parle avec perspicacité dans une communication publiée par les *Cahiers Jules Romains* (1).

Et c'est moderne aussi, ces façons de démiurge ; voilà Romains en oncle de Georges Perec. Un oncle vieux jeu, certes, qui privilégie avec trop de méthode ses thèmes, souvent lourdingues pour les pauvres épaules de ses héros. Ce n'est pas très drôle pour un personnage d'être rangé sous la fiche « recherche du divin ». Ça donne des raideurs.

(1) *Cahiers Jules Romains*, n° 3, chez Flammarion.



BERENICE CLEEVE.

Jules Romains est convaincu qu'il peut faire entrer dans son livre l'ensemble de la réalité, synchroniquement. Posons l'adéquation de la pensée et de la matière : il n'y a qu'à travailler. C'est épatant d'optimisme, de foi dans le roman, de négation de la littérature, et de goût pour les idées générales. Ainsi on trouve côte à côte le thème de la mécanique auto et de ses charmes et celui de l'ennui humain, de son « *infinie puissance* », « *explication d'une foule de choses* ».

Et quel plaisir de faire la tournée de toutes ces sphères, ces bulles, imperméables les unes aux autres, qui font une société : le monde des affaires avec Haverkamp, inspiré du célèbre banquier Loewenstein, la politique, avec Caillaux et Jaurès, aux côtés des créatures de Jules Romains, les égéries, les militants, l'ouvrier Maillecottin qui a des problèmes avec sa sœur, les artistes, les savants, le critique littéraire Allory, raté lucide, sordide et émouvant, les curés machiavéliques, les francs-maçons et les jeunes filles « nunuches ». Il faut le dire honnêtement, on en a pour son argent.

Des escapades de peintre dans la ville

Jules Romains aurait sans doute eu horreur de cette idée des romanciers modernes, à la fois plus paresseux, plus mystiques et moins scientistes que lui, idée selon laquelle « *vos personnages vous échappent* ». Lui, il les tient, et bien. Il leur met de terribles discours dans la bouche, plus de cinquante pages pour la déclaration de Jerphanion dans *Journées dans la montagne*. Il leur donne des journaux intimes où l'âme fait longuement toilette. L'ellipse, on s'en doute, n'est pas son genre. Ces morceaux de bravoure, ringards comme un déjeuner de notaires, lui ont sûrement donné un mal de chien.

Ce qui tient le mieux la route pourtant, ce sont les échappées sensibles, les escapades de peintre dans la ville. On imagine qu'en peignant le petit Louis Bastide et son cerceau, ou Jallez dans une Nice troublante, Romains avait l'impression de s'offrir une récréation, de laisser voguer sa plume — qui courait vite, dit-on. Un plaisir justifié théoriquement, bien sûr, puisque ces descriptions confirmaient que, du réverbère à l'express entrant en gare, tout fait un tout. N'empêche. On voit bien, parce que c'est contagieux, que le monsieur s'amuse. Qu'il jubile. Surtout quand il décrit ses deux villes d'élection, Paris et Nice.

Nice, où « *l'on entend l'époque craquer, où on se dépêche d'attraper des petits morceaux de bonheur, avec soin* ». Paris. Le Paris de Romains vaut ceux de Hugo ou de Baudelaire, la « *ville énorme* » et ses « *innombrables rapports* ». C'est une ville aquatique où les hommes glissent comme une eau qui déborde. La foule n'est pas gluante et folle comme souvent chez Zola, ou Flaubert : elle a mille visages, est parcourue de frissons et piquetée d'objets insolites et drôles, comme la brosse à vêtements à quoi rêve Jerphanion. La ville monte à l'assaut du ciel, elle est trouée de secrets, de mystères, de la place des Fêtes à l'île Saint-Louis, de Vaugirard à la rue de Paradis, d'Auteuil à Bercy, Bagnolet, La Villette. Le tout c'est d' « *aller devant soi, dans n'importe quelle direction, se laisser conduire par les lieux eux-mêmes, par leur influence, leur inflexion* ».

Jules Romains, qui a horreur du monstrueux, de l'anormal, bon bourgeois ordonné qu'il est, sait faire sentir l'abîme glauque où plongent les racines de l'urbain. Il sait décrire les passages secrets, imaginer les trois cent soixante-cinq appartements qui communiquent entre eux (rebonjour Perec), ou s'encanailler, magie des nombres, dans une salle de roulette.

Derrière le « monsieur bien »

Mais voilà, on ne lit plus les Hommes de bonne volonté. On dit Jules Romains ennuyeux. Pourquoi ? Parce qu'il a raté son coup, qu'il n'a pas atteint à cet universel qu'il proclame à travers ses personnages emblématiques. D'aller droit au but, vers des figures trop expicites, sans le nécessaire détour du mensonge, des dérives, de la folie, de l'excès qu'il abomine, l'a mené parfois au sermon, et au cliché. Ce cliché qui justement caractérise le feuilleton.

Et pourtant, la rumeur est sotte. Parce que derrière le « monsieur bien », fasciné par la réussite sociale guindé, raide et ironique, lèvres minces et parole mesurée, est aussi un drôle de loustic trop intelligent, pétri d'intuitions, qui fait penser à Roland Barthes. Un sociologue moderne, qui ette un regard bleu et hédoniste sur la vie, qui a l'âme collectionneuse des philatélistes et le sens des brins d'herbe orphelins entre les pavés. Un type curieux qui aime jouer à cache-cache avec l'univers, avec soi-même et l'ennui.

Grâce à ce Hugo Troisième République, on a avalé sans douleur, en se jouant, une grande tranche d'hstoire, on sait mieux d'où l'on vient. On n'a plus pour Paris tout à fait les mêmes yeux.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ L'étition courante des HOMMES DE BONNE VOLONTÉ se trouve en Livre de poche, nos 3670 à 3697.

Le poète masqué

L'auteur de* Knock *était aussi le poète de l'unanimisme. En le lisant, on redécouvre ce qui se cache derrière ce mot un peu démodé.

LES succès, parfois tapageurs, de l'homme de théâtre, du romancier et du journaliste ont nui à la réputation de Jules Romains poète. On ne peut apparaître comme l'auteur de *Knock* ou de *Donogoo*, satiriste impitoyable, sans masquer, en quelque sorte, sa veine poétique. Le blagueur froid et ironique des *Copains* est dans le même cas, et davantage encore le peintre social, très normalien et très IIIe République, des vingt-sept volumes des *Hommes de bonne volonté*...

La réédition récente de *la Vie unanime* permet de redécouvrir le poète, sous une lumière différente. Ce livre garde toute son étrange puissance. Ecrit entre 1904 et 1907, il s'oppose à la poésie d'alors, qui se place sous le signe du symbolisme finissant. Jules Romains, de son côté, entreprend de dire la solidarité de l'individu avec la masse anonyme des hommes ; l'unanimisme ne se veut ni social, ni politique, ni romantique. Il est d'abord « physique »... L'homme qu'il dépeint se sent lié au décor, à l'objet et à la ville, ce qui annonce, de très loin, l'école du regard chère à Alain Robbe-Grillet. Jules Romains écrit :

Et l'espace nous lie en pensant [avec nous
[...]
Je suis un peu d'unanime qui [s'attendrit.
Je ne sens rien, sinon que la rue [est réelle.
Et que je suis très sûr d'être [pensé par elle.

Si un échange s'établit entre l'homme et l'univers ambiant, au point que la matière se révèle l'égale de l'être pensant, ce n'est pas forcément pour le bonheur des individus. Considéré comme un écrivain « bien-portant », Jules Romains n'en rédige pas moins quelques-uns des poèmes les plus pathétiques de l'époque ; une certaine froideur les préserve dans leur intégrité :

Je suis un habitant de ma ville, [un de ceux
Qui s'assoient au théâtre et qui [vont par les rues ;
Une voix qu'on entend, une face [aperçue
Dont certains ont gardé la forme [dans les yeux.
Mon vouloir, que jadis je [vénérais, n'est rien
Qu'un éphémère élan du vouloir [unanime ;
Je méprise mon cœur et ma [pensée intime :
Le rêve de la ville est plus beau [que le mien.

Cette attitude, existentialiste avant la lettre, se résume dans ce vers frappant : « *J'ai de la joie et du bon néant dans la gorge.* »

Une douleur individuelle

Jules Romains abandonne l'avant-garde des années 1912-1919 à d'autres écrivains : Apollinaire, Cendrars, bientôt Reverdy. Comme beaucoup de poètes, dont Georges Duhamel et Pierre-Jean Jouve, il chante, durant la première guerre mondiale, le besoin de *réconciliation internationale*. Cette veine généreuse et éloquente ne lui inspire rien de durable. Il se tournera ensuite *vers un lyrisme moins utilitaire*. Une féerie un peu amère et un peu narquoise marque ainsi son recueil de pèmes *Odes et prières*, dont l'édition définitive date de 1923. Ici, l'unanimisme volontariste se dissout et laisse comme un écho fragile, mais prenant.

Les années 30 sont principalement consacrées à la rédaction des *Hommes de bonne volonté*. L'entreprise est interrompue par la campagne de 1940. L'auteur se réfugie d'abord au Mexique, d'où il gagnera les Etats-Unis. L'exil, l'horreur de la déflagration mondiale, la lutte de l'homme contre lui-même, Jules Romains les traduit dans des livres publics et « engagés ». Cependant, l'humaniste s'interroge aussi dans des poèmes remarquables, parus en 1943 à Mexico, et qu'on ne semble guère avoir lus. C'est l'époque des proclamations de la Résistance : Aragon, Eluard et Pierre Emmanuel, dans la France occupée. Les textes de Jules Romains ne se considèrent pas comme des manières de combattre, mais comme l'expression d'une douleur *individuelle*. Ce sont peut-être des tracts, mais des tracts de l'âme en plein désarroi :

Ah ! que le chemin est étrange !
Des éboulements ou des gouffres.
Pardonne-moi, ma pauvre enfant.
Je n'ai pas choisi cette route.

Une clameur de peuples fous ;
Une odeur de villes détruites.
Du sang qui pleut ; de l'homme [en fuite ;
Et de la terre qui se fend.

Défenseur d'une esthétique plus agréable que profonde, dans ses pièces comme dans ses romans, Jules Romains sait être, dans ses poèmes, un homme inquiet, presque obsédé.

ALAIN BOSQUET.

★ LA VIE UNANIME, de Jules Romains, coll. « Poésie ». Gallimard. On trouvera chez le même éditeur : *Odes et prières, le Voyage des amants, Chants de dix années* et *Choix de poèmes*. Les éditions Flammarion ont publié *Pierres levées* et *l'Homme blanc*.

Lise

A ceux qui voient en Jules Romains — le citoyen, sinon l'écrivain, — une caricature de bourgeois IIIe République, *conventionnel* jusqu'à l'ennui, on ne saurait *trop conseiller de rencontrer* celle qui a partagé les quarante dernières années de sa vie, Lise, de vingt-cinq ans sa cadette. On attend l'épouse « décorative » et un peu effacée qu'aiment à se choisir, à mi-vie, certains hommes. On découvre une vieille dame qui a gardé de sa jeunesse un charme rugueux et un regard « haut perché », synonyme immédiat d'autorité.

Au début des années 30, celle qui allait devenir Lise Jules-Romains était, se souvient-elle, « *très jolie* », avec ses vingt-trois ans étonnés de séduire le grand homme. Pourtant, elle était déjà de celles qui ne s'en laissent pas conter. Brune, volontaire, obstinée, elle n'avait rien d'une femme disposée à être une illustration du fameux « *sois belle et tais-toi* ». « *Jules Romains, j'en suis sûre, n'aurait pas aimé une chiffe* », dit-elle.

On voudrait bien comprendre ce qui s'est passé, voir le « choc » entre cet homme de lettres reconnu et cette jeune femme décidée que beaucoup ont prise pour une intrigante — elle s'en explique dans deux chapitres du livre de souvenirs, *les Vies inimitables*, qu'elle publie chez Flammarion. « *Etais-je une intrigante ?* » « *Ai-je été une femme entretenue ?* »...

Malheureusement, son éditeur a manqué d'exigence. Il a laissé Lise Jules-Romains se perdre dans l'anecdote au lieu de l'inciter à explorer sa « vie inimitable », née d'une rencontre, prévue pour être de pure courtoisie, entre un créateur et une admiratrice.

Si Lise Jules-Romains, dans ce livre, racontait, comme elle le fait dans la conversation, avec une brutalité décapante, un humour sec, ces quarante ans de parcours commun, cette traversée d'un milieu littéraire aujourd'hui disparu, ce serait passionnant.

Les petites histoires, parfois drôles, qu'elle a mises bout à bout ne restituent que l'enveloppe de sa vie, pas le noyau, les éblouissements et les conflits, le combat pour exister *face à un homme qui « nécessairement imprimait sa marque intellectuelle »* sur une femme pourtant bâtie pour l'indépendance. « *J'ai eu longtemps l'impression qu'on ne me reconnaissait que parce que j'apparaissais marchant à côté de lui*, avoue-t-elle. *J'ai été étonnée après sa mort de voir qu'on me connaissait.* » Elle cite aussi cette « mauvaise habitude », qui pourrait être le point de départ d'un vrai livre sur Jules Romains et Lise : « *Le 26 août, jour de la naissance de Jules Romains, on me dit souvent :* « Bon anniversaire ».

Jo. S.

★ LES VIES INIMITABLES, de Lise Jules-Romains, Flammarion, 382 p., 120 F.

هكذا من الأصل

● ESSAI

La leçon mérite le voyage

(Suite de la page 11.)

On pourrait être perplexe : comment l'étude de sociétés africaines traditionnelles, sans industrie, sans recherche scientifique, sans médias..., pourrait-elle nous aider à interpréter nos désarrois et à décrypter nos crises ? N'habitons-nous pas, déjà, une autre planète ?

Notre exotisme

A ces questions, les réponses de Georges Balandier ne manquent pas. Nous devenons exotiques à nous-mêmes : le dépaysement nous atteint de l'intérieur. Aguerri à fréquenter les lointains, l'anthropologue est équipé pour arpenter nos contrées devenues déroutantes. D'autre part, les sociétés de la tradition – en Afrique, en Asie, etc. – ne sont pas figées. Elles ont leurs crises et leurs modernités, dont l'analyse peut aider à saisir, par analogies-différences, les nôtres.

Ces cultures ont également subi le choc de la rencontre avec l'Occident. De la colonisation à l'indépendance, elles ont vécu des processus de transformation qui ne sont pas achevés. A nous qui semblons avancer en détruisant nos propres structures, l'étude de leur acculturation peut apporter beaucoup.

Plus fondamentalement, il n'y a pas de société sans pouvoir. A travers lui, « *la société se figure elle-même* » : le pouvoir est autre, et plus, que les institutions. Le spectacle des signes de la puissance, les mises en scène de l'autorité et de la contestation sont clairement perceptibles à travers les rituels et les mythes des sociétés « *archaïques* ». Les symboles y foisonnent. Mais qu'en est-il du pouvoir aujourd'hui dans nos contrées techniciennes ? Voilà la question de fond.

Le mannequin du roi

Le livre de Balandier est si riche, et si rusé dans sa composition, qu'on se contentera ici d'indiquer quelques fils de trame.

Comparer la société à un corps est une métaphore quasi universelle. Mais ce « *corps politique* » n'est pas qu'une image. Le pouvoir s'incarne dans le monarque traditionnel et s'inscrit dans sa chair. D'où la distinction, classique chez les juristes occidentaux de la Renaissance, entre le corps physique du roi, qui périt, et son corps mystique (le « *Roi* », expression de la pérennité du pouvoir), qui ne meurt jamais. Aux funérailles de Charles VIII ou de François Ier, le cadavre est, au bout de quelques jours, remplacé par un tableau auquel on rend les mêmes hommages qu'au souverain vivant, sans évoquer le


IRMELI JUNG

deuil. De même, « *les Suku du Zaïre enterrent secrètement le cadavre royal en un lieu séparé et interdit. Un mannequin en grandeur réelle remplace le roi mort durant la période de transition. (...) Cette effigie reçoit les lamentations, les dons funéraires, les témoignages d'allégeance des chefs délégués et des notables* ».

Dans ces mises en scène, il s'agit à chaque fois de préserver la société du chaos et de la dissolution, rendus possibles par la vacance du pouvoir. L'interrègne expose tout au péril du désordre. Avec quelques nuances entre l'Afrique et l'Europe, c'est finalement la nature elle-même qu'il importe de sauvegarder en préservant l'autorité. La fécondité de la terre ou des femmes, les cycles cosmiques, sont menacés. Imaginairement, nature et culture, malgré leurs antagonismes, sont garantes l'une de l'autre.

Ce cadre de pensée n'est plus le nôtre. La modernité est comme un interrègne qui n'en finirait pas. Surtout, nous demandons au pouvoir d'être fondé en raison et exercé rationnellement. Nous exigeons de lui compétence technique et gestion judicieuse.

L'usure des symboles

Malgré tout, Georges Balandier souligne que le pouvoir demeure lié à l'imaginaire et habité par les symboles.

Le paradoxe de notre âge médiatique est d'avoir multiplié à l'infini les images et les spectacles du pouvoir tout en usant les valeurs qui le soutenaient. Equipés d'une gigantesque technologie des apparences, les gouvernants ont de moins en moins à montrer. Une des tensions spécifiques de la modernité est ici mise au jour : le pouvoir y oscille entre l'exigence de rationalité dont il est l'objet et la part d'irrationnel qu'il doit mettre en jeu pour s'exercer.

En outre, le pouvoir n'a pas affaire à des corps neutres, mais sexués. Ce constat fournit à la réflexion un nouveau fil directeur. Sans référence à la différence des sexes, le pouvoir demeure impensable. Les mythes africains voient dans cette différence une possibilité d'union féconde... à condition que les femmes soient soumises. « *Il y a pouvoir* par *et* sur *les femmes.* » Les hommes contrôlent, échangent, maîtrisent, avant toute chose, les forces de vie et de reproduction du féminin. Est-on sûr que nos sociétés, sous les habits neufs de l'égalité, marchent très différemment ?

Pourtant, la modernité chamboule les rapports immémoriaux entre pouvoir, corps et nature. A travers la pollution industrielle et l'écologie, à travers les mouvements des femmes. A travers surtout, aux yeux de Georges Balandier, la manipulation de la procréation, que l'ingénierie biologique rend désormais distincte du corps. Les « *assises du commencement* » se trouvent touchées. Corrélativement, l'organisation de la famille, les rapports entre les générations et tous les systèmes qui y sont liés sont atteints.

Des « immigrants » dans le temps

Est-ce à dire que nous soyons, pour reprendre l'expression de Margaret Mead, des « *immigrants dans le temps* », lancés dans l'inconnu sans repères ni mémoire ? Pas si simple. Tout en cherchant les multiples effets de brouillage qui affectent les valeurs, les rythmes, les fondements mêmes de la vie sociale, le sociologue met à nu les strates immobiles et les mécanismes sans âge qui assurent la continuité dans le changement.

Ainsi l'imaginaire pouvait paraître aboli, remplacé par la vision instrumentale du monde qu'engendrent sciences et techniques. D'autant que l'au-delà s'est perdu, que chacun devient le comptable de sa vie et que la culture se banalise en feuilletons télévisés.

Plus que jamais, au contraire, l'imaginaire s'active et se révèle indispensable pour nous redonner un horizon. Ainsi, le « *romantisme cosmique* » à l'œuvre dans la science-fiction, les jeux vidéo et les jouets d'enfants projette-t-il dans l'espace les angoisses de destruction comme les espoirs salvateurs. Vieille épopée, autre décor, mais l'épilogue reste imprévisible...

Cartographie du présent

On n'en finirait pas de suivre toutes les pistes de cette réflexion à la fois « *câblée* » et intelligemment distante, qui sait ne pas confondre l'actuel avec l'actualité. Si le texte fourmille d'exemples, d'informations, de références, c'est sans rien perdre de sa lisibilité.

Cartographie du présent et inventaire de nos errances, *le Détour* renferme également un panorama des analyses de la modernité proposées au cours du siècle. Mais il peut se lire aussi comme une méditation sociopolitique vivante sur le temps et le pouvoir. Sa « *pensée de derrière* », comme dirait Pascal, est sans doute que, dans les cadres éternels où se jouent les drames des « *animaux politiques* », l'histoire toujours dessine des tableaux inédits.

Ce livre a tout pour devenir un classique. Rien n'y manque : ni l'ampleur de la réflexion ni l'acuité du détail. La vive clarté du style s'adresse à tous ceux que l'époque fascine, désespère ou intrigue. Les princes qui nous gouvernent et ceux qui nous gouverneront auraient beaucoup à y méditer.

Près de trente ans après *Afrique ambiguë*, Georges Balandier nous offre, en quelque sorte, le « monde ambigu ». Le ton est autre. L'enjeu aussi. La réussite a le même éclat.

ROGER-POL DROIT.

★ LE DÉTOUR, de Georges Balandier, Fayard, 270 pages, 85 F.

Des autres à nous

L'ITINERAIRE de Georges Balandier s'inscrit au long d'une œuvre volumineuse, entamée après guerre.

Il part pour l'Afrique en 1946, après avoir travaillé, au sortir de la Résistance, dans le département de Michel Leiris au Musée de l'homme. Après avoir publié un unique roman, cinglant (*Tous comptes faits*, 1947..., rééditer ce texte introuvable serait une bonne idée), il séjourne plusieurs années au Sénégal, en Mauritanie, en Guinée et en Afrique centrale, étudiant les modifications des sociétés traditionnelles sous l'effet de la colonisation.

Ses thèses, publiées en 1955, exposent ses premiers résulats : *Sociologie de l'Afrique noire* (PUF, 4e éd., coll. « Quadrige », 1982), *Sociologie des Brazzavilles noires* (A. Colin, épuisé). Ces recherches remettent à l'ordre du jour le mouvement social et historique contre les perspectives « formalistes » du fonctionnalisme et du structuralisme.

Leurs prolongements immédiats se développpent en deux directions. Sur le plan théorique, *l'Anthropologie politique* (1957, PUF, 4e éd., coll. « Quadrige », 1984) explicite leur impact critique sur les analyses habituelles des sociétés « archaïques », jugées purement répétitives. Sur un plan à la fois plus littéraire et plus engagé, *Afrique ambiguë*, publié la même année chez Plon, dans la collection « Terre humaine », dénonce la situation coloniale et les liens que l'ethnologue peut entretenir avec la domination des grandes puissances.

Le retour

Dira-t-on que Georges Balandier est devenu un mandarin ? Au regard de ses fonctions multiples, c'est incontestable. Il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler qu'il est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, professeur à la Sorbonne (Paris-V) depuis 1962, responsable d'un laboratoire au CNRS, directeur aux Presses universitaires de France des *Cahiers internationaux de sociologie*, de la collection « Sociologie d'aujourd'hui », etc.

Malgré cette activité considérable, l'abord toujours chaleureux de cet homme en éveil, attentif à l'actuel et aux mouvements du monde, s'accorde mal avec l'image guindée que tant de titres pourraient suggérer. Ses nombreux amis de par le monde pourraient en témoigner, qu'ils soient pêcheurs des côtes africaines, universitaires, chefs d'Etat ou étudiants, tous connaissent son goût de la liberté, pour l'autre comme pour soi, et sa malice à fleur de peau.

Histoires d'Autres, son autobiographie intellectuelle (Stock, 1977), reflète ce goût de la rencontre et du voyage, qu'il soit géographique ou théorique.

Son souci d'une anthropologie efficace, utile aux problèmes de l'heure, attentive aux défis de l'histoire, a conduit Georges Balandier à en tenter l'application à nos sociétés. Que l'Autre puisse devenir le révélateur de soi, telle est l'idée centrale de ses œuvres les plus récentes, depuis *Sens et puissance* (PUF, 1971, coll. « Quadrige », 1981), *Anthropo-logiques* (PUF, 1974), jusqu'au *Détour*.

Dans les prochaines semaines, d'autres publications viendront souligner la présence d'une pensée internationalement estimée, mais peut-être pas toujours assez connue du public français. On annonce en effet une réédition des *Anthropo-logiques*, augmentées d'une présentation inédite, dans la série « Biblio-Essais » du Livre de poche, tandis que les Presses de la fondation des sciences politiques feront reparaître, avec des inédits, *Sociologie des Brazzavilles noires*. Enfin, un volume d'études consacrées à l'œuvre de Balandier doit paraître chez Berg International, sous le titre *Une anthropologie des turbulences*.

En dépit de tant d'honneurs, Georges Balandier, qui est lui-même parfois pour le moins turbulent, n'a pas fini de nous surprendre.

R.-P. D.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Une grande réussite

(Suite de la page 11.)

Si la normalité c'est le silence implacable de Nicole, l'étourderie de Micho, la sournoiserie de Tatav, la nymphomanie de madame Rakoff, les costumes humiliants dont de généreux donateurs ne veulent plus, les âmes-moutons que la direction fait approcher ou s'éloigner de la crèche du haut d'on ne sait quel absolu moral, si c'est cela le beau et le bien, que faire ? Etiqueté petit débile instable, immature et asociable, Ludo n'a plus qu'à rendre les coups. Il renvoie la directrice à sa vérité de vieille maniaque, quitte à subir davantage sa persécution et à se voir menacé de camisole.

A la cave, il rencontre une pensionnaire dont le bec-de-lièvre laisse filtrer un sourire désarmé et accueillant, le premier qu'il croise de sa vie. Mais il ne peut y avoir d'échange heureux tant que le premier de tous n'a pas eu lieu. Il ne reste plus qu'à fuir, dans l'espoir que la nature, mieux que les hommes, sait répondre au besoin d'aimer d'un enfant.

LUDO met-il le feu au centre en partant ? C'est bien possible, et cela plaiderait plutôt pour sa santé. A défaut d'abri naturel, Ludo trouve refuge sur une plage, dans la carcasse vide d'un ancien rêve humain, un cargo échoué, du nom de *Sanaga*. Il s'y love, comme un bernard-l'ermite. Il réinvente la sécurité relative de son grenier perdu. Il se nourrit d'algues, de poissons mal cuits. Rêve-t-il à moitié ce qu'on nous dit qu'il voit et fait ? Sans doute. Les limites entre la réalité et le fantasme prennent le flou des frontières entre la santé et la maladie mentales.

Des épiciers du coin, un autre *squatter* de l'épave, aux rudesses d'ancien pirate, et une fillette de conte témoignent de la possibilité d'être aimé. Mais la société rejoint Ludo sous les traits de loubards à moto, de ferrailleurs venus découper le cargo, et bientôt de gendarmes. La Rakoff veut récupérer son cher petit innocent. Un complot se trame chez le maire pour le capturer. C'est Nicole en personne qui servira d'appât.

Ses yeux ne sont plus ce que l'enfant imaginait ; des rides fendillent ses lèvres peintes. Elle a failli avoir un autre enfant. Elle a quitté Micho, embouti sa Floride, éborgné un conducteur de « mob », elle boit ; c'est quelqu'un d'autre. En même temps, elle continue à se plaindre des ennuis qu'on lui cause, à ne parler que d'elle, à nier l'existence de Ludo...

Mais, enfin, la voila, tout près, en robe jaune, proposant la paix. Alors s'élève le cri – « maman ! » – perdu dans les nerfs de l'enfant depuis qu'il était en âge de souffrir, et dont il ne s'était jamais délivré. Un spasme le secoue, une volupté, peut-être. Il serre le cou de Nicole, fort, trop fort, et l'entraîne vers le large, sur le haut-fond qui a surpris les marins ivres du *Sanaga* et dont Ludo écoutait la bouée aux bêlements de troupeau. La déferlante qui le fascinait, avec ses roulements redoutables comme un avenir, leur servira de tombeau.

MÉLODRAMATIQUE, n'est-ce pas ? Misérabiliste, dites-vous ? Et alors ? Yann Queffélec ne lésine pas, en effet. Il croit à son histoire, il fonce. Les amateurs d'amourettes luxueuses et navrées sont prévenus.

La réussite est entière parce que l'auteur allie deux dons rares : celui des petits faits vrais et celui des grandes perspectives.

Les destins des personnages sont cernés avec un sens aigu de l'observation ; leurs propos, notamment, annoncent un grand dialoguiste de l'âpreté à la Pialat. Queffélec se tire parfaitement de la difficulté majeure qu'il y a à faire parler naturellement des êtres frustes et frustrés, des enfants, des malades. Les réparties et les monologues intérieurs de Ludo suggèrent tout à fait le non-sens des phrases apprises, aussi longtemps qu'un manque affectif empêche l'enfant de s'approprier la parole. Avec ce réalisme mordant coexiste un talent descriptif qui n'exclut pas l'image de poète et qui se déploie particulièrement dans la dernière partie, aux accents de légende.

Avec Françoise Mallet-Joris, Braudeau, Pividal, d'autres, la saison semble faire une place inusitée aux demi-fous révélateurs de nos carences, de nos aspirations enfouies, de nos cruautés molles. La figure de Ludo surplombe cette saine sarabande. On va longtemps l'entendre crier : « *C'est même pas vrai !* », tenant à la main un poisson couleur de vitrail, le regard « *aux lumières d'Océan* ».

★ LES NOCES BARBARES, de Yann Queffélec, Gallimard, 308 p., 85 F.

1944-1985 : LE GRAND RÉCIT DE NOTRE ÉPOQUE

Le Monde

Les archives du « Monde » : quarante années d'actualité ; aujourd'hui de l'histoire. Notre histoire. Celle de notre temps. Celle que vous raconte « L'histoire au jour le jour » ✚ Pour réaliser cette collection, « le Monde » a fouillé ses archives et sélectionné, les complétant à l'occasion, **ses articles les plus significatifs.** *Il a également établi des chronologies précises et pratiques rappelant, année après année, le cours des événements mondiaux et français. L'ensemble a été illustré de* **cartes originales** *et de portraits des principaux acteurs ✚ « L'histoire au jour le jour », ce sont quatre volumes, plus de 800 pages, pour vous raconter la grande fresque de ces quarante dernières années. Un ouvrage passionnant pour* **découvrir ou redécouvrir** *les événements parfois oubliés d'un passé si récent : les débuts de la IVe République, le maccarthysme, la déstalinisation, la prise du pouvoir par Mao Tsé-toung ✚ Un ouvrage essentiel pour* **comprendre l'origine des situations actuelles** *: la division de l'Europe, la naissance du tiers-monde, les débuts du Marché commun, les prémices du conflit Moscou-Pékin ✚ Un ouvrage important qui permet de* **revivre le climat d'une époque** *: il fait resurgir les commentaires du moment, explique le mouvement des idées et rappelle pour quels événements, quels films ou quels champions sportifs un peuple se passionnait alors ✚ « L'histoire au jour le jour » restera un* **ouvrage de référence** *à conserver dans sa bibliothèque. Pour y relire, par exemple, les principaux éditoriaux d'Hubert Beuve-Méry, qui signait Sirius, ou le fameux « La France s'ennuie » de Pierre Viansson-Ponté, écrit quelques semaines avant mai 1968.*





L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

SOUSCRIVEZ DÈS AUJOURD'HUI à la collection « L'histoire au jour le jour » pour être certain de recevoir chez vous, *dès leur parution et sans frais supplémentaires**, chacun des quatre volumes et la fresque en couleurs.

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Code postal ______ Localité ______

Ci-joint mon règlement : 320 F pour l'ensemble de la collection.

Commande à adresser au *Monde*, service de la vente au numéro, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex.

* Sauf frais d'expédition à l'étranger (nous consulter).

Le premier tome paraîtra fin septembre. MO 1

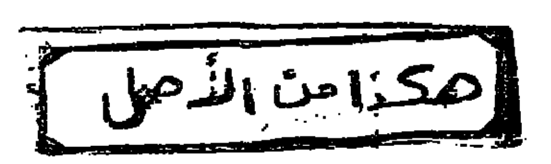
LES QUATRE VOLUMES A PARAITRE

Tome 1. 1944-1954 : LES ANNÉES FROIDES

Tome 2. 1955-1962 : LE TEMPS DES RUPTURES

Tome 3. 1963-1973 : LES PRINTEMPS ÉPHÉMÈRES

Tome 4. 1974-1985 : UNE AUSSI LONGUE CRISE



culture

CINÉMA

TROIS FILMS SOVIÉTIQUES AU FESTIVAL DE VENISE

Relève des générations

De notre envoyé spécial

Venise. – *Parade des planètes* de Vadim Abdrashitov, le plus attendu des deux films soviétiques en compétition, débute comme une simple comédie psychologique : trois braves citoyens sont arrachés à leurs occupations habituelles pour accomplir une période d'entraînement militaire. L'un est maréchal-ferrant, l'autre boucher, le troisième astronome et c'est lui qui fournit l'explication du titre *Parade des planètes* : ce moment très rare où l'observateur peut embrasser d'un seul regard les planètes comme alignées sur une même orbite.

Les grandes manœuvres s'engagent ; nos trois amis, qui entre temps sont devenus cinq, croient se trouver dans le camp gagnant et avoir marqué des points quand un supérieur leur apprend qu'ils ont été touchés par une fusée. Les voilà mis hors circuit. Le vrai sujet du film peut s'engager.

La grande guerre patriotique

Vadim Abdrashitov et son fidèle collaborateur, le scénariste Aleksandre Mindadze – nous n'avons pas oublié, en 1982, *Un train s'est arrêté*, – se veulent les explorateurs de la mémoire, du temps suspendu, de ces moments où les perspectives se brouillent, où l'inconscient longtemps tenu à l'écart refait surface. Le meilleur du film n'a pourtant rien à voir avec cet artifice narratif un peu éculé où le passé devient présent, le symbolisme réalité, avec d'un côté des jeunes beautés frémissantes qui font valser nos paisibles quadragénaires et qui leur rappellent leur jeunesse déjà enfuie, et un peu plus tard ces personnes âgées, leurs propres parents qui ont connu les années terribles 1941-1945. L'originalité du récit réside davantage dans le climat d'ensemble comme si une nouvelle génération se posait tout bonnement le problème du bonheur. Entrerions-nous malgré tout à pas feutrés dans la tant célébrée « ère Gorbatchev » ?

Si le metteur en scène de *Parade des planètes*, lui-même âgé de quarante ans, sait exactement de quoi il parle, Elem Klimov, l'auteur de *Allez-y voir* (titre russe : *Di Smotri*), Grand Prix du dernier Festival de Moscou et montré à Venise hors compétition, a dépassé la cinquantaine. Il débuta en 1964 par un film de fin d'études assez drôle sur les camps de pionniers, *Soyez les bienvenus*. Il réalisa en 1975 une œuvre pour le moins insolite, *Agonie*, sur les intrigues de Raspoutine et la chute de la dynastie des Romanov. Sans véritable référence à l'arrivée imminente du pourvoir soviétique : nous ne l'avons connu que six ans plus tard, en 1981.

Allez-y voir, son cinquième film, traite de ce qu'on appelle en URSS la grande guerre patriotique. La partie centrale, hallucinante, nous décrit la mise à feu et à sang en 1943 par les troupes allemandes d'un village de Biélorussie, véritable Oradour-sur-Glane. Un gamin d'une dizaine d'années, Fliora, vit de l'intérieur cette horreur et en réchappe un peu par hasard.

Le ton de *Allez-y voir* n'a rien de commun avec celui des superproductions soporifiques de l'ère Brejnev, du genre *Libération*. La guerre est l'horreur absolue. L'enfant innocent, au visage particulièrement expressif, devient l'incarnation de tout un peuple meurtri dans sa chair mais capable de réagir et de lutter. Le dernier tiers du récit nous vaut une suite de séquences franchement délirantes. Le gosse, après le sanglant carrousel des armées nazies, découvre une photo de Hitler qui traîne par terre. Il tire et tire dessus à la mitraillette, cependant que Hitler et le nazisme revivent en actualité. Puis, brusquement, le son et l'image font marche arrière. Nous revoyons dans un album de famille Hitler enfant, sa mère. L'enfant qu'il fut a oublié les prémisses de son jeune âge, le monde à bâtir pour tous.

Comme *Parade des planètes*, *Allez-y voir* se perd un peu dans une symbolique très appuyée, un esthétisme presque névrotique qui nous amènerait par moments à remettre en question la force, le caractère insoutenable des images qui précédaient. Elem Klimov a voulu recréer à sa façon, en 1985, ces films déchirants du temps de guerre que furent *Camarade P.*, de Frédéric Ermler, ou *l'Arc-en-Ciel*, de Mark Donskoï. Nous ne sommes pas loin de l'hystérie de certains films de guerre américains, comme *Voyage au bout de l'enfer*, de Michael Cimino, les sagas de Samuel Fuller. Vieille question de la fin et des moyens.

L'histoire au présent

Par bonheur, dans cette même section « Venezia Speciali », qui projetait *Allez-y voir*, nous avons pu découvrir un film documentaire rare, invisible depuis longtemps et peu connu en Occident : *Berlin*, de Yuli Raïsman (1945). D'une voix égale, sans emphase ni imprécations, Yuli Raïsman, avec l'aide d'une impressionnante cohorte de cameramen de combat, raconte la dernière grande bataille de l'armée rouge, qui conduisit à la chute de Berlin. Constat presque clinique mais toujours clair et direct. Pas de Staline génial ni de partisans qui hurlent, pas d'alliés grotesques, comme dans les films de fiction qui suivirent.

Une époque, un moment d'histoire, revivent au présent immédiat, un peu à la manière de Rossellini, sauf qu'il s'agit d'images authentiques. Ni *Camarade P.*, de terrifiante mémoire, ni *Allez-y voir* ne résument à eux seuls la vérité de ces années de braise. La guerre reste la guerre, une horreur ; elle n'en fut pas moins conduite par des stratèges remarquables et vécue au jour le jour par de simples deuxième classe. Berlin tombe, le Reischtag, la chancellerie, la porte de Brandebourg, sont investis ; Goebbels est retrouvé carbonisé, véritable statue de cendre. La vie reprend ; une jeune femme soldat en parle en dirigeant une circulation improbable.

Yuli Raïsman, le délicat réalisateur de *la Dernière Nuit* (1936) et de *Vie privée* (1982), âgé aujourd'hui de quatre-vingt-un ans, n'arrête pas de témoigner, avant-hier, hier, aujourd'hui, pour une sorte d'humanisme fondé sur le respect d'autrui et la simple vérité.

LOUIS MARCORELLES.

EXPOSITIONS

MARSEILLE ET SES COLLECTIONNEURS

On aime aussi Twombly

Un musée Cantini bourré jusqu'à la gueule de peintures contemporaines, dessins et sculptures, nous apprend que, à « *Marseille, ils collectionnent* » (1) autre chose que la peinture provençale fin et début de siècle, à la Guigou, Camoin ou Chabaud – laquelle par ailleurs encombre un peu les cimaises du musée des Beaux-Arts, au Palais Longchamp; et autre chose que la céramique locale.

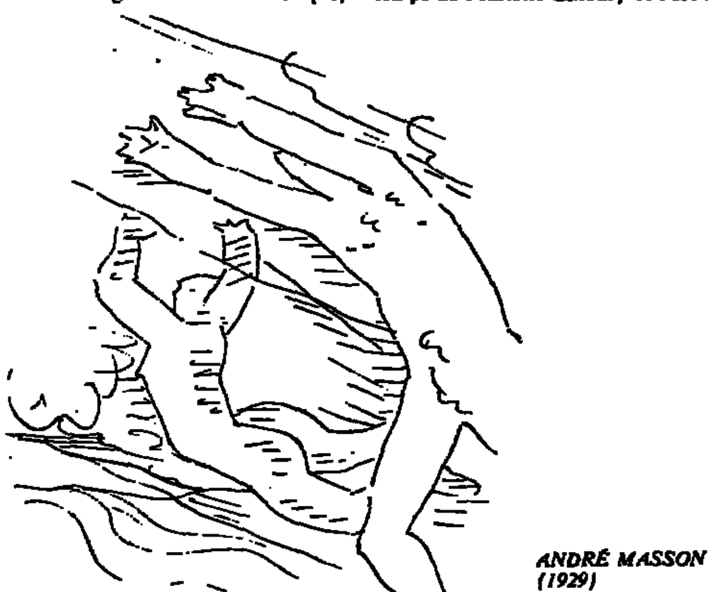
C'est bien de le faire savoir, comme il serait bien qu'un jour prochain une grande exposition nous éclaire sur les goûts et les choix des collectionneurs français, des gens on ne peut plus discrets, qui n'aiment généralement pas trop étaler leurs richesses, par crainte des tracasseries fiscales, mais aussi pour des raisons psychologiques compliquées. On n'y découvrirait probablement pas de Ludwig (l'industriel de Cologne) ni de Panza di Biumo (l'Italien de Varèse) – s'ils existaient, ça se saurait déjà, – mais on serait sans doute bien étonné, comme à Marseille, de ce qu'on trouverait. Tant on est persuadé, à force de se l'entendre dire, qu'en France il n'y a pas, ou presque pas, de collectionneurs d'art contemporain.

A Cantini, on peut prendre l'exemple d'Alvarez de Toledo, descendant du grand capitaine, grosse fortune dans le courtage maritime, un des rares prêteurs à livrer son nom, les autres ayant préféré se signaler par leurs initiales, ou garder l'anonymat complet. Plusieurs tableaux de cet amateur – le Max Ernst *Monument aux oiseaux*, de 1927, le Chirico *Hector et Andromaque*, de 1916, le Giacometti, les deux petits Matisse – sont particulièrement dignes des musées. On peut citer encore « M.S. », qui doit être un jeune collectionneur si l'on en juge à cet intérêt qu'il témoigne pour la nouvelle vague ; parmi la quinzaine d'œuvres venant de sa collection, on compte un Barcelo, un Blanchard, un Boisrond, un Favier, un di Rosa, un Middendorf, un Zimmer. Il a aussi Sarkis, Pagès, Penone, Kermarrec, Jaccard, après Masson, Fred Deux et Debré.

L'exposition mélange les collections : les œuvres ont été accrochées par tendances et générations et non regroupées en fonction de leur propriétaire. Il ne s'agissait pas pour Germain Viatte, l'orchestrateur habile de la manifestation, de ne faire valoir que deux ou trois collections, mais de montrer une passion. Il a ainsi réuni une trentaine de collectionneurs aux goûts divers et souvent bien affirmés dont, certains ont évidemment une attirance toute particulière pour les œuvres d'artistes de souche méridionale, sinon marseillaise, ou fixés dans la région. Ce qui semble d'autant plus légitime qu'il y en a de bons.

Le rôle de l'ARCA

Mais ce n'est pas aussi systématique qu'on pourrait le penser : si, à Marseille, on collectionne César, Viallat, Pons et Bru, on aime aussi Twombly. C'est la même chose du côté du vingtième siècle historique, où l'on remarque, outre les exemples déjà cités, des petits tableaux bien choisis de Van Dongen, Gleizes, Marcoussis, Schwitters, qui appartiennent « à R.P. ».



ANDRÉ MASSON (1929)

R.P., on peut le dire, c'est Roger Pailhas, collectionneur avant de créer l'ARCA (Association régionale pour la création artistique), qui, en trois ans, est devenu un lieu d'expositions avec lequel il faut compter au niveau national, voire international. Actuellement, l'ARCA présente « New-York 85 » (2), où sont réunies des œuvres récentes de trente-cinq artistes américains et étrangers vivant à New-York.

L'ensemble n'est pas tout à fait à la hauteur de ce qu'on attendait. Il fait plus penser à un accrochage de galerie, en l'occurrence celle de Leo Castelli, le marchand new-yorkais, lequel a été largement consulté, qu'au grand panorama annoncé avec enthousiasme par Roger Pailhas. Il reste que des choses comme ça, Marseille, après tout, n'en avait jamais accueilli. C'est important de le souligner, comme il faut souligner le rôle de l'ARCA dans l'ouverture des collectionneurs marseillais à l'art actuel.

Il n'y a pas de miracle. Sans lieux proches d'information, d'échanges et de confrontation comme l'a été (du temps de Marielle Latour) et l'est à nouveau (avec Germain Viatte) le musée Cantini, sans galeries (la galerie Athanor, où Jean-Pierre Alis, avec une belle constance depuis 1972, a exposé de bons artistes), sans l'école d'art de Luminy, où François Bret, son directeur a, dès le début des années 70, accueilli des artistes enseignants comme Viallat et Kermarrec, les collectionneurs marseillais d'art contemporain seraient moins nombreux et beaucoup plus à côté de la plaque.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) « Marseille : ils collectionnent – premier regard sur les collections privées d'art contemporain. » Musée Cantini, rue Grignan, jusqu'au 26 septembre.

(2) 61, cours Julien, jusqu'au 6 octobre.

« GOULAG », de Roger Young

Comment s'en évader

Mickey Almon (David Keith), ancien champion sportif américain, vient à Moscou comme reporter d'une chaîne de télévision, pour couvrir les Spartakiades préludant aux Jeux olympiques d'été. Par idéalisme, il accepte de passer à l'Ouest le rapport scientifique d'un dissident et se retrouve aux mains du KGB. Car il s'agissait, évidemment, d'une provocation. Arrêté, humilié, harcelé, il fait de faux aveux, s'avoue espion des Etats-Unis – on lui a promis la liberté en échange. Il est embarqué dans un train à destination de la Sibérie. Le voilà, pour dix ans, au goulag.

Afin de dénoncer le système pénitentiaire et concentrationnaire soviétique, les scénaristes et le réalisateur ont eu recours à la bonne vieille recette du film d'aventures plongeant un individu innocent dans l'adversité et le rendant témoin et victime de maux abominables. Le spectateur ne doit donc pas s'étonner de la naïveté avec laquelle Mickey Almon se fait piéger ; ni de l'échantillonnage typique de prisonniers (un intellectuel juif, un cosaque nationaliste, un petit voleur moscovite) rencontrés dans le train.

La fiction va jouer sur des émotions élémentaires mais efficaces. On sait où est le mal, une fois pour toutes. Selon le principe de ce film tourné en Norvège avec de gros moyens, une énorme figuration, et dont il existe une version longue pour la télévision, pas besoin d'une réflexion sur l'avilissement de la personne humaine par le goulag. Cet enfer n'existe que pour qu'on s'en évade.

A l'Américain, rien d'impossible. A partir d'un banal tour de prestidigitation, il organise l'évasion, dans laquelle il entraîne un espion anglais (Malcolm McDowell), d'abord réticent, et le cosaque. Le suspense de toute cette partie est entretenu par des effets dramatiques dont on arrive presque à oublier l'invraisemblance, tant on a envie que les fuyards s'en tirent. Les acteurs ont la tête de leurs emplois. Rien d'autre à dire sur eux. On est en plein manichéisme. Mais ces camps de la mort existent. Alors ?

Alors, le texte inscrit sur l'écran, à la fin du film, est tout de même curieux. Il fait état de sept millions de personnes jetées au goulag, mais s'indigne surtout de l'atteinte à la liberté et aux droits de l'homme pour dix mille condamnés politiques et idéologiques (en fustigeant tous les régimes totalitaires). Qui sont donc les six millions neuf cent quatre-vingt-dix mille autres que ce texte semble laisser à leur sort ?

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films en exclusivité.

« LES DÉBILES DE L'ESPACE »

Moches, bêtes et drôles

Les navettes spatiales s'envolent et reviennent, les sondes partent à la recherche de galaxies infinies, des hommes se glissent dans la nuit du cosmos pour construire des laboratoires. Pire qu'une nuée de vampires, l'exploration des mondes suce les budgets des grandes puissances. Et tout ça pour trouver une trace de vie autre que la nôtre, rudimentaire peut-être, ou inimaginablement sophistiquée. Films et romans de science-fiction nous ont habitués aux dons fabuleux des extra-terrestres et à leur technique de pointe. En fait, ils ont menti, si l'on en juge par les habitants de la planète Blob, échoués par hasard chez nous.

Ce sont des humains, mâles et femelles, dont la seule différence avec les Terriens est que, vraiment, ils ont un petit pois dans le cerveau. Les savants s'affolent, les services secrets pensent qu'il s'agit d'une ruse, les militaires en profitent pour tenter un putsch : on ne bouscule pas ainsi les traditions, surtout en Angleterre, car *les Débiles de l'espace* est une comédie américaine de Mike Hodges, mais se passe en grande partie à Londres.

Les joyeux drilles de ce joyeux film imitent à qui mieux mieux les Monty Python, avec la même désinvolture fauchée, mais en moins délirant. Les gags ne sont pas totalement nouveaux, la pauvreté des moyens n'est pas toujours tirée vers le comique absolu, mais les acteurs jouent le jeu de la caricature avec une telle assurance qu'ils emportent le morceau, et on rit plus qu'on ne s'ennuie.

C. G.

★ Voir les films en exclusivité.

MUSIQUE

L'ORCHESTRE NATIONAL DES JEUNES A PLEYEL

Les vertus de l'inexpérience

Depuis sa fondation en 1982, l'Orchestre français des jeunes a donné une quinzaine de concerts en France et à l'étranger. Il a rencontré partout un accueil enthousiaste dû à la cohésion de l'ensemble et à ses qualités techniques et musicales. Pourtant, ces succès répétés n'en diminuent par l'ardeur, car il faut revenir chaque année à la case départ.

Cet été comme les précédents, cent dix musiciens entre quatorze et vingt-cinq ans, sélectionnés parmi les meilleurs éléments des conservatoires français, se sont réunis à Arc-et-Senans (Doubs) pendant trois semaines pour étudier, à raison de huit heures par jour, le programme de la tournée qui, après Dôle, Sarlat, Saint-Jean-de-Luz et Saint-Sébastien, s'est achevée à Paris le 3 septembre à la salle Pleyel : *Lontano*, de Ligeti, le *Deuxième Concerto* pour violon de Bartok et, en alternance, la *Symphonie*, de Franck, et la *Symphonie héroïque*.

Dès le mois de novembre dernier, les candidats au concours de recrutement avaient été invités à travailler, avec leurs professeurs habituels, les principaux traits d'orchestre des symphonies de Franck et de Beethoven. Fin janvier-début février, quelque trois cents postulants se sont présentés à Paris et dans sept villes de province devant un jury itinérant. A Arc-et-Senans, les répétitions ont d'abord eu lieu pupitre par pupitre les dix premiers jours, avec le concours d'un spécialiste de chaque instrument membre de l'Orchestre de Paris, puis en famille : les cordes d'un côté, les vents de l'autre, enfin tous ensemble sous la direction d'Emmanuel Krivine avec l'aide de son assistant Patrick Fournillier.

Brume et soleil

La retransmission par TF1 des concerts donnés salle Pleyel les deux premières années, puis à Orange en août 1984, a permis aux mélomanes de constater la qualité des prestations de l'orchestre et d'apprécier le résultat d'un travail aussi intensif que bien conduit (1). Il est permis de rêver à ce que donnerait pareille méthode appliquée aux orchestres professionnels. S'il est vrai que l'habitude et les réflexes des musiciens d'orchestre permettent de gagner un temps précieux, le zèle et la fraîcheur de leurs cadets compensent une inexpérience relative. Encore celle-ci les rend-elle vigilants, les incite à être à l'écoute les uns des autres et à suivre les moindres injonctions du chef.

Le programme choisi pour cette tournée sort des sentiers battus. *Lontano*, de Ligeti, composé en 1967, l'une des premières œuvres où l'atmosphère sonore occupe une place aussi importante, où les timbres se fondent dans de longues tenues calmes dont la couleur varie souvent imperceptiblement, offre à l'orchestre l'occasion de montrer des qualités rarement mises en valeur dans le répertoire classique. Dans Bartok, l'accompagnement possède l'envergure d'un véritable concerto pour orchestre dont le violon solo ne serait que le premier pupitre. La sonorité pleine et puissante d'Augustin Dumay n'en rayonnait pas moins au-dessus de l'ensemble grâce aux soins ingénieux du compositeur mais aussi aux talents réunis du soliste et du chef.

Franck enfin est un de ces monuments du répertoire injustement délaissés ces dernières années au profit de partitions plus brillantes ou internationales. Il faut, pour lui rendre justice, savoir faire résonner ses tons chauds et sombres, et posséder le souffle inaltérable qui l'anime sans forcer la note vers un dramatisme théâtral. On avait un peu perdu de vues ces rivages où alternent brume et soleil. L'Orchestre national des jeunes et Emmanuel Krivine y abordent avec une aisance émouvante, dont le brio d'une Pizzicati Polka donnée en bis n'effacera pas de sitôt le souvenir.

GERARD CONDÉ.

(1) Filmé par Antenne 2, ce concert sera retransmis ultérieurement.

LES « ORCHESTRADES » DE BRIVE

En conditions réelles

De notre envoyé spécial

Brive-la-Gaillarde (Corrèze). – Les deuxièmes Orchestrades ont eu lieu à Brive-la-Gaillarde du 26 au 31 août. Quatre cents jeunes musiciens, quinze orchestres, s'y sont rencontrés pour jouer ensemble, lors du concert final, une création de Marcel Landowski.

Brive-la-Gaillarde est une de ces villes où l'on considère comme un gadget la Fête de la musique. Le maire RPR, M. Charbonnel, ne saurait trop encourager ses administrés à rester silencieux le 21 juin. Pourtant, le fer de lance de sa politique culturelle, c'est la musique. Les Brivistes accueillent donc une année sur deux les Folklories animées par l'ensemble A chœur joie et une manifestation ambitieuse créée en juillet dernier : les Psalmodies.

Depuis 1984, les Orchestrades s'emparent de Brive pendant la dernière semaine d'août. Elles sont organisées par la Fédération nationale des associations de parents d'élèves de conservatoire (FNAPEC), dirigée énergiquement par Simone du Breuil. Les Orchestrades, c'était son vieux rêve : réunir des musiciens âgés de huit à dix-huit ans venus de toute la France, leur permettre de jouer ensemble une semaine en conditions réelles mais en dehors de tout esprit de compétition, avec des chefs d'orchestre pour la plupart sortant du Conservatoire ou de l'Ecole normale.

Pour cette deuxième édition, les Orchestrades se sont découvert une vocation internationale en recevant le Fife Youth Jazz Orchestra d'Edimbourg, les élèves espagnols du Conservatoire supérieur de Valence et l'orchestre de chambre Maurice Ravel de Vienne, sous la baguette de Jean-Philippe Rouchon, qui fait figure de directeur musical de la manifestation.

L'invité de marque et la vedette de la semaine : Marcel Landowski. En 1984, il était déjà là, avec une œuvre spécialement composée pour l'événement. Cette année, il est revenu avec une partition faite sur mesure pour les quatre cents jeunes.

La mairie met à la disposition de la FNAPEC une permanence, les locaux scolaires, la patinoire, et le donjon pour les repas collectifs. Tous les concerts sont gratuits. Certains, comme Marcel Landowski, préféreraient qu'on fasse payer un droit d'entrée, même symbolique, pour que l'événement ne semble pas dévalorisé.

Les Orchestrades proposent des prestations de qualité, propices à redonner le goût de la musique classique aux adolescents.

Mais on voit peu de Brivistes à la patinoire, ni sur la piste (l'École nationale de musique à Brive compte pourtant mille élèves) ni sur les gradins : beaucoup sont encore en vacances.

Simone du Breuil va certainement bondir en découvrant un sondage publié cette semaine par *le Point* et *Phosphore*, réalisé auprès des quinze-dix-huit ans. Alors qu'un des objectifs de la FNAPEC est de « *redonner à la musique toute sa place à l'école, au collège et au lycée* », si on demande aux élèves quelles sont les matières qu'ils jugent inutiles, 19 % désignent en premier lieu… la musique : le plus mauvais score.

STÉPHANE DURAND-SOUFFLAND.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

SIMONE WEIL : Lucernaire (544-57-34), 18 h.

LE DERNIER VOYAGE : A Déjazet (887-97-34), 21 h.

OMBRES TANG SHAN : Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30.

A DEJAZET (887-97-34) 21 h : le Dernier Voyage.

ATELIER (606-49-24) 21 h : l'Arbre de Mai.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

BOURVIL (373-47-84), 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

FONTAINE (874-74-40), 21 h : Du rififi dans les labours.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Vingt-Huit moments de la vie d'une femme.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 19 h : Sexual Perversity in Chicago.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (544-57-34) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h. : Orgasme adulte échappe du zoo ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h : Chôme qui peut. Petite salle, 21 h 30 : Coït parade.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Rêvez, peut-être.

MARIE STUART (508-17-80), 20 h 15 : Savage Love.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : les Mystères du confessionnal.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : le Testament du jour.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-87), 20 h 30 : Ma femme.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Théâtre d'ombres de Tang Shan.

TINTAMARRE (887-33-82), 21 h 30 : Lime crève l'écran.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Jeudi 5 septembre

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Cham d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = mc2 ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h 15 : Seaside rendez-vous ; 22 h : les Méthodes de Camille Bourreau.

L'ECUME (542-71-16), 20 h 30 : Entrez sans me frapper ; 22 h : Fluctuat nec mergitur.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (354-53-79), I. 20 h 30 : le Transsexuel – l'Exhibitionniste.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Tant pis si je vous fais rire.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier ; 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances.

THÉATRE 33 (858-19-63), 20 h 30 : J'ai cassé ma tirelire.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Après l'orage, danse.

ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Ph. Val.

MARIGNY, petite salle (225-20-74), 21 h : M. Lagueyrie.

Les concerts

Cithéa, 19 h : A. Prévost (Sauguet, Tansman, Lemeland...).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi, Bach, Mozart...).

Parc Montsouris, 17 h : Orchestre d'harmonie des gardiens de la paix de Paris.

Square Saint-Lambert, 17 h : Batterie-fanfare des gardiens de la paix de Paris.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (233-37-71), 21 h : Georghino, J.-L. Dionnet, M. Valois, P. Séry.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Ch. Slide Quintet.

MEMPHIS MÉLODY (329-60-73), 22 h : M. de Carvalho ; 0 h 30 : C. McPherson ; M. Silva.

MÉRIDIEN (758-12-30), 22 h : M. Saury.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Don Cherry.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : S. Asmussen, G. Arvanitas, P. Caratini, Ch. Saudrais.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Soirées fresh.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.

SUNSET (261-46-60), 23 h : D. Makaga.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : E. Rondo, L. Rizzo, S. et J. Rey.

XX[e] Festival estival de Paris

(354-84-96)

EGLISE SAINT-MERRI, 20 h 30 : Orchestre de Bruxelles, Chorale Bach d'Anvers, dir. M. Scheck (Bach).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, la Tentation, de P. Caron ; Cinéma japonais contemporain : 19 h, la Rivière Shinobu, de K. Kumai ; 21 h, l'Homme qui a volé le soleil, de K. Hasegawa.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Quelle joie de vivre, de T. Garnett ; 17 h, Platinum blonde, de F. Capra ; 19 h, Dix ans de cinéma français : la Femme enfant, de R. Billetdoux.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

AMAZONIA, LA JUNGLE BLANCHE (It., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

L'AMOUR PROPRE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Nations, 12e (343-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (359-89-22) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA BASTON (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

BIRDY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARNÉ, L'HOMME A LA CAMÉRA (Fr.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Rialto, 19e (607-87-61).

COMMENT CLAQUER UN MILLION DE DOLLARS PAR JOUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33)) ; Denfert, 14e (321-41-01).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES DÉBILES DE L'ESPACE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DEUX HOMMES A LA CAMÉRA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

DREAMSCAPE (A., v.f.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GOULAG (A., v.o.) : UCG Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

HORROR (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LEGEND (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NO MAN'S LAND (Fr.-Suisse) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet-Balzac, 8e (561-10-60) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

PALE RIDER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf (561-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

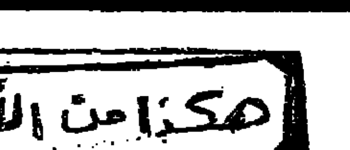
POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRISON DE FEMMES EN FURIE (It., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-86).

RENDEZ-VOUS (Fr.) . UGC Danton, 6e (225-10-30).

LES RIPOUX (Fr.) . Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gau-



SPECTACLES

mont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR (A., v.o) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

TRISTESSE ET BEAUTÉ (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

DANCE WITH A STRANGER, film britannique de Mike Newell (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-33-40).

LE GAFFEUR, film français de Serge Pénard : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES GUERRIERS DE LA JUNGLE (*), film américain de Ernst R.V. Theumer (v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

NINJA III, film américain de Sam Firstenberg (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Images, 18e (522-47-94).

POLICE, film français de Maurice Pialat : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PROMISE, film américain de Franc Roddam (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (563-16-16) ; Escurial, 13e (707-28-04).

STRANGERS KISS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) (H. sp.).

STRICTEMENT PERSONNEL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

SUBWAY (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WITNESS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

Les grandes reprises

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BYE BYE BRASIL (Bré., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE CHATEAU DU DRAGON (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30)

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Champo, 5e (354-07-76).

DÉLIVRANCE (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

DOUX OISEAUX DE JEUNESSE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FILS DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

GEORGIA (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

METROPOLIS (All.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (770-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Les festivals

CINÉMA BRÉSILIEN (v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86).

CARNÉ-PRÉVERT, Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Visiteurs du soir, les Portes de la nuit, les Enfants du paradis.

CARNÉ, Reflet-Logos, 5e (354-42-34), 16 h 10 : Drôle de drame, à 22 h 10 : Hôtel du Nord.

CHARLOT, Péniche des Arts, 5e (527-77-55), 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et Mabel en promenade.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 17 h 15 : la Femme à abattre ; 19 h : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; 20 h 30 : Morocco ; 22 h 15 : You and me.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), That's Dancing.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive gauche, 5e (329-44-40), Un shérif à New-York. – Salle 2 : l'Évadé d'Alcatraz.

FASSBINDER (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), les Larmes amères de Petra von Kant.

HUMOUR ANGLAIS (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), De l'or en barres.

A. KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden ; – Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), la Cage aux folles.

S. RAY (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14), la Déesse.

M. PIALAT, Olympic, 14e (544-43-14), A nos amours.

CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000.

A. TÉCHINÉ, Olympic, 14e (544-43-14), la Matiouette, Paulina s'en va.

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), la Route au tabac.

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

LE DERNIER MÉTRO (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h.

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 19 h 45.

FURYO (Jap, v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h 30.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 21 h 45.

MACAO, LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

UN MARIAGE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

ORDET (Dan., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 30.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 50.







COMMUNICATION

SUR ANTENNE 2, LE JEUDI

Michel Honorin rénove les magazines

Jeudi 5 septembre c'est la rentrée pour « Résistances », quelque peu transformé. L'émission consacrée aux droits de l'homme, animée par Bernard Langlois, n'est pas la seule à connaître des modifications. Antenne 2 inaugure une nouvelle politique des magazines d'information. Changements dans les détails — décors, horaires, périodicité — mais aussi sur le fond — reportages plus accrochés au quotidien, plus polémiques. Dorénavant, on trouvera chaque jeudi à 22 heures, en alternance, « Résistances », l'ancien « Magazine » du samedi après-midi (revu aussi), et deux nouveautés, un magazine de football et un d'économie. Toutes ces transformations, qui ne sont pas de surface, portent la signature de Michel Honorin, responsable des magazines d'information de la chaîne.

Michel Honorin, professionnel formé à l'école du fameux « Cinq colonnes à la une », partisan du journalisme d'investigation, n'a pas été pris de court. Il avait deux idées en tête : fidéliser d'abord, en fixant des rendez-vous réguliers. Décloisonner ensuite, mêler les secteurs très séparés des « programmes » et des « informations ».

Il a décidé de garder « Résistances », *« le seul de ce genre au monde »*, dit-il, bien qu'il lui reproche d'être un peu austère, triste et de ne concerner pour finir qu'un public, toujours le même, trop restreint. Honorin a voulu casser ce carcan. « Résistances » doit dépasser les 6 % d'écoute, estime-t-il. La présentation devrait être plus vivante : on continuera de dénoncer l'oppression, la torture dans le monde, mais on ouvrira aussi des dossiers sur la société française, prisons, psychiatrie, école, police, justice... Enfin, pour atténuer un peu l'amoncellement d'images négatives, « Résistances » va créer une nouvelle rubrique, montrer que les dictatures tombent parfois, que l'on retrouve des disparus, que des prisonniers politiques sont libérés.

« Le Magazine » sera désormais diffusé le deuxième ou le troisième jeudi au lieu du samedi à 18 heures. Il sera moins international et plus axé sur la politique française. Ce « mensuel » cher, dont la forme correspondait bien à un public jeune, explique Honorin, ne le satisfaisait pas entièrement. En le faisant passer à heure tardive, il peut aborder des sujets plus durs, collant mieux à l'actualité. Il s'agira ici d'un « newsmagazine », avec un gros dossier-dynamite (on attaquera un sujet de société sans complaisance ni hypocrisie, on ne résoud pas le problème, on le pose; premier dossier prévu : l'école privée), des reportages plus ou moins provocateurs, générateurs de débats, un bulletin d'humeur (très personnalisé). On finira sur les petites annonces *(« chéries »)* en collaboration avec Télélibération.

En alternance avec « le Magazine », une émission de football, rien que du foot, sous le titre « Une, deux », qui en tout état de cause sera programmée à chaque lendemain des coupes d'Europe : l'actualité internationale du ballon rond, sous la responsabilité de Christian Quidet.

Mais la grande nouveauté, c'est « Actions », le dernier jeudi du mois, un nouveau magazine économique et social qui excite beaucoup Michel Honorin. C'est son enfant. Honorin se dit non-spécialiste en la matière, il a donc consulté et interrogé des gens de toutes tendances. « Actions » se veut formateur, mais alerte. Pas de cours magistral ni de graphismes. Du concret. Ce qui s'appelle de l'économique à ras de terre, *« en interactivité »*. Notons, parmi les idées les plus nouvelles (à la télévision), une rubrique destinée à aider les Français à mieux gérer leur argent ; une autre, qui proposera des solutions à des entreprises en difficulté ; des reportages montrant des accords un peu particuliers entre salariés et patrons (histoire de bousculer les directions et même les syndicats).

Enfin, dernière idée, qui pourrait bien faire un malheur — une idée très capitaliste !, — sponsorisée par la Compagnie nationale des agents de change : un jeu boursier qui mettra en compétition les élèves de terminale de trois grandes écoles (cette année, HEC, Essec, Sup de Co Lyon). Il s'agira de gérer un portefeuille d'actions de 100 000 F. Chaque mois, le choix des étudiants sera passé au crible. Les téléspectateurs joueront aussi en participant à un autre concours, où ils pourront tester leur propre connaissance de la Bourse.

A côté de ces grands rendez-vous du jeudi, on retrouvera le magazine « A nous deux » de Patrick Poivre d'Arvor, *« qui marche bien »*, et *« L'heure de vérité »*, de François-Henri de Virieu. Quant à l'émission *« Carte de presse »*, Honorin ne la supprime pas, il a simplement décidé de ne plus se contraindre au rythme mensuel de sa diffusion. On sortira les gros dossiers (les protestants, le SIDA, les immigrés...) quand ils seront prêts.

CATHERINE HUMBLOT.

COLLARO REVIENT...

Deux « bébêtes » en plus et sept Cocogirls

A vos marques, prêts ? L'équipe de *Cocoricocoboy* revient en trombe dans les chaumières. On les attend avec un mélange de jubilation et d'anxiété. Comme eux d'ailleurs... Ils ont phosphoré tout l'été pour nous préparer notre ration à nouveau quotidienne d'humour grinçant. Rendez-vous, lundi 9 septembre, à 19 h 40, sur TF 1.

Dans le studio flambant neuf que la SFP (Société française de production) lui a attribué en guise de cadeau de rentrée, Stéphane Collaro déambule affairé, mi-rigolard, mi-sérieux, au milieu des Cocogirls et des décors anciens et nouveaux. On retrouvera nos marionnettes préférées avec un refrain différent, mais aussi Crabezuki et Fafa l'écureuil, dernières recrues du « Bébête-show ». Crabezucki, casquette, clope au bec, batteleur, reconnaissable entre tous. Fafa (alias Fabius), l'écureuil, crâne lisse, *« ni gentil ni docile »* parmi *« tous ces rigolos »*. Une drôle de voix : on a mélangé pour lui les voix de différents personnages de dessins animés. Il paraît qu'on ne peut pas imiter le ton d'un énarque ! Cela dit, à tout seigneur, tout honneur, Fafa a été promu directeur-guichetier d'une banque du même nom. Un nouveau lieu d'empoignade où Crabezucki n'en *« pince »* guère pour ses comparses.

Quatre nouvelles Cocogirls ont été embauchées, dont deux Britanniques (Fanella et Paula) et une Française, qui viennent tout droit... du Crazy Horse ! Les demoiselles seront donc sept — quatre blondes, deux brunes, une châtain — pour chanter en chœur notre futur refrain : *Touche pas à mon homme*. Il y a aussi trois feuilletons tout frais, *Cœur croisé*, une sorte de roman-photos, un Sherlock Holmes à la sauce maison et Philibert Crampon, petite histoire d'un représentant de commerce bien de chez nous.

Combien de temps vont sévir les joyeux compères ? Huit mois, neuf mois, jusqu'à l'a fin mai de l'année prochaine, en principe. *« A moins qu'entre-temps la politique s'en mêle et nous mette des bâtons dans les roues »*, lance sur un ton de défi le « patron ». Pas question de soumettre la *« clique politique »*, accoudée au bar, au minutage des temps de parole.

ANITA RIND.

TOURNAGE DE « L'ÉTÉ 36 » POUR LA TÉLÉVISION

Yves Robert et les «congés payés»

Eté 36 : chiffre d'affaires record pour les chemins de fer. Par wagons bondés, ils emmènent les gamins de Paname, les blanchisseuses et les ouvriers, rires et sourires au bord de toutes les bouches. Destination : la plage. Les premiers «congés payés» déferlent sous le soleil des côtes de Normandie ou de Bretagne.

Yves Robert passe la fin de son été à Dinard. Avec lui, Anaïs Jeanneret, Christian Clavier, Jean-Pierre Bouvier, et encore Jean Carmet, Fernando Rey, Marie-Christine Barrault ou Michel Aumont... Une affiche alléchante pour un feuilleton télévisé, «l'Eté 36», adapté du roman de Bertrand Poirot-Delpech. Les uns campent — les «congés payés», — installés pour leurs vacances dans le pré Noiraude de La Landriais, propriété familiale des autres, les Saint-Aubert. La guerre approche, les tensions et les préjugés des périodes de crise se cristallisent. Mais les châtelains sympathisent avec les intrus, les Victoire, Alexis ou Henri se moquent des idées reçues comme de l'an 36...

Leur metteur en scène tourne pour la télévision (c'est la première fois) comme au cinéma : complice avec les comédiens, en douceur. Heureux. Mais concentré : *« J'essaie de me dépêcher »*, confie-t-il. La télévision, disposant de budgets plus faibles, impose en effet des contraintes dans le temps imparti au tournage. Et pourtant Yves Robert a voulu réaliser «l'Eté 36» pour le petit écran, en une série de deux fois une heure trente, *«afin de nuancer les personnages, de s'étendre plus longuement sur eux et d'adopter un rythme plus calme »*. Dans un long métrage de cinéma, l'histoire doit au contraire être simplifiée et concentrée autour de quelques personnalités solides.

Quelque vingt acteurs principaux et près de mille figurants ont été mobilisés pour le tournage, dont la première partie a été effectuée à Paris en juillet et en août. Antenne 2 en fera l'un des points forts de la programmation de la chaîne pour 1986 : le quarantième anniversaire du Front populaire, ça se fête !

C. Y.

UNE CHAINE PAYANTE « CINÉMA » EN SUISSE ROMANDE

Téléciné, la première chaîne suisse de télévision privée payante, émettra sur plus de la moitié de la Suisse romande à partir du 30 novembre prochain. Au menu, surtout du cinéma. Son fonctionnement ressemble à celui de Canal Plus (codage son et image), mais ses abonnés auront le choix entre trois programmes différents : longs métrages, émissions pour les jeunes, films érotiques. Chaque option correspondra à un tarif, qui s'ajoutera à la location mensuelle du décodeur (20 F suisses, soit 73 F français). Téléciné diffusera en clair deux heures de programmes par jour.

La Suisse romande ne comptant pas plus de six cent mille ménages, le seuil de rentabilité de la chaîne payante sera atteint avec vingt mille abonnés, que la direction pense gagner d'ici à la fin 1986.

Les Français de l'Ain, du Doubs et de la Haute-Savoie seront arrosés par l'émetteur de Téléciné ; pourtant, ils ne pourront pas disposer des décodeurs nécessaires à la réception des programmes cryptés. En effet, comme pour Canal Plus sur le territoire français, les droits de diffusion des films n'ont été achetés que pour la Suisse.

● *« Revue de presse » de France-Inter : Françoise Gaujour.* — C'est Françoise Gaujour qui remplacera finalement Dominique Souchier à la « Revue de presse » de France-Inter, du lundi au vendredi, à 8 h 30. Dominique Souchier, qui présentait la revue depuis trois ans, avait décidé récemment de s'arrêter, à moins d'en changer complètement la forme, ce qui n'était pas dans la ligne de « continuité » voulue par France-Inter pour la rentrée (*le Monde* du 31 août et daté 1er-2 septembre). Françoise Gaujour a déjà assuré l'intérim de Souchier pendant les vacances.

Jeudi 5 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : la Mule de corbillard.
Réal. Cl. Vajda, avec Madeleine Robinson, S. Granotier, F. Personne...
Dans le sud de la France, une femme de soixante-dix ans confronte son présent de fermière et son passé traversé par l'amour d'un jeune homme. Une fresque paysanne nostalgique bien jouée par Madeleine Robinson.

22 h 15 Tennis : Noah-Lendl.
En différé de Flushing Meadow, le quart de finale.

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Family rock.
Film français de J. Pinheiro (1982), avec C. Malavoy, S. Orcier, C. Robert, S. Merle, A. Chevestrier, R. Monori.
Un couple rêve de liberté, part, avec ses deux jeunes enfants, sur les routes de France, dans un autocar transportant un manège forain. Comédie optimiste sur l'errance, la marginalité, la force du rêve et l'esprit de famille.

22 h Magazine : Résistances.
De B. Langlois, réal. G. Daude.
Premier numéro de la rentrée. On retrouve le magazine légèrement transformé avec un reportage très dur : le témoignage d'un ancien tortionnaire argentin (un remarquable document). Et aussi la conférence des femmes de Nairobi, le bilan de cette manifestation qui a eu lieu en juillet dernier ; Tilda et Slava enfin réunis : quatre ans de combat contre la bureaucratie soviétique ; un gros dossier sur la France : école et droits de l'homme. Invité : M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale.

23 h 10 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma 16 : les Saltimbanques.
De Maurice Failevic (2e partie), musique M. Portal, avec J.-P. Delage, A. Dupon, P. Depeyrrat (Redif.).
Nº 2. Une petite troupe de comédiens minables se trouve « engagée » dans un contrat-piège proposé par un officiel de la Wehrmacht. Suite et fin de ce formidable suspense à spirale où l'on retrouve le goût de Maurice Failevic pour raconter une histoire qui sert de fable à tiroirs multiples. Le cinéaste nous installe dans l'attente, nous remet dans une patience élémentaire avec la conscience aiguë du drame qui se développe. Humour, tendresse et questions d'une gravité terrible autour de l'art, du métier de comédien, de la complicité avec le pouvoir, de la collaboration.

22 h Journal.

22 h 25 Rencontres de l'été.
Avec le jockey Yves Saint-Martin et l'accordéoniste André Verchuren.

22 h 30 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 35, **Calmos**, film de B. Blier ; 22 h 25, **Terreur à l'hôpital central**, film de C. Lord ; 0 h 05, **Cent jours à Palerme**, film de G. Ferrara ; 1 h 40, **Hill street blues**.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Qui êtes-vous, monsieur ? », de B. Balp et A. Fauriel. Avec H. Duc, P. Landenbach, C. Clerc...

21 h 30 Vocalyse : l'Atelier lyrique de l'Opéra de Lyon, dirigé par Eric Tappy.

22 h 30 Nuits magnétiques : quatre saisons napolitaines.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 04 Les sonates de Scarlatti, par Scott Ross.

20 h 30 Concert (Festival estival de Paris, en direct de l'église Saint-Merri) : « La Passion selon saint Marc, BWV 247 », attribuée à J.-S. Bach, par l'Orchestre de Bruxelles, la Chorale Bach d'Anvers, dir M. Scheck, sol. J. Lambrechts, D. Grossberger, J. Cornwell, W. Lechte, L. de San.

23 h Les soirées de France-Musique : autour d'un concerto de Mozart ; à 0 h, Allemagne, années 80 (autour de Helmut Lachenmann).

Vendredi 6 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La une chez vous.

12 h Jeu : Le grand labyrinthe.

12 h 35 La bonne aventure.

13 h Journal.

13 h 40 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 30).

14 h 30 Variétés : le premier Festival de la chanson pour enfant. Cabourg 85.

16 h Images d'histoire : le grand tournant.

17 h 40 La chance aux chansons.

18 h 5 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 15 Série : Ce diable d'homme.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Les vacances de Monsieur Léon.

20 h Journal.

20 h 35 Gala de la presse.
Présentation Yves Lecoq.
Retransmission du Gala de la presse du 22 janvier 1985. Cavalerie, spectacle de chiens, acrobaties etc.

21 h 35 La nuit des potes.
Réal. J.-L. Cap.
Le 15 juin dernier, SOS-Racisme organisait une nuit de spectacles place de la Concorde. 300 000 « potes » devant une immense scène. TF 1 rediffuse en deux parties ce spectacle. Avec Carte de Séjour, Indochine, Charlélie Couture, Murray Head...

23 h 5 Histoires naturelles.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Le comédien Daniel Duval pêche dans le Blavet, rivière bretonne, l'une des plus poissonneuses de France.

22 h 25 Journal.

23 h 50 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télé matin.

10 h 30 ANTIOPE.

11 h 45 Récré A 2.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Les petits génies.

14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Camille Claudel, une femme interdite.

15 h 20 Série : Poigne de fer et séduction.

15 h 50 Sports été.

18 h Récré A 2.

18 h 40 Flash info.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 40 Feuilleton : Hôtel du siècle.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Marcheloup.
D'après M. Genevoix, réal. R. Pigaut. Avec P. Gérard, P. Valota, A. Le Fol... (Rediff.)
Cinquième épisode d'une série qui retrace les relations difficiles entre une famille et un village à la fin du dix-neuvième siècle. En toile de fond, les grands problèmes de l'époque : chômage, crise économique. Fresque campagnarde typique, hélas ! peu convaincante.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : l'Académicienne Goncourt et les goncourables, sont invités : Françoise Mallet-Joris (le Rire de Laura) ; *Alain Absire* (Lazare ou le Grand Sommeil) ; *Guy Hocquenghem* (la Colère de l'agneau) ; *Raphaël Pividal* (la Montagne fêlée) ; Hector Bianciotti (l'Art de vivre sans la miséricorde du Christ), *François Taillandier* (Tott).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-été : l'Acrobate.
Film français de Jean-Daniel Pollet (1975), avec C. Melki, L. Bru, G. Marchand, M. Game, M. Dax, E. Scob, Y. Semeria.
Un garçon de bains-douches-sauna, timide, maladroit, solitaire, va se réaliser en faisant des concours de tango avec, pour partenaire, une jeune tapineuse qu'il aime. Pollet et le nouveau réalisme poétique. Claude Melki, son étonnant interprète et personnage.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 5 Dessin animé : La panthère rose.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 40 Coups de soleil.

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Série : Brigade verte.
De G. Nery. Réal. M. Caiano.
Amourdedieu est appelé par une amie, le docteur Léa Martineau, chercheur au Centre national scientifique à Rome. Un mystérieux produit chimique efface l'écriture des livres anciens. Enquête à suivre...

21 h 30 Vendredi : Face à la trois.
Magazine de A. Campana et de I. Barrère.
Avec Jean-Claude Gayssot, secrétaire du comité central du PCF.

22 h 45 Journal.

23 h 5 Jazz : Festival d'Angoulême 1984.
Réal. G. Barrier.
Le sextette d'Eddy Louis organiste, chanteur, pianiste, l'un des plus grands...

0 h 5 Rencontres de l'été.
Avec Michel Hidalgo, ancien entraîneur de l'équipe de France.

0 h 10 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Météo (et à 7 h 35 et 8 h 25) ; 7 h 5, Gym à gym ; 7 h 10, Top 50 (et à 18 h 25) ; 7 h 40, L'homme de Katana ; 8 h 30, Dancin'days (et à 13 h 5) ; 8 h 55, Cabou Cadin (et à 12 h 30) ; 9 h 20, les Corrompus, film de F. Winterstein ; 11 h, Téléfilm : Le sabre de Buchido ; 7 h 10, 13 h 45, Souvenirs, souvenirs, film de A. Zeitoun ; 15 h 45, Mon père et nous, film de M. Curtiz ; 17 h 45, 4 C + ; 19 h, Jeu : Maxitête (et à 20 h et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 19 h 50, Dessin animé ; 20 h 5, Jeu : les affaires sont les affaires ; 21 h, la Reine des rebelles, film de I. Cummings ; 23 h 25, les Yeux de la terreur, film de K. Hugues ; 0 h 20, Terreur à l'hôpital central, film de C. Lord ; 1 h 40, le Frère le plus futé de Sherlock Holmes, film de G. Wilder ; 3 h 5, Boxe ; 4 h 5, Exhibition, film de J.-F. Davy ; 5 h 40, Série Rock ; 6 h 10, Hill street blues.

FRANCE-CULTURE

0 h, **Les nuits de France-Culture** ; 7 h, **Le goût du jour** ; 8 h 15, **Les enjeux internationaux** ; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance** : spiritualités, mystiques et mentalités religieuses au XVIIIe siècle (et à 10 h 50 : femmes entre ciel et terre) ; 9 h 5, **Matinée du temps qui change** : l'esprit de compétition retourne à l'école ; 10 h 30, **Musique** : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, **L'école hors les murs** ; 11 h 30, **Feuilleton** : Le hussard sur le toit ; 12 h, **Panorama** : Festival de Venise ; à 12 h 45, idées politiques, avec Désiré Calderon ; 13 h 40, **On commence...** Création et diffusion ; 14 h, **Un livre, des voix** : « Une soirée Brahms », de Richard Sennett ; 14 h 30, **Sélection prix Italia** : « les Arbres », musique de J. Bondon, texte d'Yvon Mauffrey ; 15 h 30, **L'échappée belle** : main à plume et gant de cuir ; 17 h 10, **Le pays d'ici** : à Bastia et Ajaccio ; 18 h, **Subjectif** : Agora, avec Vladimir Volkoff ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; 19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : du plus grand au plus petit.

20 h Musique, mode d'emploi : Schoenberg, mort ou vif.

20 h 30 Vous avez dit demain ? par J. de Beer. Résistance du français au Liban.

21 h 30 Black and blue : ici New-York.

22 h 30 Nuits magnétiques : quatre saisons napolitaines.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** ; 7 h 10, **Réveille-matin** : à 7 h 30 Idée fixe ; à 8 h 40 Bonjour M. Trenet ; 9 h 8, **Le matin des musiciens** : les sonates de Scriabine, œuvres de Debussy, Denisov, Scriabine, Bartok... en écho, Gyorgy Ligeti ; 12 h 10, **Le temps du jazz** : Slim Gaillard ; 12 h 30, **Concert** (échanges internationaux, donné le 5 octobre 1984) : œuvres de Corelli, Vivaldi, Haendel, Stanley, Goldberg, J.-S. Bach, Mozart, par le London Baroque ; 14 h 2, **Repères contemporains** : Maurice Ohana ; 14 h 30, **Le chant plaintif** : œuvres de Debussy, Sibelius ; 15 h, **Histoire de la musique** ; 16 h, **Les après-midi de France-Musique** : Vies d'artistes : affinités électives (œuvres de Haendel, Satie, Couperin, Liszt, Moussorgski...) ; 18 h 2, **Les chants de la terre**, magazine des musiques traditionnelles ; 18 h 30, **Jazz d'aujourd'hui** : « Dernière édition. » ; 19 h 10, **Les muses en dialogue**.

20 h 4 Les pêcheurs de perles : œuvres de Schumann, Franck.

21 h 15 Concert (cycle d'échanges franco-allemands, en direct de la Philharmonie de Berlin) : extraits du « Roi Lear », d'A. Reimann, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. R. Chailly, sol. D. Fischer-Dieskau ; à l'entracte : les sonates de Scarlatti, par Scott Ross; en deuxième partie : « Le Sacre du printemps », de Stravinski.

23 h 15 Les soirées de France-Musique : les Pêcheurs de perles (Saint-Saëns, Sauguet) ; à 0 h, Musique traditionnelle : cante flamenco.

TRIBUNES ET DÉBATS

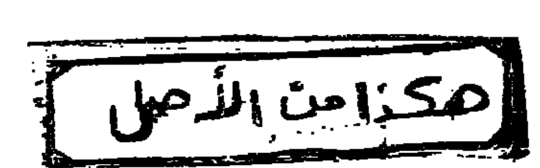
JEUDI 5 SEPTEMBRE

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, ministre de l'éducation nationale, est reçu à l'émission « *Découvertes* » sur Europe 1, à 18 heures.

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

— *M. Louis Viannet*, membre du bureau confédéral de la CGT, est l'invité de l'émission « Parlons vrai » sur Europe 1, à 8 h 15.

— *M. Jacques Attali*, conseiller spécial auprès du président de la République, participe à l'émission « Découvertes » sur Europe 1, à 18 heures.



SPORTS

ATHLÉTISME

Les Soviétiques à haute école

Le Soviétique Rudolf Povamitsine, premier homme à avoir franchi 2,40 mètres en hauteur, le 11 août à Donetsk (URSS), ne sera pas resté longtemps recordman du monde. Son compatriote Igor Paklin a, en effet, amélioré cette performance de 1 centimètre en remportant mercredi 4 septembre le concours de l'Universiade de Kobe (Japon). Etudiant ingénieur dans un institut polytechnique, ce Soviétique de vingt-deux ans qui mesure 1,91 mètre et pèse 72 kilos, s'était révélé il y a deux ans en gagnant le concours de l'Universiade d'Edmonton avec un saut de 2,31 mètres. Il avait ensuite dû se contenter de places d'honneur aux premiers championnats du monde d'Helsinki en 1983 (quatrième avec 2,29 mètres) et en finale de la coupe d'Europe 1985 à Moscou (troisième avec 2,26 mètres), pour laquelle il avait été préféré à Povamitsine. Ses meilleures performances étaient de 2,33 mètres en plein air et de 2,36 mètres en salle.

Ces deux records du monde améliorés cet été par deux sauteurs qui ont battu en ces occasions leurs meilleures performances de plusieurs centimètres marque le retour au premier plan de l'école soviétique, qui avait connu ses heures de gloire avec Valeri Brummel. Maître du saut en rouleau ventral, ce dernier avait battu à six reprises le record du monde pour le faire passer de 2,22 mètres à 2,28 mètres entre 1961 et 1963. Un autre Soviétique avait depuis figuré sur les tablettes du record, Vladimir Yatchenko, qui avait sauté 2,33 mètres en 1977, puis 2,34 mètres en 1978.

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DES ETATS-UNIS

Veille de match

John McEnroe et Mats Wilander disputeront la première demi-finale des Internationaux des Etats-Unis pour une revanche du match joué au même stade en juin dernier à Roland-Garros et gagné par le Suédois, futur vainqueur de cette compétition.

Le tenant du titre américain, désormais en pleine possession de ses moyens, a éliminé, le 4 septembre, sur le score sévère de 6-1, 6-0, 7-5, en alignant notamment 13 jeux, le Suédois vainqueur de Boris Becker, Joachim Nyström, qui avait résisté cinq manches lors des quarts de finale à Paris.

Le champion de Roland-Garros a pris le meilleur sur son compatriote Anders Jarryd, qui, après un bon départ, a abandonné, indisposé par la chaleur (2-6, 6-2, 5-0).

L'autre demi-finale mettra aux prises les vainqueurs des matches Gunthardt-Connors et Noah-Lendl.

De notre envoyé spécial

New-York. – Yannick Noah n'avait pas atteint les quarts de finale des Internationaux des Etats-Unis depuis 1983. A l'époque, il était auréolé par sa victoire à Roland-Garros au mois de juin précédent. Les images de quelques retourds de lob entre les jambes avaient été diffusées par toutes les chaînes de télévision.

Cette année, Noah n'a rien fait pour attirer l'attention sur lui jusqu'à présent. Le tirage au sort lui avait donné un tableau aux obstacles limités qu'il s'est appliqué à franchir sans forcer. Au point qu'il a donné à chaque fois l'impression de ne pas être vraiment réveillé et d'arriver au stade ultime du tournoi sans avoir entamé ses ressources nerveuses et physiques. A-t-il fait le bon choix ?

Jeu de volée

Henri Leconte a peut-être brûlé au cours du double contre Becker et Zivojinovic des cartouches qui lui ont fait défaut ensuite contre le Suisse Heinz Gunthardt. C'est que Noah aura besoin de toutes ses forces : il devait retrouver jeudi après-midi sur le central de Flushing-Meadow son vieux rival Ivan Lendl.

Le Tchécoslovaque a disputé les trois dernières finales de l'open américain, mais il n'est guère apprécié par le public new-yorkais, qui le considère comme un « perdant », c'est-à-dire comme un joueur qui ne « se sort pas les tripes » sur le cours comme Connors. Noah le sait bien, qui l'a battu en quart de finale des Internationaux de France 1983, au cours d'une féroce empoignade conclue par un 6-0 éloquant. Mais les deux hommes ne se sont plus rencontrés depuis la demi-finale du tournoi de Philadelphie en 1984, remportée facilement par Lendl. Dans l'intervalle, le numéro deux mondial a gagné Roland-Garros et a adopté, comme son ex-compatriote Martina Navratilova, un régime alimentaire pauvre en protéines. Il a également fait appel à l'ancien champion australien Tony Roche, qui a amélioré son jeu de volée. Or c'est au filet plus qu'au service que devrait se jouer la partie.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Simple messieurs
(Quarts de finale)

McEnroe (E-U) bat Nyström (Suède), 6-1, 6-0, 7-5 ; Wilander (Suède) bat Jarryd (Suède), 2-6, 6-2, 5-0 abandon.

Simple dames
(Quarts de finale)

M. Navratilova (E-U) bat Z. Garrison (E-U), 6-2, 6-3 ; S. Graf (RFA) bat P. Schriver (E-U), 7-6 (7-4), 6-7 (4-7) 7-6 (7-4).

LE NOUVEAU LOTO SPORTIF

Priorité au football

Le Loto sportif reprendra les 27 et 28 septembre. Il deviendra hebdomadaire et portera sur les dix matches de la première division du Championnat de France de football et sur six rencontres de deuxième division. Comme dans la plupart des jeux étrangers, il suffira désormais de désigner le vainqueur ou de pronostiquer un match nul. Toutes les journées du championnat de première division entre la treizième (27 septembre) et la trente-sixième (12 avril 1986) serviront de support au nouveau Loto.

Lorsque le calendrier ne permettra pas d'établir un questionnaire sur le football, d'autres sports populaires, comme le tennis, le rugby, etc., seront utilisés. La nouvelle mise minimale sera de 5 F au lieu de 12,50 F, mais on pourra effectuer des combinaisons multiples et jouer jusqu'à 1 080 F sur un même bulletin. La validation des grilles se fera le mercredi et le jeudi.

D'un sport à l'autre

● AUTOMOBILISME : *Nelson Piquet chez Williams.* – Le Brésilien Nelson Piquet, deux fois champion du monde des pilotes de formule 1 en 1981 et en 1983, a signé un contrat de deux ans avec l'écurie britannique Williams. Après sept années passées chez Brabham, il remplacera le Finlandais Keke Rosberg, engagé par McLaren aux côtés d'Alain Prost pour succéder à l'Autrichien Niki Lauda qui se retire des compétitions à la fin de la saison.

● VOILE : *course de l'Europe.* – Quatrième de la septième et avant-dernière étape, disputée sur 660 milles entre Bénalmanéda (Espagne) et Toulon, gagnée par le trimaran *Apricot* du Britannique Tony Bullimore, le catamaran *Crédit agricole*, de Philippe Jeantot, a pris une sérieuse option sur la victoire finale. Avec 26,4 points, il précède le trimaran à foils *Ker Cadélac*, de François Boucher (43,1), et le maxi-catamaran *Fleury Michon*, de Philippe Poupon (47,4).

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 06.09.85 DÉBUT DE MATINÉE

Météorologie Nationale

≡ Brouillard. ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France, entre jeudi 5 septembre à 0 h et vendredi 6 septembre à 24 h.

Après le passage d'une perturbation assez peu active sur la moitié nord de la France rétablissement des conditions anticycloniques sur le pays pour les prochains jours.

Vendredi : beau temps bien ensoleillé sur la quasi-totalité du pays.

Dans la matinée des résidus instables et nuageux vont se localiser uniquement sur le Jura et le nord des Alpes. Quelques nuages pouvant donner des ondées locales vont encore passer sur les régions les plus septentrionales. Les bancs de brouillard du Sud-Ouest au Centre vont se dissiper rapidement. En dehors de ces nuages, beau temps dès le début de matinée.

Dans l'après-midi, ciel bien dégagé sur la moitié sud, avec seulement quelques nuages passagers sur la moitié nord.

Les températures minimales seront le plus souvent voisines de 10 degrés dans l'intérieur 13 à 15 degrés sur les côtes.

L'après-midi, hausse des températures maximales qui évolueront entre 20 et 22 degrés sur la moitié nord, 23 à 29 degrés sur la moitié sud. Le mistral faiblira dans la vallée du Rhône.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 4 septembre, le second, le minimum de la nuit du 4 au 5 septembre) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 22 et 12 ; Bordeaux, 24 et 9 ; Bréhat, 20 et 16 ; Brest, 18 et 15 ; Cannes, 14 et 15 ; Cherbourg, 15 et 14 ; Clermont-Ferrand, 22 et 8 ; Dijon, 20 et 8 ; Dinard, 19 et 16 ; Embrun, 22 et 7 ; Grenoble-St-M.-H., 22 et 9 ; Grenoble-St-Geoirs, 20 et 7 ; La Rochelle, 20 et 17 ; Lille, 19 et 14 ; Limoges, 19 et 9 ; Lorient, 19 et 16 ; Lyon, 21 et 9 ; Marseille-Marignane, 25 et 13 ; Menton, 24 et 15 ; Nancy, 17 et 12 ; Nantes, 20 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 19 ; Nice-Ville, 26 (max.) ; Paris-Montsouris, 19 et 15 ; Paris-Orly, 20 et 15 ; Pau, 24 et 10 ; Perpignan, 27 et 19 ; Rennes, 21 et 16 ; Rouen, 16 et 14 ; Saint-Etienne, 20 et 8 ; Strasbourg, 19 et 11 ; Toulouse, 25 et 9 ; Tours, 21 et 13.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 17 ; Genève, 21 et 7 ; Lisbonne, 32 et 19 ; Londres, 17 et 13 ; Madrid, 33 et 17 ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 17 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4047

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II					■				
III						■			
IV									
V					■				
VI		■		■			■		
VII			■						
VIII							■		
IX			■					■	
X		■						■	
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Quand on le prête, il n'est plus question de le reprendre. – II. Prouve qu'autrefois les Bacchantes ne se rasaient pas. On y va pour mieux aller. – III. Mesuras à l'aide du système métrique. Favorable. – IV. Système d'avancement souvent plus rapide chez l'homme que chez l'animal. – V. De nos jours, il aurait pu faire le « singe ». Tourniquet des magnanarelles. – VI. Copulative. Bien que sans odeur, il est fort prisé. – VII. Préposition. Accosta. – VIII. Le routier est sympa., mais il n'est pas ferré. Conjonction. – IX. En mer ou en montagne. Plaine de Syrie. – X. Tombe des nues en jetant un froid. – XI. A peine arrivé, il tombe. Manifestation du cœur ou du corps.

VERTICALEMENT

1. Industries-clé. – 2. Ses plongeurs y travaillent en eau peu profonde. La voie du chœur. – 3. Très fatiguée ou très forte. Négation. – 4. Orifices. Purifier un élément. – 5. Abréviation. Soufflé. – 6. Négation. Illustration en relief. – 7. Volant, est entré dans la légende. L'Ami de maupassant. – 8. Appendice. – 9. Soustraction à partir d'une addition.

Solution du problème n° 4046

Horizontalement

I. Après-midi. – II. Boulanger. – III. Résine. Se. – IV. Es. Dames. – V. Vive. Obus. – VI. IE. Rises. – VII. Fyn. – VIII. Titi. Névé. – IX. In. Rue. Et. – X. Osman. Are. – XI. Numismate.

Verticalement

1. Abréviation. – 2. Poésie. Insu. – 3. RUS. Et. MM. – 4. Elider. Irai. – 5. Sana. If. Uns. – 6. Mnémosyne. – 7. IG. Ebène. Aa. – 8. Dessus. Vert. – 9. Ire. Tétée.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 5 septembre :

DES DÉCRETS

● Relatif au fonctionnement du service annexe d'hébergement des établissements publics locaux d'enseignement.

● Relatif au droit des familles dans leurs rapports avec les services chargés de la protection de la famille et de l'enfance.

● Relatif au conseil de famille des pupilles de l'Etat.

● Relatif à l'agrément des personnes qui souhaitent adopter un pupille de l'Etat.

DES ARRÊTÉS

● Relatif à la création d'une documentation automatisée concernant les évaluations foncières.

● Modifiant en ce qui concerne le programme de sciences physiques l'arrêté du 26 janvier 1981 portant modification des programmes des disciplines de la classe de seconde et instituant l'enseignement de nouvelles matières dans la classe de seconde conduisant au baccalauréat de l'enseignement général, au baccalauréat de technicien ou au brevet de technicien.

● Modifiant en ce qui concerne le programme de mathématiques l'arrêté du 26 janvier 1981 portant modification des programmes des disciplines de la classe de seconde et instituant l'enseignement de nouvelles matières dans la classe de seconde conduisant au baccalauréat de l'enseignement général, au baccalauréat de technicien ou au brevet de technicien.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

« Notre-Dame et l'art gothique », 14 heures, devant le portail central (C. Merle).

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 15 h 30, métro Pont-Marie (S. Rojon).

« Le Palais du Luxembourg », 14 h 30, angle rue de Vangirard et rue de Tournon (La France et son passé).

« Le Père-Lachaise à la carte », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Deux charmants cimetières-musées à Montmartre : le Calvaire et Saint-Vincent », 14 h 45, sortie supérieure funiculaire (V. de Langlade).

« Les impressionnistes : peintres de la joie de vivre, de la lumière et du mouvement », 15 heures, entrée musée du Jeu de paume (P. Y. Jaslet).

« La Madeleine et son quartier », 13 heures, métro Madeleine, sortie Trois-Quartiers (Lutèce Visites).

« Dessins génois du XVIe au XVIIIe siècle », au Louvre, 15 h 20, porte Jaujard (L'Art pour tous).

« Une ascension dans la colone Vendôme, les hôtels de la place et ceux du quartier Saint-Honoré », 14 h 30, métro Tuileries (lampes de poche) (M. Banassat).

« Les folles années de Renoir et Maupassant près de la Grenouillère à Chatou », 15 heures, sortie Gare-de-Rueil du RER.

« Le mystère des Templiers », 15 heures, 195, rue du Temple (Paris et son histoire).

« Les salons du ministère de la marine, l'appartement de Marie-Antoinette », 14 h 45, 2, rue Royale (carte d'identité) (C. A. Messer).

« Les hôtels du Marais et leur histoire », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (E. Romann).

« Notre-Dame de Paris, Nicolas Flamel, les Templiers, Compostelle », 15 heures, métro Cité (I. Hauller).

« Tombes célèbres du cimetière Lachaise », 15 heures, entrée principale (M. C. Lasnier).

CONFÉRENCES

16 h 15, 6, place des Vosges, Maison Victor-Hugo : « Victor Hugo sans masque » (M. Brumfeld).

5, rue Largillière, 14 heures à 19 heures, « Les clés du devenir », inscriptions (1) 524-49-08.

BREF

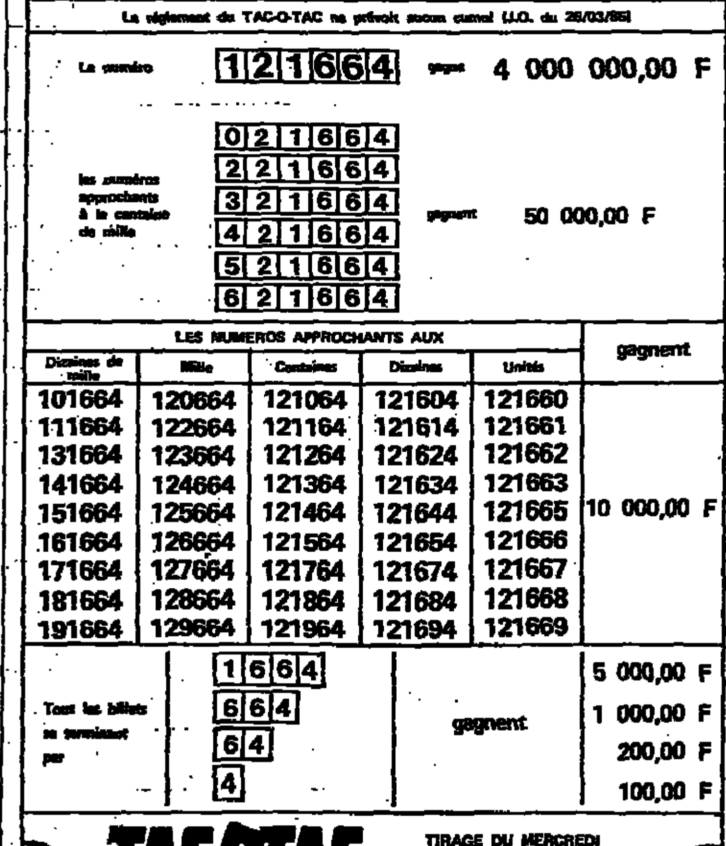
EXPOSITION

SARIS ET SOIERIES. – Le Musée des arts décoratifs accueillera du 15 octobre au 31 décembre une exposition de textiles indiens. Dans la nef entièrement drapée d'une structure souple de coton blanc importée de Madras, véritable cocon, cent cinquante tissus évoqueront la variété infinie des matériaux et des coloris, des mousselines légères à la laine, en passant par les tissages aux plumes de paon ou en poil de gorge de chèvre. Sans oublier les brocarts, surtout utilisés pour les saris. Une vingtaine de robes créées par le couturier japonais Issey Miayaké à partir de tissus indiens seront également présentées.

★ **Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Fermé lundi et mardi, ouvert tous les autres jours de 12 h 30 à 18 h 30 et le dimanche de 11 h à 17 h. Prix d'entrée 12 franc. Tél. : (1) 261-36-08.**

STAGE

LE MEUBLE ET SON HISTOIRE. – Créée en octobre 1984, l'École d'étude et création du mobilier (ECM) organise deux séminaires : du 21 au 24 octobre et du 25 au 28 novembre 1985, « le mobilier et ses matériaux, de la révolution industrielle à nos jours », du 3 au 7 février et du 3 au 6 mars 1986, « l'histoire du mobilier ». On peut retirer les formulaires de préinscriptions au service accueil du Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, ou à l'Ecole d'architecture de Paris-Conflans, 11, rue du Séminaire-de-Conflans, 94220 Charenton-le-Pont. Tél. : (1) 36-00-85. Clôture des inscriptions vendredi 20 septembre.



loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

La règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 26/03/85)

Le numéro 121664 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille 021664, 221664, 321664, 421664, 521664, 621664 gagnent 50 000,00 F

LES NUMEROS APPROCHANTS AUX					
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
101664	120664	121064	121604	121660	
111664	122664	121164	121614	121661	
131664	123664	121264	121624	121662	
141664	124664	121364	121634	121663	
151664	125664	121464	121644	121665	10 000,00 F
161664	126664	121564	121654	121666	
171664	127664	121764	121674	121667	
181664	128664	121864	121684	121668	
191664	129664	121964	121694	121669	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	1664	5 000,00 F
	664	1 000,00 F
	64	200,00 F
	4	100,00 F

85 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 4 SEPTEMBRE 1985 74e

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.
1	81	200
	231	500
	431	500
	551	500
	981	500
	8 431	2 500
	52 321	10 000
	58 521	10 000
	045 101	1 000 000
2	122	500
	38 732	10 000
3	43	200
	07 613	10 000
	19 743	10 200
	51 173	10 000
	69 053	10 000
	77 338	10 000
	298 993	4 000 000
4	664	500
	984	500
	4 104	2 000
	6 764	2 000
5	5	100
	105	600
	365	600

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.
5	775	600
	14 235	10 100
6	306	500
	2 816	2 000
	6 836	2 000
7	7	100
	227	600
	297	600
	397	600
	747	600
	2 647	2 100
	30 757	10 100
8	68	400
	118	500
	798	500
9	79	200
	949	500
	2 399	2 000
	7 889	2 000
0	190	500
	410	500
	8 190	2 500
	9 420	2 000

LOTO N° 36 TIRAGE DU MERCREDI 4 SEPTEMBRE 1985

2 13 23 24 25 37 — 38 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 11 ET DU SAMEDI 14 SEPTEMBRE 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

85 TRANCHE RICHELIEU TIRAGE DU MERCREDI 4 SEPTEMBRE 1985 73e

SCIENCES

Remous autour d'une épave

La localisation par une équipe franco-américaine de l'épave du *Titanic* sur les fonds du nord-ouest de l'Atlantique vient à peine d'être faite qu'elle suscite déjà des discussions passionnées.

Tout d'abord, la tradition raconte depuis 1912, année de la catastrophe, que le *Titanic* transportait un important lot de diamants auquel s'ajoutaient les bijoux et objets de valeur des nombreux riches passagers. Ce qui est, évidemment, fort alléchant pour les récupérateurs d'épaves. Même si ces « trésors » ne peuvent être retrouvés, les moindres objets (plats, pièces de vaisselle, bouteilles, etc., comme les photos en montreraient) — s'ils étaient remontés — prendraient une énorme valeur.

Ensuite, le *Titanic* a entraîné dans la mort mille cinq cent treize personnes. Des survivants — rares, soixante-treize ans après la catastrophe — ont déjà protesté contre toute atteinte à l'épave, qui est, pour eux, la tombe des membres de leur famille. Il est sûr pourtant que la coque, reposant presque intacte sur le fond, ne peut contenir que de rarissimes restes humains : le *Titanic* a coulé près de trois heures après avoir été découpé par l'iceberg. La quasi-totalité des passagers ou des membres d'équipage a donc eu largement le temps de gagner les ponts supérieurs. Là, les remous inhérents à la disparition du très grand paquebot ont forcément balayé et entraîné loin de l'épave toutes les personnes présentes sur les ponts.

Il faut aussi s'interroger sur la « faisabilité » technique du renflouement de l'épave, et même sur celle de l'exploration de la coque et de la récupération de la chambre forte ou encore de simples objets qui sont restés dans le *Titanic*.

Le docteur Robert Ballard, du Woods Hole Oceanographic Institute, a confié que l'équipe franco-américaine qu'il dirigeait avait déjà proposé que l'épave du *Titanic* soit déclarée *« mémorial marin »*.

Y. R.

EN BREF

● *Quatre-vingts personnes intoxiquées au chlore près de Manchester.* — Les employés d'une usine de vêtements de Middleton, près de Manchester, en Angleterre, ont été intoxiquées par des émanations de chlore à la suite de l'erreur d'une femme de ménage qui a mélangé deux produits d'entretien. Sur les quatre-vingts femmes hospitalisées, trente ont été gardées en observation, car elles souffrent d'inflammation des yeux et de difficultés repiratoires (*AFP, UPI*).

● PRECISIONS. — Le recteur de la Mosquée de Paris, Cheikh Abbas, nous précise que si, comme nous l'avons écrit dans *le Monde* du 27 août, il admet, dans l'abattage rituel, l'étourdissement préalable de l'animal, il condamne la pratique consistant à l'assommer et rappelle qu'il existe des méthodes plus humanitaires pour insensibiliser la bête, par exemple un faible choc électrique.

D'autre part, M. Emile Touati, président du consistoire israélite de Paris, nous fait remarquer que, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 4 septembre, le grand rabbin de France n'est pas membre du CRIF et que sa propre décision de démissionner de cette organisation représentant les institutions juives est étrangère à la récente polémique entre le grand rabbin et le consistoire.

● *Vol de tableaux à Aix-en-Provence.* — Deux tableaux de l'école flamande, dont une toile de Rembrandt, ont été volés dans la nuit du 2 au 3 septembre au musée Granet à Aix-en-Provence. Selon la direction du musée, les œuvres qui ont disparu sont estimées à 30 millions de francs. Les enquêteurs ont constaté que le ou les auteurs du vol se sont introduits dans l'établissement en escaladant un mur et en brisant une fenêtre.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. et Mme Philippe EDINGER ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Liora

Neuilly. Paris.

Noces d'or

— **Maurice GEX et Adrienne, née Champorle,**

fêtent leur noces d'or le 14 septembre 1985.

Ils vous invitent à vous unir ou à vous associer à la messe d'action de grâce qui aura lieu en l'église Notre-Dame-de-Saint-Louis-de-la-Guillotière à Lyon-7e, 1, rue de la Madeleine, à 9 heures.

Décès

— Mme Louis Godet,
M. et Mme Jean-Pierre Godet,
et leurs enfants,
M. André Godet,
et ses enfants,
M. et Mme Gilbert Barrière
et leurs enfants,
font part du décès de

M. Louis GODET,
directeur des impôts,
conservateur des hypothèques
en retraite,

survenu le 3 septembre 1985.

La bénédiction aura lieu le vendredi 6 septembre 1985 à 11 heures, dans la chapelle du domaine de Grammont, route de Mauguio à Montpellier, suivie de l'inhumation le vendredi 6 septembre à 16 h 30 au cimetière de Valence (Drôme).

85, plan des Roubines,
Maurin 34970 Lattes.

— La direction, le personnel, ainsi que les anciens collaborateurs de l'IRFA-CIRAD,
font part du décès survenu le 2 septembre 1985 de

M. Hubert GUYOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques auront lieu le samedi 7 septembre 1985 à 10 h 45 en l'église de Vaucresson (Hauts-de-Seine).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. et Mme Raymond Gal,
Christian et Thierry Gal,
Mlle Madeleine Kotra,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve André KOTRA,
née Alice Benistant,

survenu dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mardi 3 septembre 1985.

89, quai du Docteur-Dervaux,
92600 Asnières-sur-Seine.

— Mme Henri Martin,
son épouse,
M. et Mme Yves Martin,
M. et Mme Daniel Martin,
ses enfants,
M. et Mme Yves-Marie Martin
et Noël,
M. et Mme Françoise Martin,
Pierre-Yves et Emilie,
Mlle Elisabeth Martin,
M. Etienne Martin,
M. et Mme Patrice Beaud,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Toute la famille,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Henri MARTIN,

décédé à la maison de santé des Diaconesses, à Paris, dans sa soixante-dix-neuvième année, le 31 août 1985.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, le mercredi 4 septembre 1985, dans la plus stricte intimité.

11, boulevard Davout,
75020 Paris.
11, avenue Lespinasse,
93250 Villemomble.
12, allée Watteau,
93250 Villemomble.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Jean PEYNET,
architecte DETP-IUUP,
expert en valeurs immobilières
et copropriété,
expert agréé par la Cour de cassation,
expert près la cour d'appel de Paris,

survenu à Paris le 16 août 1985.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Pouzol (Puy-de-Dôme), dans l'intimité.

— Les enfants,
petits-enfants, familles et alliés de

Elisabeth RAFFIN,
née Duret,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 13 août 1985 à Paris, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation a eu lieu le 16 août, dans son village natal de Lay (Loire).

Mme Elisabeth Raffin était la veuve de feu Achille Raffin, agriculteur en Tunisie (de 1898 à 1949), cofondateur de la maison des agriculteurs et directeur des Assurances mutuelles agricoles (de Tunisie).

Cet avis tient lieu de faire-part.

La nombreuse famille de Mme Elisabeth Raffin remercie bien ceux, amis et connaissances, qui auront une pensée pour elle.

Quartier de la Chapelle,
42470 Lay.

— Mme Jacques Toutain,
son épouse,
Emmanuel, Hervé, Anne, Ingrid,
ses enfants,
Et toute la famille,
Le conseil municipal et le personnel communal,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès subit de

Jacques TOUTAIN,
inspecteur général des finances,
sénateur des Yvelines,
maire de Jouy-en-Josas,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le dimanche 1er septembre 1985, à l'âge de cinquante-six ans.

Le culte protestant sera célébré en l'église Saint-Martin de Jouy-en-Josas, par M. le pasteur Spies, le vendredi 6 septembre 1985 à 10 heures.

Une chapelle ardente sera dressée en mairie de Jouy-en-Josas, le jeudi 5 septembre, de 10 heures à 22 heures.

« Ne crains point, crois seulement. »
Marc V, 36.

La Source,
53, rue Charles-de-Gaulle,
78350 Jouy-en-Josas.

(Le Monde, du 3 septembre.)

— Toulon. Rueil-Malmaison.

Les familles Arden, Grassi, Vachey, Maurel, parents et alliés,
font part du décès de

Mme Ernest VACHEY,
née Marie Gabrielle Maurel,

à Toulon, en sa quatre-vingt-dix-huitième année, munie des sacrements de l'Eglise, le 28 août 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire part.

393, avenue Marceau,
83100 Toulon.
Le Sampolo, rue Victor-Reymonenq,
83200 Toulon.
6, rue du Général-de-Gaulle,
92500 Rueil-Malmaison.

— *Mme René Charpy*
Et M. René Sainte-Claire Deville,
ses frère et sœur,
Ses neveux et nièces, petits-neveux et arrière-petits-neveux, cousins, cousines et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève VAUTRIN,
née Sainte-Claire Deville,

Une messe sera célébrée à son intention le vendredi 6 septembre 1985, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Notre père, beau-père, grand-père,

Ole VINDING,
officier de la Légion d'honneur,

est décédé à Copenhague, le 31 août 1985.

Peter Andreas,
Suzanne,
Hans Kruse,
Anders Vinding-Diers,
Jacques Renoir.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Hommes d'affaires français
activités internationales
recherche

GOUVERNANTE EXPÉRIMENTÉE

(minimum 40 ans) avec références

Devant assurer gestion et responsabilité de deux appartements de maître, situés avenue du Président-Kennedy à Paris.
Compétence lingère nécessaire.
Au second étage, appartement confortable de la gouvernante (chambre et séjour), lingerie pour le maître de maison, une suite pour invités.
Au troisième étage, appartement de maître, cuisine, office, hall de réception, salon de réception, salle à manger, chambre de maître, chambre d'invités.
Surface : 400 m², haut standing.
+ une chambre de personnel au 6e étage.
+ une cave.
+ un caveau à vins.
Le personnel comprend : un chauffeur, une femme de ménage, une femme de chambre, un cuisinier.
Cet appartement est occupé environ 100 jours par an, mais doit être gardé et entretenu régulièrement toute l'année.

Faire offre avec C.V. manuscrit, références et photographie à BATEXPORT.
35, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS.

REVUE LOISIRS
recherche son
CHEF DE PUB.
Tél. : 233-88-97.

Grande Sté japonaise
Import-Export général
cherche
CADRE COMMERCIAL
pour un départ. opérationnel. Environ 28 a., bil. anglais, Sup. de Co, qques années exp. du commerce international.
Ecrire avec prétentions
SUMITOMO FRANCE
15, rue de Bern, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE SERVICES
recherche
ATTACHÉS COMMERCIAUX
dynamiques et sérieux, bonne expérience, goût du contact haut niveau. Rémunération très motivante, avantages sociaux, fêtes juives chômées.
Ecr. à UNIVERSAL PUBLICITÉ, 3, r. de Choiseul, 75002 PARIS. Réf./1048, qui transm.

Sté de bâtiment proche banlieue, S.O. Paris 200 personnes C.A. 80 000 KF recherche
CHEF COMPTABLE
exp. dans ce secteur. Age souhaité 35/42 ans, écrire avec C.V. et prét. MAZET, 104, rue Réaumur, 75002 Paris sous réf. 75323 qui transmettra.

emplois internationaux

Agence de presse basée à Rome cherche
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
bilingue français-arabe.
Ecr. s/no 7677 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propositions diverses

URGENT VDS TIMBRES ANC. monnaies or, arg., archéologie grecque, superbe. 305-76-44.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune femme 7 ans expérience dans secrétariat service ventes presse parisienne
CHERCHE PLACE
MI-TEMPS ou TIERS-TEMPS
Libre rapidement.
Ecr. s/no 6786 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FEMME 25 ANS
SECRÉTAIRE DACTYLO
3 ans expérience service ventes grand quotidien parisien et 4 ans service ventes hebdo parisien (secrétariat, relations clients, etc.), cherche place stable. Libre rapidement.
Ecr. s/no 6785 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 40 ans, excellente présent., longue expér., parle anglais, espagnol, hollandais, cherche poste responsable commerciale.
Tél. : 530-20-30.

J.F. 22 ans, excellente présent., 4 ans expérience vente, angl. cour., cherche poste respons. vente. Tél. : 530-20-30.

PROFESSEUR D'ESPAGNOL
Doct. litt. comparée anc., maît. assist. ch. pte ts niv. Préf. sup.
Ecr. s/no 2896 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR I.D.N.
35 a., exp. 6 ans réseaux tps réel industriel, mini-micro, cherche place stable région parisienne, S.S.C.I. s'abstenir.
Ecrire sous le no 310.897 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

III B docteur ingénieur, 53 ans, micro-processeurs langages. Systèmes instrumentations et automatismes, cherche poste banlieue Sud Paris.
Tél. : 909-29-47.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Collaborateur P.S.A. vend 205 GTI 1985 toutes options + alarme. 9.000 km. 64.500 F.
Tél. : 387-19-12 le soir.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE
Golf GTI année 84.
23.000 km.
T.O. radio-cassettes.
60.000 F.
Tél. : 556-16-30 après 19 h.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES ST-HONORÉ
Luxueuse rénovation
Appt 140 m², liv. 3 chbres, 3 bains, calme, soleil.
GARBI, 567-22-88

6e arrdt

JUSSIEU, gd studio, cuis., s. de bns, w.-c., rangts, moquette, cave, fbles ch., imm. ancien, vue s/jard. 380.000 F.
Tél. vendredi, samedi de 18 à 20 h : 535-69-30.

9e arrdt

STUDIO 33 m²
Séjour 19 m², cuisine, bain, w-c,refait neuf. 4e étage.
235 000 F.
Tél. : 266-20-88.

13e arrdt

RUE DE TOLBIAC
Surf. à amén. s/cour, clair, calme, mez., Fin. pers.
329-58-65.

15e arrdt

VOLONTAIRES
Récent s/jard., gd séj. + 2 chbres, 2 sanitaires, 115 m².
1.530.000 F. 734-36-17.

16e arrdt

97, BD EXELMANS
DUPLEX 8e et dernier ét., séjour, 3 chambres, 88 m² + terrasses à RÉNOVER.
Me voir JEUDI, VENDREDI de 13 h à 16 h.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Imm. récent, 5 pces 105 m², 7e ét., soleil, vue, calme, park., asc., 2 sanitaires, jard. privé.
1.170.000 F. 202-93-25.

20e arrdt

Beau studio rue Haxo (20e). 230.000 F. 30 m², cuis., bs, cft, imm. récent, soleil, 4e ét., asc. Tél. : 343-48-98.

92 Hauts-de-Seine

CHAVILLE
Rive droite, 300 mètres gare, propriété de caractère, 200 m² hab., très belle réception, terr. paysagé 850 m². 2.200.000 F.
A.F.I. - 825-65-55.

93 Seine-Saint-Denis

URGENT VDS F3
NEUILLY/MARNE
71 m² + 11 m² de ter. b. de Marne, RER, st. (1) 306-76-44.

94 Val-de-Marne

Propriétaire vend
94 LA VARENNE
(Calme et soleil) prox. Marne, 2 mn RER luxueux Triplex dans maison ind. (sans jardin), 100 m². Rez-de-chaussée : entrée, w.-c., salle-à-manger, cuisine équipée. 1er niveau : dressing, w-c/douche, s.-de-b. marbre, chambre. 2e niveau : living, poutres, cheminée, moquette, papier japon, refait neuf + gar.25 m² + cave25 m².

850 000 FF.
Tél. bureau M. Bertal :
555-91-55
domicile : 886-69-97.

FACE BOIS
Mo CHATEAU DE VINCENNES
Imm. récent, tt cft, parking living double en marbre. 2 chbres, entrée, cuis, bains, s. d'eau, 2 w-c, balcon.
Tél. pptaire : 873-37-80.

Etranger

SUISSE - LUGANO
Côte d'Azur suisse. Calme, sécurité, rentabilité. Studios en multipropriété dès 1500 FF payables en francs français. E.F.I.I. anstalt, P.O. Box 83, 9490 Vaduz. Liechtenstein.

formation professionnelle

LE GRETA DU TERTIAIRE
propose un stage rémunéré par l'Etat pour la formation de CADRES EN BUREAUTIQUE ET ORGANISATION

Ce stage est organisé pour les femmes de plus de 25 ans d'un niveau bac + 2 ayant une expérience professionnelle d'au moins 2 ans. Date de stage : octobre 1985 et juillet 1986.
Pour toutes informations, téléphoner au :
GRETA — 627-63-33.

appartements achats

MICHEL BERNARD
42, av. V.-Hugo, Paris-16e recherche, tous quartiers, appts, hôtels particuliers, burx.
Tél. : 502-13-43.

RECHERCHE URGENT
Logts tes surfaces même à rénover Paris ou portes. Immo Marcadet. Tél. : 252-01-82.

locations non meublées offres

Paris

NOTRE-DAME-DE-LORETTE
Pptaire loue direct. studio refait neuf, bains, cuisine, 2e étage, rue, balcon. Tél. : 526-40-52. Jeudi 4, 9 heures à 12 heures.

Région parisienne

JOUY-LE-MOUTIER
à louer PAVILLON F. 6, 120 m², jard. 350 m², garage, 30 mn de Paris. 443-70-46.

locations non meublées demandes

Paris

Pr employés et cadres supér. IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLES EUROPÉENNE rech. appts, studios, villas, ttes catégories. Prix indifférent. Paris, banlieue. 503-30-33.

Etudiant cherche à louer, vide ou meublé, 2 pièces + cuisine. Standing indifférent si correct. Lieu d'études Paris 16e. Si possible le plus près. Loyer garanti par parents. Ecrire Pierre-Yves Houssin, 6, avenue Guy-de-Maupassant. 13008 Marseille ou téléphoner au (91) 22-26-64. Très urgent.

COUPLE FRANCO-CANADIEN cherche urgent 2 pièces confort, 3 000 F cc maxi, Paris sud ou banlieue sud (Antony). Tél. : 784-16-52 apr. 20 h.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 285-11-08.

Etablissement d'enseignement commercial supérieur recherche URGENT, pour ses étudiants, chambres, studios, 8e et 17e, Levallois ou Neuilly.
Tél. lundi au vendredi de 10 h à 12 h ou de 15 h à 17 h au 270-34-80 ou 270-90-95.

échanges

Beau 5 pièces, loi 48-82. 4 500 F mensuels c.c., 16e métro, calme contre 3 pièces mêmes avantages, 16e, 7e, 8e, 15e arrondissement ou Neuilly. Ecr. s/no 2873 *le Monde* pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

bureaux

Locations

GARE DE LYON
Location courte durée, bur. entièr. meublés ds imm. indép. direct. pptaire. 329-58-65.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

Pas besoin de téléphone
TEL APPEL
répond pour vous.
Domiciliation courrier.
Tél. : 260-18-95.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

locaux commerciaux

Ventes

Vds murs local ccial sur cour. Mo Goncourt, 12 m². 55.000 F. Tél. : 633-01-93 le soir.

boutiques

Ventes

A concéder une boutique de 55 m² (non utilisable en commerce d'alimentation) en gare de Paris-Saint-Lazare (côté salle des pas-perdus).
Renseignements : S.N.C.F., service du Domaine, concession dans les bâtiments voyageurs, 5, rue de Florence, 75008 Paris. Tél. : 285-63-54.

maisons de campagne

BÉTAILLE, 30 km Rocamadour, à vendre maison. Séjour 36 m², 1 chambre, grande cuisine aménagée, combles aménageables, w.-c., s. de bains, garage, cellier, 2 910 m² terrain, façade pierre de pays, 400 000 F à débattre. Tél. : 861-00-29. 91, bd CHARLES-VAILLANT, 93290 Tremblay-lès-Gonesse.

Fermette rénovée à terminer, 4.000 m² de terrain. Rég. Touraine, Ste-Maure, 2 mn du péage. Prix : 350.000 F.

pavillons

ST-MAUR RER, bords Marne, mais. sympa avec jard. 450 m² sur ss-sol, 4 chbres, tr. jolie cuis., garage, salle de jeux. 1 200 000 F. Tél. 577-96-86.

propriétés

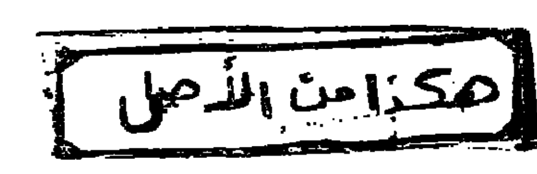
1 HEURE PARIS PAR A. 6
PROPRIÉTÉ 9 P.
habit., cuis., s. de bains, w.-c., dépend., chauffage. Parc 35.000 m², vue imprenable. Prix : 650.000 F. Crédit 80 %. THYRAULT, 89170 ST-FARGEAU. 16 (86) 74-08-12 ou après 20 h (38) 31-48-74.

Mais. bd de mer gd st. 300 m², St-Florent (Hte-Corse). Prix : 700 000 F.

ENGHIEN SUR LAC
SUPERBE PROPRIÉTÉ. 2 700 m² parc. Parfait état. 500 m² habitables. Px élevé justifié. Embarcadère 50 m.
JACLAIR 764-05-38.

viagers

ÉTUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. Tél. : 355-61-58.



économie

REPÈRES

Dollar : plus hésitant à 8,66 F

Une certaine hésitation est notée sur le dollar après sa vive remontée des deux premiers jours de la semaine. A Paris, son cours, qui était passé de 8,50 F, vendredi 30 août, à 8,74 F, mercredi en début de matinée, est revenu, jeudi 5 septembre, à 8,66 F environ, contre 8,67 F la veille. A Francfort, après une pointe à 2,86 DM, il s'est tassé à 2,8350 DM. Les marchés des changes manifestent ainsi leur scepticisme sur la reprise de l'économie américaine, dont les signes avant-coureurs ont été décelés récemment, tout au moins en apparence.

Endettement : la réduction passe par la croissance mondiale, estime la CNUCED

La dette extérieure des pays en développement exerce une influence décisive sur le système monétaire, financier et commercial international. Or, selon la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), qui publie, le 5 septembre, son rapport annuel pour 1985, *« tout le poids de l'ajustement retombe sur les pays en développement »* du fait de *« l'orientation déflationniste du système monétaire et financier international, de la supériorité des moyens de l'organisation des créanciers par rapport à ceux des débiteurs, du déséquilibre des forces entre pays développés et pays en développement, de la façon dont les décisions sont prises au sein des institutions monétaires et financières internationales »*. Aussi, affirme M. Allister Mac Intyre, secrétaire général adjoint de la CNUCED, *« toutes les stratégies mises au point jusqu'à aujourd'hui ne peuvent plus être appliquées »*. D'autant, affirme le rapport, que 8 millions d'emplois ont été perdus en Europe et aux Etats-Unis depuis trois ans du fait de la crise de l'endettement du tiers-monde. Et que ces derniers sont fortement pénalisés par la montée du protectionnisme (65 % des exportations manufacturières du tiers-monde seraient freinés par des barrières non tarifaires). Aussi, la CNUCED préconise-t-elle une relance de la croissance, l'accès à un système commercial plus transparent, plus stable et plus prévisible et une baisse des taux d'intérêt, autant de mesures sans lesquelles la dette des pays en développement ne se résorbera pas.

AGRICULTURE

Situation tendue sur le marché mondial des céréales

Selon le numéro un français à l'exportation « les prix ont baissé dans le vide »

« Quand la guerre commerciale est déclarée, on ne cause plus. On charge les bateaux. » Il a raison, M. Andriessen qui faisait cette remarque devant la presse américaine, lors de sa tournée estivale aux Etats-Unis. Mais le commissaire européen à l'agriculture oubliait que lorsqu'on ne charge plus les bateaux c'est que la guerre a peut-être déjà éclaté.

Foin des métaphores belliqueuses : la situation sur le marché céréalier mondial est tendue. L'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis ont des intérêts divergents. L'URSS reste, comme acheteur, en position d'arbitre.

La production mondiale pour l'ensemble des céréales sera, cette année encore, excellente, sans toutefois atteindre dans la Communauté le record de 1984 (on s'attend à 137 millions de tonnes contre 151). En France, il s'agira de la deuxième meilleure récolte de tous les temps : avec, pour le seul blé, 25 millions de tonnes contre 29 millions, l'an passé. En revanche, le marché mondial devrait se réduire à 96 millions de tonnes de blé contre 106 millions pour la campagne qui s'est achevée fin juillet.

L'ire américaine

De bonnes moissons, dans les pays du Maghreb notamment, l'émergence de nouveaux pays céréaliers, tendant vers l'autosuffisance comme la Chine et l'Inde, et la baisse prévisible des achats soviétiques font la différence.

Moscou n'achèterait, selon le département américain de l'agriculture, que 39 millions de tonnes de céréales au lieu de 55 millions, incluant 20 millions de tonnes de blé, au lieu de 25 millions.

Sur ces 25 millions de tonnes, la France en a fourni 6 millions et les Etats-Unis 3 millions seulement. C'est, dit-on dans les milieux céréaliers, l'arrivée des Français sur le marché du blé soviétique qui a surtout provoqué l'ire américaine. Liée à d'autres facteurs objectifs déjà connus, la force du dollar et la hauteur des taux d'intérêt, l'évolution du marché céréalier a conduit les autorités américaines à réagir. En exigeant, dans un premier temps, la tenue d'une négociation rapide sur le commerce international, qui inclut les produits agricoles ; en lançant, dans le courant du mois de mai dernier, dans la mare d'un négoce déjà déprimé, le pavé des subventions en nature. Celles-ci, controversées aux Etats-Unis mêmes, correspondent à un crédit d'aides à l'exportation de 2 milliards de dollars. C'est le fameux programme Bonus Incentive Credit Exportation Programm (BICEP). Jusqu'alors, trois destinations ont eu les faveurs de ce programme, dont les conditions d'application n'ont, dit-on chez les professionnels, rien à envier aux complexités administratives chères aux technocrates bruxellois.

L'Algérie s'est ainsi vu proposer un million de tonnes de blé, l'Egypte, 600 000 tonnes de farine, et, plus récemment, le Yémen du Nord, 50 000 tonnes de farine. Depuis mai 1985, il n'y a pas eu de bateaux chargés sur ces trois destinations : les marchés ne sont pas encore conclus. Ce qui donne raison à M. Andriessen.

Par contre, l'annonce de ce programme a suffi pour faire chuter les cours et placer le marché céréalier dans une situation d'attente. Cela fait dire, par exemple à l'UNCA, le principal groupe coopératif français, numéro un à l'exportation de céréales : *« Les prix ont baissé, dans le vide »*.

L'ennui, dans ce processus, c'est que le vide sera comblé, sans que, pour autant, cette reprise en volume entraîne obligatoirement une remontée des cours. Les Etats-Unis comme l'Europe, avec la même obligation de soutenir leurs producteurs, devront alors accroître les dépenses publiques nécessaires pour passer du prix de revient supérieur au cours mondial, cours artificiel comme on peut le voir.

Pour l'heure, un mois après le début de la campagne c'est le vide qui domine, ou presque : la Commission européenne a délivré des certificats d'exportation pour un million de tonnes, contre 4,7 millions de tonnes fin août 1984. Autre indice, l'activité du port de Rouen, premier port céréalier français, qui a réalisé, en 1984-1985, 66 % de l'exportation maritime du blé, avec 8,9 millions de tonnes. Dans le premier mois de la campagne passée, Rouen avait expédié 655 000 tonnes de blé. Dans le premier mois de la campagne en cours, il n'y en a que la moitié, 325 000 tonnes, avec comme destinations : l'Italie (62 000 tonnes), le Maroc (52 000 tonnes), le Mozambique (30 000 tonnes) et l'URSS (28 000 tonnes), qui est la grande absente de ce début de saison. Pas de doute, Moscou attend.

Mais dans les milieux portuaires, on sent, ces jours-ci, comme un frémissement : trois bateaux, pour un volume total de 100 000 tonnes, sont en cours de chargement pour la Chine. Ce frémissement rouennais justifie le scénario élaboré par les professionnels français, tant à l'UNCAC qu'à l'Office des céréales (ONIC). Selon ce scénario, à l'instar de la campagne passée, qui s'est déroulée sans accroc (avec un record d'exportation toutes céréales de 30,5 millions de tonnes pour une collecte de 47 millions), la panique n'est pas de mise.

Le paradoxe du maïs

Il y aura adéquation entre l'offre et la demande. D'abord parce que « tôt ou tard » les achats soviétiques vont démarrer (on compte en France sur une exportation de 4 millions de tonnes de blé) ; ensuite, parce que le marché intérieur européen sera lui aussi porteur, du fait des déboires enregistrés en Grande-Bretagne, où la pluie a provoqué une baisse de rendement et de qualité.

Côté prix, M. Moulias, directeur général de l'ONIC, explique que, théoriquement, l'adéquation de l'offre à la demande devrait faire remonter les cours au niveau du prix de l'intervention. Celle-ci reste en effet l'échappatoire pour les producteurs auxquels on offrirait des prix trop bas. Le raisonnement est volontairement appuyé et ne tient pas compte d'autres paramètres tels que la valeur du dollar car le directeur de l'office des céréales ne souhaite pas, c'est sa fonction, voir les producteurs se précipiter à l'intervention.

Même floue, la situation des producteurs de blé semble pourtant moins compromise que celle des maïsiculteurs. C'est un nouveau paradoxe de la CEE. Celle-ci est excédentaire en blé dans un marché en régression : elle semble devoir passer les écueils sans encombre. La Communauté par contre est déficitaire en maïs et tout semble se conjurer pour dissuader les agriculteurs de développer cette production. Chaque année, la CEE importe de 3 millions à 4 millions de tonnes de maïs (alors qu'elle exporte de 15 millions à 17 millions de tonnes de blé). Le déficit de ses neuf partenaires (7,7 millions de tonnes de maïs) n'est couvert qu'aux deux tiers par la France, le reste par les Etats-Unis. Au cours du mois de juillet, la Commission européenne a pris des décisions de gestion qui ont permis aux opérateurs de faire entrer dans la CEE du maïs américain, au-dessous du prix de seuil.

En une semaine, il a été pris des certificats d'importation pour un million de tonnes, soit le quart des importations annuelles de la CEE. Les cours de l'ancienne récolte ont alors chuté de 140 F à 120 F le quintal en juillet, entraînant dans leur sillage ceux de la nouvelle récolte.

Volontaire ou non cette opération sur le maïs ? A demi-mot, les dirigeants français des producteurs laissent entendre qu'un marché aurait bien pu être passé entre Washington et Bruxelles : à la Communauté le blé, aux Etats-Unis le maïs. Ceux-ci détiennent environ les deux tiers du marché mondial du maïs contre 36 % pour le blé. En valeur absolue, les ventes américaines de maïs dans la CEE ont été diminuées de plus de 3 % depuis 1980 (en valeur relative elles sont tombées de 99,8 % à 80 %). Comme on s'attend aux Etats-Unis à une récolte abondante (203 millions de tonnes environ), que l'on craint une baisse des importations soviétiques, on comprend mieux l'attention portée au marché uropéen. La question reste de savoir si l'Europe peut se permettre aujourd'hui le luxe de ne pas développer une production agricole déficitaire.

JACQUES GRALL.

CONSOMMATION

UNE RECOMMANDATION DE LA COMMISSION DES CLAUSES ABUSIVES

De nouveaux bons de commandes de voitures neuves seront proposés en 1986 aux acquéreurs

Dans le courant de l'année 1986, les bons de commandes de voitures automobiles devraient être mis en conformité avec la recommandation que vient d'adopter la commission des clauses abusives, annonce un communiqué du ministère de l'économie, des finances et du budget. La Chambre syndicale des constructeurs automobiles et la chambre syndicale des importateurs s'y sont engagées. L'ensemble des dispositions du contrat devront être signées par l'acquéreur, et les obligations du vendeur (prix, garantie) seront clairement définies.

Plus important encore, vingt et une clauses jugées «abusives» par la commission auront disparu des contrats, car elles *«procurent au professionnels un avantage excessif»*. Il s'agit essentiellement des conditions de modification du prix de la voiture vendue ou de la voiture reprise par le garagiste lors de l'achat d'une voiture neuve, des délais de livraison et des garanties dues par les professionnels.

Les constructeurs automobiles français précisent que leurs nouveaux bons de commandes ont déjà été mis au point et qu'ils commenceront à être utilisés dès la fin de cette année.

● **Projet de décret pour les chèques sans provision.** — Les pouvoirs publics et la profession bancaire préparent actuellement diverses mesures qui modifieront ou compléteront le dispositif tendant à prévenir et à réprimer les infractions en matière de chèques, indique l'Association française des banques — l'organisation patronale — dans sa dernière publication, *Actualité bancaire*. En matière pénale, il est envisagé de restreindre les poursuites d'office aux incidents revêtant une certaine gravité. D'autre part, des mesures d'ordre préventif prévues dans le projet de décret actuellement élaboré permettraient au tireur négligeant de disposer de larges possibilités pour régulariser sa situation, notamment en étendant de quinze à trente jours le délai de régularisation.

TRANSPORTS

● **Les coursiers internationaux l'emportent sur les PTT.** — Selon le bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE), les coursiers internationaux privés sont plus rapides et plus efficaces que le service Postadex des PTT. Dans l'ensemble, ils délivrent 60 % plus vite les objets. Ils enlèvent à domicile les colis. Ils travaillent le week-end. Ils desservent cent cinquante pays au lieu de cinquante pour les PTT. Le BIPE note que le seul atout de l'administration postale est un tarif en général plus intéressant que celui des coursiers privés.

● **Japan Airlines devra revoir l'entretien de ses avions.** — Le ministère japonais des transports a demandé à la compagnie Japan Airlines (JAL) de revoir les procédures de maintenance et de vérification du fuselage et de la pressurisation des Boeing 747 de type SR et LR. Cette instruction fait suite au dépôt des conclusions des experts après l'accident d'un 747 SR de JAL au nord de Tokyo, le 12 août dernier, qui a provoqué la mort de cinq cent vingt personnes.

● **La grogne des artisans bateliers.** — La confusion règne dans les actions des bateliers qui réclament au gouvernement des chargements de céréales, selon eux monopolisés par la SNCF. A Paris, des péniches empêchent toute circulation fluviale, depuis le 4 septembre, au niveau du pont de la Concorde, tandis qu'à Briare (Loiret) les mariniers ont levé provisoirement leur barrage. M. Jacques Trorial, président du comité des armateurs fluviaux, juge *« compréhensible »* la colère des artisans et demande que des ressources décentes soient assurés à ceux qui voudraient cesser leur activité dès cinquante-cinq ans, et que les bateaux excédentaires soient rachetés à un prix convenable par les pouvoirs publics.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,6900	8,6830	+ 105	+ 130	+ 225	+ 255	+ 680	+ 700
$ can.	6,3473	6,3542	+ 26	+ 53	+ 53	+ 89	+ 67	+ 163
Yen (100)	3,6250	3,6285	+ 91	+ 106	+ 201	+ 218	+ 595	+ 643
DM	3,0531	3,0552	+ 121	+ 135	+ 265	+ 282	+ 750	+ 798
Florin	2,7140	2,7158	+ 80	+ 92	+ 175	+ 188	+ 512	+ 553
F.B. (100)	15,0878	15,0982	+ 51	+ 121	+ 37	+ 141	− 162	+ 166
F.S.	3,7054	3,7083	+ 146	+ 167	+ 319	+ 342	+ 880	+ 949
L (1 000)	4,5654	4,5694	− 124	− 76	− 275	− 213	− 782	− 674
£	11,9220	11,9348	− 229	− 169	− 422	− 346	− 854	− 666

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	8	8 1/8	8	8 1/8	8 3/16	8 5/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 5/8	4 3/4
Florin	5 3/4	6	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	8	9	9 7/8	9 3/8	9 7/16	9 11/16	9 7/8	10 1/8
F.S.	2 1/2	3	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 3/4	4 7/8
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	12 1/4	13 1/4	12 3/4	13 1/2	13	13 3/4
£	11 3/8	11 5/8	11 11/16	11 13/16	11 9/16	11 11/16	11 1/4	11 3/8
F. franç.	9 1/2	10	9 5/8	10 1/8	10	10 1/2	11 1/8	11 5/8

Aux Etats-Unis

LE SYSTÈME BANCAIRE AGRICOLE A BESOIN D'UNE AIDE FÉDÉRALE

Pris en tenaille entre une forte baisse des prix agricoles consécutive à des excédents de production et un endettement très important, les paysans américains subissent depuis plus de deux ans une grave récession qui rejaillit sur les banques spécialisées dans l'octroi de prêts à l'agriculture.

Intervenant au nom de ces dernières, M. Donald Wilkinson, gouverneur du Federal Farm Credit System, un organisme bancaire quasi-gouvernemental, a dressé, le 4 septembre, une sévère mise en garde à l'intention des pouvoirs publics en préconisant une aide fédérale sous peine de voir l'ensemble du système financier agricole se retrouver dans une situation très dangereuse.

« Nous sommes arrivés à la conclusion que la détérioration de la situation de l'agriculture américaine est telle qu'elle dépasse les capacités de la Farm Credit Administration à la maitriser », a précisé M. Wilkinson au *Wall Street Journal*, rappelant les efforts entrepris depuis des mois par cet organisme qui gère quelque 74 milliards de dollars de concours financiers. Les graves problèmes que connaissent les trente-sept banques agricoles, membres du système, peuvent être atténués par des mesures appropriées portant notamment sur les taux d'intérêt appliqués aux emprunteurs, avait-il fait valoir.

L'endettement des fermiers américains est évalué à quelque 212 milliards de dollars et le Federal Farm Credit System supporte à lui seul la plus forte dette, à savoir les 74 milliards de dollars déjà cités.

● **Accord de coopération franco-italien sur le vin.** — Les ministres de l'agriculture français et italien ont signé un protocole de coopération qui permettra d'intensifier les efforts des deux pays pour assurer un meilleur équilibre de la production et de l'économie vinicoles. Une commission de concertation (fonctionnaires et représentants de la profession) se réunira alternativement en France et en Italie pour tenter de maîtriser les productions. Un comité de coopération, responsable de la mise en œuvre de la réglementation communautaire, assurera la coordination technique et administrative.

ÉTRANGER

EN GRANDE-BRETAGNE

Le mouvement syndical a évité l'éclatement grâce à un faux-fuyant

De notre envoyé spécial

Blackpool. — Sous la pluie d'un été pourri, les célèbres « illuminations » de l'interminable front de mer donnent un air de fête dérisoire à la populaire station balnéaire du nord de l'Angleterre. Et « Blackpool 1985 » laissera un souvenir amer aux militants du TUC qui ont pourtant connu d'autres crises en ces lieux où ils se retrouvent régulièrement.

Très tard dans la nuit, on a évité le pire ou plus exactement on semble l'avoir repoussé à plus tard. Deux des principales formations du TUC, le syndicat des ingénieurs et techniciens (AUEW) et celui des électriciens (EETPU), n'ont finalement pas quitté le congrès comme on s'y attendait.

Grâce aux interventions pressantes, notamment du leader de l'opposition, M. Neil Kinnock, un arrangement de dernière minute a été trouvé, mercredi soir 4 septembre, entre le comité central du TUC et les dirigeants de l'AUEW. Le TUC a accepté de différer sa décision — de suspension ou d'exclusion — jusqu'à un vote, en novembre, de la base de l'AEUW, qui aura une nouvelle fois à se prononcer sur le principe de l'acceptation d'indemnités gouvernementales (1), « *compromission* » qui est à l'origine du conflit (*le Monde* des 3 et 5 septembre). Ainsi, les délégués de l'EETPU n'ont pas eu à mettre leur menace à exécution, celle de partir avec leurs collègues de l'AUEW. En fait, la direction du TUC, qui avait adressé un ultimatum au syndicat « indiscipliné », donne l'impression d'avoir cédé pour empêcher une rupture très dommageable, non seulement pour le mouvement syndical, mais encore pour l'opposition travailliste, ainsi que l'a souligné M. Kinnock en déployant des trésors de persuasion auprès des intéressés tout au long de la journée.

La division est à peine masquée, mais M. Kinnock n'aura pas à se retrouver, lors du congrès du Parti travailliste, le mois prochain, dans une situation impossible, celle de devoir trancher entre groupes rivaux. La solution trouvée est un faux-fuyant, car l'AUEW n'a rien promis et ses adhérents confirmeront vraisemblablement leur position en novembre.

Reculade

La plupart des commentateurs de la presse, jeudi matin, ont noté que le TUC, après avoir mis en demeure les dirigeants de l'AUEW de rentrer tout de suite dans le rang, a dû se livrer finalement à une « *humiliante reculade* ».

Pendant des heures, mercredi, des tractations incessantes ont été menées dans les couloirs et les salons des hôtels où résident les délégations. C'est là que s'était déplacé, à l'évidence, tout l'intérêt du congrès : plus personne ne prêtait vraiment attention aux travaux réguliers de la conférence et pourtant il s'agissait, mercredi, de débattre de l'économie, de la politique du gouvernement Thatcher et des projets qu'ont en commun le TUC et le Parti travailliste, ainsi qu'ils l'ont fait savoir dans un document conjoint en août.

Il reste donc que le congrès ne se terminera pas vendredi par un échec total. Mais le TUC a, de toute évidence, raté son rendez-vous annuel et se trouve plus que jamais partagé entre « durs » et « modérés ». Les modérés pensent ne plus pouvoir cohabiter avec les « ultras » tel le syndicat des mineurs de M. Scargill, dans une même centrale, à moins que l'état-major de celle-ci ne parvienne à imposer une ligne moyenne. Or, le succès de M. Scargill, mardi, a montré que les ultras continuent d'être en mesure de tirer la couverture à eux durant les congrès et ainsi parviennent à infléchir la politique du mouvement dans leur sens ou, en tout cas, à poser des jalons qui limitent la marge de manœuvre du TUC et, partant, celle du Parti travailliste.

FRANCIS CORNU.

(1) En vertu de la nouvelle législation, les syndicats sont tenus de consulter leur base sur certaines actions, notamment les grèves. L'Etat propose de prendre en charge les frais de consultation de la base par correspondance. L'AUEW a accepté ce principe que la direction du TUC refuse.

RFA

● **Baisse du chômage au mois d'août.** — En données brutes le nombre de chômeurs a diminué de 0,2 % au mois d'août par rapport à juillet en Allemagne fédérale. Selon les statistiques publiées le 4 septembre, on comptait 2216000 demandeurs d'emploi et le taux de chômage représentait 8,9 % de la population active.

SOCIAL

MANIFESTATIONS A POMPEY

Les syndicats des aciéries dénoncent les « incohérences » de la direction

De notre envoyée spéciale

Pompey. — Solidarité ou curiosité, environ mille cinq cents Lorrains, habitants de Pompey ou des localités voisines, ont visité, mercredi 4 septembre dans l'après-midi, les vastes salles désertes et les installations quasi arrêtées de la SNAP, la Société nouvelle des aciéries de Pompey. Ils étaient invités par les sidérurgistes qui avaient, le matin, complètement arrêté le travail, protestant contre le nouveau plan de la direction de l'usine, pris en juillet, de fermer le train de laminage, supprimant ainsi quatre cents emplois supplémentaires. Des sidérurgistes de la SNAP ont également bloqué le trafic ferroviaire entre Metz et Nancy.

Déjà en avril, la direction de la SNAP avait adopté un plan qui devait réduire les effectifs de mille trois cent cinquante à huit cents salariés, en maintenant uniquement le laminage au train sud, un atelier d'étirage et en gardant provisoirement en activité un haut fourneau produisant du ferromanganèse. Avec la nouvelle décision de la direction, le nombre d'emplois devrait tomber à trois cent cinquante à l'horizon 1986, seul subsistant l'atelier d'étirage. L'objectif des syndicats, en présentant les installations au public, était d'attirer l'attention sur les « *incohérences* » de la direction qui, après avoir investi au printemps sur la base du premier plan de restructuration, avait dû arrêter les travaux à peine commencés, à la suite du réajustement de juillet.

Les syndicats CGT, CFDT et CGC, qui devaient rencontrer ce jeudi 5 septembre Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, ont des positions bien distinctes. En effet, la CGT, intransigeante, demande au ministre « *la garantie d'un site sidérurgique à Pompey et un réel effort de réindustrialisation du bassin, notamment dans la filière acier* ». La CFDT demande plutôt « *le maintien des sidérurgistes à l'effectif actuel tant que des emplois en quantité et en qualité suffisantes ne seront pas créés sur le site* ». Quant à la CGC, elle réclame le report de la décision d'arrêt d'activité tant que ne sont pas concrétisées les promesses d'implantations nouvelles.

En fait, il est probable que la décision prise par Mme Cresson à la suite de cette entrevue soit basée sur les recommandations adressées par M. Jacques Chérèque, préfet délégué chargé du redéploiement industriel en Lorraine.

Un double objectif

Selon un communiqué de M. Chérèque rendu public le 26 juillet dernier, les orientations et les objectifs du gouvernement devraient être doubles : d'une part, renforcer le dispositif de reconversion du site de Pompey sous ses deux aspects, réindustrialisation et formation, d'autre part, faire une place particulière aux salariés âgés de quarante-cinq à cinquante ans afin de leur assurer une activité. Il en sera de même pour les salariés tributaires d'un handicap ou de difficultés importantes. Aux PDG de Sacilor et de sa filière Ascometal, à laquelle est rattachée l'usine de Pompey, ainsi qu'au ministère du redéploiement industriel de tenir compte de ces orientations.

DOMINIK BAROUCH.

LA « RENTRÉE » DE M. KRASUCKI

La commission exécutive de la CGT approuve la ligne d'action de la centrale

M. Henri Krasucki devait tenir le jeudi 5 septembre dans l'après-midi un meeting de « rentrée » à la Mutualité, à Paris. A la veille de ce discours, M. Gérard Alezard, membre du bureau confédéral, a présenté un rapport devant la commission exécutive, justifiant les récentes initiatives d'action de la CGT — notamment chez Renault, — tout en assurant qu'il s'agissait d'aller vers les actions les plus larges possibles et une « coordination des luttes ». *Pour M. Alezard, aucune forme d'action ne peut être exclue car a-t-il indiqué en substance, on ne peut attendre tout le monde au risque de ne rassembler personne. Sur les cent trente membres de la commission exécutive, sept se sont abstenus (essentiellement des militants socialistes, dont MM. Gaumé et Deluchat, membres du bureau confédéral), les autres participants votant pour l'approbation du rapport. Mercredi, M. Gustave Ansart, membre du bureau politique du PCF et député du Nord, a visité l'usine Renault de Douai.*

● Une centaine de salariés de Wonder-Saint-Ouen ont manifesté, le mercredi 4 septembre à Paris, devant le siège social de la société de M. Bernard Tapie, pour protester contre la suppression prévue de 267 emplois. Certains salariés viennent de recevoir leur lettre de licenciement pour motif économique. A l'appel de l'intersyndicale CFDT-CGT, des manifestants ont pénétré dans le hall de l'immeuble en scandant « *Tapie fossoyeur, Tapie menteur* ».

● A Leffrinckoucke, près de Dunkerque, des barrages ont été dressés le mercredi 4 septembre au matin à l'initiative de la CGT devant l'usine des Dunes de la Compagnie française des aciers spéciaux (CFAS). Les salariés ont bloqué la circulation sur la RN 1 protestant contre la décision de la direction de recourir à une entreprise sous-traitante pour le ramassage des chutes de copeaux métalliques destinés à être recyclés dans l'aciérie des Dunes et la suppression de 1 100 postes d'ici 1987. Les barrages ont été levés en début de soirée après la décision de la direction de renoncer à la sous-traitance. — *(Corresp.)*.

● A Valenciennes (Nord), les responsables CFDT des usines du groupe Unimétal ont, au cours de journées « portes ouvertes », dénoncé le mercredi 4 septembre « *l'aberration politique et industrielle* » que constitue la fermeture de l'usine de Trith-Saint-Léger, estimant que les promesses de créations d'emplois de remplacement sont « *des déclarations mensongères* », aucune promesse identique n'ayant été faite en Lorraine.

Reçu par M. Delebarre

M. GATTAZ RÉCLAME DES « FLEXIBILITÉS POUR L'EXPORTATION »

M. Yvon Gattaz, qui conduisait la délégation au CNPF, a été reçu à son tour, le 4 septembre, par M. Michel Delebarre, ministre du travail. A quelques heures de l'intervention télévisée de M. Laurent Fabius, le président du CNPF a répété sa conception de la flexibilité et une nouvelle fois demandé au gouvernement de prendre une série de mesures « *ponctuelles, fractionnées, partielles mais importantes* » qui donneraient lieu à des « *expérimentations provisoires* ».

Regrettant que l'on n'ait pas retenu sa proposition pour les ENCA (emplois nouveaux à contraintes allégées), M. Gattaz a affirmé : « *C'est une chance historique pour l'emploi qui a été manquée.* » Favorable aux recommandations de M. Dominique Taddei, qui contiennent « *des mesures de flexibilité intéressantes* », le président du CNPF a réclamé « *des flexibilités pour l'exportation* » concernant l'embauche, le licenciement, le travail de nuit et de fin de semaine.

Formation en alternance

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION DU CNPF

Après un lent démarrage, la formation en alternance va-t-elle permettre au CNPF de tenir ses promesses ? Selon le patronat français, trois cent mille contrats doivent être signés avec les jeunes d'ici au 1er avril 1986.

Pour marquer sa bonne volonté, le CNPF a donc engagé une vaste campagne d'information dans les quotidiens nationaux, puis dans les quotidiens régionaux et les hebdomadaires, sur le thème « Chefs d'entreprise, embauchez des jeunes, c'est aussi votre intérêt ». Il est vrai que le patronat a eu du mal à mobiliser ses adhérents et ses propres délégués à l'emploi. Après des mesures ponctuelles (quatre cent mille établissements contactés directement en Ile-de-France, mise à contribution des retraités, numéro vert à Marseille, etc.), le patronat s'est fixé pour objectif la mise en place de cent mille stages d'ici à la fin du mois d'octobre.

De son côté, le Fonds d'assurance de formation des salariés des PME (AFOS-PME) propose aux chefs de petites entreprises de se charger de toutes les démarches administratives nécessaires à la mise en place de la formation en alternance et a engagé, il y a quelques jours, une campagne d'information similaire dans la presse.

La formation en alternance s'adresse à des jeunes de seize à vingt-cinq ans. Elle fait suite à un accord intervenu entre les partenaires sociaux le 26 octobre 1983. Elle est financée au moyen de la défiscalisation de certaines taxes versées par les entreprises et destinées à la formation.

M.C.R.

AFFAIRES

La Lorraine à l'heure japonaise

De notre correspondant

Metz. — La Lorraine et la province japonaise de Kunamoto ont décidé, le mardi 3 septembre, d'engager une coopération dans la recherche sur les technologies nouvelles. Cette volonté s'est exprimée à l'occasion du séjour à Metz de M. Morihiro Hosokawa, gouverneur de la province, qui faisait suite à la visite au Japon, en juin dernier, d'une délégation de quotidiens régionaux français conduite par M. Claude Puhl, président du SNPQR (Syndicat national de la presse quotidienne régionale), et directeur du *Républicain lorrain*.

L'objectif que se sont fixé le président du conseil régional de Lorraine, M. Jean-Marie Rausch, sénateur, maire (UDF) de Metz, et M. Morihiro Hosokawa est le suivant : faire de leurs régions respectives des « *pôles d'excellence technologique* ». Tous deux misent, en effet, sur les technologies nouvelles pour donner un autre souffle aux tissus économiques et industriels locaux. Thomson-Answare, Télémécanique, Bull, Apple, Hewlett-Packard, ont déjà créé 200 emplois sur le technopôle Metz-2000, qui doit en compter 600 à la mi-1987. L'inauguration le mois prochain d'un département de l'Ecole supérieure d'électricité (Supélec) apportera un nouvel atout à ce parc d'activités où doit s'implanter le Centre d'études des systèmes de communication, véritable observatoire de l'évolution des techniques dans ce domaine.

Kunamoto a lancé, de son côté, un projet baptisé Technopolis. Après l'arrivée de deux usines du groupe Mitsubishi et d'une unité de production de chaînes robotisées sur mesure, ce technopôle se structure autour de grands axes, telles l'automatisation, l'informatique et les biotechnologies.

Une mission d'études d'élus et de chefs d'entreprises lorrainnes se rendra au Japon en décembre prochain pour resserrer les liens avec des industriels nippons et pour les inciter à venir s'installer en Lorraine. Deux d'entre eux ont déjà décidé de s'y implanter : Clarion (autoradios) à Pompey et Yuko (vis) à Gorcy, en Meurthe-et-Moselle.

J.-C. T.

ENTREPRISES

American Motors sera en équilibre au second semestre, selon son PDG

American Motors Corp., filiale américaine de Renault, équilibrera ses comptes au second semestre de 1985, a affirmé M. José Dedeuwaerder, son PDG, le 4 septembre aux Etats-Unis, à l'occasion de la présentation de la dernière-née de la firme, une camionnette dérivée des modèles Jeep et baptisée Comanche. AMC devrait parvenir à ce résultat grâce aux économies dues à la réduction de 25 % de son personnel administratif et aux concessions acceptées récemment par le syndicat des ouvriers de l'automobile. AMC avait enregistré au premier semestre une perte de 99,4 millions de dollars. La CGT a affirmé, le 3 septembre, que l'ensemble du déficit d'AMC pour 1985 dépasserait 200 millions de dollars et que cette perte, ajoutée au prêt de 175 millions de dollars que la Régie s'est engagée à faire à sa filiale, en cas de nécessité (une tranche de 50 millions a été tirée en juillet), ferait supporter aux travailleurs français une ardoise de 4 milliards de francs (*le Monde* du 5 septembre 1985).

Augmentation des pertes de la Compagnie française de raffinage

La Compagnie française de raffinage (groupe Total-CFP) a enregistré une perte de 749,3 millions de francs au premier semestre 1985, en hausse de 50 % par rapport au premier semestre 1984. Sur la même période, les ventes, marquées par la forte concurrence due à la libération des prix des carburants en France en janvier, ont chuté de 7,8 %, à 10,62 millions de tonnes. Le conseil d'administration a décidé « *le principe d'une augmentation de capital en numéraire ainsi que l'émission d'un emprunt obligataire afin de renforcer la situation financière de la compagnie et de poursuivre l'effort d'investissement* ».

General Motors et Volkswagen rappellent certains modèles

General Motors, le premier constructeur d'automobiles des Etats-Unis, va rappeler chez ses concessionnaires les modèles « subcompact » Chevrolet et Pontiac sortis en 1981 pour vérifier les valves du système antipollution, a annoncé, le mardi 3 septembre, l'Agence américaine de la protection de l'environnement. D'autre part, la direction américaine du constructeur allemand Volkswagen a rappelé 105 000 véhicules VW et Audi importés aux Etats-Unis, et fabriqués en RFA entre 1983 et 1985, pour remplacer des durites de circuit de freinage défectueuses. A Tokyo, l'unique importateur japonais des marques Volkswagen et Audi a également annoncé le rappel de plus de 13 000 voitures. Les défectuosités constatées n'ont jusqu'à présent provoqué aucun accident.

Accord entre des chantiers navals japonais et finlandais

Sumitomo Heavy Industries Ltd, une des plus importantes entreprises de construction navale japonaises, vient de signer un contrat d'assistance technique avec les chantiers navals finlandais de Valmet Corp., à Helsinki. — *(AFP.)*

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 septembre

Séance médiocre

La troisième séance de la semaine a été plutôt médiocre, l'indice instantané des valeurs françaises perdant plus de 0,3 %.

En fait, le marché s'est montré assez heurté. Certains titres, qui avaient souffert précédemment, comme BSN, reprenant un peu de terrain, d'autres continuent à être affectés par la mauvaise humeur des opérateurs ou leur désintérêt.

En outre, le repli du dollar en cours de journée, après sa reprise rapide du début de la semaine, a jeté un petit froid, dans la mesure où il pénalise un peu les « belles américaines ».

Ces facteurs expliquent les replis sur Perrier, Moulinex, Carrefour, Matra.

En revanche, la cotation de Promodès a dû être retardée en raison de l'abondance de la demande, et on a noté des avances sur SCOA, Bis et Pernoët.

En fait, les opérateurs prévoyant une baisse des cours en octobre, après, théoriquement une hausse en septembre, anticipent un peu le mouvement.

L'annonce des termes de l'augmentation de capital de Michelin (l'action pour quatre à 1 000 F) faite dans la matinée était trop récente pour influencer le cours de l'action, qui a perdu, toutefois, une vingtaine de francs.

Si ces termes sont jugés intéressants, davantage que pour Peugeot, l'importance des capitaux appelés (1 milliard de francs dans l'immédiat, 2,4 milliards de francs d'ici à 1984) a impressionné.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 1 200 F à 92 200 F et le napoléon 45 F à 552 F.

Les mines d'or ont regagné une partie du terrain perdu depuis le début de la semaine, le dollar cotant 8,90 F/8,94 F contre 8,98 F.

NEW-YORK

Hésitant

Le marché new-yorkais est apparu hésitant, mercredi, après la publication de l'enquête mensuelle effectuée par le Conference Board et selon laquelle la confiance des consommateurs placée dans l'économie américaine avait diminué au mois d'août. Les achats de fin de séance n'ont pas permis à la cote de se redresser suffisamment et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles reflétait, en clôture, un repli de 2,47 points, à 1 326,72 points, avec une nette prédominance (880 contre 570) des replis sur les hausses.

Le volume des échanges est remonté à 85,51 millions d'actions, contre 81,19 millions la veille, et de nombreux titres ont encore dépassé le million d'actions au « hit parade » des valeurs les plus actives de la séance : Westinghouse Electric à la suite de la négociation d'un « bloc », Oak Industries, pour les mêmes raisons, Union Carbide, dont la société GAF affirme qu'elle détient, à présent, 9,9 % du capital, en attendant d'en acquérir jusqu'à 15 %, ou encore Phillips Petroleum et Northern Indiana Public Services.

Pour de nombreux spécialistes, il apparaît évident que cette atonie devrait persister jusqu'à ce que le marché se secoue sous l'effet de résultats financiers communiqués par la société, le dernier trimestre devant être un peu plus « nerveux ».

VALEURS	Cours du 3 sept.	Cours du 4 sept.
Alcoa	35 1/2	34 3/4
A.T.T.	21 1/4	21 1/4
Boeing	47 1/4	46 1/2
Chase Manhattan Bank	54 3/4	54 1/2
Du Pont de Nemours	57 1/2	57 5/8
Eastman Kodak	43 7/8	43 7/8
Exxon	52 1/8	51 7/8
Ford	43 7/8	43 3/4
General Electric	60 5/8	60 1/4
General Foods	80 5/8	80 1/8
General Motors	67 1/4	68 5/8
Goodyear	27 7/8	28 1/4
I.B.M.	127	127 1/4
I.T.T.	34 3/8	34
Mobil Oil	29 1/8	29 1/4
Pfizer	47 7/8	47 3/8
Schlumberger	36 3/8	35 7/8
Texaco	37 1/8	36 7/8
U.A.L. Inc.	53 1/2	53 1/4
Union Carbide	55 5/8	55 1/4
U.S. Steel	30 1/8	30
Westinghouse	38 1/2	38 1/4
Xerox Corp.	52	52 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SALOMON. — Le chiffre d'affaires et le bénéfice net consolidés devraient progresser de 25 % pour l'exercice 1985-1986, après une augmentation des résultats de 64 % pour l'exercice 1984-1985. La société, qui avait procédé, en mai dernier, à une deuxième augmentation de capital à titre onéreux, va distribuer, le mois prochain, une action gratuite pour cinq anciennes, jouissance du 1er avril 1985. Le président, M. Georges Salomon, a indiqué que sur les trois pistes de diversification initialement suivies, celle concernant les appareils de gymnastique a été abandonnée, la société continuant à étudier la fabrication de skis et de chaussures de sport.

LE CRÉDIT NATIONAL AUGMENTE SON CAPITAL. — Le conseil d'administration du Crédit national a décidé, le 3 septembre, d'augmenter son capital social de 150 millions de francs environ selon des modalités qui seront précisées ultérieurement. Cette opération comporterait une émission contre espèces, suivie par la suite d'une incorporation de réserves donnant lieu à attribution d'actions gratuites.

LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON LANCE UN EMPRUNT DE 450 MILLIONS DE FRANCS. — La région Languedoc-Roussillon lance un emprunt obligataire de 450 millions de francs, d'une durée de douze ans et portant un taux d'intérêt annuel de 11,90 %, selon le Crédit lyonnais, chef de file de l'opération. Pour un nominal de 2 000 F, les titres seront émis au pair et ils seront remboursés également au pair en dix annuités constantes, après un différé de dix ans. Le taux actuariel net ressort à 10,71 %.

LA LYONNAISE DES EAUX LANCE DES OBLIGATIONS CONVERTIBLES. — La Société lyonnaise des eaux a décidé d'émettre pour environ 500 millions de francs d'obligations convertibles, afin de renforcer ses fonds propres et poursuivre ses investissements tant en France qu'à l'étranger, indique un communiqué publié, le 4 septembre, par la société, sans préciser, toutefois, le détail de cette émission d'obligations convertibles en actions.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	3 sept.	4 sept.
Valeurs françaises	119	118,9
Valeurs étrangères	94,9	94,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 sept.	4 sept.
Indice général	223	223,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 5 septembre ...... 9 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 sept.	5 sept.
1 dollar (en yens)	239,70	239,53

BOURSE DE PARIS — Comptant — 4 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 15	2 786
5 %	47 50	2 959
3 % amort. 45-54	71	0 288
Emp. 7 % 1973	8445	..
Emp. 8,80 % 77	122	2 532
9,80 % 78/93	97 35	1 477
8,80 % 78/86	98 50	6 437
10,80 % 79/94	100	0 030
13,25 % 80/90	105 35	3 412
13,80 % 80/87	105 70	12 250
13,90 % 81/89	108 20	9 809
16,75 % 81/87	110 50	16 521
16,20 % 82/90	117 55	10 430
16 % juin 82	118 20	3 858
E.D.F. 7,8 % 61	147 40	9 470
E.D.F. 14,5 % 80-92	108	3 540
Ch. France 3 %	165	..
CNB Bques janv. 82	102 31	2 002
CNB Paribas	103 10	2 002
CNB Suez	103 25	2 002
CNI janv. 82	102 35	2 002

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	144	141
A.G.F. (St Cent.)	2352	2300
Amrep	45	43 20
André Roudière	268	270
Applic. Hydraul.	374	372
Arbel	78 80	79
Artois	1450	1440
Avenir Publicité	1052	1055
Bain C. Monaco	358	359
Banque Hypoth. Eur.	370	370
B.G.I.	287	284
Blanzy-Ouest	487	480
B.N.P. Intercontin.	160	161 10
Bénédictine	3040	3160
Bon-Marché	281	311 20
Cdif	571	571
Cambodge	334	336
C.A.M.E.	143 50	149
Campenon Bern.	184 50	189 50
Caout. Padang	450	450
Carbone-Lorraine	272	272
Caves Roquefort	1580	1560
C.E.G.Frig.	548	545
C.E.M.	53	53
Centen. Blanzy	899	880
Centrest (Ny)	117 50	118
Cerabati	40 90	40
C.F.C.	250 50	250 50
C.F.S.	540	532
C.G.V.	305	310
Chambon (M.)	410	420
Chambourcy (M.)	1150	1196
Champex (Ny)	125 50	....
C.I. Maritime	576	573
Citram (B)	173	172
Clause	708	708
Cofradel (Ly)	526	....
Cogifi	370	380
Comiphos	212	211
Comp. Lyon-Alem.	321	322
Concorde (La)	697	688
C.M.P.	9 80	9 50
Crédit (C.F.B.)	304	305
Créd. Gén. Ind.	554	567
Cr. Universel (Cie)	603	615
Crédital	142	141 50
Darblay S.A.	391	400
Darty Act. d. p.	1190	1220
De Dietrich	561	584 d
Degremont	3	3 12
Delalande S.A.	890	905
Delmas-Vielj. (Fin.)	827	827
Didot-Bottin	570	560
Dist. Indochine	1510	1505
Drag. Trav. Pub.	108	105
Duc-Lamothe	159 50	159 50
Eaux Bass. Vichy	1610	1610
Eaux Vittel	1190	1160
Économats Centre	530	511
Electro-Banque	340	340
Electro-Financ.	572	570
Elf-Antargaz	284	290
E.L.M. Leblanc	330	330
Enelfi-Bretagne	156 50	156 50
Entrepôts Paris	500	480
Epargne (B)	1112	1116
Escaut-Meuse	702	730
Europ. Accumul.	49 90	50
Eternit	1363	1385
Exor	1890	1899
Ferm. Vichy (Ly)	170	....
Finalens	182	180
FPP	122	123
Fnac	463	469
Foncière (Cie)	386	396

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2550	2650 d
Foncina	312 10	313 10
Forges Strasbourg	279	280
Forinter	1070	1075
Fougerolle	82 50	82 10
France I.A.R.D.	190	193
France (La)	2765	2780
From. Paul Renard	680	690
GAN	3650	3700
Gaumont	615	615
Gaz et Eaux	1602	1620
Gerry S.A.	438	430
Gér. Arm. Hold.	78	76
Gévelot	325	320
Gr. Fin. Constr.	330	315 20
Gds Moul. Corbeil	150	156
Gds Moul. Paris	486	489
Groupe Victoire	1730	1740
G. Transp. Ind.	182 60	183 50
H.G.P.	14175	13510
Hydroc. St-Denis	148	147
Immindo S.A.	325	329
Imminvest	233	238
Immobail	460	456
Immobanque	686	658
Immob. Marseille	4306	4338
Immofice	440	440
Industrielle Cie	1540	1550
Invest. (Sté Cent.)	1056	1075
Jaeger	189	196 60
Lafitte-Bail	425	423
Lambert Frères	55 30	....
La Brosse-Dupont	398	395
Lille-Bonnières	400	....
Locabail Immob.	691	700
Loca-Expansion	301 60	295
Locafinancière	380	381
Locatel	284 50	289
Lordex (Ny)	135 50	140 d
Louvre	1538	1575
Machines Bull	51 85	54
Magasins Unipix	163	159
Magnant S.A.	100	....
Maritimes Part.	204	204
M. H.	135 20	135
Métal Déployé	374	362
Mors	171 20	171
Naval Worms	163 20	169 70
Navig. (Nat. de)	110	111 90
Nicoles	453	452
Nutral S.A.	520	506
OPB Paribas	204 50	204 50
Optorg	133	138 30
Origny-Desvroise	157 10	168 30 d
Palais Nouveauté	509	500
Paris France	179	192 d
Paris-Orléans	208	206
Part. Fin. Gest. Im.	874	880
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	852	820
Piper-Heidsieck	590	595
P.L.M.	181	....
Porcher	175	174
Providence S.A.	654	560
Publicis	1906	1907
Raff. Souf. R.	179	179
Révillon	465	....
Ricqlès-Zan	150	140
Rochefortaise S.A.	230	....
Rochette-Cenpa	43 20	43
Rosario (Fin.)	192 50	211 d
Rougier et Fils	79 70	76 70 o
Sacer	55	....
Saclor	26 56	26 10
SAFAA	286	....
Safic-Alcan	345	345
SAFT	1220	1200
Saunier-Duval	27	28
Salins du Midi	350	345
Santa-Fé	151 50	153
Satam	168	167
Savoisienne (M)	122	....
SCAC	216	211
Senelle Maubeuge	409	401 20
S.E.P. (M)	185	182
Serv. Equip. Véh.	33 60	32 50
Sicli	53	53
Siconel	383	384
Sintra-Alcatel	575	616 d
Sinvim	182	182
Siph (Plant. Hévéas)	278	280
SMAC Acieroïd	118 50	....
Sté Générale (c. inv.)	590	598
Sofal financière	640	665
Soffo	248	247
Soficomi	620	628
S.O.F.I.P. (M)	104	104
Sofragi	850	850
Soudure Autog.	222 20	216
Sovabail	730	730
Speichim	115 10	....
S.P.I.	539	540

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Spie Batignolles	250	250
Suez (Fin. de)-C.I.F.	645	645
Stemi	434	423
Taittinger	1497	1557
Testut-Aequitas	605	605
Ufiner S.M.D.	420	421
Ugimo	314	325
Unibail	760	760
Unidel	132	....
U.A.P.	4029	4000
Un. Imm. France	388	398 50
Un. Ind. Crédit	720	725
Usinor	5 80	5 70
U.T.A.	1133	1088
Vicat	352 60	366 70
Virax	113	112
Waterman S.A.	425	435 10
Brass. du Maroc	140	139 50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	425	430
Akzo	335	340
Alcan Alum	231	254
Algemene Bank	1450	1449
Allied Corp.	383	383
American Brands	524	530
Am. Petrofina	475	....
Arbed	225	....
Asturienne Mines	115	....
Bco Pop Español	96	93
Banque Ottomane	930	....
B. Régl. Internat.	29100	29000
Br. Lambert	280	289
Canadian-Pacific	121 70	115 10
Commerzbank	669	680
Dart. and Kraft	320	329 50
De Beers (port.)	40 75	....
Dow Chemical	314	311

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dresdner Bank	825	830
Finoutremer	230	....
Gén. Belgique	272	271 10
Gevaert	585	....
Glaxo	162	161
Goodyear	248 50	249 80
Grace and Co	375	....
Gulf Oil Canada	130	129
Honeywell Inc.	557	559
Hoogovens	171	....
I. C. Industries	289	289 10
I.H.C. Caland N.V.	101	99
Int. Min. Chem	370	....
Johannesburg	635	615
Kubota	14	14 10
Latonia	252	252
Mannesmann	610	....
Midland Bank Plc	49 50	50
Mineral-Ressourc.	63 50	65
Noranda	110 30	108 60
Olivetti	26 40	25 50
Pakhoed Holding	182 50	176
Pfizer Inc.	442	437 90
Procter Gamble	500	500
Ricoh Cy Ltd	30 20	30
Rolinco	193	189 40
Robeco	211 70	206 80
Rodamco	379 80	381
Shell fr. (port.)	85 50	....
S.K.F. Aktiebolag	231	....
Sperry Rand	445	450
Steel Cy of Can.	134	....
Stilfontein	62	62
Sud. Allumettes	198	....
Tenneco	350	350 50
Thorn EMI	50	49 50
Thyssen c. 1 000	370	407 d
Toray indust. inc	19 50	19 20
Vieille Montagne	1100	....
Wagons-Lits	525	520
West Rand	32 40	32

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	2305	2305
BAFIP	725	721
Calberson	322	324
Cap Gemini Sogeti	1051	1060
C. Equip. Elect.	282	285
C. Occid. Forestière	141 60	140 90
Daisa	214	214
Dauphin O.T.A.	1800	1800
Elect. S. Dassault	791	785
Filipacchi	511	510
Guy Degrenne	686	677
Merlin Immobilier	358	382
Métallurg. Minière	258	258
M.M.B.	350	350
Navale-Delmas	457	445
Om. Gest. Fin.	330	330
Petit Bateau	365	365
Petroligaz	620	602
Pochet	1700	1700
Poron	312	300
St-Gobain Emballage	825	820
S.C.G.P.M.	288	290
S.E.P.	800	800
Sofibus	240	246
Sovac	915	920

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bone	296	....
Cochery	51 10	50 50
Coparex	467	467
Hydro-Énergie	226	....
Rorento N.V.	127	127 50
S.P.R.	137 50	138
Thann et Mulhouse	111 30	140 d
Ufiner	346	340
Union Brasseries	155	....

SICAV 4/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	521 91	509 18
Actions France	297 48	283 99 ◆
Actions-Investiss.	275 26	262 78
Actions sélectives	420 37	401 31 ◆
Aedificandi	458 72	437 92 ◆
A.G.F. 5000	316 76	302 40
Agfimo	472 01	450 61
A.G.F. Interfonds	368 54	351 83
Altefi	212 72	203 07 ◆
A.L.T.O.	185 68	177 45 ◆
Amérique Gestion	420 17	401 12
Argonautes	276 03	263 51
Assoc. St-Honoré	12844 80	12780 90
Associc	23554 29	23554 29
Bourse-Investiss.	341 56	326 07 ◆
Bred Associations	2397 88	2390 69
Capital Plus	1467 06	1467 06
Columbia (ex W.I.)	705 96	673 95
Convertimmo	291 39	280 18
Cortal court terme	10856 60	10856 60
Contera	903 38	862 42
Cradinter	372 19	355 31
Croiss. Immobil.	454 06	433 47
Démeter	12510 52	12510 52 ◆
Drouot-France	413 98	395 19 ◆
Drouot-Investiss.	772 79	737 76 ◆
Drouot-Sécurité	200 07	191 ◆
Drouot-Sélection	115 29	110 06 ◆
Ecuric	1028 51	1013 31
Elicoop Sicav	10167 80	10167 80 ◆
Energia	231 90	221 38
Eparcic	59298 28	59179 92
Eparcourt Sicav	7136 04	7118 24 ◆
Epargne Associations	23584 34	23513 80
Epargne-Capital	6648 99	6583 16
Epargne-Croiss.	1357 52	1295 96
Epargne-Industr.	497 58	475 02
Epargne-Inter	586 52	559 92
Epargne-Long-Terme	1242 97	1186 61
Epargne-Oblig.	185 86	177 43
Epargne-Unie	930 79	888 58
Epargne-Valeur	348 37	332 57
Eparoblig	1207 96	1205 55
Eurocic	8398 22	8017 39
Euro-Croissance	430 71	411 18
Europe Investiss.	1305 69	1246 48
Financière Plus	21896 37	21842 68
Foncier Investiss.	816 67	779 64
Foncival	199 56	190 51
France-Garantie	284 59	284 02
France-Investiss.	450 02	429 61
France-Net	115 05	112 46
France-Obligations	396 15	390 30 ◆
Francic	273 25	260 86
Fructidor	221 04	217 77

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructifrance	513 51	490 22
Fructivar	70413 88	70238 28
Fructi-Première	11210 15	11044 48
Gestilion	56858 60	56717 81
Gestion Associations	118 42	115 53
Gestion Mobilière	568 64	542 85
Gest. Rendement	467 79	446 58
Gest. Sél. France	485 20	463 20
Haussmann-Epargne	1136 28	1136 28
Haussmann Oblig.	1327 13	1266 95
Horizon	896 80	870 68 ◆
I.M.S.I.	459 18	438 36
Indo-Suez Valeurs	623 63	595 35
Ind. française	12867 34	12615 04
Interoblig.	9943 49	9561 05
Intersélect France	331 40	316 37
Intervaleurs Indust.	439 38	419 46
Invest. net	12647 39	12622 15
Invest. Obligataire	14962 68	14932 81
Invest. Placements	833 49	795 69
Japacic	114 89	109 68
Laffitte-crt-terme	117453 07	117453 07
Laffitte-Expansion	650 75	621 24
Laffitte-France	240 15	229 24
Laffitte-Japon	219 34	209 39
Laffitte-Oblig.	145 57	138 97
Laffitte-Placements	114841 52	114726 79
Laffitte-Rend.	193 55	184 77
Laffitte-Tokyo	878 93	839 07
Lion-Associations	11619 78	11619 78
Lion-Institutionnels	23087 81	23030 23
Lionplus	61636 54	61026 28
Livret portefeuille	489 47	475 21 ◆
Mondiale Investissem.	359 47	343 17
Monecic	53753 83	53753 83
Multi-Obligations	439 37	419 45
Mutuelle Unie Sél.	115 82	110 57 ◆
Natio.-Assoc.	6465 93	6453 02
Natio.-Epargne	13026 10	12897 13
Natio.-Inter.	930 49	888 30
Natio.-Obligations	471 54	450 16
Natio.-Patrimoine	1069 33	1030 98
Natio.-Placements	63282 35	63282 35
Natio.-Valeurs	547 87	523 03
Nord-Sud Développ.	1080 94	1058 82
Oblicoop Sicav	1206 16	1182 51 ◆
Obliion	1151 89	1099 66
Orient-Gestion	108 76	103 83
Pareurope	628 74	600 23
Paribas Épargne	13602 44	13548 25
Paribas Gestion	523 67	499 92
Parnasse-Valor	1030 83	1029 80
Patrimoine-Retraite	1389 89	1362 64
Phénix Placements	244 23	243 01

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Pierre Investiss.	521 17	497 54
Placement crt-terme	61133 88	61133 88
P.M.E. St-Honoré	309 33	295 30
Pro Association	20784 54	20784 54
Province Investiss.	356 72	340 54
Rentacic	153 12	150 86
Revenus Trimestriels	5437 92	5384 08
Revenu Vert	1074 22	1063 57
St-Honoré Bio-aliment.	526 18	502 32
St-Honoré Pacifique	384 79	367 30
St-Honoré Réal	10495 38	10443 16
St-Honoré Rendement	11690 16	11632
St-Honoré Technol.	628 02	599 54 ◆
Sécuricic	10252 82	10242 58
Sécur. Mobilière	410 86	392 04
Sél. court terme	11740 67	11853 27
Sélec. Mobil. Div.	349 38	333 54
Sélection-Rendem.	176 03	171 74
Sélect. Val. Franç.	234 70	224 06
Séquanaise Associat.	58288 74	58288 74 ◆
Séquan. court terme	58484 44	58484 44 ◆
Séquan. Obliconvs.	55151 88	55151 88 ◆
Sicaden (Caeden BP)	677 77	667 75
Sicav-Associations	1245 94	1243 45
S.F.I. fr. et étr.	470 39	449 06 ◆
Sicavimmo	590 16	563 40
Sicav 5000	246 59	235 41
Silvafrance	399 07	380 97
Silvam	330 37	315 39
Silvarente	199 52	190 47
Silvinter	340 42	324 98
S.I.-Est	1078 03	1029 15
S.I.G.	780 14	744 42
S.N.I.	1050 61	1002 97
Sofinvest	442 96	422 87
Sogepargne	363 61	350 47
Sogevar	857 11	818 24
Soginter	1071 40	1022 82
Soleil Investiss.	413 52	394 77
Technocic	997 56	952 32
U.A.P. Investiss.	344 89	329 25 ◆
Uni-Associations	113 31	113 31
Unifrance	311 90	297 76
Unifoncier	899 02	858 25
Uni-Garantie	1286 80	1260 33
Unigestion	674 03	643 47
Uni-Japon	987 01	942 25
Uni-Régions	1936 57	1848 75
Unirente	1891 33	1829 14
Univar	157 78	157 78
Univers-Obligations	1156 49	1118 46
Valorem	393 38	375 54
Valorg	1316 43	1315 11
Valrel	70489 38	70418 96

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1815	4,5 % 1973	1594	1591 50	1591 50	− 0 15
946	B.N.P.	950	946	946	− 0 42
985	C.C.F.	984	984	984	....
4135	C.N.E. 3 %	4112	4120	4120	+ 0 19
1474	Électricité T.P.	1479	1477	1477	− 0 13
1036	Renault T.P.	1037	1036	1038	+ 0 19
1676	Rhone-Poul. T.P.	1668	1669	1669	+ 0 05
1115	St-Gobain T.P.	1131	1130	1130	− 0 08
1165	Thomson T.P.	1171	1158	1158	− 1 11
260	Accor	261	261	261	....
745	Agence Havas	775	775	774	− 0 12
565	Air Liquide	585	587	587	+ 0 34
760	Als. Superm.	770	779	779	+ 1 16
138	A.L.S.P.I.	144	140	140	− 2 77
300	Alsthom-Atl.	306 50	305	305 20	− 0 42
920	Arjom. Prioux	951	947	945	− 0 63
60	Ausedat-Rey	69 50	66 50	66 30	− 4 60
1040	Aux. Entrepr.	1058	1058	1058	....
1120	Av. Dass.-Br.	1110	1135	1135	+ 2 25
345	Bail-Equipem.	360	356 40	356 40	− 1
825	Bail-Investiss.	812	816	816	+ 0 49
625	Cie Bancaire	639	636	636	− 0 46
280	Bazar H.-V.	306	313	311	+ 1 63
265	Béghin-Say	274 50	274 50	275	+ 0 18
320	Berger	325	326	326	+ 0 30
490	Bic	520	519	515	− 0 96
620	B.I.S.	590	590	610	+ 3 38
1290	Biscuit (Géné.)	1413	1406	1405	− 0 56
1770	Bongrain S.A.	1720	1700	1700	− 1 16
800	Bouygues	778	775	775	− 0 38
2080	B.S.N.	2160	2205	2202	+ 1 94
2300	Carrefour	2350	2295	2295	− 2 34
900	Casino	883	865	865	− 2 03
690	Cedis	678	690	688	+ 1 47
650	Cetelem	640	650	650	+ 1 56
1020	C.F.A.O.	1021	1020	1020	− 0 09
198	C.F.D.E.	198 50	194	194	− 2 26
740	C.G.I.P.	751	748	745	− 0 79
710	Carnaud	761	764	763	+ 0 26
650	Chargeurs S.A.	695	704	704	+ 1 29
48	Chiers-Châtill.	53 20	52 50	52 30	− 1 69
310	Ciments franç.	324	323	324	....
1180	C.I.T. Alcatel	1166	1160	1165	− 0 08
515	Club Méditerr.	514	512	510	− 0 77
140	Codetel	141 50	139 10	139 10	− 1 69
285	Cofimeg	288 60	288 60	288 60	....
270	Colas	319	316	312	− 2 19
172	Compt. Entrepr.	171	170	170 10	− 0 52
315	Compt. Mod.	327 50	320	320	− 2 29
830	Créd. Foncier	828	830	830	+ 0 24
290	Crédit F. Imm.	295	293	293	− 0 67
715	Crédit Nat.	721	719	719	− 0 27
205	Crouzet	240	236	237	− 1 25
1810	Damart-Servip	1940	1950	1950	+ 0 51
1430	Darty	1435	1449	1440	+ 0 34
220	Dév. Rég. P.d.C	215 50	218	218	+ 1 16
1120	Docks France	1185	1170	1175	− 0 84
230	D.M.C.	245 40	241	240 90	− 1 83
825	Dumez	829	826	826	− 0 36
610	Eaux (Gén.)	649	647	647	− 0 30
1560	Ecco	1495	1490	1525	+ 2

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
200	Elf-Aquitaine	201	201	201	....
193	— (certific.)	198	195	193	− 2 52
1210	Epeda-B-Faure	1280	1290	1290	+ 0 78
2230	Essilor	2295	2295	2280	− 0 65
440	Esso S.A.F.	512	510	510	− 0 39
1560	Eurafrance	1615	1630	1628	+ 0 80
850	Eurocom	848	846	846	− 0 23
1150	Euromarché	1125	1125	1125	....
775	Europe n° 1	774	763	763	− 1 42
1180	Facom	1180	1160	1160	− 1 69
720	Fichet-Bauche	705	702	702	− 0 42
190	Finextel	194	191	192	− 1 03
350	Fives-Lille	366	364 10	364 10	− 0 51
64	Fonderie (Gén.)	65	64 90	64 80	− 0 30
81	Fraissinet	78	78	78	....
300	Francarep	310	328	328	+ 5 80
1050	Fromageries Bel	1048	1048	1048	....
770	Gal. Lafayette	744	744	743	− 0 13
585	Gén. Géophys.	680	665	665	− 2 20
580	Gerland	590	595	595	+ 0 84
285	GTM-Entrepose	300	298	298	− 0 66
390	Guyenne-Gasc.	382	378	378	+ 4 41
1470	Hachette	1445	1445	1445	....
480	Hénin (La)	500	491	490	− 2
88	Imétal	89	89	88 80	− 0 22
445	Imm. Plaine-M.	450	459 80	459 80	+ 2 17
1920	Inst. Mérieux	1885	1880	1880	− 0 26
520	Interbail	510	512	512	+ 0 39
2270	Intertechnique	2140	2140	2140	....
310	J. Lefebvre	342	320	328 80	− 3 85
1310	Lab. Bellon	1290	1241	1250	− 3 10
540	Lafarge-Coppée	527	527	528	+ 0 18
1030	Lebon	1075	1073	1073	− 0 18
2170	Legrand	2142	2142	2142	....
800	Lesieur	610	610	611	+ 0 16
420	Locafrance	439	438 80	438 80	− 0 04
835	Locindus	830	830	830	....
740	L. Vuitton S.A.	803	794	793	− 1 24
515	Luchaire	526	526	526	....
840	Lyonn. Eaux	829	829	831	+ 0 24
177	Mais. Phénix	146 50	148	148	+ 1 02
715	Majorette (Ly)	700	695	701	+ 0 14
120	Manurhin	124 50	124 50	124 10	− 0 32
265	Mar. Wendel	287	287 90	287 90	+ 0 31
1570	Martell	1656	1650	1649	− 0 42
2140	Merlin-Gerin	2155	2160	2160	+ 0 23
1690	Matra	1710	1650	1650	− 3 50
1110	Michelin	1200	1184	1184	− 1 33
2980	Midi (Cie)	3150	3128	3125	− 0 79
270	Midland Bk S.A.	289 50	295	295 40	+ 2 03
78	M.M. Penarroya	81 50	79	79 10	− 2 94
1820	Moët-Hennessy	1960	1950	1950	− 0 51
680	Mot. Leroy-S.	650	651	651	+ 0 15
79	Moulinex	80 50	78	78 05	− 3 04
385	Navig. Mixtes	422 50	428	422	− 0 11
93	Nord-Est	98	97 10	97 60	− 0 51
500	Nordon (Ny)	494	485	485	− 1 82
154	Nouvelles Gal.	173 50	172 50	172 50	− 0 57
700	Occident. (Gén.)	737	737	736	− 0 13
165	Olida-Caby	180	167 40	164	− 8 88
1080	Omn. F. Paris	1100	1075	1075	− 2 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
240	Opfi-Paribas	248	245 10	245 10	− 1 16
2290	Oréal (L')	2415	2420	2412	− 0 12
128	Papet. Gascogne	128	128	128	....
950	Paris-Réescomp	1135	1115	1115	− 1 76
410	Pechelbronn	429	429 80	429 80	+ 0 18
865	Penhoet	887	900	907	+ 2 25
695	Pernod-Ricard	723	716	718	− 0 69
99	Pétroles B.P.	103	100 60	100 60	− 2 33
380	Peugeot S.A.	413	413	412	− 0 24
69	Poclain	75	73 50	73	− 2 66
685	Poliet	610	600	602	− 1 31
183	Pompey	182	187 90	187 90	+ 3 24
480	P.M. Labinal	485	484	484	− 0 20
1920	Presses Cité	1900	1903	1903	+ 0 15
1110	Précabail Sic.	1153	1165	1165	+ 1 04
310	Primagaz	339	340	343	+ 1 17
275	Printemps	288 80	291	291	+ 0 76
1190	Promodès	1070	1160	1159	+ 8 31
215	Prouvost S.A.	233	233	233	....
305	Radiotechn.	310	313	313	+ 0 96
75	Raffin. (Fse)	86	84	84	− 2 32
1550	Redoute (La)	1545	1530	1530	− 0 97
1410	Roussel-Uclaf	1512	1510	1510	− 0 13
1110	Roussel-C.N.I.	1280	1239	1235	− 1 98
2580	Rue Impériale	2800	2766	2766	− 1 21
210	Sade	214	220	220	+ 2 80
1650	Sagem	1830	1832	1832	+ 0 10
720	Salvepar	740	726	726	− 1 89
265	St-Louis B.	278	281	281	+ 1 07
2480	Salomon	2525	2530	2530	+ 0 19
695	Sanofi	680	673	677	− 0 44
300	S.A.T.	317	310	310	− 2 20
510	Saupiquet Cie	535	539	539	+ 0 74
210	Schneider	221	217	217	− 1 80
101	S.C.O.A.	109 50	111	112	+ 2 28
113	S.C.R.E.G.	118 50	115 80	115 80	− 2 27
360	Seb	400	404	404	+ 1
350	Sefimeg	360	350 10	350 30	+ 0 08
1330	S.F.I.M.	1375	1320	1328	− 3 41
51	S.G.E.-S.B.	51 90	51 50	51 40	− 0 96
580	Sign. Ent. El.	586	580	581	− 0 85
685	Silic	676	677	678	+ 0 29
430	Simco-U.P.H.	422	431	431	+ 2 13
245	Simnor	260	259	259	− 0 38
1350	Skis Rossignol	1465	1465	1465	....
645	Slimindco	650	651	651	+ 0 15
171	Sodero	170	170	170	....
2140	Sodexho	2290	2250	2250	− 1 74
415	Sogerap	470	469 90	469 90	− 0 02
695	Sommer-Allib.	620	619	619	− 0 16
485	Source Perrier	494 90	485	482	− 2 80
240	Synthelabo	249	250	249 50	+ 0 20
540	Talcs Luzenac	517	518	[illegible]	+ 0 19
2600	Tél. Elect.	2640	2640	[illegible]	....
560	Thomson-C.S.F.	670	568	[illegible]	− 0 70
230	Total (CFP)	238 10	237	[illegible]	− 0 67
56	— (certific.)	59 70	59	[illegible]	− 2 01
1890	T.R.T.	1950	1949	[illegible]	− 0 05
545	U.F.B.	556	580	[illegible]	+ 0 89
790	U.I.S.	788	788	[illegible]	....
320	U.C.B.	316 50	318	[illegible]	+ 0 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
220	Valéo	240 50	250	251	+ 4 35
116	Vallourec	125 80	124	124	− 1 27
2620	V. Clicquot-P.	2710	2740	2740	+ 1 10
325	Via Banque	365	365	364 50	− 0 13
930	Elf-Gabon	970	964	964	− 0 61
135	Amax Inc.	138 20	134 50	134 50	− 2 67
375	Amer. Express	372	368 50	368 50	− 0 94
188	Amer. Teleph.	193 50	191 80	191 80	− 0 87
105	Anglo Amer. C.	99 10	100 90	100 90	+ 1 81
640	Amgold	634	627	631	− 0 47
695	BASF (Akt)	693	671	673	− 2 88
705	Bayer	688	682	681	− 1 01
285	Buffelsfont.	241	250	250	+ 3 73
23	Charter	22 80	22 85	22 90	+ 0 43
495	Chase Manh.	495	488	488	− 1 41
325	Cie Pétr. Imp.	349 70	348	348 50	− 0 34
42	De Beers	38 10	39	39 40	+ 3 41
1780	Deutsche Bank	1830	1825	1825	− 0 27
84	Dome Mines	87	84	84 10	− 3 33
173	Driefontein Cté	164	168 90	169 90	+ 3 59
505	Du Pont-Nem.	520	514	514	− 1 15
390	Eastman Kodak	394	400 50	400 50	+ 1 64
54	East Rand	52	51 30	53 90	+ 3 65
280	Electrolux	295	295	296	....
235	Ericsson	251	251	265	+ 5 57
445	Exxon Corp.	472 50	468	468	− 0 95
385	Ford Motors	390	395 60	395	+ 1 28
167	Free State	169	172 90	175	+ 3 55
99	Gencor	93	96 80	96	+ 3 22
275	Gén. Belgique	272	271 10	271 10	− 0 33
540	Gén. Electr.	545	545	545	....
600	Gen. Motors	609	605	606	− 0 49
52	Goldfields	49 50	51	51	+ 3 03
39	GdMetropolitain	40 40	40 30	40 10	− 0 74
98	Harmony	92	95 60	95 10	+ 3 36
25	Hitachi	24 80	24	24 10	− 2 03
680	Hoechst Akt.	666	669	670	+ 0 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
80	Imp. Chemical	82 95	83 20	83 40	+ 0 54
123	Inco. Limited	126 30	124 80	124 80	− 1 18
1110	IBM	1137	1136	1136	− 0 08
101	Ito-Yokado	103 20	101 30	101 40	− 1 74
280	ITT	311 50	306 50	306 50	− 1 60
47	Matsushita	44 50	44	44	− 1 12
1010	Merck	1019	1017	1017	− 0 19
675	Minnesota M.	696	689	689	− 1
260	Mobil Corp.	265	267 50	267	+ 0 75
27640	Nestlé	27700	27790	27790	+ 0 32
115	Norsk Hydro	115 90	117 70	117 70	+ 1 55
895	Petrofina	928	935	935	+ 0 75
710	Philip Morris	737	725	725	− 1 62
130	Philips	140 50	139 30	139 50	− 0 71
167	Pres. Brand	162	166 50	167 30	+ 3 27
183	Président Steyn	175	182 50	183	+ 4 57
335	Quilmès	330 50	335	334	+ 1 05
725	Randfontein	668	709	709	+ 6 13
530	Royal Dutch	558	548	548	− 1 79
69	Rio Tinto Zinc	71 80	71 75	72 30	+ 0 69
114	St Helena Co	112 50	115	115	+ 2 22
320	Schlumberger	327 50	324 40	325 10	− 0 73
82	Shell transp.	88	86 60	86 60	− 1 59
1730	Siemens A.G.	1747	1725	1729	− 1 03
137	Sony	133 50	133	133	− 0 37
154	T.D.K.	146	145 50	145 50	− 0 34
12 50	Toshiba Corp.	12 45	12 10	12 20	− 2
920	Unilever	963	954	955	− 0 83
355	Unit. Techn.	358	358 10	357 90	− 0 02
685	Vaal Reefs	645	669	668	+ 3 56
250	Volvo	257	254	254	− 1 16
315	West Deep	289 50	295	296	+ 2 24
215	West Hold.	207	216	215	+ 3 88
460	Xerox Corp.	464	465	465 20	+ 0 25
1 61	Zambia Corp.	1 64	1 65	1 64	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 690	8 677	8 350	8 950
ECU	6 805	6 808	....	....
Allemagne (100 DM)	305 390	305 360	295	310
Belgique (100 F)	15 079	15 088	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 400	271 370	262	277
Danemark (100 krd)	84 220	84 200	79	87
Norvège (100 k)	104 060	104 190	100	106
Grande-Bretagne (£ 1)	11 927	11 954	11 600	12 200
Grèce (100 drachmes)	6 412	6 413	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 589	4 567	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	370 800	370 750	3 605	3 775
Suède (100 krs)	103 340	103 350	99	105
Autriche (100 sch)	43 490	43 480	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 207	5 212	4 950	5 500
Portugal (100 esc.)	5 125	5 120	4 600	5 400
Canada ($ can. 1)	6 330	6 339	6 100	6 500
Japon (100 yens)	3 638	3 626	3 520	3 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/9
Or fin (kilo en barre)	93300	91800
Or fin (en lingot)	93400	92200
Pièce française (20 fr)	566	553
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	570	565
Pièce latine (20 fr)	543	535
Souverain	689	680
Pièce de 20 dollars	3840	3820
Pièce de 10 dollars	1990	1970
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3495	3445
Pièce de 10 florins	562	558

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)

JEUDI 5 SEPTEMBRE
« le Monde » reçoit
MARCEL BLEUSTEIN-BLANCHET
président-directeur général de Publicis
avec JEAN-MARIE DUPONT

VENDREDI 6 SEPTEMBRE
ANDRÉ BERGERON
secrétaire général de Force ouvrière
avec CHRISTIAN VILLAIN et MICHEL NOBLECOURT

Le numéro du « Monde » daté 5 septembre 1985 a été tiré à 456 534 exemplaires

A B C D E F G

L'AFFAIRE GREENPEACE ET SES PROLONGEMENTS

Les « Turenge » ont changé de prison

Les « Turenge » ont changé de prison. Les deux agents de la DGSE accusés par les Néo-Zélandais d'avoir participé à l'attentat contre le navire de Greenpeace ont été transférés, jeudi 5 septembre, de la prison Mount Eden d'Auckland dans deux établissements différents. Le commandant Alain Mafart, alias Alain Turenge, est désormais détenu dans le bloc D de l' « Auckland maximum security prison ». Cet établissement est situé à Paremoremo à 25 kilomètres environ d'Auckland. Le capitaine Dominique Prieur, alias Sophie Turenge, a été transférée dans la prison de Paparoa à Christchurch, dans l'île sud de la Nouvelle-Zélande.

Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, a justifié ces tranferts en faisant état de sa craintes d'une opération-commando des services secrets français visant à libérer les deux officiers.

« Sophie Turenge » est désormais isolée, loin d'Auckland et de ses avocats néo-zélandais, fait remarquer son défenseur français, Me Philippe Derouin. Cette situation n'est pas faite pour lui remonter le moral, fait-il observer.

D'autre part, un ancien ministre social-démocrate danois des affaires étrangères, M. Kjeld Olesen, qui a décidé de participer à la campagne de protestation de l'association écologiste Greenpeace contre les essais nucléaires français, a affirmé, le 4 septembre à la radio danoise, qu'il a été filé jour et nuit par des agents secrets. M. Olesen est sûr qu'il s'agit d'agents secrets français : *« Je ne vois pas quel autre pays aurait intérêt à le faire. Ils veulent me compromettre avant mon départ pour le Pacifique sud. »*

● *Le Centre national des indépendants et paysans (CNIP) : soutien aux « Turenge ».* – Le CNIP annonce la création d'un comité de soutien aux époux Turenge. Le commandant Serge Mafart et le capitaine Dominique Prieur, détenus par les autorités néo-zélandaises. M. Philippe Malaud, président du CNIP, précise que cette initiative a été prise *« en accord avec Me Derouin »*, l'avocat des deux officiers français. De son côté, le bureau politique du PSU a lancé un appel *« à toutes les personnes et organisations concernées »* pour qu'elles mettent sur pied une forme de soutien au mouvement écologiste au moment où celui-ci manifestera dans le Pacifique.

● *Un démenti du quai d'Orsay.* – Le porte-parole du ministère des relations extérieures a *« formellement démenti »*, mercredi après-midi 4 septembre, les *« affabulations »* selon lesquelles M. Roland Dumas aurait présenté des excuses orales à son collègue britannique, Sir Geoffrey Howe, à propos des rumeurs circulant à Paris selon lesquelles les services secrets anglais pourraient avoir pris une part active à l'affaire Greenpeace (nos dernières éditions). Cette information avait été publiée le même jour par *Libération*, qui indique ce jeudi que son *« informateur britannique n'a pas jugé bon de changer d'opinion »* à la suite de ce démenti.

LA MORT DU MUSICIEN DE JAZZ JO JONES

« Comme une balle qui rebondit »

Le batteur de jazz « Kansas City Jo Jones », l'un des plus importants innovateurs de l'époque du swing, est mort, le mardi 3 septembre, à New-York. Il était âgé de soixante-treize ans. Jo Jones, qu'on appelait aussi « Papa Jo Jones », avait appartenu à l'orchestre de Count Basie, de 1935 à 1948.

Après Philly Joe Jones (*le Monde* du 4 septembre), maintenant Jo Jones : *« L'orchestre de Bennie Moten jouait un rythme « two beat » en ne marquant que le premier et le troisième temps. L'orchestre de Walter Page marquait le deuxième et le quatrième. Ce n'était pas qu'ils refusaient d'accentuer un temps plutôt qu'un autre, mais c'était pour donner l'impression d'une balle qui rebondit, et quand ces deux rythmes se sont réunis dans l'orchestre de Count Basie, ça a donné un flux égal, un, deux, trois, quatre, comme une balle qui rebondit... »*

A Kansas-City, à partir des années 30, le batteur Jo Jones a contribué à l'élaboration de deux traits essentiels au jazz : avec Count Basie, Walter Page à la basse et Freddie Greene à la guitare, il a appartenu la section rythmique la plus souple et la plus aérienne de cette époque, inimitable. D'un autre côté, avec tous les grands musiciens de l'époque, de Lester Young à Coleman Hawkins, il s'est trouvé plongé dans cette impensable atmosphère de création collective et spontanée, sans répétitions ni beaucoup d'arrangements écrits, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, dans les quartiers chauds de Kansas-City, sur fond de rires et d'alcool.

Jonathan Jo Jones était né à Chicago le 10 juillet 1911. Après une douzaine d'années d'études musicales, il tourne avec des revues où son emploi est celui de chanteur et de tap-dancer (danseur à claquettes). C'est en 1933 qu'il rejoint Tommy Douglas à Kansas-City, dont le niveau de création l'intimidait. A quelques absences près – séjour à Saint-Louis, service militaire, – il reste onze ans avec Count Basie. En 1947, il tourne avec le JATP (Jazz at the Philharmonic) de Norman Granz, en compagnie de Illinois Jacquet, Lester Young, Ella Fitzgerald, Oscar Peterson.

Fidèle à son style très percutant, Jo Jones a été pourtant lâché par le succès. Ces dernières années, on l'a vu avec l'organiste Milt Buchker puis, ici ou là, souvent en France, présenté comme un témoin et acteur d'une des phases les plus remarquables de la musique noire.

FRANCIS MARMANDE.

● *Grève très suivie dans la navigation aérienne.* – Les cinq mille agents de la navigation aérienne ont suivi, le 5 septembre, le mot d'ordre de grève lancé par leurs sept syndicats unanimes, pour demander l'intégration des primes dans le calcul des retraites. Cet arrêt de travail d'une journée a beaucoup perturbé le trafic aérien français. En effet, les centres de contrôle d'Aix-en-Provence, Reims et Brest étaient paralysés à 100 %, à l'exception du trafic vers la Corse. Bordeaux et Athis-Mons fonctionnaient à la moitié de leurs capacités.

● *Le prince Sihanouk à Paris.* – Le prince Norodom Sihanouk, président de la coalition cambodgienne antivietnamienne, est arrivé le mercredi 4 septembre à Paris, venant de Pékin, pour une visite de trois jours au cours de laquelle il s'entretiendra notamment avec M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures.

En Nouvelle-Calédonie

DES GENDARMES BLESSÉS PAR DES INDÉPENDANTISTES

Plusieurs gendarmes ont été blessés, le jeudi 5 septembre, dans l'après-midi (heure locale), en Nouvelle-Calédonie, en dégageant des barrages indépendantistes érigés par des Canaques sur la route côtière à l'est de la Grande-Terre.

Cette effervescence est la conséquence de l'incident du mercredi 4, au cours duquel une jeune Mélanésienne, Mlle Sylviane Gorodu-Mimbi (âgée de quinze ans et non de huit, comme cela avait été indiqué immédiatement après les faits), avait été blessée par les coups de feu tirés par un Européen. Ses blessures sont d'ailleurs plus graves qu'on ne l'avait cru initialement. La jeune fille a été opérée à l'hôpital de Nouméa, où les médecins « réservaient » jeudi matin leur pronostic.

L'auteur des coups de feu, M. Yann Devillers, vingt-deux ans, a été arrêté, inculpé de *« coups et blessures volontaires avec arme »* et écroué. Selon ses proches, il aurait été agressé à coups de pierres, et, excédé par la multiplication des incidents de ce genre ces derniers temps, il serait revenu sur les lieux, un peu plus tard, armé d'une carabine à répétition et aurait alors tiré plusieurs balles sur un groupe de Mélénasiens. De sources judiciaires on a appris que la jeune fille, d'après l'expertise balistique, a été blessée par une balle qui aurait ricoché sur une surface dure.

Sur le vif

Honni soit qui mal écrit

Ça y est, c'est reparti la bataille des experts dans l'affaire Grégory. On se demandait où étaient passés les « psy ». Les voici. Alors, Christine Villemin, d'après eux, c'est qui ? Dr Jeckyll et Mr Hide. Elle est tendre et bien élevée. Et puis à côté de ça, elle est farouche et décidée. Pourquoi aurait-elle tué son gamin ? Parce qu'il l'angoissait ce petit. En grandissant, je les cite, il jetait un pont entre le monde rose de l'enfance et le monde noir des adultes. De là à le jeter à l'eau... Premier son de cloche. Il y en aura d'autres. Ça va être une belle cacophonie. Rappelez-vous la querelle des graphologues au sujet des lettres du corbeau.

Tiens, à propos, ils se moquent de nous dans le *Wall Street Journal*. Ils parlent de la folie des Français pour la graphologie. Vous saviez vous, que dans l'immense majorité de nos grandes boîtes, pas question de décrocher un job si la forme de vos « q » ou de vos « p » ne donne pas satisfaction au service du personnel. Gare aux « m » boiteux, aux « g » ratatinés et aux « s » tortueux. Faites gaffe à vos signes. Ils peuvent être bons ou mauvais.

Évidemment, aux États-Unis, où on tape tout à la machine, ils se marrent. Remarquez, eux, c'est pas mieux. Les caractères des postulants sont analysés pareil. Pas par des grapho. Par des psy. Ils se trompent une fois sur deux, eux aussi. Et quand ils ne se trompent pas, on les trompe tant qu'on peut. Depuis le temps qu'elles traînent, les règles du jeu commencent à circuler sous le manteau. Là-bas comme ici.

Ici on falsifie allégrement sa propre écriture. Pour être bien noté. Vous voulez des tuyaux ? Attention à la signature. C'est une mine de renseignements qui peuvent vous péter à la gueule au premier coup d'œil. Si elle pique du nez, relevez-la. Essayez de la mettre en proue. Pas en berne. *Méfiez-vous des marges.* Etroites, elles indiquent un esprit inquiet, instable et tatillon. Larges, elles dénoncent un penchant à la paresse.

Ah ! Et puis inutile de barre vos « t ». Ça ne veut rien dire en soi paraît-il.

Quant aux points sur le « i », ils s'en chargent.

CLAUDE SARRAUTE.

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA FÉDÉRATION AUTONOME

M. Joxe face au contre-pouvoir syndical dans la police

Réunie les 4 et 5 septembre dans les locaux de la faculté de droit de Poitiers (Vienne), l'université d'été de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), proche du pouvoir, a accueilli, mercredi soir, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. En arrière-fond de ce rassemblement de mille trois cents policiers de base, le premier du genre dans l'histoire du syndicalisme policier, le vote récent d'une loi de modernisation pluriannuelle, qui se traduit par une progression exceptionnelle (+ 22 %) du budget du ministère de l'intérieur pour 1986.

De notre envoyé spécial

Poitiers. – *« La modernisation, nous en avons eu l'idée... Maintenant, agissons pour la faire appliquer. »* La banderole donne le ton : si d'aventure les politiques l'oubliaient, la FASP saura leur rappeler le rôle actif et souvent méconnu du syndicalisme dans la police. Né au début de ce siècle à Paris, ce syndicalisme est aujourd'hui bien implanté parmi les policiers en tenue.

« Le contre-pouvoir nécessaire à la vie démocratique du service public, vous l'avez devant vous ! » Accueillant M. Joxe, M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP, n'a pas caché la logique sous-jacente à la démonstration de force qu'est cette université d'été : la cogestion, le dialogue d'égal à égal du politique et du syndical, du pouvoir et du contre-pouvoir. La modernisation de la police, a ajouté M. Deleplace, *« est un défi pour nous-mêmes, policiers de base. Elle implique des remises en cause, une adhésion, un investissement personnel. Nous sommes d'autant plus vigilants sur sa mise en œuvre concrète. Entre vous et nous il y a tant de rouages administratifs, tant de filtres hiérarchiques qu'on ne retrouve pas toujours sur le terrain la même volonté claire que vous, le ministre, exprimez au sommet »*.

Conclusion de l'impétueux leader syndical : *« Bâtisseurs de la modernisation, nous voulons en être aussi les contrôleurs. (...) Il ne faut pas qu'elle se perde dans les sables mouvants de la bureaucratie, du conservatisme, du repli hiérarchique. »*

M. Joxe, ovationné à plusieurs reprises par l'assistance, accepte, en effet, la règle du jeu proposée par la FASP. Il estime que *« le syndicat a un rôle important pour le service plublic »*, que *« la revendication interne est extrêmement positive »*. Son long discours de près de deux heures fut donc un plaidoyer pour la *« mobilisation »* de la base policière en faveur de la modernisation. Celle-ci *« passe d'abord par vous et non par le budget » ; « On va vous donner plus, mais en partie parce qu'on va vous demander plus. »*

Contradictions

Pour mieux faire passer son message, M. Joxe insiste sur les contraintes psychologiques et les contradictions professionnelles vécues par les policiers : *« On vous demande de faire respecter la liberté, et vous êtes autorisés à porter atteinte à des libertés (...) ; l'égalité, et vous rencontrez la misère et l'injustice, qui sont fréquemment à l'origine de la délinquance (...) ; la fraternité, et vous rencontrez la dureté de ces délinquants. »*

N'est-ce pas *« une charge difficile »* où il est souvent impossible d'*« échapper à la critique »* ? M. Joxe devait y revenir devant la presse à propos des « bavures » policières : *« L'emploi de la force implique le risque de l'erreur et même de l'abus. Il est dangereux mais souvent nécessaire. Entre les deux, il faut trouver la voie juste. »* D'où l'insistance sur la responsabilité individuelle du policier : *« La hiérarchie ne peut tout prévoir, tout savoir, tout régir. »*

L'action d'une police décentralisée est forcément décentralisée... autant de « paradoxes » selon M. Joxe, comme l'est celui de voir, au sein de cette administration *« comme dans d'autres »*, *« des délinquants à tous les niveaux, une fraction de gens ici un peu fraudeurs, là un peu racistes, ailleurs un peu violents »*. Mise en garde déontologique qui s'accompagne d'un appel au *« civisme »* de la population pour faire bonne mesure : *« Ni la répression ni la prévention ne peuvent suffire s'il n'y a pas un minimum d'esprit civique, de courage individuel et social. »*

« On vous demande beaucoup, et même d'être exemplaires », conclut M. Joxe. Une exigence symbolisée à Poitiers par l'aval donné à une très vieille revendication de la FASP : l'affichage, dans tous les locaux de la police, de la Déclaration des droits de l'homme. Ce sera chose faite, a promis le ministre, le 1er janvier 1986.

EDWY PLENEL.